THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1746. I. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Serenissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1746. I. Vol.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1724.	12.	v.
1702.	12.	v.	1725.	12.	v.
1703.	12.	v.	1726.	13.	v.
1704.	12.	v.	1727.	12.	v.
1705.	12.	v.	1728.	12.	v.
1706.	12.	v.	1729.	12.	v.
1707.	12.	v.	1730.	12.	v.
1708.	12.	v.	1731.	12.	v.
1709.	12.	v.	1732.	12.	v.
1710.	12.	v.	1733.	12.	v.
1711.	12.	v.	1734.	12.	v.
1712.	12.	v.	1735.	14.	v.
1713.	12.	v.	1736.	15.	v.
1714.	12.	v.	1737.	13.	v.
1715.	12.	v.	1738.	13.	v.
1716.	12.	v.	1739.	14.	v.
1717.	12.	v.	1740.	13.	v.
1718.	12.	v.	1741.	12.	v.
1719.	12.	v.	1742.	12.	v.
1720.	5.	v.	1743.	12.	v.
1721.	12.	v.	1744.	12.	v.
1722.	12.	v.	1745.	12.	v.
1723.	12.	v.	1746.	11.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1746. I. Vol.

ARTICLE XCVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, année 1742 Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Registres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale 1745.

Physique & Histoire Naturelle.

SUr quelques productions Marines qui ont été mises au nombre des Plantes, & qui sont l'ouvrage & l'habitation d'une infinité d'a-

nimaux, *par M. Bernard de Jussieu*. La Mer a des Plantes, & plus sans doute qu'on n'en connoît jusqu'ici, mais elle en a moins aussi qu'on ne l'avoit cru. Plusieurs n'en ont que l'apparence, une tige, des branches, une écorce, une moële, des rameaux, des espéces de feuilles, & surtout de boutons, de fleurs & de fruits.

A mesure que le Corail s'est perfectionné aux yeux des Botanistes en genre de végétal, jusqu'à leur découvrir une sorte de suc laiteux qu'ils ont pris pour sa sémence, il les a mis en état de le mieux reconnoître pour ce qu'il est en effet, c'est-à-dire, pour animal, ou appartenant au genre animal. Il falloit un aussi habile homme que M. de Jussieu pour en faire la découverte : elle s'est pourtant faite peu à peu, & elle avoit été comme préparée à loisir.

On avoit épuisé tous les genres, ou tous les régnes, comme on dit. Car les premiers Observateurs

l'avoient placé dans le genre minéral. Ce n'étoient pourtant pas ceux qui s'éloignoient le plus du vrai. Le corail est une sorte de matiére pierreuse qui paroît servir de nid à une infinité de petits animaux. C'est un amas de petites cellules formées peut-être des écailles de ces Insectes de Mer, qui se réunissent ensemble dans le tems qu'elles sont molles, ou qui se développent les unes des autres, que sçait-on, sans se détacher comme les parties d'un même arbre ou d'un même animal; vrai *Polype*, selon le caractére que lui donne M. de Jussieu.

Plans & coupes du sol de Paris & de ses souterrains, par rapport aux débordemens de la Seine, par M. Buache. C'est-là un dessein d'ouvrage utile & curieux, déja fort ébauché par ce Géographe, & dont il fait espérer l'accomplissement. C'est à l'occasion de la grande inondation de la Seine en 1740. Elle fut de 25 pieds au des-

ſus des baſſes eaux ordinaires, ſupérieure d'un demi pied à l'inondation de 1712, qui avoit été une des plus conſidérables. Ce qu'il y a de particulier & de nouveau dans la Carte de M. Buache, c'eſt qu'on y voit, non ſeulement l'étendue de l'inondation ſur les Quais de Paris, mais auſſi dans les caves & dans tous les ſouterrains. La Carte générale eſt accompagnée de diverſes coupes, plans & profils du ſol & des ſoûterrains. de Paris.

Obſervations Botanico-Météorologiques faites pendant l'année 1741 *aux environs de Pluviers en gâtinois, par M. du Hamel.* Le réſultat de ces Obſervations eſt qu'il eſt tombé peu d'eau pendant la premiére moitié de cette année, qu'il y a eu peu de gelées l'hyver, que le printems a été fort froid, & le reſte de l'année fort doux depuis a mi-Mai, & que la plupart des fruits ont été peu abondans, mais bons, & qu'il en a été de même

des herbes, légumes, foins, sainfoins, &c. C'est l'eau sans doute qui fait la *quantité* des productions de la terre, comme le Soleil en fait la *qualité*. La premiére ayant manqué, la seconde l'a un peu compensée. Qu'il seroit à souhaiter pour la Physique, pour l'œconomie même de la vie civile, qu'on eut une longue suite d'années constatées par de pareilles observations, au lieu de ces kyrielles d'Almanachs prophétiques qui n'offrent d'autre observation utile, que celle de la témérité des Faiseurs, & de la folie des Acheteurs.

Observations Météorologiques, faites à l'Observatoire Royal pendant l'année 1742, *par M. Maraldi.* Il paroît bien tous les ans à Paris 20 & 30 sortes d'Almanachs qui se mêlent de prédire l'année, qui va suivre au gré, non de l'Almanach, mais de la Nature ou de son Auteur. C'est la Nature même que M. Maraldi & M. du Hamel nous représentent dans ces Recueils

d'obſervations, qui demandent bien plus de lumiére d'eſprit pour être faites après coup, que ces prophéties hazardées, dont il faut eſpérer que ces ſortes d'obſervations déſabuſeront enfin les ſiécles ſuivans, ne fut-ce que par l'air de prophétie qu'elles pourront prendre alors, la nature étant toujours la même à peu près dans une certaine ſuite de révolutions peu diverſifiées de proche en proche.

Suivant les obſervations de M. Maraldi, l'année 42 a été ſéche, la pluye n'étant montée qu'à 12 pouces 9 lignes & demie en total, partagé en 5 pouces demie ligne pour la premiére moitié, en 7 pouces 9 lignes pour la ſeconde moitié. La moiſſon & la vendange ont pourtant été abondantes, mais la récolte du foin médiocre. Le froid a été le plus grand qu'on ait éprouvé depuis 1709. La chaleur de l'été a été fort grande auſſi.

A ſes obſervations M. Maraldi joint celles de divers autres Pays,

faites par d'habiles Obſervateurs, comme à Montpellier par M. Bon, premier Préſident en la Cour des Aydes, Comptes, &c. en Hollande par M. Muſſchenbroek, en Suede par M. Celſius, à Pondicherie, &c. Il eſt remarquable & contraire à l'erreur populaire, que l'année 42 ayant été à Paris plus froide que 40, ç'ait été 41 qui a été la plus froide à Montpellier; preuve que les Météores ne ſont pas toujours les mêmes dans des climats un peu différens.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Inſectes, Tome VI. Par M. de Reaumur. M. de Mairan remarque fort bien, « qu'il eſt étonnant » qu'il nous reſtât encore de ſi » grands pas à faire dans la con» noiſſance des Inſectes les plus » communs 130 ans après la dé» couverte du Microſcope. »

Le cinquiéme volume de M. de Reaumur rouloit ſur les Abeilles, ce nouveau en eſt comme la ſuite, roulant ſur des Inſectes qui tien-

nent beaucoup des Abeilles, ſoit par leur forme, ſoit par la forme de leur travail. Quatorze Mémoires précédés d'une Préface diviſée en deux parties, forment ce ſixiéme tome, dont M. de Mairan ne donne ici qu'un Extrait qui eſt fort bien fait & curieux, mais fort ſuccinct.

Il renvoye le Lecteur à l'Ouvrage même. « On y trouvera partout, dit-il, l'eſprit de recherche, la retenue à décider, la ſagacité à découvrir, qui ſe ſont faits remarquer dans les volumes précédens : une adreſſe ſinguliére à démêler les procédés, les ruſes de ces petits animaux, qui par leur petiteſſe même n'en ſont que plus en état de nous dérober leurs manœuvres. L'Anatomie de leurs organes & de leurs viſcères n'y eſt pas oubliée; l'utilité que nous en pouvons retirer pour nos beſoins, ou pour nos commodités, fait toujours un des principaux objets de l'Obſervateur, &c.

M. de Mairan dit un mot ſur l'art avec lequel les Abeilles font leurs cellules réguliérement exagones, & laiſſe entrevoir le peu de penchant qu'il a à regarder ces mouches comme des automates de la façon de Deſcartes. L'ancienne Géométrie a beaucoup admiré cet art Géométrique des Abeilles. Celui des mouches que M. de Reaumur appelle *Abeilles coupeuſes de feuilles*, paroît plus grand ou plus ſingulier.

Les hommes peuvent diſputer aux Abeilles l'art de conſtruire des cellules réguliérement exagones; mais nous ne croyons pas qu'il y ait de Géométre au monde capable d'imiter l'art de ces *Abeilles coupeuſes de feuilles*, tel que M. de Mairan le décrit d'après M. de Reaumur.

Elles forment leurs nids de feuilles recourbées en cylindres avec beaucoup de rondeur : ce n'eſt pas là le plus difficile : mais elles ferment ces cylindres par le bout

avec des couvercles faits de feuilles aussi, coupées en rond comme le fond du tonneau le mieux arrondi. C'est l'art de couper ces ronds avec la derniére justesse avec leurs dents comme avec des ciseaux, qui nous paroît comme à M. de Mairan, quelque chose d'infiniment merveilleux.

Car, dit ce sçavant & ingénieux Auteur, « *quel compas la guide pour » trancher si juste & si réguliére- » ment le couvercle qu'elle adapte à » l'ouverture de chaque étui.* La merveille est double : c'est la *justesse* & la *régularité* qui étonne l'esprit humain en cette occasion. 1°. L'étui étant fait & déposé dans un trou en terre, l'Abeille se transporte sur la feuille qu'elle doit cerner, & sans avoir l'étui présent ni sa mesure devant les yeux, elle fait pourtant ce couvercle juste à l'étui. 2°. Or elle le fait rond, très-rond, & c'est là que le sçavant Historien de l'Académie demande avec quel compas?

C'eſt l'antipode du compas : car le compas a une jambe fixée au centre pour diriger celle qui d'une ouverture toujours la même trace la circonférence.

L'Abeille en queſtion fait ſon rond par dehors, c'eſt-à-dire, étant au dehors, & tournant elle-même & menant ſes ciſeaux, ſes dents tout au tour, ſans point fixe, ſans centre en un mot qui dirige ſon œil. Nous n'avons point d'exemple d'un Géométre ni d'un Ouvrier qui tournant autour d'une matiére quelconque, puiſſe avec des ciſeaux ou tel autre outil, la couper en cercle exact & d'une grandeur déterminée du premier coup. Il n'y a que le rond du fameux *Giotto* que nous connoiſſions fait une ſeule fois d'un ſeul trait continu de pinceau. Encore *Giotto* avoit-il appris cet art là à loiſir.

Diverses Observations de Physique & d'Histoire Naturelle.

1°. *Sur l'évaporation des liquides par M. Bouillet*, Médecin, Professeur de Mathématiques, Sécrétaire de l'Académie des Sciences & belles Lettres de Besiers, *l'un de nos plus habiles correspondans*, dit M. de Mairan, à qui il a communiqué ses Observations. Il s'agit ici de rendre raison de l'évaporation des liqueurs, ou de sçavoir pourquoi les vapeurs montent & se soutiennent dans l'air, souvent sans retomber de long-tems sur la terre.

La maniére dont M. Bouillet explique ce phénoméme, devenu difficile depuis qu'on en a multiplié les explications, qui ne sont pas toutes aussi ingénieuses que celle-ci, ni aussi naturelles que celles de Bayle le Physicien, cette maniére est analogue à celle dont M. de Reaumur expliquoit en

1732 dans l'Hiſtoire de l'Académie, l'imbibition de l'air dans l'eau. Car il prétendoit par l'organe du célébre Hiſtorien de l'Académie, M. de Fontenelle, que » une liqueur prenoit l'air, comme une petite languette de drap » prend & boit l'eau où elle trempe par un bout. L'air mouillé » par la premiére ſurface de la liqueur s'incorpore avec elle. Il » n'a plus que le mouvement de » liquidité qu'elle a, & par ce » mouvement celui qui étoit à la » premiére ſurface eſt porté ailleurs, s'enfonce ſi l'on veut dans » la liqueur, & il arrive à cette » ſurface ſupérieure de nouvel air » qui ſe mouille pareillement de » la liqueur, s'y mêle, & toujours » ainſi de ſuite, juſqu'à ce qu'elle » ait bu tout ce qu'elle en peut » boire.

Sur ce modele M. Bouillet conçoit que l'air prend, abſorbe & boit l'eau ſur laquelle il flote, & contre laquelle il eſt continuelle-

ment poussé par tout le poids de l'atmosphére, l'eau s'unissant avec l'air, comme l'air qui entre dans l'eau s'unit avec elle, en suivant tous les mouvemens, & ne faisant qu'un effort inutile pour retomber, tant qu'elle y est intimement mêlée.

C'est-à-dire, ajoute M. de Mairan, qui rend compte de cette idée de la maniére la plus avantageuse, comme de toutes celles qui passent par sa plume, « c'est-à-» dire, que l'air qui roule sur la » surface de l'eau en détache con-» tinuellement des particules, qu'il » loge dans ses interstices, & qu'il » soutient, tant qu'elles sont unies » à ses molécules. Celui qui le » suit, & auquel il céde bientôt » la place, enleve à son tour au-» tant de parties aqueuses qu'il en » peut soutenir, à peu près comme » le coton qu'on passe légérement » & à plusieurs reprises sur de » l'huile qu'on a mise au dessus » d'une liqueur, &c. » C'est ainsi

» à peu près que les particules du
» cuivre, de l'argent, & de l'or
» même, le plus pesant de tous les
» métaux, demeurent suspendues
» entre les parties des eaux fortes
» qui les ont dissoutes.

2°. *Sur la rouille singulière dont il a été parlé en* 1741, &c. C'est le vernis dont avoit été enduite la boëte de la pendule qui avoit contribué par sa vapeur à cette grande & prompte rouille de la pendule même. La chose a été vérifiée par M. Gaudron, au jugement de l'Académie. Le même Horloger a découvert que l'huile qu'on a coutume de mettre aux pivots, & qui avec le tems s'insinue entre les spires du ressort, s'y coagule, y forme un mastic très-ferme, qui les colle jusqu'à les faire casser, quelquefois tout d'un coup en 20 & plus de 30 endroits. Mais il est difficile d'éviter cet inconvénient, & de trouver des huiles qui n'y soient pas exposées. M. de Mairan ne croit pas qu'on doive se rebuter d'en chercher.

3°. *Trombe vue sur le Lac de Geneve. C'est M. Cramer, Professeur de Philosophie & de Mathématique*, qui en a communiqué l'observation à l'Académie. Il la tenoit de M. Jallabert qui la lui avoit écrite en ces termes. «On a vu s'é-
» lever sur le Lac (sous Lausane) à
» environ trois portées de fusil de
» ses bords, une vapeur noire &
» épaisse qui paroissoit occuper un
» espace de 16 à 18 toises de lar-
» geur, & un peu plus en hauteur,
» & qui montoit avec des élance-
» mens assez violens. Après avoir
» paru pendant une bonne demi-
» heure, elle se forma en une co-
» lonne fort droite & fort élevée
» & subsista de cette maniére jus-
» qu'à ce que s'étant avancée 50
» ou 60 pas sur terre vers la poin-
» te de Puilly, elle se dissipa pres-
» que dans un instant.

Le sçavant Historien de l'Académie, dit que ce phénomene fort ordinaire sur Mer, n'a pas laissé de paroître deux fois en moins

d'un an ſur ce Lac ; & il le croit l'effet des matiéres bitumineuſes enflammées dans quelques ſoûterrains du Lac.

4°. *Seches ou flux & reflux du Lac de Genève.* C'eſt M. Jallabert qui en a communiqué l'obſervation & ſes conjectures à l'Académie. On obſerve ce phénomene à l'entrée & à l'iſſue du Rône dans ce Lac. On y voit l'eau croître ſubitement & décroître de même d'un pied plus ou moins, & cela pluſieurs fois en un jour, & d'autant plus ſouvent que les eaux du Lac ſont plus hautes.

Divers Auteurs ont attribué ces *ſeches*, les uns à des vents ſoûterrains, les autres aux vents de midi, d'autres aux fontes des neiges en été. Mais elles arrivent auſſi en hyver, quoique moins fréquemment, elles s'obſervent aux deux bouts du Lac, & on n'y a nul indice de vent ſoûterrains : & elles arrivent en tout tems, calme ou autre.

Octobre 1746.

Pour les expliquer, M. Jallabert a bien recours à la fonte des neiges, mais non à une fonte totale causée pendant l'été seulement, mais à ces fontes partielles qui se font au milieu de l'hyver même par des vents chauds, & qui grossissent le Rône & l'Arve, les deux principaux auteurs des seches selon M. Jallabert.

5°. *Castration des Poissons.* C'est un secret découvert en Angleterre pour engraisser les poissons & les rendre d'un meilleur goût, par un Marchand de poisson, qui l'ayant communiqué à M. Sloane, célébre Président de la Société Royale, l'a communiqué par M. Geoffroy à l'Académie.

6°. *Organe particulier du chien de Mer.* M. Lamorier, de la Société Royale de Montpellier, a découvert dans les chiens de Mer un filtre qui fournit une espéce d'huile, dont l'avant de la tête s'enduit sans doute pour mieux fendre l'eau, comme un vaisseau *espalmé* ou *suifvé* de frais.

7°. *Ivoire ramolli.* M. Hunaud ayant fait voir à l'Académie des os ramollis dans du vinaigre, qui avoient ensuite été rendurcis dans l'eau froide, & puis ramollis de nouveau dans le vinaigre, M. de Fouchy dit avoir vu une cuilliere d'yvoire qui s'étoit ramollie dans du lait où on l'avoit long-tems oubliée, sans doute parce que le lait s'étoit aussi aigri.

8°. *Noix pétrifiées.* M. Vacher, Correspondant de l'Académie à Besançon, a envoyé à M. Morand des noix qui ont cela de particulier, que l'amande seule en est pétrifiée. On les a trouvées à Lons-le-Saunier à environ 30 toises sous terre.

Anatomie.

Sur la maladie des Enfans nouveau nés, qu'on appelle filet, par M. Petit. Cette maladie consiste, en ce que le filet qui est sous la langue étant quelquefois trop court dans quelques enfans, ils

ne peuvent avancer assez la langue pour têter ; ce qui oblige à couper ce filet, d'où résulte la trop grande facilité que trouvent alors les enfans pour avaler leur langue, involontairement, ce qui arrive à plusieurs qui en sont étouffés, comme les Negres qui le font souvent volontairement, pour se vanger de leurs Maîtres, en les privant de leur secours. M. Petit dont l'habileté dans la Chirurgie est connue de toute l'Europe, a trouvé un instrument pour couper ce filet sans danger, & il fait connoître les précautions avec lesquelles on peut en empêcher les funestes suites.

Sur une Paralysie accompagnée de circonstances singuliéres, par M. de la Sone, Docteur Régent de la Faculté de Paris. C'est un chagrin suivi de symptômes d'abord assez ordinaires, & à la fin d'une douleur de tête, d'une foiblesse dans le genre nerveux, d'un tremblement presque universel, d'une

 inaction

inaction des ſens & des membres, de points fort douloureux dans la tête, d'un affoibliſſement de vue, d'une paralyſie de langue, & bientôt des bras & enſuite des jambes, ſans y perdre cependant la ſenſibilité au chaud, au froid & aux piquûres extérieures; le tout terminé par un mal de tête affreux, terminé lui-même par la mort. La cauſe s'en eſt trouvée à l'ouverture de la tête dans un cerveau vicié de bien des façons, & où M. de la Sone a trouvé la confirmation du ſentiment de M. Petit ſur le croiſement des nerfs, qui fait que les maux du corps, dont quelque vice du cerveau eſt la cauſe, lui répondent toujours à contre-ſens, ou ſont placés du côté oppoſé.

Sur les monſtres, par M. Winſlou. Ce ſont ici des remarques & des éclairciſſemens de ce célébre Anatomiſte ſur deux Diſſertations, l'une de M. Goëffon, Médecin de Lyon, l'autre de M. Haller, Pro-

fesseur à Gottingue. Ceci est extrêmement curieux à cause du sujet dont il s'agit, & de l'habileté de celui qui le traite & de ceux qu'il y fait intervenir.

M. Goëffon à l'occasion d'un enfant qui étoit né double dans presque tout le haut du corps, mais simple & unique dans presque tout le bas, prétend que ce sont en un enfant deux enfans parfaits, dont les germes trop rapprochés se sont simplement réunis dans le haut & totalement confondus ou mêlés dans le bas, & ce sentiment paroît avoir ensuite été totalement & même plus affirmativement adopté par M. Lemery.

M. Haller au contraire attribue à Dieu la création ou formation directe & immédiate des monstres, pour des vues d'une Providence supérieure aux idées bornées que nous en avons, sans quoi il ne croit pas qu'on puisse expliquer (est-il nécessaire que nous

puissions tout expliquer ?) une infinité de réunions de corps & de parties qui se rapportent avec tant de justesse comme les parties d'un même corps.

M. Haller n'ayant en cela que suivi le sentiment de M. Winslou, ce grand Anatomiste défend ici son sentiment avec autant de force que de modération, contre les attaques très-pressantes de M. Goëffon, & surtout de M. Lemery. Tandis qu'on ne supposera dans tout ceci que l'intervention des causes physiques corporelles, la question sera difficile à décider, surtout dans l'hypothèse des germes distinctement préexistans.

Observations par l'Anatomie comparée, sur l'usage des muscles digastriques de la machoire inférieure dans l'homme, par M. Winslou. C'est ici une Dissertation *polémique, si l'on peut nommer ainsi*, dit M de Mairan, *une discussion tranquille & toujours pleine d'équité. Elle est prin-*

cipalement destinée à éclaircir les doutes que M. Monro, Professeur en Anatomie à Edimbourg, avoit formés contre quelques usages que M. Winslou attribue à ces muscles.

Observations de M. du Hamel sur le développement & la croissance des os des animaux. Nous rapporterons encore ici pour abreger les propres paroles du sçavant Historien de l'Académie. « C'est une » suite des découvertes de M. du » Hamel sur la réunion des frac- » tures des os, dont nous avons » donné le précis l'année derniére. » Mêmes principes, même analo- » gie entre le végétal & l'animal; » même attention à ne rien avan- » cer qui ne soit confirmé par des » expériences réitérées & faites » avec art, &c.

Observations Anatomiques. 1°. *Sur les cornes de Belier du cerveau.* M. Aubert, Médecin à Brest, a relevé M. Winslou sur quelques points concernant l'Anatomie de cette partie du cerveau, sur la-

quelle M. Morand prépare quelque chose d'encore plus exact que tout cela.

2°. *Os pariétal monstrueux par son épaisseur*, communiqué à l'Académie par M. Morand, à qui un de ses amis l'avoit envoyé d'Allemagne, comme une piéce curieuse à mettre dans son Cabinet.

3°. *Corps oviforme trouvé dans un œuf.* C'étoit un petit œuf de dix lignes de long sur cinq de large, renfermé dans le blanc d'un œuf ordinaire, auquel il n'étoit attaché que par un assez court pédicule. Ce petit œuf communiqué à l'Académie par M. Petit, & dont M. Winslou a dit en avoir vu un semblable, ne renfermoit sous ses quatre enveloppes que du blanc.

Chymie.

Sur les moyens de volatiliser l'huile de vitriol, de la faire paroître sous la forme d'une huile essentielle, & de la réduire ensuite à son pre-

mier état, par M. Geofroy. Ce sçavant Chymiste avoit avancé dans plusieurs Mémoires donnés à l'Académie, que les huiles essentielles des plantes, n'étoient qu'un mélange intime de matiére sulfureuse, d'acide, de terre dont la ténuité varie à l'infini, & d'une portion assez considérable de phlegme. Il se propose ici de montrer que la végétation est une sorte de fermentation qui unit quelques-uns de ces mêmes principes dans les plantes, & en écarte les autres; & que c'est dans la différente combinaison de ces premiéres matiéres que consiste toute la variété des odeurs des plantes & des fleurs.

Pour prouver cela, M. Geofroy mêle l'esprit de vin avec l'huile de vitriol, & après avoir observé que le premier n'est qu'un mélange d'eau, d'huile & de sels que la seule fermentation a unis, & le second un acide minéral le plus concentré ou le plus intimément

uni aux autres parties qui le composent, il fait remarquer qu'en distillant ce mélange après une suffisante digestion, la variété des odeurs que cette liqueur exhale, ne dépend que de la différente modification de l'acide vitriolique avec les parties huileuses répandues dans le phlegme de l'esprit de vin.

Après avoir retiré de ce composé, l'esprit aromatique, il reste dans la cornue une matiére résineuse qui fournit l'huile essentielle qu'on nomme huile douce de vitriol. Pour peu qu'on pousse vivement le feu, elle distile avec un flegme sulfureux volatil & très-pénétrant. Remontant à la théorie de cette opération, le célébre Artiste prouve l'existence de l'acide sulfureux dans cette huile douce & aromatique par des expériences qui la démontrent, en séparant de cet acide la véritable huile du vin. *Détail curieux & utile qu'il faut voir dans le Mémoire même.*

Sur l'analogie qui se trouve entre le zinck & l'etain, par M. Malouin. Le zinck est une matiére métallique, encore peu connue, dont les Potiers d'étain font usage, & qui sert pour la soudure. Le zinck est fort analogue à l'étain. Il en a le *cri*, c'est-à-dire, fait le même petit bruit quand on le casse, surtout lorsqu'il est mêlé avec le plomb, ce qui donne un métail plus traitable, plus blanc, plus dur & moins pesant que le plomb.

Ces deux substances sont tenues en fusion dans le même creuset. M. Malouin calcine le zinck en cendres comme l'étain & le révivifie, ce qui peut conduire à la révivification des fleurs du zinck, chose qu'on a crue impossible. Une chose utile & qui pourra devenir usuelle, est le blanchiment du fer & du cuivre par le zinck comme M. Malouin l'a trouvé.

Au sujet de cet étamage avec le zinck, M. de Mairan applaudit ici au nouvel art du sieur *Premery*

de ſubſtituer le fer blanc renforcé aux uſtanciles de cuivre pour la préparation des alimens, art approuvé de l'Académie, & que nous avons ſouvent annoncé dans nos Mémoires. Ce que M. de Mairan ajoute eſt digne d'un ſçavant & bon Citoyen. « Mais des raiſons » de mode, de vains prétextes, & » quelque choſe de pis de la part » des ouvriers & de ceux qui ont » à ſe ſervir de vaiſſeaux de cuiſi» ne, ſeront long-tems un obſta» cle invincible au ſuccès de cet » utile établiſſement.

M. Malouin donne ici, & fait eſpérer dans la ſuite pluſieurs découvertes ſur le zinck. « De ſem» blables vues qui ne ſont pas ſim» plement curieuſes, dit le ſage » Hiſtorien, méritent aſſûrément » l'attention des Artiſtes & du » Public. »

Sur le ſuccin, par M. Bourdelin. Le *ſuccin*, *carabé* ou *ambre jaune*, eſt une matiére dure, un peu tranſparente que tout le monde con-

noît, mais dont on devine l'origine. La Mer Baltique le rejette sur ses bords. Mais on en trouve aussi dans des ruisseaux & riviéres, & souvent dans les Montagnes loin de la Mer : de sorte que le sentiment le plus vraisemblable est que c'est un fossile, & M. Bourdelin appuye ce sentiment dans son Mémoire, dont le but principal est l'analyse Chymique de ce bitume, & surtout l'extraction de son sel volatil.

On avoit cru ce sel alkali, mais il fermente avec les alkalis. On avoit cru aussi ce sel volatile de la plus basse espéce, parce que dans la distillation on le voyoit monter avec son huile, ou même après. Mais M. Bourdelin en donnant un feu très-doux, fait monter le sel volatil après l'esprit & avant l'huile.

On avoit cru aussi le sel du succin acide vitriolique : M. Bourdelin trouve que c'est l'acide même du sel marin. Ses cristaux sont de

figure cubique un peu allongés. Leur goût eſt celui du ſel marin. Ils décrépitent ſur la braiſe. Le ſçavant Auteur en donne bien d'autres preuves inconteſtables.

Sur la teinture d'orſeille, par M. l'Abbé Nollet. Pour rendre durable la teinture qu'on donne avec l'orſeille à la liqueur des Thermométres, ce ſçavant Artiſte a trouvé qu'il n'y avoit qu'à laiſſer un peu d'air dans le tube, *tant ce qui tient à la théorie des couleurs eſt ſubtil*, dit le célébre Hiſtorien.

M. du Hamel a donné avec des remarques deux procédés envoyés par M. Navier, Médecin de Châalons ſur Marne, pour obtenir ſans le ſecours du feu *une liqueur éthérée*, fort approchante de *l'Ether de Frobenius.*

Recueil d'expériences & obſervations ſur la pierre, &c. Par M. Morand. Il paroît difficile de décider s'il eſt plus glorieux pour Mademoiſelle Stephens ou pour M. Morand, qu'un Artiſte auſſi célé-

bre, auſſi conſommé que lui dans les plus délicates opérations de Chirurgie, ſe déclare avec tant de zéle, tant d'action même & de travail pour le remede que cette Demoiſelle a trouvé contre la pierre. Mais le zéle, l'activité & le travail de M. Morand prouvent tout au plus l'habileté de Mademoiſelle Stephens, ou même ſimplement la bonté de ſon remede unique. L'habileté de M. Morand contre toutes ſortes de maux qui ſont l'objet de la Chirurgie, n'a pas beſoin de preuve; & ſon zéle en cette occaſion prouve une ſupériorité d'art & de déſintéreſſement qui caractériſe un parfait Citoyen.

Il a porté l'activité de ſon zéle à cet égard, juſqu'à former des Recueils infiniment curieux & utiles de tout ce qui a paru en Angleterre en le traduiſant, dont il a formé déja deux volumes qui ſont publics. Il réſulte de tout cela, ſelon M. Morand même, 1°. Que

le remède de Mademoiſelle Stephens n'a jamais de mauvais effet lors même qu'il n'a pas l'effet de guérir la pierre. 2° Que ſouvent il la guérit. 3°. Que toute perſonne attaquée de ce mal doit tenter ce remede avant que d'en venir à celui de la taille, qui eſt toujours cruel & dangereux. Nous en tirerons bien même une quatriéme conſéquence, qui nous paroît la principale, c'eſt que la pierre ne ſe formant pas en un jour, le remede nous paroît infaillible pour ceux qui en ſont menacés, la meilleure Médecine étant celle qui en prévenant le mal, diſpenſe du beſoin de le guérir.

L'Hiſtoire de l'Académie avertit que M. Hellot ayant été chargé de travailler ſur l'*art des Teintures*, prépare un Traité dont il a donné cette année la premiére Section, qui, *au jugement de l'Académie contient déja bien des nouveautés, eſt écrit avec beaucoup de méthode, & ne peut que former un*

jugement avantageux pour le reste de l'Ouvrage.

ARTICLE XCVII.

DISSERTATION sur les Vampires, &c. Par le R. P. D. Augustin Calmet, Abbé de Senones en Lorraine. *A Paris, chez de Bure, l'aîné, Quai des Augustins à l'Image S. Paul*, M. DCC. XLVI.

NOus commençons cet Extrait par un morceau tiré de la Préface de Dom Calmet. « On » voit, dit-on, en Hongrie, en » Moravie, en Silesie, &c. des » hommes morts depuis plusieurs » années, ou du moins depuis plu- » sieurs mois, revenir, parler, » marcher, infester les Villages, » maltraiter les hommes & les ani- » maux, sucer le sang de leurs pro- » ches, les rendre malades, & » enfin leur causer la mort; en- » sorte qu'on ne peut se délivrer

» de leurs dangereuſes viſites & de
» leurs infeſtations qu'en les ex-
» humant, les empalant, leur cou-
» pant la tête, leur arrachant le
» cœur, ou les brulant. On donne
» à ces Revenans le nom d'*Oupi-*
» *res* ou *Vampires*, & l'on en ra-
» conte des particularités ſi ſingu-
» liéres, ſi détaillées, & revêtues
» de circonſtances ſi probables &
» d'informations ſi juridiques,
» qu'on ne peut preſque pas ſe
» refuſer à la croyance qu'on a
» dans ces pays, que ces Revenans
» paroiſſent réellement ſortir de
» leurs tombeaux, & produire les
» effets qu'on en publie.»

Dans le corps de ſon Ouvrage, Dom Calmet rapporte une infinité de traits de ces Vampires; ce ſont des gens fort incommodes, des perturbateurs du repos public; quelquefois dans une bonne compagnie, dans un repas, on voit arriver un Vampire qui ſe met à table avec les convives, il ne boit ni ne mange, il ne dit mot, mais

il fait un ſigne de tête à quelqu'un de la troupe pour l'avertir de ſa mort prochaine ; quelquefois un Vampire met en rumeur tout un pays ; il s'attache aux vivans ſans ſe faire voir, il leur ſuce le ſang, il les mine peu à peu. Ces pauvres gens dépériſſent à vue d'œil, ils deviennent éthiques, ils meurent enfin, & la difficulté eſt de découvrir l'auteur du délit ; voici pourtant comme on y procéde. On choiſit un jeune garçon qui monte à poil ſur un cheval noir ; il fait quelques tours dans le cimetiere, & le cheval s'arrête ſur la foſſe du Vampire, qu'on ne manque pas d'exhumer : on le trouve avec des chairs flexibles & plein de ſang, on lui coupe la tête, on le brule, & la maladie ceſſe dans le canton.

Tout ceci ſans doute a l'air des contes *de peau d'âne* & de l'enchanteur *Merlin*. Dom Calmet ne laiſſe pas de continuer ſes recherches, il examine auſſi ce qu'on

dit des *Broucolaques* de Grece, c'eſt-à-dire, de ces excommuniés qui font les lutins après leur mort, qui ne ſe conſument point dans la terre. Il y a ſur cela mille hiſtoires à la Greque. M. de Tournefort qui ſe trouva dans l'Iſle de Mycone en 1701, raconte les mouvemens qu'excita un prétendu *Broucolaque*; toute l'Iſle étoit en déſordre, la conſternation devenue générale, fit qu'on procéda à l'exhumation; M. de Tournefort s'y trouva; il vit que le mort étoit très-bien mort, il fut perſuadé par ſa propre expérience qu'il ſentoit fort mauvais, il ne vit dans ce cadavre qu'un amas de corruption & de pourriture, cependant les Grecs aſſûroient qu'il étoit plein de ſang, qu'il ne répandoit aucune odeur; on lui brûla le cœur en cérémonie, mais les imaginations étant montées à la terreur, on accuſa le prétendu *Broucolaque* de continuer ſon vacarme, de battre les gens, d'enfoncer les por-

tes, de casser les vitres, de vuider les cruches & les bouteilles; il ne respectoit, dit M. de Tournefort, que la maison du Colonel chez qui nous logions, cela veut dire, qu'il n'y avoit guéres que ces Messieurs qui eussent conservé leur sens commun,

Cependant le fanatisme en vint à un tel point, que les Habitans délogeoient & se retiroient à la campagne de peur d'être battus par le Diable qui étoit dans le Broucolaque. M. de Tournefort & ses compagnons dirent aux Magistrats qu'il falloit faire bonne garde la nuit; on la fit, & le résultat fut qu'on prit des avanturiers qui couroient çà & là & troubloient le repos public; on les relâcha après deux ou trois jours de prison, & le tapage recommença; on en revint au *Broucolaque*, on multiplia les priéres, les processions; les *Papas* alloient faire des exorcismes dans les maisons; mais le *Broucolaque* & le Diable qu'il

avoit dans le corps étoient toujours les plus forts ; on exhumoit trois ou quatre fois le jour les déplorables restes de ce cadavre ; on l'exorcisoit, on entouroit la fosse d'épées nues : sur quoi un Albanois qui se trouvoit là s'écria d'un ton de Docteur, que *ces épées ayant des gardes faites en forme de croix cela empêchoit le Diable de sortir de ce corps.*

On ne sçavoit donc plus à quel saint se vouer ; lorsque tout d'une voix on se mit à crier par la Ville qu'il falloit brûler le *Broucolaque.* L'expédient parut admirable ; on porta le corps en cérémonie sur un grand bucher, où il fut consumé dans le moment : « c'étoit, » continue M. de Tournefort, » un vrai feu de joye, & depuis » ce tems-là on n'entendit plus de » plaintes contre le *Broucolaque* ; » on se contenta de dire que le » Diable avoit été bien attrapé » cette fois, & l'on fit des chan- » sons pour le tourner en ridicu-

» le.... Cependant les Turcs ne
» manquerent pas de faire payer à
» la Communauté de Mycone le
» ſang de ce pauvre diable qui de-
» vint en toute maniére l'abomi-
» nation & l'horreur de ſon pays.
» Après cela ne faut-il pas avouer
» que les Grecs d'aujourd'hui ne
» ſont pas de grands Grecs, &
» qu'il n'y a chez eux qu'ignoran-
» ce & ſuperſtition? »

Cette hiſtoire du Broucolaque de Mycone reſſemble fort à celles des Vampires de Boheme, de Hongrie, &c. Dom Calmet n'ajoute pas plus de foi aux phénoménes de ceux-ci, que M. de Tournefort aux vacarmes de celui-là. Mais cela n'empêche pas qu'on ne trouve ici bien des queſtions qui inſtruiront le Public; par exemple, les Vampires ſont-ils des gens véritablement morts? Et comment ne le ſeroient-ils pas, répond notre Auteur, puiſqu'ils ont été enterrés pluſieurs mois ou pluſieurs années auparavant. Quand ils ne

ſeroient pas morts, comment pourroient-ils ſortir de leurs tombeaux ; & s'ils pouvoient en ſortir, comment ſe détermineroient-ils à y rentrer ?

Si les Vampires ſont des morts très-morts, comment reviennent-ils donc au monde ? ſans doute il faut que ce ſoit un miracle de la Toute-Puiſſance de Dieu ; & ce miracle comment eſt-il ſi fréquent, ſi trivial, pour ainſi dire ? car il y a plus d'hiſtoires de Vampires depuis ſoixante ans, qu'il n'y en a de tous les autres Revenans pris enſemble depuis dix ſiécles. Mais encore quel eſt le *cui bono* de ce prétendu miracle ? Et pourquoi Dieu cauſe t'il tant de maux aux vivans par le moyen de ces morts reſſuſcités ? Comment les vivans qui les brûlent, qui les empalent évitent-ils le reproche de ſacrilege & d'homicide ?

Néceſſité par conſéquent de demander fortement & préciſément la preuve du fait. Il faut

dire aux Hongrois, aux Bohemiens, aux Silesiens, &c. Montrés l'existence de vos Vampires; à la vérité on produit des témoignages de gens qui prétendent avoir beaucoup souffert du Vampirisme; mais que prouvent ces dépositions? Que ces personnes ont cru être persécutées, molestées, succées par des Vampires: & ce n'est pas ce qu'il faut montrer; car quand une fantaisie régne en certains cerveaux, ils se persuadent toute sorte de chimeres; ainsi l'on a vû des hommes qui croyoient avoir un nés de verre, & les petites Maisons sont pleines de Papes, de Rois, de Généraux d'armée, de Peres Eternels, &c.

Mais dans l'affaire des Vampires, qu'on nous montre d'honnêtes gens, bien sensés, bien de sang-froid, qui disent: « Nous avons » vû tel jour un Vampire qui avoit » été autrefois notre parent, no» tre ami, qui portoit tel nom. » Il étoit mort depuis tant de mois

» ou d'années ; il nous a tenu tel
» discours, il a fait telles opéra-
» tions sur nous ; pour arrêter ses
» persécutions, nous l'avons fait
» exhumer, nous lui avons trouvé
» le corps fléxible, plein de suc &
» de sang, comme s'il avoit été en
» vie ; enfin nous l'avons fait brû-
» ler, & depuis ce tems-là nous
» avons cessé de le voir, de l'en-
» tendre, de souffrir de ses visi-
» tes. » Encore une fois telle doit être la formule du témoignage ; & l'on défie toutes les Provinces qu'on vient de nommer d'en produire un semblable ; ce sont des bruits populaires, des traditions qui se transmettent comme nos historiettes de Lutins & de Revenants.

On dit que M. le Duc de Richelieu étant Ambassadeur à Vienne, il y a quelques années, la Cour de France lui donna ordre d'examiner avec soin les Relations de Vampires, d'en voir les procès-verbaux, & d'envoyer au Roi le

détail de ses découvertes : le Duc se fit instruire, & manda que rien ne paroissoit plus certain que les Revenants de Hongrie ; mais ayant reçu des ordres encore plus précis, & s'étant donné la peine de se transporter sur les lieux, *il trouva dans tout ce qu'on disoit des Vampires, plus de prévention & d'imagination que de vérité.*

On mande de Pologne à Dom Calmet, qu'il y a aussi de prétendus Vampires en ce pays-là, & que les bonnes gens regarderoient presque comme hérétiques ceux qui douteroient de l'existence de ces Revenants ; « cependant, ajou- » te la Lettre, quand on va à la » source, il se trouve qu'il n'y a » personne qui ose affirmer les faits » dont il s'agit, on ne trouve là » que des rêveries & des imagi- » nations causées par la peur & » par des discours mal fondés. »

Un des morceaux les plus curieux & les plus utiles de la Dissertation de Dom Calmet est celui

 où

où il fait l'analyse du sentiment de MM. Vinslow & Bruhier sur l'*incertitude des signes de la mort.* Cette question vient ici à l'occasion de l'état des Vampires; on demande s'ils sont vivans dans leurs tombeaux; & cela mene tout naturellement à dire qu'on enterre quelque-fois des gens pleins de vie. C'est la thèse de MM. Vinslow & Bruhier qui l'ont portée l'un & l'autre jusqu'à la démonstration. Or voilà véritablement un objet terrible; un phénomene qui ne se réalise que trop souvent; ce n'est pas une affaire de Vampirisme, un jeu de lutinerie, que d'être enfermé entre quatre planches, six pieds sous terre, & de reconnoître là son état, de se trouver habitant de l'empire des morts, quoiqu'on eut encore bonne envie de vivre. Cette idée seule a de quoi faire frémir l'ame la plus intrépide; & qui d'entre les vivans peut s'assûrer que cela ne lui arrivera point? MM. Vinslow & Bruhier ont aver-

ti le Public, & le Public ne se hâte pas moins d'enterrer ses morts, & l'on ouvre tous les jours de prétendus cadavres, & l'on embaume les grands Seigneurs, sans avoir bien constaté la certitude de la mort. Ceci pourtant est encore un moindre mal que d'être enterré tout vivant.

ARTICLE XCVIII.

ARRETS NOTABLES rendus par le Parlement de Provence, avec les motifs de leurs décisions. Par un Président au Mortier du même Parlement. A Aix, chez la veuve de Joseph David & Esprit David. Année 1746. *A Paris, chez Pierre-Michel Huart, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, à la Justice.*

IL est libre aux Auteurs de ne pas mettre leurs noms à la tête de leurs Ouvrages : c'est une mo-

destie très-estimable, mais le Public a un vrai désir de connoître ces hommes qui travaillent utilement pour ses intérêts, & les Journalistes sont obligés par état de satisfaire autant qu'ils peuvent une si juste curiosité. Nous nous acquittons de cette obligation avec joye, & nous apprenons au Public que c'est à M. *Grimaldi* de Regusse, Président au Mortier du Parlement d'Aix, qu'on doit ce nouveau Recueil d'Arrêts. Cet illustre Magistrat en a déja donné un, qui a été reçu très-favorablement. Celui que nous annonçons est une nouvelle preuve de son application, de sa capacité & de son zele.

On lit dans la Préface que M. Grimaldi n'a fait entrer dans ce Recueil que les Arrêts où il a eu part, & qu'il a exposé fidélement les raisons que les Juges ont balancées dans les opinions. On sent bien que cette considération donne un poids & un prix singulier à

l'Ouvrage. Ce n'est pas que M. le Président n'eut eu la même attention & de sa part la même exactitude, en citant des Arrêts sur la foi des Ecrivains qui les rapporteroient, mais il ne seroit pas autant assûré de l'exactitude de ces Ecrivains, qu'il est assûré de la sienne propre.

Nous choisirons seulement quelques Arrêts rendus sur des questions plus intelligibles à la plûpart des Lecteurs : nous sçavons bien que les Jurisconsultes iront puiser à la source. Il semble qu'on pourroit faire des Extraits plus avantageux, si dans les Recueils d'Arrêts on mettoit ensemble tout ce qui regarde la même matiére : nous reconnoissons toutefois qu'on a aussi de bonnes raisons de suivre l'ordre des tems.

La treiziéme question (*pag.* 23) est intéressante. Il falloit décider si la procédure faite contre un Curé qui s'étoit répandu en injures atroces contre le Seigneur du

lieu, eſt de la compétence du Juge d'Egliſe, ou du Juge Laïc, & ſi elle forme un cas privilégié ou un délit commun. Le Seigneur ayant préſenté Requête au Lieutenant de Digne, attendu la ſuſpicion du Siége de Forcalquier, pour qu'il fut informé par lui, conjointement avec l'Official de Riez contre le Curé, ſuivant la Déclaration du Roi de 1684, le Curé fut décrété de priſe de corps, & le *Procès extraordinaire* ayant été fait, le Lieutenant de Digne mit le Curé hors de Cour & de Procès; le Seigneur en appella & le Curé auſſi; celui-ci, parce que, diſoit-il, le premier Juge ne lui avoit point ajugé de dommages & intérêts; l'Official de ſon côté prononça auſſi une Sentence, par laquelle le Curé fut condamné *à trois liv. d'amende*, aux dépens de l'inſtance & à dix jours de Séminaire. Le Seigneur appella de cette Sentence au Métropolitain.

Les appels reſpectifs de la Sen-

tence de Digne étant pardevant le Parlement, le Seigneur disoit que le Curé étant né & possedant des fonds dans l'étendue de la Seigneurie, il étoit Vassal, puisque, selon Dumoulin & bien d'autres, l'Eglise est dans l'Etat, & non l'Etat dans l'Eglise; que l'injure dite par le Vassal au Seigneur faisoit tomber le Vassal en *felonie*, & que l'Ecclésiastique même qui par les biens attachés à son Bénéfice étoit Vassal, en perdoit la jouissance pendant sa vie. Le Seigneur ajoutoit que quand même le Curé ne seroit pas son Vassal, l'atrocité des injures souvent réitérées étoient plus punissables qu'un Libelle; que c'étoit une diffamation publique, qu'ainsi le Curé étoit tombé dans le cas privilégié, qui étoit de la compétence du Juge Séculier.

Le Curé mettoit une grande différence entre les injures dites en présence, & celles qui étoient dites dans l'absence de la person-

ne dont on parle. Il prétendoit que tous les Arrêts & préjugés qui condamnoient à des réparations, n'étoient que pour des injures dites *face à face & en présence*, ce qui ne lui étoit pas arrivé : que le Juge Eccléſiaſtique étant aſſez puiſſant pour ordonner une ſatisfaction proportionnée, ce n'étoit pas un cas privilégié où il fut néceſſaire de reclamer la puiſſance du Juge Séculier.

Par Arrêt rendu le 22 Avril 1738 ; préſident M. de Boyer de Bandol, le Curé fut condamné aux réparations uſitées, à trois liv. d'amende envers le Roi, vingt liv. envers le Seigneur & aux dépens dudit Arrêt, les autres dépens compenſés.

On examine dans la queſtion qui ſuit, ſi un Architecte, après avoir donné le plan d'un bâtiment & en avoir conduit l'ouvrage eſt reſponſable de l'écroulement du bâtiment, quoiqu'il ne ſoit point en part avec l'Entrepreneur.

Un Boulanger de Marſeille, réſolu de bâtir une maiſon, demande un plan à un Architecte, & l'Architecte lui fait paſſer un Acte avec un Entrepreneur, qui s'oblige de bâtir la maiſon ſelon le plan qu'on avoit dreſſé. L'Entrepreneur commence ſous les yeux de l'Architecte, & éléve le bâtiment juſqu'au premier étage. L'Architecte s'étant apperçu de l'incapacité de l'Entrepreneur, engagea le Boulanger à rompre la convention & à en faire une nouvelle avec un autre Entrepreneur, qui acheva l'ouvrage, toujours ſous la conduite de l'Architecte. La maiſon qui fut achevée dans le mois de Décembre 1738, s'écroula de fond en comble le 2 Janvier 1739.

Le Procureur du Roi de la Police, requit qu'il fût fait rapport de la cauſe de la chûte de cette maiſon. Les Experts déclarerent que l'édifice étoit tombé, parce que les murailles de fondation

n'étoient pas à plomb, qu'on avoit employé des pierres molles, défendues par le Réglement, que le mortier étoit maigre, &c. D'autres Experts déclarerent que c'étoit à la seule incapacité de l'Entrepreneur qu'il falloit s'en prendre. Par la Sentence du Lieutenant de Police, l'Architecte fut condamné à mille liv. d'amende, à trois ans d'interdiction de son métier, & fut mis hors de Cour & de procès. Le second Entrepreneur qui avoit achevé la maison fit assigner le Boulanger pour qui il avoit travaillé, pardevant le Lieutenant Civil de Marseille, demandant les salaires qui lui étoient dûs, & d'être dédommagé de la perte de ses outils, qui étoient ensevelis sous les ruines. Le Lieutenant Civil condamna le Boulanger à payer le travail du Demandeur & à le dédommager de la perte de ses outils, l'autorisant à avoir son recours pour tout ce qu'il lui en auroit couté, sur l'Architecte & sur

le premier Entrepreneur, comme aussi pour tous les autres dommages, causés par la chûte de la maison.

L'Architecte seul appella de cette Sentence, disant qu'il n'avoit contracté aucune obligation envers le Boulanger, à qui il avoit prêté gratuitement ses soins, & que le plan qu'il avoit tracé n'étoit aucunement défectueux, les Experts n'y ayant rien trouvé à redire, mais seulement aux fondations; qu'il ne devoit pas présumer que l'Entrepreneur eut malversé & fait de mauvaises fondations; que la loi qu'on lui opposoit ne regardoit que l'Architecte qui s'est trompé dans son plan, ou qui s'est associé avec l'Entrepreneur. On répondit pour le Boulanger, qu'il étoit prouvé par les Enquêtes & les Témoins, que l'Appellant visitoit tous les jours le bâtiment, qu'il dirigeoit l'ouvrage, faisant changer ce qui n'étoit pas à son gré; qu'ainsi il étoit dans le cas de

la loi : *Omnes Cod. de operibus publicis*, qui ordonne que tous ceux qui ſont chargés de la conſtruction des ouvrages Publics, ſeront reſponſables de leur ouvrage pendant quinze ans. La Sentence fut confirmée par un Arrêt rendu le 24 Mai 1740, préſident M. Boyer de Bandol ; on retrancha ſeulement les dommages à ſouffrir, n'ajugeant que ceux qui avoient été ſoufferts. L'Architecte fut condamné à tous les dépens. (*pag.* 62.)

Les Religieux ſont des troupes auxiliaires, mais ces ſortes de troupes paroiſſent quelquefois incommodes, & les Curés ſe croyent obligés de faire une garde exacte pour la conſervation de leurs droits. Le Curé de Cannes, paroiſſe du Diocèſe de Graſſe, expoſa dans une Requête, que de tout tems, lui & ſes prédéceſſeurs ont été ſeuls en droit & en poſſeſſion de bénir dans l'Egliſe Paroiſſiale les femmes qui relevent de couche ; & que quoiqu'il y ait dans

le lieu plusieurs Chapelles, aucun des Prêtres par qui elles sont desservies, ne s'est jamais avisé de faire cette fonction. Il demanda qu'il fut défendu aux Peres Capucins de l'exercer, à peine d'amende, de restitution des oblations & d'en être informé. Les Peres Capucins assignés devant le Lieutenant du Siége de Grasse, évoquerent à titre de pauvreté, l'instance devant le Parlement, & le Curé y ayant consenti, l'affaire fut portée à l'Audience.

Il fut dit pour le Curé que la bénédiction des femmes relevées de couche est un droit Curial réservé au Curé dans sa Paroisse & aux Prêtres qui la desservent, exclusivement à tous autres Prêtres Séculiers & Réguliers. C'étoit au Temple que dans l'ancienne loi les femmes relevées de couche étoient obligées de se présenter, après un certain tems, parce qu'il leur étoit défendu d'y entrer plutôt : il est vrai que dans la Loi

nouvelle il n'eſt pas défendu aux femmes d'entrer dans l'Egliſe après leurs couches; & il eſt conſtant par le droit Canonique que ce ne feroit pas un péché : il eſt encore certain qu'il n'y a dans le Nouveau Teſtament aucune loi poſitive qui oblige les femmes relevées de couche d'aller à l'Egliſe, offrir leurs enfans à Dieu : mais cette pieuſe pratique, univerſellement reçue a actuellement force de Loi, & le Rituel preſcrit ce qui eſt d'uſage en ces occaſions. On ne ſçauroit douter que cette cérémonie ne doive être accomplie dans l'Egliſe Paroiſſiale. Le Texte Sacré dit : *Elle* (la femme qui releve de couche) *ira ſe préſenter dans le Temple du Seigneur, le Prêtre la recevra, il priera Dieu pour elle.* N'eſt-ce pas la Paroiſſe qui repréſente le Temple du Seigneur, & le Curé qui repréſente le Prêtre de l'ancienne Loi ? C'eſt auſſi le Curé qui eſt chargé de faire reſſouvenir de cette ſainte

pratique, comme il paroît par le premier & le troisiéme Concile de Milan sous S. Charles.

De plus cette cérémonie est une suite & une dépendance des Sacremens de mariage & de Baptême, qui ne peuvent être conférés que par le Curé. On cite ici en faveur des Curés, le Réglement Général de l'Assemblée de Melun, le second Concile de Malines, le second Concile de Cambrai, deux Conciles tenus à Aix en Provence, & une Sentence de la Congrégation des Cardinaux, interprêtes du Concile de Trente.

Les Peres Capucins qui ne pouvoient prouver une possession immémoriale, puisqu'ils ne sont établis à Cannes que depuis 1721, s'attacherent à montrer que la cérémonie dont il étoit question, n'étoit qu'une simple fonction Sacerdotale.

Les opinions furent long-tems balancées: mais enfin le plus grand nombre des Juges se détermina

pour les Capucins, qui gagnerent leur procès avec dépens, l'Arrêt fut prononcé en Robe rouge le 28 Mai 1744, par M. le Président de Grimaldy de Regusse.

Le voisinage de la Mer donne lieu à des causes singulières, qui ne se trouvent jamais dans les Parlemens, dont le district est tout Méditerranée. Le fait que nous allons exposer & que nous avons choisi parmi plusieurs autres, est de ce genre. Un Vaisseau de Marseille venant de l'Amérique, fut pris de calme dans le détroit de Gibraltar le 17 Juin 1742, & le courant l'ayant porté vers la côte de Barbarie, il échoua en travers à la pointe de l'Est du Mont des Singes. Le Capitaine fit travailler son équipage pour *déroquer*: mais comme le Navire n'étoit qu'à la distance de vingt brasses de la côte, les Matelots dans la crainte d'être apperçus & d'être faits esclaves, se jetterent dans la chaloupe où le Capitaine fut obligé

de les ſuivre, & faiſant route vers Gibraltar, ils arriverent au vieux Port la nuit du 17 au 18. Le Capitaine traita alors avec trois petits bâtimens, deux Anglois & un François, & convint de leur céder le tiers de tout ce qu'on ſauveroit, tant du Vaiſſeau que du *chargement.* L'équipage du Navire abandonné, monta ſur les trois petits bâtimens; on mit à la voile la nuit du 18 au 19. Pendant qu'on ſe préparoit ainſi à ſauver tout ce qu'on pourroit du Vaiſſeau échoué, une Tartane Provençale, partie du même Port, qui alloit à Tetouan en Barbarie, apperçut ce Navire, qui dérivoit & qui ſembloit abandonné. Le Capitaine de la Tartane s'en étant approché, y mit quelque Matelots & l'amena à Malaga, le vent ne permettant pas de retourner à Gibraltar.

Dès que le Marchand de Gibraltar eut appris que la Tartane au lieu de porter les effets, qu'il y avoit embarqués à Tetouan, étoit

arrivée à Malaga, il protesta de tous ses droits & dommages, tant contre le patron de la Tartane, que contre les intéressés & assureurs du Vaisseau sauvé. Un Juif de Tetouan n'ayant pas reçu dans le terme convenu, les effets dont la Tartane étoit chargée pour lui, protesta aussi de son côté pour les dommages que lui causoit le retardement. Un Vénitien, passager sur la Tartane où il avoit quelques marchandises, prétendant être monté seul dans le Vaisseau qu'on avoit sauvé, demandoit aussi de son chef l'adjudication du tiers de ce Vaisseau & du chargement.

Par la Sentence du Lieutenant de l'Amirauté de Marseille, le Marchand de Gibraltar, & un nommé l'*Estrade*, associé, furent déboutés de leur Requête; le Capitaine & les assureurs du Vaisseau sauvé furent condamnés à payer la somme de 1:000 liv. pour toute indemnité; sur laquelle somme le Vénitien seroit payé comme un

Matelot de l'équipage. Le Marchand de Gibraltar & son Associé appellerent au Parlement. Le Patron de la Tartane & ses Intéressés appellerent aussi, se plaignant de la modicité de la somme de 15000 liv. Il faudroit un volume entier pour expliquer toutes les raisons des Parties. Cependant la question est simple & se réduit à sçavoir si le tiers du Vaisseau & de la Cargaison est dû, ou comme indemnité, ou comme récompense, & à qui ce tiers est dû.

Après douze Séances la pluralité des voix se réunit à dire que le Vaisseau avoit été seulement abandonné, & que ce n'avoit pas été un vrai naufrage; que l'Ordonnance n'ajugeant le tiers que dans le cas du naufrage, on ne devoit pas en étendre les dispositions au cas présent, qui n'est qu'un *sauvetage*, & l'on décida que pour indemnité ou récompense, il seroit payé vingt mille liv. au Patron & à l'équipage de la Tartane. Cet

Arrêt fut prononcé le 27 Juin 1744 par M. de la Tour, Premier Président. (*pag.* 343.)

Si notre Extrait n'est pas plus long, ce n'est pas que la matiére nous manque. Le Livre est plein de choses importantes. L'illustre Auteur ne se contente pas de servir le Public dans l'exercice de sa Charge, il le servira encore dans les siécles à venir. On y consultera souvent son Ouvrage.

ARTICLE XCIX.

LIVRE DE L'UNITE' de l'Eglise, par S. Cyprien Martyr, Evêque de Carthage; traduit en François avec des Notes, par M. l'Evêque de Marseille, adressé au Clergé & aux Fideles de son Diocèse, pour leur instruction, in-4°. *pag.* 83. *A Marseille, chez la veuve de J. P. Brebion.* *

L'Ouvrage que nous annonçons est une nouvelle preuve du zéle infatigable de M. l'Evêque de Marseille, pour la conservation du Troupeau qui lui est confié. Il n'a pas cessé de s'occuper du soin de l'instruire dans une solitude de son Diocèse, c'est la Chartreuse de Montrieu, où il étoit allé pas-

* Ce Livre, qui parut il y a deux ans, nous avoit échappé; nous lui rendons aujourd'hui l'honneur Littéraire qu'il mérite.

ſer quelque tems. Ce fut dans cette retraite qu'il traduiſit & qu'il orna de Notes très-utiles le Livre de l'Unité de l'Egliſe, compoſé par S. Cyprien, Martyr & Evêque de Carthage. Pendant que l'Evêque de Marſeille combattoit avec les armes que les ſciences Eccléſiaſtiques lui fourniſſoient ; les ſaints Solitaires parmi leſquels il vivoit, n'ont pas manqué d'attirer ſur ſon travail par de ferventes priéres une abondance de lumiéres & de bénédictions.

Il y a dans les controverſes certains articles importans, ſur quoi, quand ils ſont bien établis, on fait tourner à ſon gré tous les autres points conteſtés. Ce ſont comme des points d'appui, ou plutôt comme des pivots qui ſoûtiennent toute la machine, & qui tout immobiles qu'ils ſont, en facilitent le mouvement, Telle eſt la queſtion de l'unité de l'Egliſe. Il ſuffit d'avoir ſolidement prouvé cette unité, pour anéantir la plupart

des prétentions des Schiſmatiques. C'eſt pourquoi de ſçavans Controverſiſtes ont travaillé avec beaucoup d'application & de ſuccès ſur cette matiére, & ce n'eſt pas un petit ſervice qu'ils ont rendu à la Foi. M. l'Evêque de Marſeille a remarqué ſans peine, que ce qui frappoit le plus dans ces Traités ſcientifiques, ce n'étoit pas tant les raiſons de convenance ni tous les inconvénients qui ſuivroient naturellement de la deſtruction de l'unité, que les divers Textes des Livres Sacrés & les paſſages des ſaints Peres, tant de fois produits pour la défenſe de cette importante vérité. Le ſçavant Prélat, que la longue guerre qu'il ſoutient depuis tant d'années, ont mis en état de diſcerner avec certitude les moyens les plus ſûrs & les plus efficaces, ſoit pour préſerver les Fideles de la ſéduction, ſoit pour ramener ceux qui ſe ſont laiſſés ſéduire, a jugé qu'il ſeroit peu utile de compoſer un nouveau Traité

fur un ſujet qui ſemble épuiſé, & ſur quoi l'on ne peut dire que ce qui a été ſouvent dit. Il s'eſt perſuadé qu'il ſeroit plus à propos de donner au Clergé *Séculier & Régulier*, & à tous les Fidéles de ſon Diocèſe, l'Ouvrage d'un des plus reſpectables Peres de l'Egliſe, d'un Pere à qui rien ne manque de ce qui eſt néceſſaire pour obtenir tous les ſuffrages. C'eſt ce qu'il a heureuſement exécuté en traduiſant le Livre de S. Cyprien ſur l'unité de l'Egliſe. La dignité, la ſainteté, l'éloquence de cet illuſtre Martyr, ſeroient toujours d'un très-grand poids, n'eût-il que déclaré ſon ſentiment, ſans l'appuyer d'aucune raiſon: mais dans cet écrit, il ſoutient ſa Doctrine par la force du raiſonnement.

Les Adverſaires qu'on ſe propoſe ici de combattre, & à qui l'on préſente un bouclier ſi capable de les arrêter, & même de les faire reculer, ne ſe plaindront pas qu'on leur oppoſe l'Evêque de

Carthage : ils ont ſouvent fait valoir ſon nom, ſes vertus, ſes talens, ſurtout ſa fermeté, quand ils ont cru qu'ils en pouvoient tirer quelque avantage : le compteront-ils pour rien quand il ne leur eſt pas favorable ? Diront-ils qu'il n'a pas mieux raiſonné ſur l'unité de l'Egliſe que ſur le Baptême ? c'eſt à quoi l'on ne s'attend pas.

M. de Marſeille ſuit en cet occaſion comme en tant d'autres, l'exemple de S. Auguſtin, qui ne trouvoit *rien de plus fort pour réfuter les Donatiſtes, pour leur fermer la bouche, & pour les empêcher de ſoutenir leur ſchiſme contre l'Egliſe Catholique, que* de produire *les Lettres de S. Cyprien.* M. de Belſunce fait à ſon tour intervenir le même Saint pour la défenſe des déciſions du S. Siége, & de l'Epiſcopat. De plus il étoit bien à propos que le même Prélat, qui avoit fait voir la condamnation du parti dans S. Auguſtin, la fit voir encore dans S. Cyprien, que

 le

le même parti a semblé prendre *pour juge entre l'Eglise de J. C. & les ennemis de l'unité.* C'est achever de ruiner toutes ses défenses.

Le Livre de S. Cyprien sur l'unité, peut se lire en peu de tems, mais on y apprend beaucoup de choses très-importantes, & qui doivent servir de régle dans les contestations dont l'Eglise est affligée de tems en tems. On ne seroit pas si instruit après avoir lû d'amples volumes. Dans une lecture de peu de pages & de peu d'heures, on sera convaincu que *garder l'unité & s'exposer avec force & avec courage aux entreprises de ceux qui veulent la rompre, c'est un devoir indispensable, surtout pour un Evêque* .... Qu'on ne peut se flater *d'avoir la Foi, lorsqu'on n'est pas dans l'unité, ni d'être dans l'Eglise, tandis qu'on résiste à l'Eglise, & à la Chaire de Pierre, sur lequel l'Eglise est fondée.*

Que la neutralité & la tolérance en matiére de Religion, systê-

me si commode & si favorable à la cupidité, n'étoit pas reçu dans le troisiéme siécle. On y pensoit que c'étoit un crime de *s'accorder & s'unir avec quelqu'un qui ne s'accorde pas avec le corps de l'Eglise, & qui est dans des sentimens différens de ceux de tout le reste de ses freres. Que hors de l'Eglise il ne peut y avoir de Martyrs... Que les supplices ne peuvent être pour ceux qui sont dans le schisme ; que la peine est due à leur apostasie, & non la couronne de la Foi ; qu'ils peuvent bien être mis à mort, mais qu'ils ne peuvent être couronnés.*

Un Livre ou l'on apprend en peu de mots d'un Maître aussi respectable que S. Cyprien, tant de vérités capitales, devroit être continuellement entre les mains des Fideles. C'est être sçavant que de l'avoir bien lu. La nouvelle édition que nous annonçons en facilitera la lecture ; on a imprimé l'original à côté de la Traduction, afin que les Lecteurs qui sont ca-

pables de consulter les sources, & de juger de la fidélité du Traducteur, le fassent plus commodément, sans être obligés de recourir aux éditions Latines du S. Martyr.

On comprend assez que les Schismatiques se sentant fortement incommodés d'une si rude baterie, n'ont rien épargné dans tous les tems pour s'en mettre à couvert. Il y a même eu quelques Critiques, qui faisant profession de la Foi Catholique, ont prétendu qu'on avoit inséré quelques mots dans le Texte. Rigaut l'a soutenu, & n'a pas été seul de son sentiment. Jean Fell, Evêque de l'Eglise Schismatique d'Oxford, & qui présida à la belle Edition de S. Cyprien, faite dans sa Ville Episcopale, retrancha ces paroles: *Primatus Petro datur. La primauté est accordée à Pierre.* M. Baluze s'étoit laissé entraîner par ce mauvais exemple, ce qu'on ne sçauroit guéres excuser dans un homme à

qui il étoit ſi facile de s'aſſûrer de la vérité. Auſſi Dom Prudent Marand, qui a achevé l'édition commencée par ce Critique, a rétabli le Texte dans ſon entier, tel qu'il eſt dans la Lettre du Pape Pelage, dans l'édition de Manuce, dans celle de Pamelius, & dans toutes celles qui ont paru en France depuis 150 ans, ſans excepter celle de Rigaut.

Il eſt vrai que même en retranchant *Primatus Petro datur*, & généralement tout ce qu'on a retranché dans l'Edition d'Oxford, ce qui reſte ſuffit pour prouver par le Livre de l'Unité de l'Egliſe, la primauté de S. Pierre : mais cette raiſon ne juſtifie pas la hardieſſe des Editeurs, qui ſans aucun fondement légitime, ſe permettent ces ſortes de retranchemens. Ils ſeront cités au Tribunal de la Critique, qui les jugera toujours ſelon la rigueur de ſes loix.

Ce ſont toutes les conteſtations qu'il y a eu ſur le ſens de quelques

paſſages du Livre de l'Unité, qui ont déterminé M. l'Evêque de Marſeille à expliquer dans des Notes claires & ſçavantes la vraye Doctrine de S. Cyprien. Quoique ces Notes ne ſoient pas en grand nombre ; elles ne laiſſent pas de faire connoître ſenſiblement le goût & l'érudition de l'Auteur.

Il pourroit venir en penſée à quelque Lecteur de nos Journaux, que S. Cyprien s'étant trompé ſur le Baptême des Hérétiques, il n'eſt pas impoſſible quil ſe ſoit auſſi trompé ſur l'Unité de l'Egliſe : il eſt aiſé de répondre que ſi le S. Martyr n'avoit pas mieux enſeigné ſur l'Unité de l'Egliſe que ſur le Baptême des Hérétiques, il eut trouvé les mêmes oppoſitions ; mais ni les Souverains Pontifes, ni les Evêques Catholiques ne ſe ſont jamais plaints de ſa Doctrine ſur l'Unité : c'étoit donc alors la Doctrine de l'Egliſe, & par conſéquent celle que nous ſommes tenus de ſuivre invariablement.

ARTICLE C.

POESIES DIVERSES, dédiées à Monseigneur le Dauphin, par M. de Bologne de l'Amérique, associé à l'Académie Royale des Belles Lettres de la Rochelle. Imprimé à Angoulême, & se vend à Paris, chez les Freres Guerin, rue S. Jacques à S. Thomas d'Aquin. M. DCC. XLVI. Avec Approbation & Privilege du Roi. in-8°. p. 131.

LA Rochelle ne se contente pas d'être une Ville de commerce, un Port de Mer, une Place très-bien fortifiée, une clef du Royaume, qui mérite d'être gardée soigneusement ; elle a ajoûté dans ces derniers tems à des titres si glorieux, l'ornement d'une Académie de Belles Lettres. C'est un Associé de cette Académie, qui est l'Auteur du Recueil de Poësies que nous annonçons, & nous

n'omettrons pas que c'eſt un Américain, c'eſt-à-dire, qu'il eſt né de parents François, dans les Colonies de l'Amérique. Il nous donne lieu de penſer ainſi, par la maniére dont il s'eſt déſigné lui-même. Il n'eſt pas peu honorable à la France de voir fleurir les Belles Lettres juſques dans ces Iſles célébres, où l'on s'occupe de tout autre ſoin que de celui de cultiver les Muſes.

M. de Bologne n'eſt pas un de ces Poëtes qui favoriſent par l'harmonie de leurs Vers les paſſions les plus dangereuſes, ni qui étendent l'audace de leur ſatyre juſqu'aux choſes les plus ſacrées. Il n'y a rien dans tout ſon Livre qui alarme, ni la Religion, ni la pudeur : ce qui n'eſt pas un petit éloge, & pour l'Ouvrage & pour l'Auteur. Il ſeroit bien à déſirer que pluſieurs grands Poëtes conſpiraſſent enſemble pour rétablir la Poëſie dans tout l'éclat de ſon origine, où elle n'étoit employée

qu'à célébrer les Dieux & les Héros ; s'ils venoient à bout par leurs vertus & leurs talens, de faire tomber des mains de tant de Lecteurs oisifs, ces Vers licentieux qui se multiplient chaque jour, ce seroit un service que le Public ne pourroit assez reconnoître. Nous ne doutons pas que l'Auteur n'entrât volontiers dans cette conspiration.

Nous suivrons la méthode ordinaire dans les Extraits de ces sortes d'Ouvrages : c'est-à-dire, que nous choisirons quelques stances, qui nous sembleront propres à donner une juste idée du mérite du Poëte.

Ode sur la Tempête arrivée aux Isles de l'Amérique le 29 *Août* 1738.

Cette Tempête fut sans doute un de ces redoutables ouragans qui ravagent de tems en tems les Isles. C'est dans les mois de Juillet, d'Août, de Septembre qu'ils

se font sentir, & qu'à certains signes dont ils sont ordinairement précédés, toutes ces Colonies sont dans la consternation. Quiconque a essuyé un de ces ouragans de la première espéce, n'est pas surpris qu'il y ait dans le Rituel des Oraisons particuliéres pour arrêter les puissances de l'air, à qui l'on attribue ce désordre. Les mauvais Anges dans le Paradis perdu, ne jouent pas pour s'amuser, un plus grand, ni un plus terrible jeu.

Agréable & riche contrée
Où tout répond à nos désirs,
Pourquoi si long-tems ignorée,
Manquâtes-vous à nos plaisirs?
Pour quels mortels, pour quels rivages
Le Ciel tranquille & sans nuages,
A t'il des yeux plus complaisans?
L'année entiére est une automne,
La main de celui qui moissonne
Ne suffit pas à ses présens.

Les Politiques, les Philosophes, les Historiens ont examiné sérieu-

ſement ſi la découverte de l'Amérique avoit fait plus de mal que de bien. On ne doute plus qu'il n'ait été très-avantageux de découvrir une Région immenſe d'où nous viennent l'argent, le Cacao, le Quinquina, les bois de teinture, la Cochenille, l'Indigo, cent autres eſpéces de tréſors, qu'à la vérité on n'eut pas déſirés, parce qu'on ne les connoiſſoit pas, mais dont on eſt très-aiſe de jouir quand on les connoît, & qu'on les poſſede. Le Journaliſte qui a eu tout le tems d'obſerver ce que le ſéjour des Iſles de l'Amérique a de charmes, convient volontiers qu'elles en ont qui méritent d'être regrettés; mais on les paye ſouvent par de grandes incommodités. On ne doit pas trouver mauvais qu'un Poëte né dans le climat qu'il loue, ne ſe ſoit pas ſouvenu des déſagrémens qu'on y éprouve. Il lui eut été encore plus permis d'y transférer le Paradis terreſtre, qu'il ne fut permis à quelques Sçavans

de le transférer dans le Nord. L'amour de la Patrie excuse ces sortes d'excès.

La main de celui qui moissonne :

Cette expression ne doit pas être prise à la rigueur, on ne séme point de grains dans nos Colonies : les seules moissons qu'on y connoisse, sont les cannes de Sucre & l'Indigo : mais on seroit un critique chagrin & de mauvaise humeur, si l'on chicanoit sur de pareilles minuties.

Seigneur au mépris de tes pactes.

Ce terme qui est en usage parmi les Plénipotentiaires, les Jurisconsultes & les Théologiens, ne sera peut-être pas du goût d'un grand nombre de Lecteurs, dans une Ode dont le sujet est si sérieux. Il se trouvera aussi d'autres Lecteurs qui jugeront ce terme d'autant plus propre à la grande Poësie, qu'on est moins accoutumé à l'entendre dans les conversations

ordinaires. Il est à souhaiter qu'il soit reçu favorablement : ce sera une rime de plus, & il en est assez peu de cette terminaison.

Dans l'Ode sur la Religion, l'Auteur exprime ainsi ce qui a été dit par plusieurs Ecrivains célébres, anciens & modernes ; que si la Religion Chrétienne est une erreur, c'est Dieu qui nous a trompé.

Mais toi, quand je cherche à m'instruire,
Grand Dieu ! voudrois-tu m'abuser ?
D'aider toi-même à me séduire,
Oui, j'aurois droit de t'accuser ?
Les dogmes, les faits, tout me presse :
Si c'est l'erreur que je professe,
Pouvois-je ne pas m'égarer ?
Si leur concert, leur assemblage,
De ton bras seul n'est pas l'ouvrage,
Quel autre a pû les opérer.

L'exemple de feu M. Rousseau, qui nous a laissé plusieurs Odes chrétiennes, dont les sujets & les images sont tirées des Pseaumes,

a engagé l'Auteur à essayer ses talens dans le même genre de Poësie. Il n'est pas aisé d'y réussir, nous espérons qu'on lira volontiers toutes les Odes de cette espéce qu'on trouve ici, & qui font la plus grande partie du Recueil. Dans l'Ode imitée du second Cantique de Moyse, on lit page 125:

Dans quelle affreuse solitude,
Lui-même alla-t'il te trouver!
Quelle amoureuse inquiétude!
Quels tendres soins à t'élever?
Telle une Aigle active, intrépide,
Pour instruire un Aiglon timide,
A prendre l'essor à son tour,
A travers des routes nouvelles,
Tantôt le porte sur ses aîles,
Et tantôt voltige à l'entour.

Le mot *à l'entour* sera t'il à couvert de toute censure?

On sembloit croire que les beaux esprits ne naissoient pas plus loin que la Lapponie vers le Nord, ni plus loin que l'Afrique vers le

Midi : cette Afrique, qui a produit les Tertuliens, les Cypriens, les Auguſtins, les Apulées, les Terences, &c. & non le reſte de cette troiſiéme partie du monde, qui ne produit que des monſtres, ou des hommes, plus nés pour la ſervitude que pour la Poëſie & pour l'Eloquence. Un Poëte né dans la Zone Torride, oblige à poſer plus loin les limites, du moins vers le Midi.

Nous uſerons de la comparaiſon qu'on a fait valoir dans la conteſtation tant débatue, & non encore terminée de la prééminence des Anciens ou des Modernes, comparaiſon certainement très-forte & très-preſſante, & qu'il eſt facile d'accommoder au ſujet que nous traitons. Puiſqu'il croît en ces climats des bois plus incorruptibles que les nôtres, & qui ne durent guéres moins que la meilleure maçonnerie : qu'il y croît auſſi des bois d'ouvrage, dont quelques-uns ſont plus ſinguliers

& plus beaux que ceux dont nous faiſons uſage, doit-on être ſurpris qu'il y naiſſe des hommes capables d'exceller dans tous les Arts ? C'eſt tout au plus la culture, qui dans ces contrées manque aux eſprits comme à la terre : nullement le fonds ni les diſpoſitions naturelles.

ARTICLE CI.

INSTITUTIONS de Géométrie, enrichies de Notes Critiques & Philosophiques, sur la nature & les developpements de l'esprit humain; avec un discours sur les Mathématiques, par M. de la Chapelle. 2 vol. in-8°. *A Paris, chez Debure l'aîné, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul. Pierre-Guillaume Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule* 1746.

NOus ne nous éloignerons pas de l'estime & de la vénération que nous avons pour les Mathématiques, en disant qu'il est avantageux que les commencemens en soient un peu difficiles. Si l'on goutoit d'abord la douceur de cette science, la seule à proprement parler qu'il y ait, comme on goute la délicatesse des viandes

au premier morceau ; on ne verroit plus que des Mathématiciens.
L'heureuse région, qui ne seroit habitée que par des Citoyens tranquilles, pacifiques ; amis sincéres de la vérité ! On peut assûrer que la fausse monnoye n'y auroit jamais aucun cours : on auroit beau la déguiser, elle seroit bientôt reconnue, & il s'éléveroit un cri général dans toute la Nation.

Ce n'est pas la même chose dans les pays affectés aux autres sçavans : on y a répandu à foison des espéces ou fausses, ou suspectes ; & comme les Mathématiciens, quand ils s'y trouvent en passant, ne veulent les recevoir que sur le pied de la valeur intrinséque, ce sont des hôtes incommodes qu'on n'y souffre pas volontiers : de leur côté, ils n'ont nulle envie de s'y établir.

La constitution du genre humain ne permet pas à tout le monde de se dévouer entiérement à l'étude des Mathématiques. Il y a

une prodigieuſe diverſité de poſtes à remplir & de fonctions à exercer : mais il n'en eſt pas moins certain qu'il n'y a perſonne à qui il ne fût utile de s'y être appliqué pendant quelque tems. Comme la plupart des jeunes gens ſont obligés, en ſortant du Collége, de ſe préparer aux établiſſemens qu'on leur deſtine, & de ſatisfaire aux uſages du monde ; il ne leur reſte plus aſſez de loiſir pour s'adonner à l'étude des Mathématiques. Il ſeroit donc à propos qu'on n'attendit pas ſi tard, & qu'on leur apprit de cette ſcience ce qui convient à leur âge, & peut s'accommoder avec leurs autres exercices.

C'eſt dans cette vue que M. de la Chapelle a composé ces *Inſtitutions de Géometrie*, qu'il dédie à *Meſſieurs les Eléves du College de Louis le Grand.* L'Epitre Dédicatoire eſt très-gracieuſe & bien capable de les encourager. On aime de bonne heure à voir des figures & à manier la régle & le compas.

Octobre 1746.

La curiosité ne manque pas à cet âge : mais on a besoin d'être mené par la main. Le succès dépend encore plus de l'habileté du Maître, que de tout le reste. Un Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences qu'on lit à la tête de l'Ouvrage, met dans un grand jour le prix du Livre & le mérite de l'Auteur.

Les *Institutions* sont précédées d'un discours sur l'étude des Mathématiques, où l'on essaye d'établir que les enfans sont capables de s'y appliquer. L'Auteur a averti que l'approbation de l'Académie ne s'étendoit pas sur ce discours préliminaire, parce qu'il s'y trouve des choses qui n'ont pas un rapport direct aux Mathématiques. Par la même raison, cette approbation ne regarde point toutes les Notes qui sont répandues dans ces deux volumes.

Dans le discours préliminaire, M. de la Chapelle prétend qu'on a tort de renvoyer aux derniers

tems de l'éducation l'étude des Mathématiques : c'eſt un uſage qui ne lui paroît pas aſſez autoriſé. On fait ce que l'on voit faire aux autres, ſans examiner s'il ne ſeroit pas plus à propos de tenir une route différente.

Dès que la raiſon s'eſt un peu dégagée, & qu'elle commence d'exercer ſes fonctions, on connoît les corps, & on ſçait qu'ils ſont plus ou moins étendus : on les compare enſemble, & on comprend s'ils ſont égaux, ou s'ils ſont plus grands les uns que les autres : on eſt en état de diſtinguer la largeur de la longueur, & de les meſurer. C'eſt ſur ce fonds ſi ſenſible que la Géométrie travaille par les opérations de l'Arithmétique, *qui conſiſte à repréſenter par des ſignes toujours très-matériels les combinaiſons que l'on peut faire des dimenſions de la matiére.*

On dira qu'il ſe rencontre quelquefois dans la Géométrie un enchaînement de propoſitions, que

l'intelligence des enfans, qui n'eſt pas encore bien affermie, ne ſçauroit ſoûtenir. L'Auteur répond que cette chaîne de propoſitions ne ſe trouve guéres dans les Elémens; les démonſtrations les plus compliquées n'en ſuppoſent au plus que trois ou quatre. D'ailleurs on n'a qu'à voir ce qui ſe paſſe en nous, quand nous lions dix vérités enſemble. La premiére vérité étant connue bien diſtinctement, on paſſe à la ſeconde, qui en eſt une ſuite, & cette ſeconde vérité n'étant pas connue moins diſtinctement que la premiére, on ne s'embarraſſe plus de celle-ci : on en uſe de même à l'égard de la ſeconde quand on a ſaiſi la troiſiéme, & continuant ainſi juſqu'au bout de la chaîne, l'eſprit n'eſt occupé que d'une ſimple combinaiſon; du moins il n'eſt pas néceſſaire qu'il s'occupe d'un plus grand nombre. Il ſuffit qu'il voye clairement la liaiſon du dernier anneau de la chaîne avec le pé-

nultiéme. Il eſt en droit de ſuppoſer la liaiſon de tous les autres & de n'y plus penſer.

L'expérience, & c'eſt ce qui fera plus d'impreſſion, vient au ſecours du raiſonnement. Le préjugé dominant empêche que les exemples ſoient plus fréquens, mais il y en a autant & plus qu'il ne faut pour prouver ce qu'on a avancé. Il n'eſt pas rare de trouver à Paris des peres de familles, *auprès de qui une coutume généralement reçue, n'en eſt pas moins généralement mauvaiſe.* Ils ont mis leurs enfans aux Mathématiques dès l'âge de ſix ans: & ces enfans y font des progrès ſenſibles & *ſe portent aux opérations de ces Sciences avec une ſorte de volupté.*

L'Auteur ne diſſimule pas que quelques perſonnes reprochent aux Mathématiques d'éteindre l'imagination. Il les défend avec ſuccès en citant les noms fameux de Platon, de Paſchal, de Mallebranche, d'Arnaud, de Nicole, à

qui l'on ne contestera pas la gloire d'une belle imagination. Nous ajoutons que loin d'en avoir manqué, ils en ont eu beaucoup trop.

On prendroit mal la pensée de M. de la Chapelle, si on lui attribuoit l'intention de vouloir qu'on n'appliquât les jeunes gens qu'aux Mathématiques. Il prétend seulement que parmi toutes les Sciences qui concourent à perfectionner l'éducation, les Mathématiques ont droit au privilége d'être particuliérement cultivées.

Il étoit impossible qu'un discours où l'on combattoit une opinion si ancienne & si généralement suivie, n'essuyât aucune critique. On s'attache plus particuliérement à celle d'un Anonyme, qui prétend entre autres choses que les enfans ne sont pas plus à portée d'étudier & de comprendre les principes des Mathématiques que les principes des autres Sciences, & qu'ils les comprendront également, dès qu'on trouvera le moyen de les

proportionner à leur âge. M. de la Chapelle répond qu'on n'entend pas par les principes d'une Science, les commencements de cette Science, mais les premiéres idées, les idées simples sur lesquelles on établit toute une doctrine. Il ajoute, que pour appercevoir les principes d'une Science, il est nécessaire de sentir la force des mots dont on use en les exprimant : un mot qui ne fait pas naître dans l'ame l'idée correspondante, ou ne fait rien appercevoir, ou plonge dans l'erreur. L'Auteur ne demande rien de plus ; & il est ici bien à son aise. Il montre sans peine, que les termes de la Grammaire & les idées qu'ils expriment sont bien plus inintelligibles, & tout autrement difficiles à saisir que les idées & les mots de ligne, d'angle, de triangle, de quarré : au premier coup d'œil sur les figures on est instruit.

On avoit opposé à l'Auteur avant l'édition de son discours,

 que

que les Mathématiques ſont tout à fait propres à éteindre l'imagination. Pour réfuter cette objection ſans diſputer, il s'étoit contenté de citer les noms de Paſchal, de Fontenelle, de Mallebranche. L'Anonyme prétend qu'il auroit fallu prouver que ces hommes ſi célébres *avoient commencé l'étude des Mathématiques à ſix ans*, parce que ſi cette ſcience peut éteindre l'imagination, c'eſt aſſûrément encore plus dans un âge tendre, où l'imagination n'eſt pas encore formée. L'Auteur répond en deux mots, que l'objection ayant été générale, & ſans faire aucune mention des enfans, la réponſe eſt de même.

Cependant pour ne pas donner lieu de penſer qu'il craint de s'engager au combat ſur ce qui regarde l'imagination des enfans, il déclare que ſes adverſaires n'ayant produit aucune raiſon, il attend de leur part quelque bonne critique, qui l'oblige de diſcuter à

fonds cette question. Il se contente d'expliquer ici son sentiment pour prévenir les contestations inutiles.

M. de la Chapelle ne conseille pas d'appliquer les enfans uniquement à l'étude de la Géométrie ; il prétend seulement que les Mathématiques doivent entrer dans la premiére éducation, parce qu'elles sont fort propres à donner de la consistance à nos idées par la méthode que l'on y suit constamment de ne parler que de ce que l'on conçoit. Selon lui, la Géométrie est la plus excellente de toutes les dialectiques, ou plutôt *c'est la dialectique même en œuvre.* De bons Tableaux valent beaucoup mieux qu'un Traité de Peinture. L'Auteur convient que si l'on bornoit l'application des enfans à la seule Géométrie, il pourroit arriver que leur esprit resserré dans un certain cercle d'idées, acquît une sorte d'infléxibilité de se tourner vers d'autres objets : ce qui ne seroit pas un léger inconvénient.

Le diſcours préliminaire eſt ſuivi d'un avertiſſement où M. de la Chapelle nous apprend qu'il a détruit les raiſons ſur leſquelles on fonde la méthode des indiviſibles, méthode dont preſque tous les Géométres modernes, même les plus accrédités ont fait uſage. Si tant d'illuſtres Mathématiciens ſe ſont trompés, en prenant pour bonne une méthode défectueuſe, la réputation des Mathématiques n'en ſouffrira t'elle pas? L'Auteur a travaillé à la mettre en ſûreté en attaquant la méthode des indiviſibles, dont il avoue avoir fait uſage quelquefois, à cauſe de l'extrême facilité qu'il y a de la concevoir. Elle ne ſuppoſe aucune Géométrie, aucunes réfléxions préliminaires. Les yeux & une légére attention font toute la démonſtration. On compare par exemple deux parallelogrammes, dont les baſes ſont égales, comme auſſi les hauteurs. On veut prouver que les ſurfaces en ſont égales. On ſe

repréſente ces parallélogrammes couverts d'une infinité de lignes ſans largeur, chacune parallele & égale à la baſe, & qui ſe touchent dans toute leur longueur : il eſt évident que ces lignes étant égales à des baſes, qui ſont elles-mêmes égales l'une à l'autre, ſeront pareillement égales entr'elles, & que les hauteurs des parallélogrammes étant les mêmes, il n'y aura pas plus de lignes ſur la baſe du premier que ſur la baſe du ſecond ; d'où il ſuit que les deux ſurfaces ſont parfaitement égales. Il étoit naturel de paſſer des ſurfaces aux ſolides, & d'y appliquer la même méthode ; c'eſt auſſi ce qui s'eſt fait.

On a oppoſé aux partiſans de Cavalieri, qu'une ſurface ne pouvoit être compoſée de lignes ſans largeur, ni un ſolide de ſurfaces ſans épaiſſeur. On leur accorde qu'il y aura un nombre égal de tranches, & également minces en deux ſolides de même baſe & de

même hauteur : mais il faut toujours que chacune de ces tranches ait quelque petite épaiſſeur, ſans quoi il n'en réſulteroit jamais un ſolide. *Un composé de ſurfaces ne ſçauroit produire que des ſurfaces.*

La méthode des indiviſibles eſt donc un vrai paralogiſme. Car ſi l'on ſuppoſe que les petites tranches élémentaires correſpondantes en deux ſolides ont une égale épaiſſeur, c'eſt ſuppoſer ce qui eſt en queſtion ; ſi après avoir démontré l'égalité des ſurfaces qui terminent ces tranches *en deſſus & en deſſous*, on en conclut l'égalité de ces petits ſolides c'eſt paſſer de l'égalité de quelques portions de ſurfaces à l'égalité entiére des ſolidités. Ce qui eſt une mauvaiſe concluſion.

L'Auteur déclare toutefois qu'il ne prétend pas attaquer *au fonds la méthode des indiviſibles*, qui ne ſeroit peut-être pas, ſi elle étoit bien analyſée, différente de la méthode d'*exhauſtion*. C'eſt cette

derniére méthode qui eſt véritablement Géométrique, & les Mathématiques ne s'intéreſſent nullement à l'abus qu'on peut faire de la méthode des indiviſibles. On n'empêche pas que ceux qui veulent ſe borner à une connoiſſance ſuperficielle de la Géométrie, ne ſe contentent de la méthode des indiviſibles.

Nous apprenons dans le même Avertiſſement, que l'Auteur a traité d'une maniére qui lui eſt particuliére, la Trigonométrie par les Sinus, & qu'on peut en réſoudre tous les problêmes par une ſeule propoſition.

Dans une Note marginale, page 45 : on lit que *c'eſt par la Phyſique & par les Mathématiques ... que l'Angleterre s'eſt élevée à la dignité ſuprême d'occuper la premiére place dans l'empire des Sciences profondes.* Ce ſeroit une nouvelle eſpéce de Monarchie Univerſelle : mais eſt-on bien aſſûré que toutes les Nations veulent la reconnoî-

tre ? Elles ſont quelquefois auſſi jalouſes de la gloire des Lettres, que de la gloire des Armes. Il faudroit avoir évalué, pour ainſi dire, le mérite de tous les Phyſiciens & de tous les Mathématiciens qui ont vécu depuis un ſiécle, & de ceux qui vivent actuellement en France, en Allemagne, en Italie. Quel étrange calcul, & qu'il en couteroit à celui qui l'auroit entrepris !

Il n'eſt pas néceſſaire de dire que l'Auteur s'eſt proportionné, tant dans l'arrangement des Traités & des Propoſitions, que dans le choix des Démonſtrations, autant qu'il a été poſſible, aux diſpoſitions des enfans. Il n'eſt pas à craindre qu'un Géométre ſi judicieux ait perdu de vue un ſeul moment cet objet.

Il nous ſemble que la queſtion ne ſera jamais bien décidée que par l'expérience. Nous déſirons ſincérement pour l'honneur des Mathématiques, & pour l'avantage

du Mathématicien, qu'il ait tant d'occasions de mettre son sentiment à l'épreuve, & qu'il le fasse avec tant de succès, que tous ses Adversaires soient forcés de penser comme lui.

ARTICLE CII.

*LETTRE DE M*** au sujet de la Traduction des Eclogues de Néméſien & de Calpurnius.*

LA nouvelle Edition des Eclogues de *Néméſien* & de *Calpurnius*, accompagnée d'une Traduction Françoise, & de Notes, dont nous avons parlé dans le tems, a réveillé l'attention des Critiques sur ces deux Poëtes. Mais il semble qu'on ne leur a pas rendu toute la justice qui leur est due, & qu'on les a jugés sans les entendre, c'est-à-dire, sans les avoir lûs. Car n'est-ce pas ce qu'on peut penser de ceux qui les ont traités de ser-

viles Copiſtes de *Virgile ?* Ce reproche a engagé M*** (*a*) à publier ſes *Réfléxions ſur l'imitation en général, ſur le choix des Auteurs dignes d'être imités, & ſur la maniére de les imiter.* Il y fait voir que c'eſt à tort qu'on a dégradé les deux Bucoliques, dont il prend la défenſe.

M*** établit d'abord l'utilité, ou même la néceſſité de l'imitation, dont *Cicéron* ſemble faire un précepte, ou qu'il ſuppoſe, comme un principe. Les plus grands Auteurs, anciens & modernes, ont eu des modéles ; car en tout genre, les premiers qui ont travaillé n'ont pas atteint à la perfection ; ils ont montré le chemin, ils ont donné des idées que d'autres ont perfectionnées. « Quel » eſt l'eſprit aſſez vigoureux pour » s'élever & ſe ſoutenir par ſes pro- » pres forces ? ..... Les Auteurs » entiérement originaux ſont bien

(*a*) M. Mairaut, célébre Littérateur, mort le 15 d'Août dernier.

» rares, & ne sont pas toujours
» les plus estimables. On veut être
» neuf, & on est bizarre ; on achet-
» te souvent par des égaremens ri-
» dicules la fausse gloire de mar-
» cher sans guide. Une imitation
» faite avec discernement, garan-
» tit de ces écueils. » Ce premier
point paroît assez prouvé, & par
la pratique des meilleurs Auteurs,
& par la doctrine des plus grands
Maîtres ; aussi s'y arrête-t-on peu.

Mais il s'agit de bien choisir
ses modeles, & *Cicéron* en fait le
premier de ses préceptes sur l'Elo-
quence : *Hoc sit primum in præceptis
meis, ut demonstremus quem imitetur,
atque ita, ut quæ maxime excellant
in eo quem imitabitur, ea diligentissi-
mè persequatur.* Il veut que l'on imi-
te, mais que l'on imite sagement, &
seulement ce qu'il y a de meilleur
dans celui qu'on se propose pour
modele. Que de gens font tout le
contraire, choisissent mal leur gui-
de, & ne prennent de lui que ce
qu'il a de vicieux, ou de moins bon !

Octobre 1746.

Pour bien choisir, dit M. ***, *il faut du goût & du discernement.* Il est vrai, puisque vous trouverez des gens, & même des gens d'esprit, qui préféreront *Lucain* à *Virgile*, *Pline* à *Cicéron*, *Juvénal* à *Horace*, &c.

Neméſien & *Calpurnius* ont été plus judicieux, & il faut avouer que du moins ils ont sçu choisir leurs modéles : quoique de leur tems le mauvais goût régnât, même parmi les gens d'esprit, ils reconnurent le mérite des Pastorales de *Théocrite* & de *Virgile*, & ils se proposerent de les imiter. Mais l'ont-ils fait d'une maniére basse & servile, comme on le prétend? C'est sur quoi M. *** les justifie parfaitement. Et pour le faire avec ordre, & en détail, il distingue trois sortes d'imitations. La premiére, dit-il, regarde l'invention & la conduite d'une piéce. C'est être plagiaire, ajoute-t-il, que de s'approprier le plan & le dessein de l'Ouvrage d'autrui. Il ne faut

que lire les Eclogues de nos deux Poëtes, pour reconnoître que ce reproche ne leur convient point. M. *de Fontenelle* préfére quelques-unes de leurs Pastorales à celles de *Virgile* même, pour l'invention & la conduite ; & un de leurs Critiques semble approuver ce sentiment de l'illustre Académicien. Ils ne sont donc pas, au moins en ce point, de méprisables Copistes.

La seconde sorte d'imitation est celle des expressions ; &, pourvu qu'elle ne soit pas portée trop loin, on ne doit pas la condamner. Ce seroit quelque chose de fort singulier, si pour écrire bien, pour écrire purement, élégamment, il falloit éviter avec soin les tours, & les expressions de ceux qui ont le mieux écrit dans le genre, & sur les sujets que nous traitons. Suivant cette belle régle de Critique ; il n'y auroit précisément que les plus mauvais Ecrivains qui dussent être estimés, parce qu'ils ne devroient rien, &

ne reſſembleroient en rien aux meilleurs Auteurs. Mais cette ſorte de mérite, ſi c'en étoit un, n'eſt nullement celui des *Sannazar*, des *Vida*, des *Buchanan*, de *Santeuil*, de *Commire*, de *Rapin*, de *Vaniere*, dont *les Poëſies ſont pleines d'expreſſions & de tours empruntés de Virgile & d'Horace.* En ſont-ils moins eſtimables pour cela ? Et n'eſt-ce pas au contraire ce qui fait leur mérite d'avoir ſçû former leur goût & leur ſtyle ſur ces grands modéles ?

A ce compte là, *Virgile* lui-même, ne ſeroit regardé que comme un Plagiaire, & peut-être à plus juſte titre encore que ces Poëtes modernes. *Fulvius Urſinus* a fait un aſſez gros Livre, où il a ramaſſé, autant qu'il a pû, tout ce que *Virgile* a pris, ou imité des Auteurs Grecs : *Virgilius collatione ſcriptorum Græcorum illuſtratus ;* & quoique dans le titre il ne parle que des Grecs, il ne laiſſe pas de citer quelques Latins, dont *Virgile* ſem-

ble avoir copié les expressions. Il est vrai qu'il pousse trop loin cette comparaison : car il est naturel de croire que *Virgile* s'est rencontré, sans le sçavoir, avec plusieurs de ceux qui ont dit les mêmes choses, ainsi qu'il est arrivé à quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains, comme M. *** le montre par quelques exemples. Mais enfin a-t-on prétendu faire un crime à *Virgile*, de cette imitation, & en est il moins le Prince des Poëtes Latins? *Fulvius Ursinus* n'a garde de vouloir le dégrader; il ne veut que l'expliquer & l'éclaircir : *Virgilius collatione illustratus.* Pourquoi donc blâmer *Calpurnius* & *Némésien* d'une imitation sage, qui prouve leur discernement & leur goût, & où ils ajoutent du leur des Vers que *Virgile* n'auroit peut-être pas désaprouvés ? On peut en juger par les endroits que cite M. ***, & qui ont rapport à quelques Eclogues de *Virgile*.

J'ai examiné, dit-il, *les endroits*

les plus frapans de ces Eclogues (de *Néméſien* & de *Calpurnius*) *& j'ai remarqué que les deux Poëtes ne les doivent qu'à eux-mêmes. Le Traducteur a fait ſentir avec raiſon la variété, & pour ainſi dire, le contraſte qui régne dans les Paſtorales de Calpurnius*, &c. Une pareille imitation ne peut que faire honneur à ceux qui en ſont capables. *Des Auteurs qui ſont d'excellens originaux en pluſieurs endroits, & dans les plus beaux de leurs Ouvrages, doivent-ils être regardés comme de foibles & mépriſables Copiſtes, parce que parmi environ onze cens Vers qu'ils ont faits, ils en ont inſérés dix ou douze qui reſſemblent à quelques-uns de Virgile?* Après tout, ſi on les attaque par cet endroit, ils ſont en bonne compagnie, & ils ont de quoi ſe défendre, puiſque le même reproche tomberoit ſur tout ce que nous avons de meilleurs Auteurs, anciens & modernes. M. *** en donne une longue Liſte qui peut

encore être beaucoup augmentée. On y trouve *Æſchines*, *Diodore de Sicile*, *Tite-Live*, *Euripide*, *Sophocle*, *Saluſte*, *Homere*, &c. Nous ne parlons point de ceux de nos jours, qui ſont aſſez connus; & ſi l'on veut *de plus amples éclairciſſemens*, on peut *conſulter l'Ouvrage d'Alméloveen*, qui a pour titre : *Syllabus Plagiariorum ; Henrici Syperteinii de Plagiariis Epiſtola*, & Thomaſius *de Plagio Litterario.* Parmi les Anciens accuſés de Plagiat, ces Auteurs n'ont pas omis *Virgile*, & ils ne parlent, ni de *Néméſien*, ni de *Calpurnius.* L'accuſation intentée contre ces deux Poëtes paroît donc bien frivole, & ſe détruira d'elle-même, dès qu'on les lira ſans prévention.

N'eſt-ce pas encore le même principe & le même préjugé qui a fait dire à un nouveau Critique, que *Néméſien a compoſé trois Poëmes ; écrits d'un très-mauvais ſtyle, l'un ſur la Chaſſe, l'autre ſur la Pêche, & le troiſiéme ſur la Mari-*

ne. Scaliger en penſoit bien autrement. Voici ce qu'il dit du ſtyle du Poëme ſur la Chaſſe : *Némésiani Stylus candidus, nec vulgare ſonans.* A l'égard des Poëmes ſur la Pêche & ſur la Marine, comment ce Critique a-t-il pû juger de leur ſtyle, puiſqu'il n'en reſte pas le moindre fragment, & que nous ne ſçaurions pas même que *Néméſien* eut fait ces Poëmes, ſi *Vopiſcus* ne nous en avoit conſervé les titres? Voilà où conduit l'envie prématurée de critiquer !

On trouve un peu de contradiction dans la maniére dont cet Ecrivain parle des Eclogues de *Neméſien* & de *Calpurnius* : il en fait l'éloge, & dit avec M. *de Fontenelle*, que *Virgile n'auroit rien eu à retoucher à pluſieurs de leurs Vers*; il ſemble en préférer quelques-unes à certaines de *Virgile*, pour l'invention & la conduite. Cependant il relégue ces deux Poëtes *dans la ſeconde Claſſe*, où il convient qu'ils ſont *eſtimables.*

Octobre 1746.

Le Traducteur avoit dit historiquement que du tems de *Charlemagne*, nos deux Poëtes étoient au nombre des Auteurs classiques; le nouvel Ecrivain périodique insinue qu'il faut s'en prendre à la barbarie qui régnoit encore au siécle de ce Prince. M. *** prend de là occasion de censurer le mauvais goût qui a terni la gloire de celui-ci; style affecté, alambiqué, *ingénieuse inintelligibilité*, *Romans insipides*, & néanmoins *admirés*, *Contes lascifs*, *Histoires* écrites *uniquement pour mandier la réputation de bel esprit*, &c. Eginart a composé celle de Charlemagne; *est elle superficielle, tronquée, d'un style affecté, & semée de réfléxions importunes, de digressions superflues, & de traits indécens.* Chacun fera de cette Critique l'application qui lui paroîtra convenable. Mais quoiqu'il en soit du goût du siécle de *Charlemagne*, en particulier, & de celui d'*Alcuin*, que l'Auteur attaque nommément, & de ce que

l'on en peut conclure au sujet de *Némésien* & de *Calpurnius*; ce n'est pas par des préventions vagues qu'il faut juger du mérite des Auteurs; c'est par la lecture éclairée & réfléchie qu'on en a faite. La nouvelle Traduction des deux Poëtes Bucoliques, estimée avec raison, devoit donner au moins la curiosité de les connoître par soi-même, pour en prendre, & en donner une idée juste, quand on se charge d'en rendre compte au Public.

ARTICLE CIII.

EPISTOLARUM REGINALDI Poli S. R. E. Cardinalis & aliorum ad ipsum pars II. quæ ſcriptas complectitur annis M. D. XXXVII. M. D. XXXVIII. M. D. XXXIX. Seconde partie des Lettres du Cardinal Renaud Polus, &c. A Breſcia 4°.

LE premier volume des Lettres du Cardinal Polus ne ſe rapporte qu'aux détails de ſa vie privée, il ne nous fait connoître ce grand homme que dans le commerce de l'amitié ou de la bonne Littérature. Le ſecond volume que nous donne M. le Cardinal Querini, toujours Editeur de ce grand Ouvrage, embraſſe une matiére plus étendue, plus délicate, plus ignorée même juſqu'ici dans la vie du Cardinal Anglois C'eſt le tems de ſon Cardinalat, de ſes Légations, de ſes travaux pour la

tranquilité de l'Eglise. Cependant nous n'avons encore ici que les Lettres qu'il écrivit ou qu'il reçut durant les années 1537, 1538, 1539; & leur nombre ne laisse pas de monter à 92, dont 88 sont des richesses nouvelles, puisqu'elles n'avoient point encore vû le jour.

Quand il est question des Lettres du Cardinal Polus, il faut toujours se rappeller ceux qui furent en liaison avec lui. Contarini, Bembe, Sadolet, Lampridio, Buonamico, &c. Voilà les amis intimes; ces noms présentent ce qu'il y avoit alors de plus distingué dans le monde Littéraire; & c'est une sorte d'exemple dont M. le Cardinal Querini ne peut éviter l'application. Quand on donnera dans la suite le Recueil de ses Lettres, on verra de même ses rapports avec les Bignon, les Maffei, les de Boze, &c. avec les Académies d'Allemagne, d'Italie, de France; ou bien à mesure qu'on fera l'Histoire des Sçavans de notre

ſiécle, on rencontrera les diverſes anecdotes qui concernent l'Hiſtoire de cet Eminentiſſime Auteur & Editeur: il paroîtra partout l'ami des gens de Lettres, leur modéle, leur protecteur, leur Mécéne; & quelle idée ne s'eſt-il pas fait lui-même de cette derniére qualité! Nous pourrions citer ſur cela mille traits qui ſe trouvent répandus dans la Lettre dont il honora nos Mémoires ſur la fin de l'année derniére. Il n'oſoit, par modeſtie, ſe croire digne d'un titre dont il pénétroit tous les rapports; un Mécéne, ſelon lui, eſt un homme auſſi aiſé dans ſes maniéres, qu'éclairé dans ſes jugemens, auſſi peu occupé de ſes dignités perſonelles, qu'attentif à démêler le mérite des autres. C'eſt un grand qui donne de l'éclat aux Lettres; & un ami qui ſe familiariſe avec les Littérateurs; ſon rang le met au deſſus des Auteurs qu'il protége, & les démonſtrations de ſa bonté feroient croire à ces Auteurs

qu'il se trouve honoré de leur accorder sa protection. Nous laissons à juger si l'on ne mérite pas bien un titre d'honneur, quand on sçait le caractériser si parfaitement.

M. le Cardinal Querini commence ce second Volume comme le précédent, par de longs préliminaires qui se rapportent aux Lettres de Polus. C'est d'abord une Préface où l'on distingue quatre classes de ces Lettres; la premiére en comprend XIII, qui ont pour objet la promotion de Polus au Cardinalat. Dans la seconde, on en compte XXV. sur sa légation de Flandres; dans la troisiéme encore XXV. depuis son retour de Flandres en Italie; le reste concerne la légation du Cardinal Anglois en Espagne.

On trouve ensuite une Lettre de M. Schelhorn, Bibliothécaire de Memminguen & les apostilles qu'y fait M. le Cardinal. Cela est dans le goût de controverse : le docte Allemand profite des bon-

tés de S. E. pour lui faire des objections sur quelques points de la Vie du Cardinal Polus. Il tâche de montrer que ce Prélat fut extrêmement animé contre le Roi d'Angleterre Henri VIII; qu'il passa de beaucoup les bornes du zéle; qu'il oublia les égards dûs à la Majesté Royale; qu'il se comporta plutôt en ennemi qu'en fidéle sujet & en bon parent de Henri.

M. le Cardinal réfute toutes ces idées avec beaucoup d'attention, & cet article revient souvent dans le cours de ce volume; car comme le Bibliothécaire Allemand tient fortement à ses préventions contre Polus, il a fallu l'attaquer par toutes sortes de bonnes raisons; nous croyons qu'il ne manque rien à la justification du Cardinal Anglois; mais en attendant que les faits parlent d'une maniére sensible, faisons ressouvenir M. Schelhorn que l'Historien d'Angleterre, M. de Thoyras, Auteur non suspect en cette matiére, nous

 représente

représente le Cardinal Polus comme un *Prélat d'humeur douce & modérée*, qui vouloit qu'on *ramenât les Anglois par la douceur*, & qu'on accusoit même d'être *trop mou pour le tems d'alors.* Il est vrai que ce témoignage se rapporte au tems de la Reine Marie, mais comme l'Historien insiste sur le fond du caractére de Polus, on peut bien croire que jamais ce Cardinal ne se laissa emporter aux éclats que lui reproche M. Schelhorn. M. le Cardinal Querini achevera de nous en convaincre ; parcourons les autres piéces qui servent de préliminaires aux Lettres contenues dans ce volume.

La Lettre de M. Schelhorn apostillée, comme nous avons dit, est suivie d'une longue Dissertation, qui est le fort du travail de l'Eminentissime Editeur. On trouve après cela huit Brefs du Pape Paul III. avec deux Instructions en Italien, & quatre Lettres du Cardinal Alexandre Farnese ; tous ces

monuments ont rapport aux deux Légations du Cardinal Polus ; car la méthode de M. le Cardinal Querini est toujours de lier les Actes qui concernent son objet principal. Nous autres François, soit par vivacité naturelle, soit pour ne pas multiplier les volumes, nous entrons plus vîte dans le corps de nos Editions, quand il nous arrive d'en donner quelqu'une au Public; mais nous ne développons pas aussi avec tant d'abondance tous les faits qui regardent nos Auteurs. La Vie du Cardinal Polus, par exemple, tient à tout le schisme d'Angleterre; & M. le Cardinal Querini fournit par ses recherches, bien des particularités sur ce grand morceau d'Histoire. Attachons-nous présentement à sa grande Dissertation, & remarquons-en l'époque.

C'est la promotion de Polus au Cardinalat en 1536. Le Pape Paul III. eut parmi ses grandes qualités celle de sçavoir choisir ceux qu'il

vouloit faire entrer dans le Sacré Collége, il ſeroit difficile de trouver ſous un autre Pape un auſſi grand nombre de Cardinaux d'un rare mérite. Nommons ſeulement Simonetta, Fiſcher, Contarini, Caraffe, Jacobatius, Sadolet, Bembe, Fregoſe, Cervin, Moroni, Corteſio, Madruce, Sfondrat, d'Amboiſe, &c. Tous ces Prélats ſi illuſtres reçurent le Chapeau des mains de Paul III. Sur quoi M. le Cardinal Querini dit fort à propos, en indiquant les principaux Sectaires de ce tems-là; « valoit-il » donc mieux ſe donner à Luther, » à Œcolampade & à Melanchton, » que de demeurer attaché à l'E- » gliſe Romaine, où tant de grands » hommes tenoient le premier » rang ? » Ce coup d'œil ſur le Sacré Collége, tel qu'il fut au tems de Paul III., eſt un des arguments dont ſe ſert notre ſçavant Editeur pour montrer combien fut injuſte & déraiſonnable la ſciſſion qui ſe fit alors dans l'Egliſe. Tous les au-

tres points de sa Dissertation tendent à développer la même vérité.

Nous n'avons point encore nommé parmi les Cardd. de Paul III. le célébre Polus, qui pourroit figurer à la tête de tous, & qui nous intéresse particuliérement. Le Pape l'avoit appellé à Rome avec Sadolet, Caraffe, Gibert de Veronne, Fregose & quelques autres, pour délibérer tous ensemble des moyens de rétablir la discipline Ecclésiastique. C'étoit le tems des grands éclats du Roi Henri VIII. Paul III. crut que la promotion de Polus au Cardinalat pourroit empêcher la révolution totale de la Religion Catholique dans la grande Bretagne. Polus en jugea différemment : il prévit même les disgraces que cette promotion attireroit à sa famille; & ses vues sur cela furent très-justes; sa mere, son frere, son neveu, périrent par les ordres de Henri, qui ne respecta ni les liens du sang, ni l'âge avancé de la Comtesse de Salisbu-

ry, mere de Polus. Cette Dame avoit 70 ans quand on la condamna à mort; elle étoit cousine germaine de la mere de Henri VIII; elle n'étoit coupable aux yeux de ce Prince que par son attachement à l'ancienne Religion, & parce qu'elle avoit un fils Cardinal.

Quand le Pape donna la pourpre à Polus, tous ceux qui aimoient l'Eglise applaudirent à ce choix. M. le Cardinal Querini nous donne dans ce Recueil les Lettres de félicitation que reçût à ce sujet le nouveau Cardinal. Il y en a du Doge de Venise André Gritti, de Bembe, du Cardinal Sforce, de l'Evêque de Lavaur George de Selve, Ambassadeur de France à Venise. C'étoit un Prélat très-lettré & très-ami des gens de Lettres. Manuce lui a dédié ses Commentaires sur Aristote; c'étoit le tems où l'on croyoit faire sa cour aux grands Seigneurs en leur envoyant des Scholies sur un Auteur Grec, & nous ne voyons pas que

ce goût fit tort aux autres parties de la belle Littérature, Manuce commentoit Ariſtote, & écrivoit en Latin comme Cicéron. On croiroit preſque aujourd'hui qu'un homme qui lit du Grec n'a ni génie, ni politeſſe : faux jugement, ſemblable à mille autres préventions qui s'établiſſent tous les jours.

Il y eut encore parmi les complimens faits au Cardinal Polus ſur ſa promotion, une Lettre de Benoît Lampridio, célébre Profeſſeur de Belles Lettres ; c'étoit, comme nous avons déja remarqué, un des intimes amis de Polus, on peut juger de ſon mérite par le témoignage de Bembe ; celui-ci écrivant à ſon fils qui étudioit ſous Lampridio, lui diſoit : » Je vous félicite d'entendre un » Maître qui mériteroit d'avoir » pour éléves les enfans des Rois.» Nous remarquons ces anecdotes, dont le Livre de M. le Cardinal Querini eſt rempli, pour faire voir combien cet Ouvrage doit

être cher aux Sçavans, combien il peut servir à l'Histoire Littéraire du seiziéme siécle.

La conduite de Paul III, dans le choix de ses amis & de ses Cardd. venoit de son zéle pour l'Eglise, & des avis sincéres que lui donnoit le Cardinal Contarini, esprit très-droit & très-connoisseur. Ce Prélat consulté sur la réformation de la Discipline, disoit au Pape: » S. Pere, point de nouvelles loix, » les anciennes suffisent, votre at- » tention doit être de mettre en » place des hommes de mérite & » d'édification qui paroissent com- » me des régles vivantes & des » loix animées. » Un jour, comme il n'approuvoit point une promotion de Cardd. que Paul III. vouloit faire, & ce Pontife soupçonnant en lui des vues d'intérêt ou de quelque autre passion, Contarini sçut bien lui dire que la preuve de ses bonnes intentions étoit le mérite de ceux qu'il avoit recommandés à sa Sainteté pour être

admis dans le ſacré Collége ; « au
» reſte, ajouta-t-il, je crois, très
» S. Pere, que leurs bonnes qua-
» lités les dédommagent ample-
» ment de la préférence que vous
» voulez donner à d'autres, je
» juge d'eux par moi-même, je
» ſuis perſuadé que mon chapeau
» de Cardinal n'eſt pas ce qui dé-
» core le plus ma perſonne. »

Les Sectaires, pour faire diverſion ſur les beaux endroits du Pontificat de Paul III., lui reprochent d'avoir aimé l'Aſtrologie judiciaires ; M. Schelhorn inſiſte fort ſur cette accuſation, & M. le Cardinal Querini la détruit totalement, ſoit en faiſant voir que les attentions de Paul III. du côté des Aſtres, tendoient uniquement à la direction du Calendrier, ſoit en réfutant de miſérables lambeaux de divination qui ſont dans Cardan, & que Schelhorn objecte comme des difficultés, ſoit en demandant ſi un Pontife, qui ſe ménageoit un conſeil de tout ce qu'il

y avoit de plus éclairé dans le Clergé, peut être regardé comme un partiſan du deſtin, & un eſprit infatué d'Aſtrologie. (*a*)

La Diſſertation de M. le Cardinal Querini paſſe aux Lettres qui concernent la Légation de Polus en Flandre. L'Empereur Charles V. & le Roi François I. avoient offert au Pape de s'entendre pour ramener Henri VIII. au ſein de l'Egliſe. Ces avances furent cauſe que Paul III. dépêcha Polus en France, où les Emiſſaires d'Angleterre l'empêcherent d'avoir audiance du Roi. Il ſe rendit de là en Flandre, où ne ſe trouvant pas en ſûreté, il alla chez ſon ami, le Cardinal de la Mark, Evêque de Liége, qui le

* M. Bayle remarque au mot *Cecius* que l'Auteur du *Turco-Papiſmus*, a mis au nombre des Aſtrologues amis de Paul III. *Cecius d'Aſcoli*, quoiqu'il ſoit prouvé que cet homme mourut 200 ans avant ce Pape. Sleidan nomme auſſi Cecius parmi les Aſtrologues de Paul III. Ce ſont de bonnes Obſervations contre M. Schelhorn.

retint durant plus de deux mois. *
Toute cette Légation n'eut point d'autre effet que de faire connoître les vertus du Cardinal Anglois, & de procurer à la poſtérité pluſieurs Lettres qui le caractériſent en entier.

A ſon départ de Rome, il ſe recommanda aux priéres du Pape, & quelque tems après, il diſoit dans une Lettre au Cardinal Contarini : « Oui, j'ai eu la ſimplicité » de demander au S. Pere ce que » j'aurois pû demander au moindre » Religieux qui n'auroit eu rien » autre choſe à me donner, mais » j'ai éprouvé dans tous les tems » ce que vaut la priére des gens de » bien qui s'intéreſſent pour moi. » On lui avoit aſſocié le S. Evêque Gibert de Veronne, pour lui ſervir de confident, & en quelque ſorte de Directeur; car il falloit quel-

* La Vie de Polus met ſix mois, & la nouvelle Hiſtoire de Liége, imprimée en 1736, dit la même choſe; ce ſont des mépriſes réfutées par les Lettres du Cardinal Anglois.

qu'un pour modérer le zéle de ce bon Cardinal, qui ne se permettoit aucun soulagement dans sa maniére de vivre, quoique le voyage fut pénible & sa santé très-foible.

Mais c'est dans son séjour de Liége qu'il faut le considérer; un des Officiers de sa Maison écrivant à Louis Beccatelli, premier Auteur de la Vie de Polus, lui marquoit le détail suivant: « Toute la » matinée, chacun de nous reste » dans sa chambre jusqu'à une heu- » re & demie avant le dîné; alors » nous descendons tous dans la » Chapelle domestique, & nous y » récitons les heures Canoniales à » la maniére des Théatins, sans » chant; Monseigneur de Verone » est notre Maître de Chapelle. » Après l'Office on entend la Mes- » se, & tout de suite on va dîner. » Pendant une partie du repas on » lit quelque chose de S. Ber- » nard, puis on s'entretient fami- » lierement; le discours est ordi- » nairement interrompu par la

» lecture d'un Chapitre de la dé-
» monstration Evangélique d'Eu-
» sebe. On recommence ensuite à
» s'entretenir pendant une ou deux
» heures ; après quoi on retourne
» chez soi, & l'on n'en sort qu'une
» heure & demie avant le souper ;
» c'est le tems où l'on récite Vef-
» pres & Complies : ce qui est
» suivi d'une explication que Mon-
» seigneur le Légat nous fait des
» Epîtres de S. Paul ; il a commen-
» cé par la premiére à Timothée ;
» je voudrois que vous fussiez ici
» avec Monseigneur de Fano pour
» être témoin des belles choses
» que nous entendons ... On sou-
» pe après cet exercice, & l'on se
» promene ensuite, ou sur le Fleu-
» ve, ou dans les jardins. Mon-
» seigneur le Légat est charmé de
» la tranquillité qu'il goûte ici ; il
» nous répéte sans cesse ce mot du
» Poëte ; *Deus nobis hæc otia fecit*,
» & il ajoute : que n'avons nous
» ici Monseigneur Contarini ! »

Ce détail donne occasion à M.

le Cardinal Querini de faire une réfléxion judicieuse : il demande si les ennemis de l'Eglise Romaine oseroient bien comparer la conduite de Luther & des autres prétendus Réformateurs avec celle du Cardinal Polus, Légat du S. Siége, & représentant le Pape, dont les Sectaires d'alors attaquoient l'autorité. Cela doit servir aussi à détromper M. Schelhorn, qui ne parle jamais de Polus que comme d'un enthousiaste ennemi de sa Patrie, toujours armé de foudres contre Henri VIII.; toujours prêt à soulever le Ciel & la Terre pour l'écraser. Nous ne voyons assûrément ici qu'un très S. homme, bien modeste, ami de tout le monde, occupé des exercices d'une solitude qui lui étoit chere, se consolant avec ses Livres & ses Domestiques du peu de succès qu'avoit sa Légation.

Notre dessein étoit d'abord de renfermer dans un seul Extrait tout ce second volume de l'édition

de Polus, mais M. le Cardinal Querini a raſſemblé tant de traits d'Hiſtoire, de Controverſe, & d'érudition en développant les autres Lettres du Cardinal Anglois, que nous ſommes obligés de renvoyer cette matiére à un nouvel Article de nos Mémoires.

ARTICLE CIV.

EXTRAIT DU DISCOURS de M. Mathon de la Cour, *Directeur de l'Academie des Beaux Arts de Lyon, à l'ouverture de l'Aßemblée publique du* 1 *Décembre* 1745.

MOnſieur Mathon a rendu compte en peu de mots de ce qu'il y a de plus curieux ou de plus utile dans les Ouvrages de cette Académie depuis l'Aſſemblée publique du mois de Mai dernier.

M. Olivier dans un Diſcours ſur *la Maladie des Beſtiaux*, qui ra-

vage nos Provinces, prétend que les ſymptômes de cette maladie indiquent une fiévre putride, dont le venin infecte les eſprits & enſuite toute la maſſe des fluides. Pour procurer la guériſon, il faut un reméde qui ait la vertu de relâcher les fibres trop tendues, & en même tems de diviſer le ſang, de le raréfier & de faire exhaler le venin par les pores, un reméde qui ſoit ſimple & peu coûteux. L'*Opium* ou *Laudanum* a toutes ces qualités. Il a été démontré qu'un ſeul grain d'*Opium* cauſe autant de raréfaction dans le ſang d'un malade, que deux pots du vin le plus violent pourroient en cauſer dans celui d'un homme en parfaite ſanté. M. Olivier explique la maniére dont il conſeille d'employer ce reméde, & les précautions qu'il faut y joindre; il avertit que ſi l'animal eſt malade depuis plus de quatre jours, on ne peut guéres eſpérer de ſurmonter la violence du mal; alors les dépôts

ſont formés, rien ne peut empêcher les ſuppurations internes qui ſont preſque toujours mortelles.

Memoire ſur le ſoufre anodin de l'antimoine. M. Gavinet cherchant une méthode pour faire plus aiſément le Kermès minéral ou poudre des Chartreux, a trouvé le moyen d'avoir une quantité extraordinaire de Kermès, & de faire enſuite avec celui-ci, le ſoufre anodin d'antimoine qui eſt employé avec ſuccès dans l'épilepſie, dans les mouvemens ſpaſmodiques & pour les maladies du cerveau. Il rapporte au long les deux méthodes, pour montrer combien la ſienne eſt plus courte & plus commode que celle de l'inventeur de ce reméde.

M. Rey nous a donné un Mémoire fort étendu ſur *la Maladie connue ſous le nom de vapeurs*, maladie qui attaque le genre nerveux & ſe produit au dehors par différens ſymptômes. Comme Médecin, il caractériſe avec ſoin les

ſymptômes qui lui ſont propres & qui la diſtinguent de pluſieurs autres maux qu'il eſt aiſé de confondre avec elle, comme Phyſicien, il explique en détail les cauſes de ces divers ſymptômes.

Obſervations ſur les eaux minérales de la Ville de Rouen. Le terrein ſur lequel eſt ſitué la Ville de Rouen, eſt rempli de ſources d'eaux minérales, il y en a quatre dans un Fauxbourg près de l'Egliſe Paroiſſiale de S. Paul, auſquelles on a fait conſtruire des baſſins, & qui ſont connues ſous le nom d'eaux de S. Paul. M. Bollioud, Supérieur des Chanoines Réguliers de S. Antoine de Rouen,& Aſſocié de cette Académie, ayant fait l'analyſe de ces eaux minérales, en a conclu qu'elles ſont ferrugineuſes & vitriolées, qu'elles contiennent un ſel acide non concret, & une huile ſulphureuſe & balſamique. Elles perdent beaucoup de leur vertu lorſqu'on les tranſporte, mais en revanche elles ſont très-

ſalutaires ſur les lieux : on les trouve tout à la fois apéritives, rafraichiſſantes, deſobſtructives, diſſolvantes, ſtiptiques, fortifiantes & pectorales ; on n'a jamais apperçu qu'elles ayent produit aucun mauvais effet, & elles ne fatiguent point la poitrine.

Comparaiſon des différentes théories des Cométes appliquées à la Cométe des mois de Janvier & Février 1744. Newton a eu la gloire de ſoutenir la figure de la terre telle que les nouvelles Obſervations de l'Académie Royale des Sciences nous la donnent : les tables du mouvement des planétes calculées depuis peu ſur ſes principes, ſe trouvent plus juſtes que celles qui ont été faites ſur les Obſervations mêmes ; enfin le R. P. Beraud nous annonce aujourd'hui que le calcul de la Cométe de l'année derniére, fait ſelon l'hypothèſe Cartéſienne, & la méthode du célébre Caſſini, eſt infiniment moins conforme aux Obſervations, que celui qu'il a fait

Octobre 1746.

ſelon la méthode & les principes de Newton. Celui-là erre de plusieurs dégrés, tandis que l'autre eſt juſte à 5 ou 6 minutes près, ce qui ſeroit à peine une erreur dans le calcul des planétes les plus connues. Cette Cométe a été dans ſon périgée le 28 Février, environ à 2 h. 36′ du matin, elle étoit en conjonction avec le Soleil le 25 du même mois à 1 h. 49′ du matin, alors ſon mouvement paroiſſoit accéléré & rétrograde, ſon diamétre apparent étoit plus grand. Ces différens phénoménes annoncent une conformité entiére entre le mouvement des planétes inférieures, telles que Vénus & Mercure, & celui de notre Cométe; l'on ne peut s'empêcher d'en conclure qu'au tems de ſon apparition, elle étoit à notre égard une planéte inférieure, c'eſt-à-dire, qu'elle étoit placée entre le Soleil & nous. Son nœud aſcendant eſt à 16° 6′ du Taureau, elle a dû l'y rencontrer le 29 Novembre

1743, à 11 h. 47′ du ſoir. L'angle de l'inclinaiſon de ſon orbite avec l'écliptique étoit de 46° 33′. Si l'on ſuppoſe la diſtance de la terre au Soleil de 10000 parties, la plus petite diſtance de la Cométe au Soleil a été de 2220 de ces parties; elle a dû arriver à ſon périhélie le 1 Mars à 7 h. 50′ du ſoir.

Le R. P. du Chatelard, Hydrographe du Roi à Toulon, & aſſocié de cette Académie, a envoyé un Mémoire *ſur la conſtruction des Vaiſſeaux.* Il y explique en détail les différentes qualités qu'on déſire pour la perfection d'un Vaiſſeau, qualités qui ſemblent ne pouvoir ſe concilier & ne ſubſiſter qu'au préjudice les unes des autres. On voit cependant quelquefois des Vaiſſeaux qui les ont toutes, on en voit même qui paroiſſent également parfaits, quoique conſtruits ſur des proportions totalement différentes. Comme on n'a guéres ſuivi juſqu'à préſent dans ces ſortes de conſtructions, d'autres régles

que l'expérience de l'Ouvrier, & peut-être encore plus ſouvent le hazard, quel avantage ne trouveroit-on pas à fixer par une théorie ſûre les dimenſions qui peuvent donner ce dégré de perfection à notre Marine? Le Mémoire du R. P. du Chatelard contient en détail les réfléxions & les principes qui peuvent nous conduire à la ſolution d'un problême ſi important.

Il y a eu dans ce ſémeſtre pluſieurs autres Mémoires, tels que ſur la nature du feu, par M. Dugaz; un ſur le goût de l'Architecture, par M. Soufflot; un autre qui contient des réfléxions ſur les qualités qu'exige Vitruve dans un Architecte, par M. Clapaſſon. Le P. Tolomas dans un Mémoire ſur l'Architecture des Anciens, en attribue l'invention aux Egyptiens, de qui les Grecs l'ont appriſe. M. l'Abbé Cayer a lu dans cette Aſſemblée un Mémoire ſur l'étendue de la lumiére. De ſimples Extraits ne ſçauroient donner une juſte idée de ces Mémoires.

ARTICLE CV.

LETTRE DE M. L'ABBE' Nollet, de l'Académie des Sciences, au P. B. J. ſur l'Electricité.

MON RÉVÉREND PERE,

Votre Journal du mois de Juin dernier fait mention d'un Mémoire que j'ai lû dans notre Aſſemblée publique du 20 Avril; ſur quelques nouveaux phénoménes d'électricité. Cette matiére, comme vous le remarquez fort bien, eſt la partie de Phyſique le plus à la mode aujourd'hui. Elle fixe l'attention, non ſeulement des gens du métier, mais même de ceux qu'on peut nommer le vulgaire en fait de Sciences, elle trouve des amateurs dans toutes les conditions; cette conſidération doit animer notre zéle pour continuer nos recherches, & pour avoir tou-

jours à offrir au Public de ces nouveautés auſquelles il fait tant d'accueil ; mais la même raiſon doit nous porter à les lui expoſer exactement & ſans altération, car autrement ce ſeroit abuſer de la complaiſance de ceux qui veulent bien nous en croire ſur notre parole, & nous expoſer à une juſte & ſévére critique de la part des perſonnes qui voudroient voir par elles-mêmes. Animé de ces ſentimens dont je vous crois pénétré comme moi, j'ai l'honneur de vous repréſenter, mon révérend Pere, que ce que vous avez trouvé de ma Diſſertation *dans la Lettre d'un Phyſicien de Paris à un ami de Province*, mérite une réviſion, quant aux faits qui y ſont expoſés. Je l'ai faite moi-même, cette réviſion, & je prends la liberté de vous l'adreſſer, pour la publier, afin que les perſonnes qui n'auront pas été aſſez bien informées par la lecture du Journal, trouvent dans la même ſource de quoi redreſſer leurs idées.

Quel que ſoit le Phyſicien anonyme de qui vous avez reçu l'Extrait de mon Mémoire, je rends graces à ſa politeſſe de la maniére obligeante dont il parle de ma perſonne & de mes talents; la reconnoiſſance & l'équité m'engagent à dire de lui, que ſi ſon Extrait ne contient pas avec exactitude *la doctrine* que j'ai expoſée, cette eſpéce d'infidélité ne part ni d'aucune intention vicieuſe, ni d'un défaut de lumiéres, mais *de la mémoire* ſeulement & de la nature même des faits dont il étoit difficile qu'elle pût ſe charger.

La Phyſique Expérimentale doit beaucoup à M. Muſchenbroek; en Electricité, comme en toute autre matiére ſon zéle eſt infatigable; *mais on ne peut pas dire que les premiéres, & peut-être les plus belles Expériences en ce genre ſoient dues à ce célébre Profeſſeur de Leyde*, &c. ſans faire tort à la vérité, & à pluſieurs Phyſiciens qui l'ont précédé, ou qui ont travaillé en

 même

même tems que lui ; Messieurs Hauxbée, Grés, du Fay, &c. auroient lieu d'être choqués de cette préférence s'ils vivoient encore ; & M. Boze ne trouveroit peut-être pas bon qu'on attribuât à un autre qu'à lui la substitution du globe au tube pour communiquer l'électricité : en quoi nous lui avons certainement beaucoup d'obligation.

Pour sçavoir au juste ce que contient la Lettre de M. Muschenbroek à M. de Reaumur ; celle que je reçus ensuite de M. Allaman, & ce qui s'est passé à l'égard du phénoméne dont l'une & l'autre font mention, il faut substituer ce qui suit à la narration du *Physicien de Paris.*

Un amateur des Sciences & des Sçavans, nommé M. *Cuneus*, Habitant de Leyde, ainsi que Messieurs Muschenbroek & Allaman, répétant chez lui quelques Expériences d'électricité, rencontra le premier ce phénoméne singulier,

& en fit part à ces deux Physiciens, qui répétérent bientôt le fait pour l'examiner de tout point: à peine l'eurent-ils vû & ressenti, qu'ils s'empressérent de nous en donner avis par les deux Lettres dont je viens de parler; voici en propres termes celle de M. Muschenbroek: « Je veux vous communiquer une Expérience nouvelle, mais terrible, que je vous conseille de ne point tenter vous-même: pour moi, je ne la recommencerois pas pour le Royaume de France, & je regarde comme une grace particuliére du Ciel, de n'avoir pas été tué du coup que j'en ai reçu; je faisois quelques recherches sur la force de l'électricité: pour cet effet, j'avois suspendu deux fils de soye bleue à un canon de fer; une de ses extrémités recevoit par communication l'électricité d'un globe de verre que l'on frottoit en y appliquant les mains; à l'autre extrémité

» pendoit librement un fil de laiton, dont le bout plongeoit dans un vaſe de verre rond, en partie plein d'eau, que je tenois dans ma main droite, & avec ma gauche j'eſſayois de tirer des étincelles du canon de fer électriſé : tout d'un coup ma main droite fut frappée avec tant de violence, que j'eus tout le corps ébranlé comme d'un coup de foudre : le vaiſſeau quoique d'un verre mince ne ſe caſſe point ordinairement, & la main n'eſt point déplacée par cette commotion, mais le bras & tout le corps ſont affectés d'une maniére terrible, que je ne puis exprimer ; en un mot je croyois que c'étoit fait de moi : mais voici des choſes bien ſingulières, ajoute l'Auteur de la Lettre ; quand on fait cette expérience avec un verre d'Angleterre, l'effet eſt nul, ou preſque nul ; il faut que ce verre ſoit d'Allemagne, il ne ſuffiroit pas même

» qu'il fût de Hollande : il est égal
» qu'il soit arrondi en forme de
» sphére, ou de toute autre figure;
» on peut employer un gobelet
» ordinaire, grand ou petit, épais
» ou mince, profond ou non ;
» mais ce qui est absolument né-
» cessaire, c'est que ce soit du ver-
» re d'Allemagne, ou de Bohême :
» celui qui m'a pensé donner la
» mort étoit d'un verre blanc &
» mince, & de cinq pouces de
» diamétre. La personne qui opé-
» re, peut être placée simplement
» sur le plancher, mais il faut que
» ce soit la même, qui d'une main
» tienne le vase, & de l'autre
» main excite l'étincelle ; l'effet
» est bien peu considérable si cela
» se fait par deux personnes sépa-
» rées ; si l'on place le vase qui
» contient l'eau sur un support de
» métal porté sur une table de
» bois, en touchant ce métal seu-
» lement du bout du doigt, & ti-
» rant l'étincelle avec l'autre
» main, on ressent encore un très-

» grand coup, &c. » Ici finit la Lettre de M. Muſchenbroek. M. Allaman m'écrivoit en ces termes : » Vous aurez pu apprendre par » une Lettre que M. Muſchenbroek a écrite à M. de Reaumur, une nouvelle expérience » que nous avons faite ici, & qui » eſt des plus ſingulières ; » la voici ... Il donne le procédé tel qu'il vient d'être rapporté ; après quoi il ajoute : « vous reſſentirez un » coup prodigieux qui frappera » tout votre bras & même tout » votre corps, c'eſt un coup de » foudre : la premiére fois que j'en » fis l'épreuve, j'en fus étourdi au » point que j'en perdis pour quelques inſtans la reſpiration, &c. »

Informé par ces deux Lettres d'un fait auſſi ſurprenant, je me mis bientôt en devoir de le répéter; les globes de verre ne me manquerent point, non plus que les moyens de les faire tourner, il y avoit plus de 12 ans que j'étois outillé pour cela, car avant même

que M. Boze nous eut appris par ſon exemple à faire tourner le verre qu'on veut électriſer, nous avions pluſieurs belles expériences d'électricité, qui ſe faiſoient avec des ſphéres creuſes de verre, que nous faiſions tourner par le moyen d'une roue; Hauxbée avoit mis cette manipulation en uſage dès les premiéres années de ce ſiécle. A la premiére épreuve, le phénoméne annoncé par M. Muſchenbroek ſe manifeſta amplement à quelques différences près, qui ne ſont pas *légéres*, & qui ne venoient pas, comme on le dit, *de la mauvaiſe qualité du verre de France*, puiſqu'au contraire j'ai obſervé que cette expérience réuſſit également avec toutes ſortes de verre, même avec celui d'Angleterre, formellement excepté dans la Lettre du Philoſophe Hollandois.

Je ne ſçais pas ce qui a pu faire dire à quelqu'un qui a écrit d'après la lecture de mon Mémoire, que j'avois tenté inutilement de com-

muniquer l'électricité à des gens vétus *de simple toile*, ou *de drap de laine*, & que je n'avois bien réussi dans cet essai, qu'avec des personnes dont les habits étoient *de soye*; j'en ai peut-être électrisé 2000 qui s'y sont présentés avec des étoffes de toute espéce indifféremment, & qui, si elles ont lu cet article, auront trouvé ce prétendu choix bien peu d'accord avec ce qu'elles ont vû. Il est bien vrai que j'ai dit, qu'en présentant le doigt non électrique à une personne électrisée, on la faisoit étinceller de toutes parts, quand elle portoit un habit d'étoffe tissue d'or ou d'argent; mais cela ne veut point dire qu'on ne peut point électriser celle qui est vétue autrement.

S'il prend envie à quelqu'un de substituer, comme j'ai fait, un tube de verre plein d'eau à la barre de fer qui reçoit l'électricité du globe; qu'il ne s'attende pas de voir cette vertu se manifester d'elle-

même *par de longs traits de lumiére qui occupent toute la longueur du tube*, s'il en approche le doigt *à trois ou quatre pouces de distance*: je ne lui promets pas non plus qu'il apperçoive *deux traits de flamme partir du tube & du doigt, se refléchir mutuellement au milieu de l'espace*, &c. Ce tube au moment du contact, devient intérieurement lumineux jusqu'à une certaine distance de l'endroit ou il est touché, cette lueur ne s'annonce, ni par un bruit, ni par une douleur bien sensible; voilà tout, & ceci est assez pour appuyer une conjecture que j'ai avancée, sçavoir que la matiére électrique disseminée dans tous les pores du corps électrisé, reçoit une commotion plus ou moins étendue par la collision de la matiére affluente des corps voisins non électriques.

Ce qu'on ajoute ensuite *des deux mains appliquées aux deux extrêmités du tube de verre électrisé, des deux grandes flammes qu'on voit*

s'allonger jusqu'au milieu de leur collision & de la secousse violente qu'elles font ressentir, sont encore des procédés peu exacts, & des résultats sur lesquels on n'a point pris ma véritable pensée; j'ai dit seulement que dans l'expérience de Leyde, j'avois fait tenir à deux personnes, chacune par un bout, un tube de verre rempli d'eau, & qu'au moment de la commotion, j'avois observé que le tube devenoit intérieurement lumineux; d'où j'infére encore que ce phénoméne s'opére par la pression ou la secousse subite d'un fluide très-électrique qui remplit tous les corps qu'on soumet à cette épreuve.

Ce que j'ai rapporté des Paralytiques que nous avons électrisés, MM Morand, de la Saone & moi, étoit plus propre à faire connoître nos vues & notre zéle au Public, qu'à lui annoncer un succès infaillible, une *prompte guérison* de nos malades; cependant j'apprens avec une grande satisfaction, que

M. le Cat * qui réitére à Rouen ces mêmes Expériences, & qui les peut ſuivre mieux que moi à cauſe de ſa profeſſion & de ſa place, vient d'opérer d'une maniére plus efficace & plus marquée, que je n'ai fait juſqu'ici, à l'égard des Paralytiques; je ne veux pas lui ôter le plaiſir de publier lui-même l'heureux ſuccès de ſes épreuves; ainſi je n'entrerai ici dans aucun détail, j'obſerverai ſeulement, qu'on ne doit pas ſe rebuter, lorſque des Expériences de cette eſpéce n'auront pas d'abord toute la réuſſite que l'on déſire; nous ſçavons d'ailleurs que tous les tempéraments ne ſont pas également ſuſceptibles de cette commotion qu'on met ici en uſage; peut-être que d'un grand nombre de Paralytiques, qu'on appliquera à cette expérience, il ne doit y en avoir que quelques-uns de ſoulagés ou guéris; mais s'il y en avoit un ſeu-

* Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu de Rouen.

lement entre mille, ce ſeroit encore aſſez pour nous dédommager de nos peines, & pour établir l'utilité d'une choſe qui ne paſſe dans l'eſprit de bien des gens que pour une frivole curioſité.

Quant à la maniére d'augmenter la force de l'électricité, en ſubſtituant une groſſe barre de fer à la petite verge ou au canon de fuſil dont on ſe ſert communément, je n'ai rien d'eſſentiel à changer au rapport qu'on vous en a fait, ſinon que le vaſe qui contenoit l'eau, & que j'avois poſé ſur un gueridon de cuivre, étoit de verre, & non *de terre* : je ſerois même diſpoſé à croire que ce n'eſt qu'une faute d'impreſſion, car l'Auteur de l'Extrait a fort bien dit page 1319, que les vaſes de toute autre matiére que de verre ou de porcellaine n'avoient pu me réuſſir. Il faut auſſi rayer abſolument cette phraſe, *quand on en approchoit la main*, (de ce vaſe en partie plein d'eau & électriſé) ou

quelques corps électriques, on voyoit fuser de longs traits de flammes de six à sept pouces de longueur qui enflammoient l'esprit de vin. En général quand on veut exciter le feu d'un corps électrisé, ce n'est point un corps actuellement électrique qu'il faut présenter, mais au contraire un corps qui ne le soit point ; & dans l'expérience dont il s'agit, lorsqu'une personne même qui n'étoit pas électrisée présentoit son doigt à quatre ou cinq pouces de distance du vase de verre qui recevoit l'électricité de la grosse barre de fer, elle ne faisoit naître que par fois des aigrettes lumineuses, fort belles, & fort grandes à la vérité, mais avec lesquelles je n'ai pas même tenté d'allumer l'esprit de vin.

Le petit oiseau qui fut tué dans cette épreuve fut ouvert avec soin ; il avoit effectivement une échimose générale sur tout le devant du corps, & beaucoup de sang épanché dans la poitrine, mais nous

n'avons pas remarqué, qu'aucun *des gros vaisseaux ait été rompu.* Il y a même toute apparence que cet épanchement venoit plutôt de la rupture des vaisseaux capillaires, forcés par une prompte & excessive raréfaction du sang. Le reste de l'Extrait ne porte plus que sur les causes des phénoménes électriques, sur lesquelles on dit, que n'ayant point de *raisons formelles* à donner, je me suis contenté de *hazarder quelques conjectures*; en effet c'est ainsi que j'ai nommé les explications que j'ai essayé de donner des principaux faits; mais je ne les reconnois point dans les cinq articles du Journal où l'on a prétendu les exposer; vous en conviendriez sans doute, mon Révérend Pere, si je vous rappellois ici mes pensées telles qu'elles sont écrites dans mon Mémoire; mais je puis m'en dispenser, parce que vous les verrez incessamment dans un Ouvrage, qu'on imprime actuellement, & que je vais offrir

aux amateurs de l'électricité. J'ai l'honneur d'être, mon Révérend Pere, votre, &c.

NOLLET.

Ce 1 Août 1746.

ARTICLE CVI.

SECUNDUS SANCTI Remacli de Monasterio Malmundariensi Triumphus, &c. Nouveau Triomphe de S. Remacle sur le Monastére de Malmedy, &c. Par le R. P. D. Denis Malherbe, Religieux Capitulaire de Stavelo. fol. pag. 84.

EN 1731 nous parlions dans nos Mémoires de la controverse qui partageoit les Abbayes de Stavelo & de Malmedy; la premiére Diocèse de Liége; la seconde Diocèse de Cologne, toutes deux dans les Ardennes, & à une lieue & demie l'une de l'autre.

L'objet de la dispute étoit, si

Malmedi devoit dépendre de Stavelo, & jusqu'où devoit aller sa dépendance. Ces deux Monastéres ont depuis long-tems le même Abbé, mais cela ne résout point la difficulté par rapport aux droits de l'un sur l'autre; car il arrive tous les jours qu'un Supérieur a plusieurs Maisons sous sa jurisdiction, sans qu'il y ait entre ces Maisons aucune subordination mutuelle. C'est donc par des preuves particuliéres de droit & de fait que la question a pu se traiter.

Les querelles de cette espéce deviennent communément Littéraires, parce que ceux qui plaident de part & d'autre consultent les Chartres & interrogent l'antiquité. Dom Martenne, Bénédictin de S. Maur, écrivit pour Stavelo, & un Allemand nommé Ignace Roderique, défendit la liberté de Malmedi. Nous analysions ces productions réciproques il y a 15 ou 16 ans; nous ne sçavons si le Public prit beaucoup de plaisir à

nos Extraits, mais les parties intéressées regardoient l'affaire comme très-importante; telle est l'idée de tout homme qui a des droits à soutenir; il a pour son procès les mêmes yeux qu'un Auteur a pour son Livre, c'est la meilleure comparaison dont nous puissions faire usage.

Il paroît par l'événement, que les droits de Malmedi étoient les moins fondés; cependant le Docte Roderique eut l'art d'embarrasser quelquefois Dom Martenne; celui-ci gâtoit un peu la cause de Stavelo en prenant feu trop aisément; son Antagoniste au contraire gardoit plus de sang froid, & les honnêtes gens sont toujours du parti où ils croyent voir un air de modération.

Enfin l'Abbaye de Stavelo l'a emporté; celle de Malmedi a succombé, non plus seulement sous l'effort des Antiquaires & des Compilateurs de Chartres, mais sous l'autorité suprême d'un juge-

ment rendu à Rome ; c'eſt l'expoſition de ce jugement qui fait la matiére de l'imprimé que nous annonçons, & dont nous voulons parler ſuccinctement. Car il ſemble qu'un Monaſtére vainqueur d'un autre ne doit pas aſpirer aux éloges que l'admiration ou la flatterie prodigue aux Conquérants. Il eſt à ſuppoſer que le fruit de la victoire ſera le bonheur & la paix, non l'humiliation des vaincus ; que les droits reconnus ſupérieurs n'auront lieu que pour faire régner le bon ordre & l'édification ; non pour établir une ſorte de deſpotiſme ; qu'en un mot les Religieux de Malmedi trouveront à Stavelo des amis & des confreres, non des Maîtres & des *Triomphateurs.*

Le Mémoire que nous avons ſous les yeux ſe préſente pourtant ſous le titre de *Triomphe* ; mais on en rapporte la gloire à S. Remacle, premier Abbé & Patron de Stavelo, On dit dans le Frontiſpice, qui eſt fort long, que le

procès de ce Saint contre l'Abbaye de Malmedi a été terminé par les Décrets les plus autentiques, & tout de ſuite on entre dans le détail. D'abord les Religieux de Malmedi demandoient que leur Abbaye fut exempte d'envoyer les Novices à Stavelo pour y faire les vœux de Religion; mais en 1739 la Congrégation des Evêques & des Réguliers jugea par proviſion que cet envoi auroit lieu juſqu'à nouvel ordre; & en 1741 il fut défini par le Tribunal de la Rote, que les Profeſſions ne ſe feroient plus qu'à Stavelo. Le Décret eſt motivé d'une multitude de bonnes raiſons; les Juges y font paroître beaucoup d'érudition; c'eſt comme l'abregé de tout ce qui avoit été dit juſques là dans tous les Ecrits favorables aux droits de Stavelo.

Il y avoit d'autres querelles entre ces deux Monaſtéres; on prétendoit encore à Stavelo que l'élection des Abbés devoit ſe faire

dans cette Abbaye ; que c'étoit là le lieu des Assemblées & des Chapitres, soit durant la vie de l'Abbé, soit pendant la vacance du Siége Abbatial ; que durant cette vacance, il n'appartenoit qu'au Prieur de Stavelo de convoquer le Chapitre pour l'élection d'un nouvel Abbé, & de présider à l'Assemblée. Tous ces points étoient contestés par ceux de Malmedi ; & au mois d'Avril 1745, ils furent tous définis en faveur de Stavelo ; c'est le coup qui a terminé la résistance des opposans ; Malmedi a cédé, a reconnu la supériorité de l'Abbaye, sa rivale ; Stavelo n'a plus rien à souhaiter pour la manifestation de ses droits & de ses priviléges ; il ne reste plus à ses Adversaires que le parti de la soumission & du silence ; état plus avantageux que celui d'une liberté incertaine & disputée. Il semble que les anciens Solitaires qui s'établirent dans ce canton des Ardennes se seroient aisément consolés d'un

tel événement; la priére & l'étude peuvent remplacer à Malmedi des prétentions ſurannées, & des titres caduques.

Au reſte nous devons ce *Mémoire Triomphant* à Dom Denis Malherbe, Religieux de Stavelo. Il a raſſemblé avec ſoin les déciſions favorables à ſa Communauté; il a pris même des précautions extraordinaires pour donner du poids à ſon Ouvrage. Quand un Auteur parmi nous publie un Livre où il n'y a rien contre la foi & les bonnes mœurs, nous ſuppoſons toujours que cet Ecrivain eſt honnête homme, & toutes nos recherches ſe bornent à l'Ouvrage pour le louer, s'il eſt bon, pour le cenſurer s'il nous paroît défectueux. Dom Malherbe ne s'eſt pas contenté de ces conventions publiques, il a recueilli des atteſtations en faveur de ſa probité & de ſa bonne réputation. Les Témoins qui dépoſent ſont les Religieux de ſon Abbaye, les Eccléſiaſtiques &

les Notables de Stavelo, les Peres Capucins & les Religieuses Ursulines de la même Ville. On ne peut douter après cela du mérite de l'Auteur, de sa sincérité surtout à nous donner les piéces authentiques qui mettent fin au grand procès des deux Abbayes.

ARTICLE CVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE MONTPELLIER.

M*Emoire sur la maladie des Bœufs du Vivarais*, par M. de Sauvages, Professeur en Médecine, Membre des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier & de Suéde. *Seconde édition, Brochure in-4°.*

Ce Mémoire contient les Observations qu'a fait M. de Sauvages en parcourant les Bourgs & les Villages du Vivarais, pays extrêmement affligé par la mortalité des bêtes à corne. Ces observations se réduisent à ce que nous allons dire.

1°. La contagion n'a point sa source dans les pâturages vitiés, dans l'air infecté, dans les eaux croupissantes, dans les insectes venimeux; & la raison qu'en donne l'Auteur est sensible. On a vû des Hameaux entourés de l'infection, qui se sont toutefois préservés de la mortalité, en évitant tout commerce avec leurs voisins.

2°. Les symptômes de la maladie & du danger de mort pour les bœufs du Vivarais sont fort aisés à remarquer. Ces animaux paroissent dégoûtés de tous aliments, d'une tristesse extrême, la tête penchée, la vue trouble, le corps agité d'un frisson presque continuel, le poil hérissé, les yeux larmoyans,

le soufle fort & d'une puanteur intolérable, la respiration très-génée le troisiéme jour de la maladie; surtout un cours de ventre qui est comme le symptôme général, & le signe de mort le plus certain.

3°. A l'ouverture des cadavres, on trouve très-peu de dérangement dans les viscères, on n'y remarque point de vers, ce qui prouve que la mortalité ne vient point de ces insectes; on ne voit point de charbons, point de chancre volant attaché à la racine de la langue. Mais on trouve la panse de ces animaux remplie d'un tas de bouse jaune, fœtide, & fort séche; les membranes de l'estomach très-livides, & quelques-unes enflammées; en quelques endroits on a vû la vésicule du fiel remplie d'une bile épaisse & foncée, les rognons livides, le poûmon desséché; du reste les chairs aussi belles que celles de la Boucherie.

Octobre 1746.

M. de Sauvages déclare à la fin de ſon Mémoire, qu'on n'a trouvé aucun reméde ſpécifique pour guérir les animaux attaqués de la maladie; que l'unique moyen de les en garentir eſt d'empêcher la communication, non ſeulement d'un bœuf à l'autre, mais même celle des chiens qui ont été dans les Etables infectées, & des hommes qui ont eu ſoin des beſtiaux malades.

A la ſuite de ce Mémoire, on trouve un avis de Meſſieurs les Profeſſeurs de Montpellier contre la maladie qu'on vient d'expoſer. Ils indiquent des remédes *préſervatifs* & des remédes *curatifs*. Les premiers ſont pour les animaux qui ſe portent bien encore, mais qui ont eu quelque communication avec les malades. Il faut ſaigner ceux-là au col, & leur faire prendre enſuite des médicamens propres à la tranſpiration, comme de la Thériaque avec de la Muſcade, du Gérofle, de la Canelle, du

 Poivre;

Poivre ; ou bien une écuellée de bayes de Geniévre, ou une once d'Orviétan, & autant de poudre de Vipère dans une livre de vin & une d'huile. Pendant l'usage de ces remédes, il faut tenir les animaux chaudement, les couvrir, les parfumer, leur faire boire chaud & souvent, mais les laisser moins manger qu'à l'ordinaire.

A l'égard de ceux qui sont déja attaqués du mal, il faut leur donner une once de Thériaque dans une livre de vin rouge ; les saigner ensuite, user à leur égard de cordiaux, comme de soupes de pain dans le vin, de féyres rissolées, d'écailles d'huitres pulvérisées, &c. On peut aussi leur donner de l'eau de son, dans laquelle on ait fait infuser une once de souphre vif en poudre, une gousse d'ail & une poignée de sauge, ajoutant demi-septier de vinaigre pour trois ou quatre pintes d'eau.

On recommande aussi beaucoup de parfumer les Ecuries, de les

tenir propres, de répandre de la poudre de la seconde écorce de *cassis* ou groselier sauvage, sur les boutons qui paroissent sur la peau des bœufs ou vaches malades. Ce dernier reméde a été éprouvé avec succès dans l'Orléanois, comme l'a certifié M. l'Intendant d'Orléans, en l'indiquant à M. le Nain, Intendant de Languedoc.

De Paris.

Nous avons déja annoncé une Dissertation où l'on examine si *quelqu'un peut-être garant de la perte arrivée par la mortalité des Bestiaux*. Ce petit Ouvrage écrit en stile de Barreau, se réduit à ceci.

Il y a deux maniéres principales de placer des bestiaux dans une terre, ou bien en affermant les bestiaux avec la terre, ou en faisant de moitié avec le Fermier ou *Chetellier*, comme parle l'Auteur; dans le premier cas, on donne la

terre au Fermier toute meublée de bestiaux, & il est obligé de la rendre de même; on conçoit qu'il doit répondre durant sa Ferme des événements ordinaires, c'est-à-dire, qu'il doit porter la perte qu'ils peuvent occasionner; mais à l'égard des cas fortuits, telle qu'est la mortalité qui régne sur les bêtes à corne en plusieurs Provinces de France; l'Auteur montre que le Fermier n'en est point responsable; que dans ces sortes de calamités, c'est le Seigneur qui doit porter la perte; & que si la mortalité est telle que le reste des bestiaux ne puisse suffire à l'exploitation de la Ferme, le Fermier peut se pourvoir pour ses dommages & intérêts contre le propriétaire. La raison ultérieure de cette décision, c'est que dans un contrat de Ferme il n'y a aucune vente, aucune aliénation véritable, qu'ainsi le Seigneur demeure toujours propriétaire; or selon la maxime de droit: *res perit Domino.*

Dans le second cas du Chetel à moitié, la décision est aussi formelle en faveur du Fermier ou Chetellier : car c'est encore le propriétaire qui doit supporter la perte dont cette mortalité est la cause ; & la raison de cela, c'est que dans un bail de cette espéce, il n'y a de société que pour le produit des bestiaux, non pour le domaine & la propriété du Chetel, qui reste toujours au Maître.

Cette petite Brochure contient quelques autres cas moins aisés à comprendre ; ce que nous venons de dire est la meilleure partie de ce qu'elle contient. Nous reconnoissons dans l'Auteur un esprit judicieux, & beaucoup d'attention à s'autoriser des Arrêts & des Coutumes. *Ce Livre se trouve chez Gissey, rue de la Vieille Bouclerie à l'Arbre de Jessé.*

Histoire du Tarif de 1664, contenant l'origine de ce Tarif, avec ses fixations & celles qui ont eu

Octobre 1746.

lieu avant & depuis 1664, ſur chaque Marchandiſe, à la ſortie du Royaume. Tome premier.

Tome ſecond contenant les fixations du Tarif, & celles qui ont eu lieu avant & depuis 1664, ſur chaque Marchandiſe, Droguerie, Epicerie, &c. à l'entrée du Royaume. *Dreſſée ſur les piéces authentiques, par M. Dufreſne de Francheville.* Chez de Bure l'aîné, Quai des Auguſtins. M. DCC. XLVI. 2 vol. *in*-4°. 14 liv. reliés.

Hiſtoire de la Compagnie des Indes, avec les titres de ſes conceſſions & priviléges, dreſſée ſur les piéces authentiques, par M. Dufreſne de Francheville. Chez de Bure l'aîné. M. DCC. XLVI. 4°. 7 liv. relié.

Vie de Mécénas, avec des Notes Hiſtoriques & Critiques, par M. Richer. *in*-12. Chez Chaubert, à l'entrée du Quai des Auguſtins. M. DCC. XLVI. L'Auteur de ce

Livre eſt l'ingénieux Fabuliſte dont nous avons parlé quelquefois ; nous ferons voir, dans un Extrait de cette Vie de Mécénas, qu'il réuſſit également dans le genre Hiſtorique.

Diſſertations Préliminaires ſur l'Hiſtoire Civile & Eccléſiaſtique du Diocèſe de Sais. Par M. l'Abbé Eſnault. *Chez Guillaume Deſprès & Guillaume Cavelier, rue S. Jacques* M. DCC. XLVI. *in* 12.

C'eſt le zéle qui a porté l'Auteur à rechercher les anciens Monuments du Diocèſe où il a pris naiſſance. Ses Compatriotes lui ſçauront gré de ſon préſent ; il peut intéreſſer d'ailleurs l'Hiſtoire Générale de notre Nation. Ce Livre eſt partagé en trois Diſſertations.

La premiére regarde les *Oſiſmiens* & le Pays qu'ils habitoient. Après avoir rapporté tout ce que diſent les anciens Auteurs & ſurtout Céſar ; il conclut que l'ancienne demeure de ces Peuples eſt

ce qu'on appelle aujourd'hui le Pays d'*Exmes* ou l'*Exmois* en Normandie; & que ceux qui dans les autres Pays, comme en Bretagne, ont porté le nom d'*Osismiens*, ont été des Colonies venues de ce pays d'*Exmes*, leur patrie primitive.

La seconde Dissertation est sur le lieu où le Siége Episcopal de Sais a été établi d'abord, & sur les Villes d'*Hiemes* & de *Sais*. L'Auteur suppose que *Litaredus* qualifié *Episcopus Oximensis* dans sa souscription au Concile d'Orléans en 511 étoit un Evêque de Sais, quoique ce nom ne paroisse point dans les anciens Catalogues des Evêques de cette Eglise. Il s'en rapporte sur cela au P. Sirmond, qui est le seul Auteur de marque qu'on puisse citer pour ce sentiment; mais il ne paroît pas que le fait soit incontestable. La supposition faite, notre Auteur examine pourquoi ce *Litaredus* prend le nom d'*Episcopus Oximensis*, quoi-

que ni lui, ni aucun de ſes ſucceſſeurs n'ait tenu ſon Siége à Hiemes. Les raiſons qu'on trouve ici pour réſoudre cette queſtion marquent de la ſagacité, de l'érudition & de la critique.

Enfin dans la troiſiéme Diſſertation qui roule ſur l'établiſſement de la Foi dans les Gaules en général, & dans la Normandie en particulier, l'Auteur ne s'écarte pas beaucoup du ſentiment du P. Papebrok, qui rapporte tous les Evêques de Normandie ou de la ſeconde Lyonnoiſe, excepté celui de Rouen, avec l'établiſſement de leurs Siéges, à la fin du quatriéme ſiécle ou au commencement du cinquiéme. M. l'Abbé Eſnault anticipe ſeulement un peu, & remonte vers la tête du quatriéme ſiécle; par-là il ſe gêne auſſi un peu plus que le P. Papebrok, il eſt obligé de reconnoître des intervalles ou des vacances aſſez longues entre les Evêques de cette Province; mais un bon Critique,

comme lui, n'eſt point pris en defaut, il donne des raiſons qui ne manquent pas de probabilité. Tel eſt le précis de cet Ouvrage, qui ſemble annoncer une Hiſtoire entiére du Diocèſe & du Pays de Sais, matiére qui demandroit des recherches dont l'Auteur eſt capable.

Le ſieur Pinſon, Architecte, Entrepreneur de Bâtiments & Méchanicien, Auteur du projet Hydraulique annoncé dans nos Mémoires du mois d'Avril 1739, pour fournir de l'eau en abondance dans toute la Ville de Paris; ſe propoſe aujourd'hui de remédier à tous les inconvéniens dont les Moulins ſont ſuſceptibles; & par conſéquent de donner à ces Moulins toute la perfection qu'on peut ſouhaiter.

Inconvéniens des Moulins par rapport à leur ſituation.

Les Moulins à vent ſont ſujets

à la tempête, ceux qui ſont placés trop bas ne reçoivent qu'une foible partie de l'impreſſion des vents. Les Moulins à eau placés ſur les Riviéres ſont ſujets à la diſette d'eau qui ſuſpènd leur action, & aux débordements qui les noyent ou les entraînent. Dans ces différents cas, les Moulins ſouffrent également de l'excès ou du défaut des vents & des eaux.

Inconvéniens des Moulins à eau par rapport à l'abondance d'eau qu'on croit néceſſaire.

Juſqu'ici on a cru ne pouvoir faire de Moulins à eau, que ſur des ruiſſeaux & des riviéres ſujettes à la diſette & à la ſuperfluité; le ſieur Pinſon avec un filet d'eau courante, ou même avec une ſimple ſource enterrée, les conſtruit en tous lieux, ſans qu'ils ſoient expoſés aux inconvéniens des premiers.

Inconvéniens sur l'économie des vents & des eaux.

Les Moulins à vent destinés à l'élévation des eaux, ne peuvent profiter d'un vent foible, & perdent une partie considérable des vents forts, parce que leur colonne d'eau étant fixée, un vent trop foible ne suffit pas pour l'élever, & qu'un vent trop fort est superflu; on peut voir ce défaut dans les Moulins du Parc de Meudon, qui ne méritent pas d'éloge, ainsi qu'en plusieurs autres, sans excepter ceux qui sont établis en Hollande.

Le sieur Pinson a pourvû à cet inconvénient; son Moulin n'ayant point de colonne fixe, mais au contraire une colonne susceptible de s'augmenter & de se diminuer toujours en proportion de la force du vent, ce qui le fait profiter de toute la puissance de cet agent.

Par ce moyen, un Moulin à vent, construit de la façon que

l'Auteur le propose, ne couteroit pas plus à construire qu'un Moulin ordinaire, & produiroit néanmoins quinze ou vingt fois autant d'eau, ce qui le doit faire considérer comme tenant lieu de quinze ou vingt Moulins, qui auroient multiplié quinze ou vingt fois la dépense.

A l'égard des Moulins à eau qui sont en usage dans ce pays-ci, leur défaut capital est que les eaux qui leur donnent le mouvement, ne produisent qu'un foible effet par la maniére dont ces Moulins en reçoivent l'impression, & quoique ceux de Gascogne, de Provence, & de Toulouse n'ayent pas les mêmes défauts ; le sieur Pinson ne craint point d'avancer que la disposition des siens est encore préférable, & qu'il n'est pas possible de les porter à une plus grande perfection.

Inconvéniens par rapport à la conſtruction de l'intérieur des Moulins.

Les Moulins à eau perdent dans leur effet la plus grande partie de l'agent qui les fait mouvoir, tant par les frottemens, que par la diſpoſition compoſée des moyens qui mettent en jeu la puiſſance. L'Auteur aſſûre qu'il ne peut ſe trouver une moindre différence entre la puiſſance & ſon effet, qu'il s'en trouve dans les Moulins de ſa conſtruction, leſquels d'ailleurs coutent très-peu à conſtruire, & preſque rien à réparer.

Il réſulte de tout ce qui vient d'être dit, que les Moulins de la conſtruction du ſieur Pinſon ſont portés à toute la perfection déſirable. Il propoſe donc au Public d'établir ces ſortes de Moulins dans les lieux qu'on jugera convenables, ſoit pour la mouture des grains, ſoit pour l'élévation des eaux qui doivent être diſtribuées

pour fournir les Fontaines, faire jouer les jets d'eau, entretenir les canaux; &c. enfin pour tel autre usage auquel les Moulins sont destinés.

Le sieur Pinson demeure à Paris rue des Bons enfans, quartier du Palais Royal, chez M. Eveaux, Marchand de vin à l'Image S. Michel; & à Versailles, près le Jeu de Paume.

Programme de l'Académie de Rouen pour les Prix de 1747 & 1748.

Pour l'année 1747, le sujet du Prix fondé par M. de Luxembourg, Gouverneur de la Province de Normandie, & Protecteur de l'Académie, est: *Le Principe de l'ascension des liqueurs dans les tuyaux capillaires, & son application à divers phénoménes qui en dépendent.*

On a jugé à propos d'annoncer aussi le sujet du Prix de l'année 1748, afin de donner plus de tems aux Auteurs des Mémoires de

faire les recherches néceſſaires. Voici le ſujet : 1°. *Quelle étoit la ſituation Topographique de la Neuſtrie, ſes bornes, ſes Villes, ſes Ports, ſes Places fortes, & leurs noms, lorſque les Normands, après pluſieurs incurſions dans le Royaume, ſe fixerent dans cette Province.*

2°. *Par rapport à la Religion, s'il n'y reſtoit pas quelques traces du Paganiſme, des Temples des faux Dieux, & des cérémonies qui tinſſent du culte des Gaulois & des Romains.*

3°. *Si les Habitans de la Neuſtrie n'avoient pour lors rien de différent du reſte de la France dans leurs Loix, dans leurs uſages, & dans la forme de leurs jugemens.*

4°. *Quel étoit pour lors l'état des Sciences, & quels étoient les hommes les plus célébres dans le Sacré, le Civil, le Militaire & les Lettres.*

Les Mémoires ſur ce point d'Hiſtoire ſeront écrits en Latin & en François, & ſeront d'environ une heure de lecture ; on prie

ceux qui composeront, de citer à la marge de leur Mémoire le nom des Auteurs, & la page de leurs écrits, d'où les faits allégués seront tirés.

Le Prix qui est alternatif entre les Sciences & les belles Lettres, est une Médaille d'or de la valeur de trois cents livres. Les Piéçes seront admises au concours jusqu'au 1 d'Avril 1747, pour le Prix du sujet de Physique; & jusqu'au 1 du même mois de l'année 1748, pour le Prix du sujet de l'Histoire.

Les Mémoires pour la Physique seront adressés à M. Guerin, Sécrétaire pour les Sciences, rue S. Romain, chez M. de la Roche, Docteur en Médecine; & les Mémoires pour l'Histoire seront adressés à M. de Premagny, Sécrétaire pour les belles Lettres au Collége du Pape, rue S. Nicolas.

Les Auteurs mettront à leurs Mémoires une marque distinctive, comme Sentence, Devise ou Signature, laquelle sera couverte, & ne

ſera développée qu'en cas que la Piéce ſoit jugée la meilleure.

Ils auront attention d'adreſſer leurs Mémoires ſans noms d'Auteur, & affranchis de port. Le Prix ſera délivré, ou à l'Auteur même, ou au Porteur d'une procuration de ſa part, l'un ou l'autre repréſentant la marque diſtinctive avec l'original de la Piéce.

Le ſieur Ch. D. *Mitouars* avertit qu'il fait un exercice Littéraire, tous les jours, (hors les Dimanches & Fêtes,) depuis deux heures de l'après midi juſqu'à cinq du ſoir; pour faire voir qu'il n'y a que douze ſons formés par l'aſſemblage & l'union des 23 lettres alphabétiques; leſquels ſoient néceſſaires pour acquérir facilement le talent de bien-lire.

Il montre auſſi comment il n'y a que douze principes fixes, tirés de la vérité des ſujets, & qui correſpondent à toutes les Langues maternelles & autres pour les bien

ſçavoir par principes, pour entendre les parties du diſcours, ſçavoir l'ortographe, &c. & ces douze principes donnent en même tems l'intelligence ou le moyen d'apprendre la Langue Latine, de traduire avec diſcernement le Latin en François, & le François en Latin.

Le même Littérateur donne des Leçons gratuitement aux perſonnes qui ont beſoin de ſçavoir lire en peu de tems, d'entendre la Langue Latine ſans un long travail & l'ortographe; en préſentant un billet ou lettre de M. le Curé de leur Paroiſſe, qui conſtate que les perſonnes ont beſoin de ces inſtructions, *à titre de pauvreté.*

Le ſieur *Mitouars* offre de répondre aux objections qu'on pourroit faire contre ſes *douze principes.* Il promet auſſi de donner ſa méthode au Public, quand le Public la ſouhaitera; *mais*, ajoute-t-il dans ſon Programme que nous tranſcrivons, *ce n'eſt pas aſſez d'avoir un bon violon, il faut auſſi en ſça-*

voir bien jouer, sans quoi l'entêtement & le dégoût se suivent de bien près. Cela veut dire apparemment qu'il faut recourir au Maître de la méthode ; & en effet, sur l'annonce séche & métaphysique de douze principes suffisants pour tout sçavoir, nous ne croyons pas que nos Lecteurs puissent bien concevoir l'idée de M. *Mitouars*, sans aller l'entendre.

*Ce nouveau Maître systématique demeure à Paris, chez M. de Severie, au College de l'*Ave Maria*, Montagne sainte Genevieve.*

Liste de Livres Etrangers.

A Rome : chez les *Pagliarini*, & à Paris, chez *de Bure* l'aîné : *Venerabilis Patris Monetæ Cremonensis Ordinis prædicatorum, S. Patri Dominico æqualis, adversus Catharos & Valdenses Libri quinque, quos ex Mss. Codd. nunc primùm edidit atque illustravit P. Fr. Thomas August. Ricchinius ejusdem Ord. S. T. M. ac Collegii Casanatensis Theologus.* fol.

A Lisbonne : Disputes classiques, pour l'instruction des Ecoliers. Par un Anonime. En Portugais.

Abregé d'indulgences & de pratiques de dévotion, &c. Par D. Emmanuel Correa de Azambuja, Prêtre Séculier. En Portugais.

Examen des Chirurgiens, où l'on traite de la saignée, des ventouses, &c. Par Antoine Gomez Laurentio, Chirurgien. En Portugais.

Chronique des Carmes de Portugal, &c. Par le P. Joseph Pereyra de sainte Anne, Docteur en Théologie de Conimbre, Consulteur du S. Office, & Annaliste de l'Ordre. *fol.* En Portugais.

Eloge du Seigneur D. Franc. Xavier de Menezez IV. Comte de Ericeira. Par D. Joseph Barboza, Théatin. 8°. En Portugais.

L'Ecole de la crainte de Dieu. Par un Anonime. En Portugais.

Theatrum Anatomicum Animalium, plantarum & aliorum corporum naturalium. Autore D. Anton. de Monravà Roca Doctore & Mag. Regio Anatomico.

Dévotion à S. François de Paule durant 13 vendredis. Par un Anonime. En Portugais,

Œuvres Poëtiques & Oratoires de l'Académie des Anonimes de Lisbonne. En Portugais.

Pays-Bas, Gueldre. Chez A : J : Van Hoorn : l'Ecole de la jeunesse, par B. S. Cremer, Docteur & Professeur en Théologie. 8°.

Chez le même : *Nova Linguæ Græcæ Rudimenta, &c. In usum eorum qui Joan. Vervvey novam viam docendi Græca, discere cupiunt.* Autore Joan. Ch. Struchtmeyero.

Accedit Linguæ Græcæ Clavis : Aut. Everhardo Lubino. 8°.

Item *Paradigmata Declinationum, Conjugat.* &c. In usum Scholarum Urbis Zutphaniensis. 8°.

Chez le même : *Le Triomphe de Copernic* : par P. Horrebout, traduit du Latin, & enrichi de remarques. Par J. Lulofs. 8°.

A Utrecht. Chez Matthieu Visch : *La Description de la Ville & Baronie d'Asperen.* Par M. Martin Bechman. 8°.

Chez Besseling : *Les Œuvres posthumes de l'Avocat Pierre Bort.* fol.

Chez le même : *Corn. Valerii Vonk Lectionum Latinarum Libri duo.*

Le second volume d'Octobre paroîtra le 15 du même mois.

TABLE DES ARTICLES du I. Vol. d'Octobre 1746.

ART. XCVI. *Histoire de l'Académie des Sciences.* 1937

ART. XCVII. *Dissertations sur les Vampires.* Par Dom Calmet, &c. 1970

ART. XCVIII. *Arrêts Notables, rendus par le Parlement de Provence, &c.* 1982

ART. XCIX. *Livre de l'Unité de l'Eglise, par S. Cyprien ;* traduit avec des Notes, par M. l'Evêque de Marseille. 2000

ART. C. *Poësies diverses*, &c. Par M. de Bologne de l'Amérique, &c. 2010

des Sciences & des beaux Arts. 2123.
ART. CI. *Institutions de Géométrie.* Par M. de la Chapelle. 2020
ART. CII. *Lettre de M... au sujet de la Traduction des Eclogues de Némésien & de Calpurnius.* 2036
ART. CIII. *Epistolarum Reginaldi Poli*, &c. Pars II. 2048
ART. CIV. *Extrait du Discours de M. Mathon de la Cour, Directeur de l'Académie des Beaux Arts de Lyon.* 2066
ART. CV. *Lettre de M. l'Abbé Nollet au P. B. J. sur l'Electricité.* 2074
ART. CVI- *Secundus Sancti Remacli Triumphus de Monasterio Malmundariensi, &c.* 2090
ART. CVII. Nouvelles Littéraires. 2097

Errata pour le mois de Septembre 1746.

PAge 1805, ligne 2, probabilités, *lisez*, probabi istes.

1818, lig. derniére, *ajoutez après* aucun : 2o. En marquant les suspenses ou irrégularités provenant des pé-

chés *occultes* ; dans le premier cas, &c.

1875. lig. pénultiéme, le Siége, *lisez*, le S. Siége.

1878. lig. 19, l'envie, *lisez*, l'envi.

1887. lig. 23, 1699, *lisez*, 1499.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1746. II. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à Son Altesse Serenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1746. II. Vol.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT

commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1724.	12.	v.
1702.	12.	v.	1725.	12.	v.
1703.	12.	v.	1726.	13.	v.
1704.	12.	v.	1727.	12.	v.
1705.	12.	v.	1728.	12.	v.
1706.	12.	v.	1729.	12.	v.
1707.	12.	v.	1730.	12.	v.
1708.	12.	v.	1731.	12.	v.
1709.	12.	v.	1732.	12.	v.
1710.	12.	v.	1733.	12.	v.
1711.	12.	v.	1734.	12.	v.
1712.	12.	v.	1735.	14.	v.
1713.	12.	v.	1736.	15.	v.
1714.	12.	v.	1737.	13.	v.
1715.	12.	v.	1738.	13.	v.
1716.	12.	v.	1739.	14.	v.
1717.	12.	v.	1740.	13.	v.
1718.	12.	v.	1741.	12.	v.
1719.	12.	v.	1742.	12.	v.
1720.	5.	v.	1743.	12.	v.
1721.	12.	v.	1744.	12.	v.
1722.	12.	v.	1745.	12.	v.
1723.	12.	v.	1746.	12.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1746. II. Vol.

ARTICLE CVIII.

DISCOURS pour l'ouverture des Séances de l'Académie Royale de Bourdeaux, fait par le Directeur. A Agen, de l'Imprimerie de Raimond Gaïau, Libraire-Imprimeur, rue Garonne 1746. Brochure in-4°.

LE but de ce discours est d'enseigner à bien parler & à bien écrire. L'Auteur, après en avoir tracé des exemples en d'autres occasions, y ajoute ici

les préceptes, ou, pour parler plus juſte, il y réunit enſemble les exemples & les préceptes, & fait de chaque régle qu'il preſcrit un vrai modéle de bon goût. Sa pratique répond à ſa théorie, & comme Cicéron, ſon génie n'a jamais mieux éclaté que quand il a travaillé à ſe former des imitateurs. Monſeigneur l'Evêque d'Agen, à qui le Public eſt redevable de ce morceau intéreſſant, a ſenti comme les premiers Peres de l'Egliſe, de quelle importance il étoit pour la Religion de joindre aux connoiſſances ſolides & profondes qui l'établiſſent, celles qui en ornent les vérités & ſervent à les placer dans un plus beau jour. La carriére brillante qu'il a fournie dans les Ecoles, n'a point été le terme de ſes travaux Littéraires, & les ſollicitudes de l'Epiſcopat n'ont point borné le progrès de ſes connoiſſances. Il les a également étendues à tout ce qui pouvoit donner & de l'autorité & du luſtre à ſon

ministére. L'antiquité sacrée & profane, les Langues sçavantes & celles des Langues vivantes que des Ecrivains originaux ont mises de pair avec les sçavantes, la Philosophie, les belles Lettres ont rempli les intervalles du loisir que lui laissoient des devoirs plus respectables & fourni à ses délassemens. Ses Mandemens & ses Sermons ont déja appris au Public jusqu'où il porte l'esprit propre de son état & le zéle de son ministére, comme le Discours dont nous donnons l'Extrait lui annonce le génie & le goût de M. l'Evêque d'Agen pour les belles Lettres.

Il commence par un problême dont la solution le conduit naturellement au détail des maximes qu'il établit pour former un Auteur. Pourquoi des Ouvrages dans lesquels on admire tous les jours » les vérités utiles, peut-être mê» me neuves, les raisonnemens so» lides, les conclusions justes, le » stile pur & net, l'ordre d'une

» ſage méthode qui en a diſtribué
» & lié toutes les parties, loin de
» produire le plaiſir & l'avantage
» qui en devoit naître, n'opére
» que le dégoût, la langueur &
» l'ennui ?

La ſolution du problême, c'eſt que l'Ecrivain n'aura point ſçu donner un corps à la vérité, la peindre par des couleurs, la repréſenter par des images, c'eſt qu'en un mot l'imagination n'aura point eu de part à ſon travail.

Il ſe préſente d'abord une queſtion à réſoudre : qu'eſt-ce que cette imagination qui donne le prix & le mérite aux Ouvrages d'eſprit ? L'Auteur la peint pour la mieux définir, & ſe ſert des ſecours que l'imagination elle-même lui fournit pour la rendre ſenſible.

» Qu'eſt-ce que l'imagination ?
» C'eſt la maniére de peindre les
» idées par des images, & de lier
» pour ainſi dire les intelligences
» avec les corps : c'eſt une heu-
» reuſe faculté dont la nature a

» doué l'esprit, par laquelle elle
» donne l'être & la naissance à une
» infinité de productions nobles,
» majestueuses, sublimes, gracieu-
» ses, délicates & utiles : c'est en-
» core une variété de tours, qui
» donnant au langage le mouve-
» ment, l'ame, le sentiment,
» éveille, flate, attache par les
» charmes du discours. Qui peut
» douter que les Ouvrages les plus
» renommés n'empruntent d'elle
» une partie de leur prix ! .....
» Mais pour produire cet heureux
» effet, il faut, comme je l'ai dit,
» que dirigée par les maximes d'un
» art judicieux, elle place avec
» choix les ornemens qui dépen-
» dent d'elle ; car autant que son
» feu bien conduit prête de lu-
» miére & de chaleur au discours,
» autant lorsqu'il est irrégulier, y
» met-il de confusion & de trou-
» ble. Ainsi l'eau qui se précipi-
» tant entre des rochers forme un
» torrent fougueux, devient une
» riviére agréable & féconde,

„ lorſqu'elle coule paiſiblement „ dans les campagnes. Or je veux „ que l'imagination ſoit juſte & „ variée, & propre au ſujet pour „ lequel on l'employe. J'entens „ par la juſteſſe, non ſeulement, „ cette régularité, cette exactitu- „ de de chaque partie qui fait „ qu'elles reſſemblent à l'original, „ mais encore cette aptitude qui „ les lie & qui les aſſortit, & les „ faiſant rentrer pour ainſi dire „ doucement les unes dans les au- „ tres, ne compoſe de leur aſſem- „ blage qu'un ſeul tout, uni, égal „ & proportionné.

Comme les objets ne ſe diſcernent jamais mieux que par le contraſte de leurs contraires, l'Auteur pour empêcher qu'on ne confonde l'eſpéce d'imagination qui embellit un Ouvrage avec celle qui le dégrade, nous donne ici le portrait de cette derniére, tracé d'après un Ouvrage qu'elle n'a enfanté que pour l'avilir. C'eſt le Poëme de la Madelaine.

Octobre 1746.

» Loin donc d'ici ces concep-
» tions déréglées & extravagan-
» tes dont le bizarre assemblage
» & le ridicule assortiment défi-
» gure tout ce qu'il veut repré-
» senter. Productions monstrueu-
» ses que la nature désavoue, sem-
» blables à ces songes fatiguants
» d'un malade dont les espéces
» vagues & indéterminées n'expri-
» ment aucune forme distincte &
» précise. Que la vérité soit donc
» toujours l'ame de l'imagination,
» que la ressemblance en soit la
» base & le fondement. L'esprit
» ne sçauroit être touché de ce
» qu'il ne peut croire. Gardez-
» vous donc d'admirer, encore
» moins d'imiter les excès de ce
» fol Auteur dont la Muse extra-
» vagante a rassemblé dans un
» Poëme un tas de froides puéri-
» lités & d'impertinentes fictions.
» On diroit qu'il a pris à tâche de
» combattre la droite raison. Le
» délire de son imagination en-
» fante à chaque Vers une nou-

» velle folie qui ſurprend tou-
» jours. Qui ſçait ſi aſſujettie par
» les régles d'une prudente mé-
» thode, elle ne ſe fut point ren-
» due utile par de ſages produc-
» tions... Que nous ſerions heu-
» reux ſi la critique bornant ſes
» réfléxions à cet obſcur Ouvrage,
» n'avoit point de quoi s'exercer
» ſur de plus nobles Auteurs! »

Le Paradis perdu de Milton par le mélange de beautés & de défauts qui y régne, fournit encore une nouvelle ſource d'inſtruction à l'Auteur ſur les écueils où l'imagination la plus ſublime peut donner, quand un ſage diſcernement n'en régle pas l'eſſor.

» Qui peut refuſer d'admirer la
» puiſſante & ſublime vigueur de
» ce génie fécond, qui trop à
» l'étroit dans les vaſtes contours
» de cet Univers, n'a point craint
» d'en franchir les barriéres, &
» s'eſt formé des mondes nou-
» veaux, & des régions inconnues
» juſques à lui: d'autant plus di-

» gne d'eſtime, que l'exemple
» d'aucun Auteur n'ayant animé
» ſes chants, il a marché le pre-
» mier dans des ſentiers ſi péril-
» leux, & oſé conſacrer la Poëſie
» épique par les ſaints myſtéres de
» la Religion ? Qui peut, ſans
» être ſaiſi d'étonnement, jetter
» les yeux ſur ces gouffres pro-
» fonds des infernales demeures
» qu'éclaire une ſombre & pâle
» lueur, où une terre ardente d'un
» feu allumé par la colere & pour
» la vangeance, brûle ſans conſu-
» mer & ſans détruire : où des
» Lacs & des Mers de ſoufre rou-
» lent des flots de flammes &
» d'épaiſſes fumées : où des régions
» vaſtes, déſertes, incultes, ren-
» ferment dans leurs obſcures ca-
» vités, ſans eſpoir de retour, les
» troupes criminelles qui oſérent
» s'élever contre le Trône de
» l'Eternel ? Leur orgueil nulle-
» ment dompté par leur chûte,
» ſe nourrit encore des projets in-
» ſenſés de vengeance que la fu-

» reur & le déſeſpoir leur inſpire
» en vain. Quand je lis ces deſ-
» criptions, je crois entendre les
» cris & les hurlemens terribles
» dont retentiſſent ces affreuſes
» cavernes. D'autres fois, conduit
» par les mouvemens hardis de ſon
» génie, il parcourt d'un vol in-
» trépide ces immenſes vuides du
» cahos, où les eſſences des cho-
» ſes, errantes, vagabondes, flo-
» tantes de toutes parts ſe heur-
» tent & ſe confondent dans le
» tumulte & dans le déſordre.
» L'eſprit frappé à l'aſpect de tant
» d'images nobles & grandes, eſt
» ravi de ſurpriſe & d'admiration.

» Enfin échappé aux divers pé-
» rils de cette route, il revient
» dans l'agréable ſéjour de la lu-
» miére. C'eſt-là que ſa Muſe, bril-
» lante d'un feu plus doux &
» plus tendre, nous peint par des
» traits ſi touchans ces lieux dé-
» licieux, ces bocages ſacrés de
» l'amour innocent & de l'hymen,
» où nos fortunés parens voyoient

» couler leurs jours dans la justi-
» ce & dans la paix. Jours coulés
» trop tôt ! Tems qui ont disparu
» pour toujours ! leur criminelle
» postérité n'en voit plus qui ne
» soit tissu d'inquiétude & de
» peine.

Après cette vive peinture des traits les plus frappans de Milton, M. d'Agen demande pourquoi cet Auteur n'a-t-il pas, toujours semblable à lui-même, gardé ce ton noble, grave & sérieux ? Et il répond :

» Ces défauts épars dans les di-
» verses parties de son Poëme,
» trop fréquens sans doute pour
» la gloire de l'Auteur, doivent
» être attribués plutôt au goût de
» la Nation au milieu de laquelle
» il vivoit, qu'à ce divin génie
» dont il est animé en tant d'autres
» endroits.

» L'esprit des hommes se plie
» & se façonne sur le plan de ceux
» avec lesquels ils vivent, quelque
» vigueur qu'on lui suppose, il ne

» peut réſiſter à ce torrent d'exem-
» ples & de ſentiments auquel il
» eſt ſans ceſſe expoſé.

» La Nation Angloiſe, fertile
» aſſurément en génies profonds,
» inventifs & hardis, ne peut s'aſ-
» ſujettir aux régles que l'art éclai-
» ré par la raiſon a preſcrites aux
» Auteurs : le feu qui les anime
» éclate à tous moments, & briſe
» tout ce qui lui eſt oppoſé : cette
» Nation impatiente du joug,
» porte juſques dans ſes écrits le
» goût d'une liberté qui dégénére
» ſouvent en licence. Le Peuple
» François, né avec une heureuſe
» diſpoſition à la loi, plus juſte
» dans ſes conceptions, plus dé-
» licat dans ſes penſées, plus fin
» dans ſes expreſſions, plus diſ-
» cret dans ſes tranſports, diſpen-
» ſe ſon feu avec plus de ſageſſe
» & de méthode; il le conduit
» plutôt qu'il ne s'y laiſſe entraî-
» ner : les éclairs & les foudres,
» ſi vous voulez, ne ſont pas ſi
» communs parmi nous; mais nous

» jouissons d'une douce & agréa-
» ble lumiére, qui répandant ses
» rayons avec égalité, fait paroî-
» tre les diverses beautés dont un
» sujet est capable. L'éclat d'une
» pensée, la hardiesse d'un senti-
» ment, la véhémence d'une pas-
» sion, semble tenir lieu de tout à
» ce peuple altier & indompté.

La beauté, la régularité & la justesse des images ne suffisent cependant pas pour soutenir jusqu'au bout l'attention d'un Lecteur, si la variété ne le soulage; nés pour changer de penchants, de situations, de sociétés, d'être même en quelque sorte, & avec une diversité de gouts qui se contredisent sans cesse, & que nous aimons à satisfaire successivement, la trop grande uniformité nous blesse.
» L'usage continué des plus belles
» choses, dit M. d'Agen, leur ra-
» vit ce qu'elles ont de plus tou-
» chant, l'esprit qui s'y accoutu-
» me cesse d'en être ému, le senti-
» ment s'épuise, le plaisir s'éteint.

» Imités dans votre foibleſſe, au-
» tant qu'il eſt poſſible, cette ſa-
» ge ordonnance du pouvoir ſu-
» prême, qui ayant placé notre
» bonheur dans quelque choſe de
» plus noble & de plus grand,
» que le monde entier, a voulu
» néanmoins ſoulager notre peine,
» & amuſer nos déſirs par l'uſage
» varié de ce qu'il renferme. Ainſi
» ſe déployant ſa magnificence
» dans le riche tableau de l'Uni-
» vers, il fournit par la multitude
» & la diverſité des objets dont il
» eſt plein, des ſujets toujours
» nouveaux d'admirer ſa puiſſance
» & de louer ſa bonté.

» Que la nature ſoit donc com-
» me un riche tableau, & comme
» un modéle que vous étudîez ſans
» ceſſe; dans lequel vous puiſerez,
» comme dans une ſource vive les
» diverſes images par leſquelles
» vous embellirez vos Ecrits. C'eſt
» elle qui bien entendue par les
» anciens, a imprimé dans leurs
» Ouvrages ce caractére de riche-

» & noble ſimplicité qui ſaiſit en
» les liſant, & que tout l'art des
» modernes n'a pu encore attein-
» dre juſques à préſent. C'eſt elle
» qui diverſifiant en mille façons
» le ſtile de l'ingénieux Ovide, a
» répandu dans cette longue ſuite
» de Métamorphoſes, une multi-
» tude d'événemens & de pein-
» tures qui nourriſſent l'attention
» & l'attachent par la variété du
» ſpectacle; naturel dans ſes expreſ-
» ſions, libre & aiſé dans ſes tours
» gracieux & touchant dans ſes
» images, il ſerpente comme un
» ruiſſeau avec un doux murmure,
» plutôt qu'il ne coule avec gran-
» deur & rapidité; ſa Poëſie eſt
» comme une vaſte & riante prai-
» rie aux premiers jours du prin-
» tems, dont la verdure vive &
» naiſſante eſt émaillée de mille
» fleurs; on y ſent par tout, ſi je
» l'oſe dire, la jeuneſſe & la fraî-
» cheur : ſa Muſe ſemblable à cet-
» te aimable ſaiſon dont je viens
» de parler, fertile en productions

» gracieuses, n'a point cependant
» les solides beautés, ni les richesses
» ses de l'automne, &c.

L'ingénieux Prélat pour mieux faire sentir la justesse de l'éloge qu'il fait de l'heureuse & brillante fécondité d'Ovide dans un Ouvrage où il est partout peintre, & grand peintre, sans jamais se copier, nous trace une analyse de ce magnifique tableau du second Livre des Métamorphoses, ou l'Avanture de Phaëton est peinte avec tant de feu & de graces. L'esquisse de ce tableau devient sous le crayon de Monseigneur l'Evêque d'Agen, non un dessein sec & décharné, mais une miniature qui rend en abregé toutes les graces de l'original.

En mettant dans tout son jour le mérite de l'Ouvrage le plus excellent & le moins lû peut-être qu'ait enfanté la Muse d'Ovide, Monseigneur l'Evêque d'Agen n'a garde de ne pas censurer l'abus qu'a fait de son génie « un Auteur,

» dit-il, digne ſans doute des plus
» grands éloges, ſi bornant ſon
» travail à ces jeux & à ces rian-
» tes fictions, il n'avoit point em-
» ployé ſon pinceau à peindre une
» paſſion dont les feux ſi perni-
» cieux au cœur ne ſçauroient être
» trop éloignés de nos yeux.

Homére ne pouvoit manquer de trouver ſa place parmi la Liſte des Auteurs qu'une imagination féconde & variée, rend les modéles du bon goût ; « Homére, dit-
» il, célébre par tant de diverſes
» parties qui concourent dans ſon
» Ouvrage pour lui donner cet air
» & ce ton de majeſté qui y régne,
» ne ſe diſtingue néanmoins par
» aucune, autant que par la fé-
» condité de ſon imagination.
» Peut-on ſe laſſer d'admirer cette
» riche invention, qui du ſeul
» courroux d'Achille bien ménagé,
» a ſçu former le plus long de
» tous les Poëmes qui ſoient ve-
» nus juſqu'à nous ! Un petit nom-
» bre de jours lui a fourni ſans

» ſortir du même lieu ce que tous
» ceux qui ont voulu l'imiter n'ont
» pû remplir que par une longue
» ſuite d'années & de travaux
» multipliés de leurs héros. Son
» action une & ſimple, marche
» toujours au but ſans s'écarter de
» ſa fin, & quoiqu'il embraſſe une
» infinité de matiéres, elles naiſ-
» ſent & s'élévent toutes de ſon
» ſujet, & ſont comme autant de
» branches que la même tige a
» produites. La véhémence, ou la
» douceur de ſon diſcours, con-
» formes aux caractéres de ceux
» qu'il fait parler, a ſervi de mo-
» déle aux plus célébres Orateurs,
» qui n'ont point héſité de lui rap-
» porter la plus grande partie de
» la gloire qu'ils ont acquiſe dans
» l'éloquence. Son feu qui s'aug-
» mente & s'enflame de plus en
» plus, embraſe tout ce qu'il trou-
» ve: c'eſt un fleuve majeſtueux,
» dont les eaux s'accroiſſent à me-
» ſure qu'il s'éloigne de ſa ſource.
» Habile & profond dans toutes

» les connoissances des anciens, il
» a recueilli ce qu'elles avoient
» de plus rare : on diroit que tous
» les Arts ont payé un tribut à
» l'Iliade, en fournissant pour l'en-
» richir leurs ornemens & leurs
» beautés.

A ces traits, & à bien d'autres, on sent combien la lecture d'Homére est familiére au sçavant Prélat. Il fait, à l'avantage des portraits de ce pere de la bonne Poësie, la même réfléxion que fait M. de S. Evremont dans ses observations sur les Historiens anciens, habiles toujours à démêler & à peindre dans les personnages qu'ils mettent sur la scéne ces différences délicates, ces nuances fines qui distinguent les mêmes espéces de vertus, de vices, de passions dans les sujets divers. Précision qui échappe presque toujours à nos Auteurs modernes.

» Bien différent, dit-il, sans
» doute de ces Auteurs pesans,
» dont l'imagination bornée &

» toujours uniforme ne ſçut jamais
» peindre les hommes que ſous les
» mêmes couleurs ; tous leurs Hé-
» ros ſont ſages, droits, intrépides,
» & qui en a vû quelques-uns,
» peut avec confiance les rendre
» & les exprimer tous. Ce n'eſt pas
» ainſi que la belle nature travaille :
» il y a dans chaque vertu des dé-
» grés qui la rendent diſſemblable,
» & qui fondus avec quelques au-
» tres qualités bonnes ou vicieuſes
» qui la dominent ou qui lui ſont
» aſſujéties, acquiérent par cette
» union un air, un ton qui fait
» de chacune un caractére propre
» & ſingulier.

Enfin l'Auteur du diſcours exige que, pour écrire ou parler avec ſuccès, l'expreſſion & le tour de l'expreſſion réponde aux idées. Elle en eſt en quelque façon le corps : c'eſt par elle que les beautés ſe tranſmettent & deviennent ſenſibles. « Le choix des mots, dit-
» il, & leur liaiſon fait rouler le
» ſtile avec bruit & grandeur, ou

» couler avec douceur & tendresse.
» Leur union faite avec art, forme
» une touchante harmonie qui
» flatte l'oreille, & si l'Auteur ha-
» bile sçait l'ajuster à son sujet,
» elle peut indépendamment de ce
» qu'elle exprime exciter des mou-
» vemens dans l'ame. C'est com-
» me le doux accord d'un instru-
» ment qui accompagne la voix.
» Cependant n'allez pas prendre
» pour l'effet & la production
» d'un génie fécond un amas pom-
» peux d'inutiles paroles, ce n'est
» que du bruit & un vain son.

Il veut aussi que l'expression réponde à la matiére qu'on traite & au caractére de celui qui la traite.
» Comme la bisarerie de l'ajuste-
» ment gâte la plus belle figure,
» & la rend ridicule, ainsi un dis-
» cours qui n'assortit point le su-
» jet le rend difforme, & souvent
» indécent. Je ne veux point
» qu'un sage Magistrat, établi
» pour faire respecter les Loix &
» contenir le Peuple, paroisse de-

» vant lui fardé comme une fem-
» me qui cherche à plaire, &c.

A ces judicieuſes réfléxions ſuccéde un morceau intéreſſant ſur le génie particulier des Langues le plus univerſellement entendues par les gens d'eſprit & de Lettres.

» Quelle autre Langue mieux que
» la Grecque peut prendre tous
» ces tours différents? Quelle autre
» ſçait mieux ſe plier & ſe prêter
» au deſſein & au déſir de celui
» qui l'employe? Noble & tou-
» chante, ſimple & majeſtueuſe,
» harmonieuſe & facile; la varié-
» té de ſes tours, la diverſité de
» ſes idiomes, le nombre des ter-
» mes pour exprimer la même
» choſe, ne laiſſe jamais dans l'em-
» barras ni dans la ſécheresſe l'E-
» crivain qui ſçait l'employer.
» L'harmonie des Vers de l'Ilia-
» de ſe fait ſentir à l'oreille, le
» choix judicieux des mots ſono-
» res & coulants dont elle eſt com-
» poſée, ſemble imiter par les ſons
» & par la cadence les actions que

» le Poëte avoit dessein de décri-
» re. L'Hébreu enfermé dans un
» petit nombre de mots est plein
» de grandeur & de majesté....
» Le Latin assez varié dans ses
» tours, assez nombreux dans ses
» phrases, peut plaire seul au Lec-
» teur, & donner du mérite & du
» prix à l'Ouvrage par l'élégance,
» la politesse & la pureté du stile.
» L'Anglois énergique, véhément,
» impétueux est fait pour les
» grands sujets, & surtout pour
» peindre les actions tragiques: sa
» dureté le rend peu susceptible
» de graces, & n'admet qu'avec
» peine la légéreté du badinage.
» La finesse & la douceur sont le
» partage de l'Italien. Pourquoi
» l'Espagne, contente des trésors
» que lui fournit le Méxique & le
» Pérou, a-t-elle négligé depuis si
» long-tems la culture des Scien-
» ces & des Arts nobles? A com-
» bien de beaux génies cette ré-
» gion a-t-elle donné la naissance
» dans les siécles qui ont précédé?

„ Maintenant captivée par des „ loix trop austéres, & par des „ maximes peu utiles, le feu de „ cette Nation n'ose se produire „ dans aucun Ouvrage. Pleine de „ gravité & d'enflure, la grandeur „ & l'emphase de ses mots, qui „ remplissent les oreilles, seroit „ propre pour décrire les grandes „ choses, & exprimer des senti- „ mens, que leur hauteur & leur „ fierté rendent plutôt singuliers „ que nobles & élevés. Le Fran- „ çois a imprimé à sa Langue le „ caractére de politesse, de facili- „ té, d'aisance, qui le fera tou- „ jours reconnoître parmi les au- „ tres Peuples. L'enjoûment & la „ liberté de son humeur trouvera „ abondamment de quoi se pro- „ duire par les tours naturels, fins „ & délicats de sa Langue ; timide „ néanmoins dans ses tours, unie „ dans ses expressions, beaucoup „ trop bornée dans son tout, elle „ montre plus de grace que de „ majesté, plus de délicatesse que

» de force, plus de facilité & de
» naturel que d'étendue.

Après ces caractéres si justes & si sçavamment tracés, l'Auteur revient au détail des observations & des exemples les plus propres à apprendre à assortir le langage au sujet qu'il doit exprimer. Voici ce qu'il prescrit au Philosophe :

» Si, employant utilement votre
» loisir, vous voulez faire part au
» Public des découvertes curieuses
» ou des sages observations que
» vous avez faites sur la nature :
» qu'un discours net, coulant, uni
» en développant les vérités & les
» principes, en déduise les con-
» clusions avec clarté. Le ridicule
» projet d'un Auteur peu sensé qui,
» séduit par des vues fausses, mêle
» froidement des jeux d'esprit &
» des bons mots aux lemmes &
» aux théorêmes ! Les jeux badins
» & les ris ne sont pas faits non
» plus pour voltiger autour de la
» triste & sombre vieillesse. Que
» les paroles donc, ainsi que les

» images propres au ſujet que vous » traités, en conſervent toujours » le caractére & la place. » Enſuite il inſtruit ainſi le Miniſtre de l'Evangile.

» Liſez avec reſpect, & ſans ja» mais vous laſſer les volumes Sa» crés de nos Ecritures, qui con» tenant le dépôt de la Loi de » l'Eternel, l'Hiſtoire de nos mal» heurs, & celle de ſes miſéricor» des, reſpirent partout un air » également majeſtueux & tou» chant. Vous y trouverez un amas » d'images ſublimes & terribles, » tendres & conſolantes, qui ré» pandues avec choix dans votre » diſcours, le rendront élevé, vé» hément ou pathétique. S'agit-il » de briſer l'opiniatre réſiſtance » d'un cœur, qu'une triſte & lon» gue habitude endurcit dans le » crime? Alors pénétrant dans ces » abîmes ſouterrains, dans ces » noires priſons, deſtinées à ren» fermer pour toujours les mé» chans; découvrés leur ces lieux

» d'horreur, retentiſſant de pleurs
» & de gémiſſemens ; ces lacs de
» feu que la colére de Dieu allu-
» me ; ce ver rongeur qui ſe re-
» nouvelle à chaque inſtant, pour
» les déchirer ſans ceſſe : montrez
» leur le riche tourmenté dans les
» flammes, qui élevant ſes vœux
» au Ciel, demandoit, ſans eſpé-
» rance d'être écouté, un peu
» d'eau pour rafraîchir ſon ardeur.

C'eſt ainſi que M. l'Evêque d'Agen ſçait rendre juſqu'à ſes amuſemens mêmes utiles au Public. Il s'en faut bien que les traits que nous venons de rapporter ſoient les ſeuls par où ce diſcours puiſſe intéreſſer un Lecteur. Si quelque Critique de mauvaiſe humeur trouve qu'entraînés par le plaiſir de retracer quelques-uns des endroits qui nous ont le plus frappés, nous avons fait à ſon gré plutôt un centon qu'un Extrait de ce diſcours, il eſt prié de ſe ſouvenir, qu'un Ouvrage ne s'annonce jamais mieux que par les traits

qui le caractérisent, & que la tâche du Journaliste est, non de se mettre à la place de l'Auteur, mais de le montrer.

ARTICLE CIX.

LETTRE A M. L. D. F. ou réponse à la Critique que fait M. Burlon du sentiment de M. D. F. sur la formation de la voix humaine, par M. Montagnat, Médecin. Broch. de 58 *pp. Autre Lettre ou Eclaircissemens en forme de Lettre à M. Bertin, Médecin, &c. sur la découverte que M. Ferrain a faite sur le méchanisme de la voix de l'homme, par le même Auteur. Pages* 102. *A Paris, chez David fils, Quai des Augustins* 1746.

A La tête de la premiére Lettre, on trouve ce passage tiré de la vie d'Alcibiades par Plutarque, de la traduction d'Amyot. « Or y » avoit-il lors à Athènes un nom-

» mé Hyperbolus, natif du Bourg
» de Périthoides, duquel Thuci-
» dide même fait mention comme
» d'un méchant homme, servant
» de sujet à toutes les piquûres &
» les moqueries de tous les Poë-
» tes comiques de ce tems-là.
» Mais il étoit si deshonté, & se
» soucioit si peu du bruit qu'on
» lui donnat, qu'il ne lui chaloit
» d'être vitupéré, ni ne se mou-
» voit aucunement pour chose
» qu'on dit de lui, ce qu'aucuns
» appellent hardiesse & fermeté
» de courage, là où ce n'est que
» vraye impudence, mauvaistié
» effrontée & déselpérée méchan-
» ceté. Il ne plaisoit à personne,
» mais le menu peuple s'en ser-
» voit bien souvent, quand il vou-
» loit piquer, injurier ou calom-
» nier, &c.

Ces deux Lettres de M. Montagnat sont imprimées avec approbation & permission. Il s'agit dans l'une & dans l'autre du nouveau sentiment de M. Ferrein de l'Aca-

démie des Sciences, ſur la formation de la voix humaine, ſentiment que M. Montagnat défend ici après l'avoir ſoutenu dans une Thèſe qui a occaſionné les difficultés qu'il réſout avec beaucoup de capacité & d'adreſſe.

Nous parlerons peu des difficultés ou des chicanes qu'on a faites à M. Ferrein & à M. Montagnat ; cela n'apprend rien en Phyſique ni en Anatomie, mais ſeulement en Morale, qu'il y a des eſprits ſatyriques & malins, toujours occupés à arrêter le progrès des découvertes & à décourager les inventeurs.

M. Montagnat établit fort bien la différence des organes ou inſtrumens du ſon, dont les uns le rendent par leur matiére même comme les cordes, les tambours, les cloches, &c. & les autres à raiſon des cavités dans leſquelles l'air eſt pouſſé, agité, &c. Sans aucun eſprit de critique, nous dirions, ce que l'Auteur a voulu dire ſans

doute, que les premiers communiquent à l'air leurs propres vibrations en frappant, & que les seconds les reçoivent plutôt en étant frappés. Car du reste 1°. Il y a toujours cavité dans les tambours, cloches, violons & clavecins, comme dans les flutes & tuyaux. 2°. Le son de l'instrument se fait toujours sentir dans les deux espéces, une flute de bois ou de métail se faisant toujours discerner dans le son qui en résulte. Dans les uns l'air frappe le corps, dans les autres il est frappé : cela fait une différence, du moins œconomique, mais peut-être n'est-ce que cela.

Rien n'est plus vrai ni mieux éprouvé que ce que dit l'Auteur de la Thèse, qu'on fait des flutes ou tuyaux d'Orgue de carton, de cire; nous ajoutons de papier même, & cela pour l'avoir éprouvé cent fois nous-mêmes, & mêmes des violons & des basses de viole de papier simple, soutenu d'une petite charpente d'osier, &c.

L'Auteur pouvoit, à la demande de M. B. *si on feroit une trompéte de bois ?* pouvoit répondre hardiment que oui : est-ce que la trompette marine n'a pas le propre son de la trompette, plus éclatant même ? Or elle est toute de bois, & l'artifice seul du chevalet dont un pied est en l'air & bat le corps de l'instrument, y supplée au métail.

Ce sont là des préliminaires : le fonds de la question est dans le sentiment de M. Ferrein, énoncé dans la Thèse de M. Montagnat par ces mots. *Assero vocis organum, &c. Je prétends que l'organe de la voix consiste dans des cordes sonores : ce sont les levres de la glotte, couvertes d'une membrane fine, & semblables à de petites bandelettes.*

La glotte est une fente horisontale qui va d'avant en arriére : les lévres de la glotte sont les deux lignes solides qui forment, en la terminant, la fente à droite & à

gauche. Le bord de chaque lévre eſt une eſpéce de bandelette ou de petit ruban large d'une ligne, ſur une beaucoup moindre épaiſſeur. Chaque ruban eſt attaché en avant au cartilage *thyroïde* ou *ſcutiforme*, & en arriére à un des deux cartilages *arythénoïdes* : & chaque ruban eſt couvert d'une pellicule fort fine.

Rien n'eſt plus ingénieux & plus naturel que la découverte de M. Ferrein. La figure, la poſition, l'élaſticité de ces rubans tendus le détermina. La faculté des cartilages d'allonger & d'accourcir, de diſtendre & de relâcher ces rubans acheva de le perſuader. Enfin la façon de détacher les larynx des hommes & des quadrupedes, & de rendre la voix à ces larynx détachés que M. Dodart n'avoit pu trouver, & que M. Ferrein trouva, acheva de le confirmer en le mettant en état de perſuader & de confirmer les plus incrédules.

Cet expoſé du ſentiment de M.

Ferrein eſt ſuivi de beaucoup de diſcuſſions peu intéreſſantes de la part du critique non Anatomiſte, non Muſicien même, à qui M. Montagnat répond. Ce ſont des faits, ce ſont des anecdotes, ce ſont des mal entendus, ce ſont des mépriſes, ce ſont des picoteries qui n'intéreſſent preſque que les acteurs. Un ſeul trait en ce genre mérite d'être rapporté dans des Mémoires de Littérature.

Un des Ariſtarques en ce genre promettant à un Auteur de ſes amis, & homme d'eſprit, de rendre un compte favorable de ſon Ouvrage dans ſes feuilles, lui diſoit. « Je fais cas de votre Ouvra-
» ge, j'en ferai un Extrait comme il
» faut, vous me pardonnerez bien
» ſi j'y fais quelques Notes criti-
» ques. » *Alger mourroit de faim, s'il étoit en paix avec tout le monde.* C'eſt s'avouer Corſaire, & convenir qu'on travaille en mercénaire. Il eſt fâcheux pour ceux qui cultivent les Lettres pour l'hon-

neur & pour l'agrément de la vie, de ſe voir tous les jours avilis par ceux qui y apportent d'autres gouts & d'autres talens.

La ſeconde Lettre de M. Montagnat eſt un peu moins remplie de diſcuſſions critiques, & un peu plus allant au fait du développement de la découverte de M. Ferrein. La partie Anatomique de la voix, le larynx, la glotte y ſont plus amplement expoſées, décrites & conſtatées.

M. Dodart avoit cru que le ſon de la voix étoit produit par l'air, qui ſortant de la glotte, choquoit & froiſſoit l'air dormant qui lui réſiſtoit, & que les tons graves & aigus venoient de l'élargiſſement ou du rétréciſſement plus ou moins grands de la glotte qui donnoient lieu à une plus ou moins grande viteſſe de l'air qui en ſortoit. C'eſt-à-dire, que ſelon M. Dodart, la glotte n'eſt point proprement la cauſe, ſi ce n'eſt occaſionelle comme le biſeau d'une flute, des vi-

brations de l'air par ses vibrations propres.

Au lieu que selon M. Ferrein, la glotte composée de rubans tendineux, espéces de cordes sonores, commence à trembler la premiére, agitée ou frolée par l'air comme par un archet qui la racle en passant: d'où l'air extérieur ou cet air même qui sort, y reçoit en passant les vibrations d'où résulte le son de la voix : voilà l'objet précis de cette découverte, la glotte est corde sonore, l'air qui sort des poulmons est l'archet. Que faut-il de plus pour faire un instrument de Musique, instrument même assez nouveau, & comme il dit à cordes & à vent. Nous en avons pourtant l'idée dans mille sortes de sons qu'un vent violent fait entendre sur les cordes d'un violon, sur des fentes de chassis de papier, de verre même, &c.

Nous n'avons point de systême jusqu'ici qui fixe comme celui-là l'idée de la voix des animaux. Le

creux de la poitrine, le tuyau de la trachée artère, &c. ſont des idées vagues, évidemment fauſſes même, & ſujettes à mille difficultés, qu'on n'a même jamais entrepris d'éclaircir juſqu'à l'entiére ſatisfaction de l'eſprit.

Et du reſte la diſtention & le relâchement combinés avec l'alongement & l'accourciſſement des cordes de la glotte, le tout au gré des muſcles tyroïdes & arythénoïdes ſont des choſes ſi naturelles, ſi ſimples, ſi vraiſemblables pour expliquer les variations de la voix & leur tempérament de tons graves & aigus, que ſur la ſimple expoſition du ſyſtême général on les devineroit, quand même M. Ferrein ne les auroit pas rendues auſſi ſenſibles qu'il le fait par la deſcription anatomique, & par l'expérience même qui en rend l'œil témoin & confident.

Jamais découverte en naiſſant n'a été ſi ſolidement démontrée à l'eſprit & aux yeux. Le chef-d'œu-

vre en ce genre a été de faire voir à quiconque, des larynx détachés de l'animal & de toutes ſortes d'animaux, hommes & autres, leſquels en leur donnant le vent par un tuyau adapté, rendent & font connoître la voix, le cri, le mugiſſement, les plaintes, tous les accens de l'animal auquel ils ont appartenu.

Il eſt horrible que la critique Littéraire, pis qu'Algérienne, ſoit allée juſqu'à vouloir faire paſſer ces expériences que tout le monde a vues, pour des ſupercheries, des impoſtures, & comme on dit ici, de *vrais tours de gibeciére* de la part de l'Auteur, l'homme du monde le moins ſuſpect en ce genre & de la candeur la plus reconnue de tous ceux qui le connoiſſent en effet.

Il y a pis que cela, pis que de la critique, & la malignité a été pouſſée juſqu'aux voyes de fait, & juſqu'à ſubſtituer aux larynx, dont M. Ferrein ſe ſervoit pour

ſes expériences, des larynx dans leſquels, à propos de ſes rubans tendineux, une main ennemie avoit introduit de vrais rubans artificiels, pour faire accroire que tous ſes rubans l'étoient, & de vrais tours de paſſe-paſſe en effet.

Le ſingulier eſt que les larynx ſophiſtiqués où l'on avoit introduit des rubans de ſoye ne ſonnoient point, tant l'artifice n'étoit que méchant, au lieu que ceux qu'on avoit pris des mains de la nature même avec leurs rubans tendineux ſonnoient fort bien. A quoi va tout ce manége, ſi ce n'eſt à faire mieux éclater la gloire de la découverte de M. Ferrein? Tous les inventeurs depuis qu'il y en a, ont eſſuyé de pareils tours, & ſouvent pis que cela. On peut voir cette anecdote contée un peu plus au long dans l'écrit de M. Montagnat: il en parle comme connoiſſant l'Auteur de ce beau tour, & faiſant entendre qu'il eſt connu. Nous n'avons garde de dé-

ſigner perſonne, ne le connoiſſant pas, ni quand même nous le connoîtrions.

L'Auteur des Lettres parle même d'un Triumvirat formé contre les expériences & contre la découverte de M. Ferrein. Tout eſt poſſible en ce genre, & nous n'en parlons ici que pour la conſolation des inventeurs qui éprouvent tous les jours de pareilles contradictions, & pour l'inſtruction du Public qu'il eſt bon de mettre en garde contre les préventions nuiſibles aux Arts & aux Sciences.

Ce qu'il y a d'heureux dans les expériences de M. Ferrein, c'eſt que l'œil y partage avec l'oreille le plaiſir de la découverte : l'un voit les vibrations ou les tremblemens que l'autre entend, comme dans les cloches qui ſonnent & dans les cordes de violon ou de clavecin qu'on fait ſonner. Ces expériences au reſte répétées ſouvent à Paris, l'ont été auſſi dans les Facultés de Reims & de Mont-

pellier, & ont trouvé partout des témoins & des juges favorables avec des éloges & des applaudissemens.

Vers la fin de sa Lettre, M. Montagnat parle ainsi. « L'instru-
» ment de la voix dont nous som-
» mes aujourd'hui assurés d'avoir
» la connoissance, seroit-il inimi-
» table à l'art, comme l'a préten-
» du M. Dodart, sans le connoî-
» tre ? C'est ce que je ne pense
» pas, persuadé qu'on se trompe
» plutôt en se défiant trop de l'in-
» dustrie humaine qu'en s'y fiant
» trop. C'est aux *Castel*, aux *Vo-*
» *cançon*, que je soumets la har-
» diesse de mon idée. Il n'y a que
» l'Auteur du clavecin des cou-
» leurs ou celui du fluteur auto-
» mate, qui puissent réussir à nous
» donner un *clavecin pneumatique*
» dont les sons imiteroient les
» voix de différens animaux, ou
» seulement celle de l'homme si
» variée dans chaque individu.

Puisque l'Auteur met là à côté

l'un de l'autre le P. C. & M. V. au ſujet d'un *clavecin pneumatique*, qu'il croit qu'on pourroit faire, il ſera bien aiſe & le Public auſſi d'apprendre que le premier perſuadé de la grande habileté du ſecond pour copier la nature par des inſtrumens ſupérieurs au fluteur automate & au clavecin chromatique, lui propoſa il y a ſix à ſept ans ce *clavecin pneumatique*, porté bien plus haut & juſqu'à l'articulation des ſons & à la parole même; choſe dont le P. C. venoit de prendre l'idée dans la lecture d'un Auteur Suiſſe, dont le nom nous a échappé, & qu'il croit toujours capable de réuſſir dans les mains d'un Artiſte habile qui ſe préteroit à l'exécution, après en avoir pris des inſtructions ſuffiſantes, ou ſous ſa direction. Ce qui fait avorter la plupart des découvertes de pratique, c'eſt le plus ſouvent la difficulté de trouver des mains pour les exécuter.

ARTICLE CX.

LA HENRIADE travestie. A Berlin 1746. *in-*12.

IL entroit, dit-on, un peu de Philoſophie dans le deſſein du *Virgile travesti*. Scarron étoit un homme affligé, ſouffrant, miſérable ; pour calmer ſes douleurs il donna dans ce genre burleſque, où il devoit reſter ſeul, ſans copie, ſans diſciples : la Littérature n'en eut ſouffert aucun préjudice.

Cependant voici une *Henriade travestie ;* l'Auteur ne ſe nomme pas, il ſemble qu'on pourroit lui demander pourquoi il dégrade ainſi ſes talens ? Celui qui, pour faire un Poëme héroïque, alloit choiſir *Childebrand*, étoit encore plus ſenſé, que celui qui raſſemble toutes les ordures des Halles, pour faire paroli à Scarron.

Mais encore d'où nous eſt donc

venu ce gout monſtrueux des *Poëmes traveſtis ?* Cette queſtion peut intéreſſer les Lecteurs de nos Mémoires ; & nous allons répandre ſur cela quelques traits plus utiles apparemment que la lecture de la *Henriade traveſtie.* Nous reviendrons enſuite à cette production, & nous en citerons quelques morceaux pour contenter les Curieux de ſemblables bagatelles.

Les anciens connurent & cultiverent la Parodie ; c'eſt un genre preſque contemporain de la Poëſie même, c'eſt une ſorte de jeu qui dut ſa naiſſance à la ſatyre, au déſir de plaiſanter. La Parodie eut, comme toutes les autres parties de la Littérature, ſes diverſes eſpéces, ſes branches, ſes rejettons ; tantôt on prit le ton ſublime de l'Epopée, pour chanter les plus minces ſujets : c'eſt une tranſpoſition de méthode, par conſéquent une vraye Parodie : tel fut l'art du petit Poëme, intitulé le *combat des Rats & des Grenouilles.*

 On

On attribue cette piéce à Homere· c'est lui faire trop d'honneur, mais elle est toujours très ancienne. Tel est encore parmi nous le *Lutrin* de Despréaux ; on y voit tous les ornemens de la belle Poësie, ajustés au recit d'une avanture peu considérable

Tantôt on emprunta les expressions mêmes des plus grands Maîtres, pour exprimer les caprices d'une Muse enjouée ou maligne. Ainsi Timon le *Sillographe* * voulant tourner en ridicule les longues contestations des Philosophes, s'avisa de faire un Poëme, qui commençoit à peu-près comme l'Iliade : *Muse apprens-moi, qui a pû allumer ces guerres funestes ; c'est le tintamare produit par la Nimphe Echo. Cette Déesse irritée contre ceux qui se tenoient dans le silence, répandit parmi les hommes la demangeaison de parler, maladie fatale qui en fit périr un grand nombre.*

* Il est appellé ainsi parce qu'il faisoit parler *Silene* dans ses Poësies.

Ce fut dans le même goût que Scaliger, bûvant un jour avec ses amis, transforma ainsi les premiers vers de l'Æneide.

Præla merumque cano, Cretæ quod nectar ab oris,
Italiam, Cyathis profugum, potoria venit
Littora. . .

Ce sont là des Parodies bien marquées, on les connoît fort dans notre Langue; nos Opera, nos Tragédies en fournissent souvent la matiere. Ainsi Corneille ayant fait dire à D. Diegue dans le Cid:

. . . . . O vieillesse ennemie!
N'ai-je donc tant vêcu que pour cette infamie?

L'Auteur de la piéce intitulée *Chapelain décoëffé* fit dire à ce Poëte.

. . . . . . O perruque ma mie!
N'as tu donc tant duré que pour cette infamie?

Octobre 1746.

Nous pourions citer plusieurs autres sortes de Parodies ; les unes étoient morales ; d'autres servoient à des éloges, plusieurs n'étoient mises en œuvre que pour donner de la saillie à une pensée commune. Par exemple, on dit que Platon voulant brûler ses Poësies, s'écria :

A moi Vulcain, Platon implore ton secours

C'étoit une parodie de ce vers de l'Iliade, où Thetis demande à Vulcain des armes pour Achille.

A moi Vulcain, Thetis implore ton secours.

Mais enfin, tout cet art des Parodies est fort différent du burlesque qui regne dans les Poëmes travestis, dans le *Virgile* de *Scarron* & dans la *Henriade* qu'on vient de nous donner. Les vrayes Parodies substituent toujours de nouveaux sujets aux anciens : ainsi, pour reprendre les exemples déja cités, les *Rats* & les *Grenouilles* parlent & agissent dans la *Batracho-Myomachie* comme les guerriers d'Homere dans l'Iliade. L'his-

toire du Lutrin tient dans Boileau la place d'une avanture héroïque. La liqueur Bachique, dont parle Scaliger, succéde aux grandes actions d'Ænée; *Chapelain* dans la Parodie qui le regarde remplace le Dom Diegue de Corneille.

Au contraire dans le burlesque de *Scarron* & de ses imitateurs, les sujets demeurent les mêmes. On conserve le Héros de l'Æneide & celui de la Henriade, mais à dessein de les dégrader, de les avilir, de leur faire parler un langage trivial, bas, quelquefois indigne & obscene; ce n'est pas changer comme faisoit Ronsard:

Lycidas en Pierrot, & Phillys en Toinon.

C'est faire d'Ænée & du Grand Henri de misérables soudrilles. C'est métamorphoser leurs travaux, leurs conquêtes en scenes du Pont-neuf.

Il falloit, ce semble, un personnage comme Scarron pour donner l'être au burlesque, c'étoit une fi-

gure qui présentoit en relief les grotesques de Callot ; & sa poësie exprime aussi ces rapports. Quand elle commença de se produire dans le monde, on ne sçût comment la qualifier ; quelques connoisseurs, (on nomme Balzac & le P. Vavasseur) la prirent pour un rejetton, ou une renaissance du stile Marotique ; apparemment parce que les termes familiers & antiques s'y montrent comme dans Marot. Si la méprise de ces bons Litterateurs est bien réelle, il faut la comparer à celle des naturalistes qui se trompent quelquefois, quand il faut spécifier les productions monstrueuses de la nature.

Il est donc très certain que le Virgile *travesti*, que la *Henriade* nouvellement défigurée ne sont point dans la maniere de Marot. Celui-ci badine agréablement, Scarron & ses imitateurs bouffonnent, poliçonnent même, si nous pouvons hazarder ce mot. Le premier répand un sel qui réjouit l'es-

prit, les autres ont des saillies qui font rire quelquefois, mais qui ennuyent à la longue, & qui font pitié le plus souvent. Le récit de Marot est naïf & décent, celui des Poëmes travestis n'est tout au plus que facetieux, presque toujours il est guindé, impoli & grossier. En un mot, il ne faut pas confondre les graces du Marotique, avec les fantaisies du burlesque, ni la bonne plaisanterie d'une Muse ailée, avec les propos ridicules d'un Poëte bizarre.

Avouons toutefois que si quelqu'un put mériter des éloges dans ce genre d'écrire que nous combattons, ce fut Scarron; il a un tour d'esprit original, il lui échape des accès de folie qui pouroient dérider le front du plus grave Philosophe. De son tems, on le mettoit au dessus de tout; la Cour & la Ville s'amusoient de ce genie singulier & goguenard; la Reine mere de Louis XIV. l'avoit fait son pensionnaire, aussi s'appelloit-il

lui même par reconnoiſſance : *Scarron par la grace de Dieu malade indigne de la Reine.*

Deux Poëtes burleſques, deux *Poëmes traveſtis*, c'eſt trop, ainſi la *Henriade* d'aujourd'hui vient trop tard. L'Auteur a pris pourtant la peine de rimer les dix Chants de ce Poëme. Il ne manque ni de facilité ni de génie, quoiqu'il ſoit fort inferieur pour tout à Scarron ſon modele.

Voici le début du premier chant.

Je chante ce fier Compagnon,
Petit de taille, grand de nom,
Qui regna par droit de chevance
Et par droit de Conquête en France ;
Qui profita de ſon malheur
Pour gouverner en bon Seigneur,
Confondit Mayenne & la ligue,
Et fit à l'Eſpagnol la figue.

Un endroit mieux tourné eſt celui où le Poëte feint que Saint Louis tranſporta Henri IV. dans les Cieux.

Dans les eſpaces qu'ils parcourent,
Que de Planetes les entourent!
Que d'étoilles, de tourbillons!
Ils les comptent par millions.
Que de Spheres & de Cometes
Avec leurs longues cadenetes!
Que de mondes à l'infini!
Vertu-choux Monſieur Caſſini,
Et le Compere Fontenelles
Nous en auroient conté de belles,
S'il avoient pû voir de leurs yeux
Un ſpectacle ſi curieux.

C'eſt aſſez de ces deux citations; toute cette Poëſie eſt ſemée de termes d'*Argot*, d'expreſſions baſſes, d'images indécentes qui n'amuſeront point les honnêtes gens. Boileau releguoit le *Typhon* en Province. La *Henriade traveſtie* ne mérite pas même de trouver là un azile.

ARTICLE CXI.

LA VIE DE PROPERCE Chevalier Romain, par M. Gillet de Moivre, à Paris chez André Cailleau, rue S. Jacques, au-deſſus de la rue des Mathurins, à S. André 1746. *in*-12. *p.* 204 *ſans la Préface.*

LA ſeule choſe qui nous autoriſe à parler de Properce dans nos Mémoires, c'eſt que ce fut un Poëte célébre & qu'il eut quelque part aux expéditions militaires de ſon tems. Quand on s'eſt devoué au ſervice des Muſes, il n'eſt plus d'uſage qu'on s'expoſe à de pareils hazards, quoiqu'on ne laiſſe pas de courir encore de tems en tems quelque riſque.

Nous ne conſeillons à perſonne de lire les vers de Properce & encore moins d'imiter ſes mœurs: Mais comme on repréſente dans l'hiſtoire les crimes des méchans

avec les vertus des Héros, afin que le contraste de ces caracteres opposés, engage plus sensiblement à vivre selon les maximes de l'honneur & de la probité, aussi nous n'oublions pas dans nos Journaux ces hommes rares, qui ont contribué à la perfection de leur art par leurs talens, quoiqu'ils eussent pû les rendre plus respectables par une meilleure conduite. Nous espérons que nos lecteurs feront des réfléxions sérieuses & utiles à la vue des désordres où se sont plongés ces puissans génies, qui par la supériorité de leur mérite jouissent encore d'une si grande réputation, après tant de siécles. Si l'apologie est un peu longue, c'est que le sujet le demandoit, peut-être encore la trouvera-t-on insuffisante.

L'Auteur a pris tout le fond de cette histoire dans Properce même; mais il a crû que Properce, Ovide & Virgile vivant dans le même tems, il pouvoit supposer

que ces trois fameux Poëtes se consultoient mutuellement & qu'il étoient très unis. Cette supposition avec deux ou trois épisodes ont fourni quelques ornemens ; mais nous ne ferons attention qu'aux faits qui regardent Properce & qui ont toute la certitude que l'Histoire exige : elle doit plus instruire qu'amuser.

Sextus Aurelius Properce naquit à *Meranie*, aujourd'hui Bévagna, Ville du Duché de Spolete. Son pere qui étoit de l'Ordre des Chevaliers exerça des emplois considérables pendant le Triumvirat, mais ayant suivi le parti d'Antoine, il fut du nombre de ceux qu'Auguste fit mourir après la prise de Pérouse. Properce fut élevé à Rome, & il s'y distingua de bonne heure par la beauté de son esprit. Livré à la passion des vers, qui saisit si violemment ceux qui ont nés pour la Poësie, il prit Callimaque pour modéle, un des meilleurs Poëtes Grecs & dont il

nous reste encore plusieurs élégies, bien capables de justifier le choix de celui qui se proposoit de l'imiter. Se flattant d'y avoir réussi, il se donna le nom de *Callimaque Romain*, & on ne lui a pas contesté ce titre. Il avoit composé un art d'aimer dont il regretta la perte & il promit une recompense considérable à celui qui le lui rapporteroit. Il y aura bien des gens qui ne se consoleront pas aisément de ce que cet ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous : ne fut-ce que pour avoir le plaisir de comparer l'art d'aimer de Properce avec l'art d'aimer d'Ovide & d'ajuger ensuite le prix. Il ne convient pas de s'affliger d'une semblable perte : c'est beaucoup trop d'avoir les leçons d'Ovide sur cette matiere. Qu'est-il besoin de tant de maîtres pour enseigner un art que la corruption du cœur humain enseigne trop bien, & mieux que ne font les plus grands Poëtes ? Properce mit de bonne heure en œuvre les préceptes qu'il

avoit donnés, il s'attacha à Hoſtia fille d'Hoſtius Auteur d'une hiſtoire en vers de la guerre d'Iſtrie. C'eſt elle qu'il a tant célébrée dans ſes élegies, ſous le nom de Cynthie, & c'eſt ainſi que nous la nommerons. Si l'on en croit notre Poëte, c'étoit une perſonne accomplie & pour le corps & pour l'eſprit: mais tous ces éloges que la paſſion a dictés, ſur-tout ſi c'eſt en vers, ſont étrangement ſuſpects: fuſſent-ils exactement vrais, on n'y ajouteroit point foi, tant on croit devoir s'en défier. Cependant comme la paſſion de Properce fut extrême & dura toujours, on ne ſçauroit douter qu'il ne crut voir dans Cynthie un mérite ſingulier.

Cette impérieuſe maîtreſſe, car il ſemble que c'étoit là ſon caractere, obligea Properce de reſter à Rome, lors que ſon pere en partit avec pluſieurs Sénateurs & Chevaliers pour défendre Perouſe. Nous n'examinons pas s'il ne lui eût pas été plus honorable de ſuivre

ſon pere & de périr comme lui en ſervant la République, que de lui avoir ſurvêcu. C'eſt le conſeil qu'une Romaine eut donné à ſon époux dans les beaux ſiécles de Rome ; mais c'eſt ce qu'on ne devoit pas attendre d'une perſonne ſans pudeur & livrée à une vie molle & voluptueuſe. S'il n'y avoit que cette accuſation, Properce ne ſuccomberoit pas aujourd'hui; car cela eſt entierement dans nos mœurs : les vertus Romaines ne ſont plus guéres que des vertus de Théatre, encore a-t'on de la peine à les y ſupporter, quoiqu'elles n'y ſoyent qu'en peinture.

Cynthie qui avoit retenu Properce à Rome, le preſſa d'en ſortir dès que Perouſe fut aſſiégée : il ſe retira en des lieux écartés avec Cornelie une de ſes parentes & dont le frere s'étoit jetté dans Perouſe. C'étoit Cornelius Gallus, différent du Poëte du même nom qui eut beaucoup de part à la faveur d'Auguſte. Celui dont nous

parlons, eut assez d'intrepidité & de bonheur pour traverser l'épée à la main tout le camp des Assiégeans, & pour trouver un azile dans les montagnes voisines, mais peu de tems après il fut assassiné par des voleurs.

Properce dont le pere, comme nous avons dit, avoit été cruellement massacré avec plusieurs Romains de distinction à Perouse, se vit réduit à une extrême indigence par la confiscation de ses biens; ce qui le détermina à revenir à Rome pour essayer d'y rétablir un peu sa fortune : il y eut encore plus de réputation dans la disgrace qu'il n'en avoit eu dans la prospérité. Sa misére qui n'étoit ignorée de personne, fit faire plus d'attention à son esprit & à ses talens : mais rien ne lui fut plus avantageux que de s'être insinué dans les bonnes graces de Mécene, ce protecteur généreux & constant du vrai mérite.

Properce commençoit d'être

trop heureux pour n'avoir point d'ennemis, on entreprit de le mettre mal dans l'eſprit d'Auguſte, il courut quelques vers ſatiriques contre ce Prince à l'occaſion de la guerre de Sicile, dont les commencemens furent favorables à Sexte Pompée le plus jeune des fils de Pompée, mais enfin Sexte ſuccomba, & l'orage dont notre Poëte étoit ménacé s'étant diſſipé entierement, il parla ſouvent dans ſes vers de la guerre de Sicile & de la Victoire d'Auguſte.

Auguſte & Antoine ayant recommencé la guerre, Properce ne jugea pas à propos de vivre tranquillement à Rome avec Cynthie. Les Sénateurs & les Chevaliers Romains étoient deſtinés par la naiſſance & par le rang à ſervir la République dans ſes Armées, & il ne leur eût pas été glorieux de ne s'y pas montrer, quand ils n'avoient aucun juſte ſujet de s'en diſpenſer. Si Properce n'eut pas pris les armes dans une guerre où deux

fameux Rivaux alloient décider du ſort de l'Empire, il n'eut plus été regardé que comme un citoyen inutile à la Patrie. Il ſuivit donc Auguſte qui marchoit contre Antoine, & il vit tous ces grands événemens dont l'Hiſtoire & le Théatre ne ceſſent de retentir depuis tant de ſiécles. Il n'y a rien dans les Elégies de notre Poëte, qui nous apprenne s'il ſe diſtingua par ſa valeur dans cette terrible expédition; on n'eſt pas tenu de croire que c'eſt par modeſtie qu'il n'a rien dit de ſes ſuccès. Les Poëtes ſont tellement accoutumés à mettre dans leurs vers toutes leurs avantures, qu'ils ne ſçauroient même ſe taire ſur ce qu'ils ont intérêt de cacher. Horace nous a t-il permis d'ignorer qu'il laiſſa de mauvaiſe grace ſon bouclier ſur le champ de bataille, pour fuir plus légérement? il eſt vrai que ce n'étoit pas un Chevalier Romain. Properce qui l'étoit, n'eut peut-être pas eû tant de ſincérité: mais nous

pouvons assurer qu'il ne se fit pas remarquer par ses talens militaires, puisqu'il n'en parle pas. Tout ce que nous sçavons de son voyage d'Egypte, c'est qu'il vit la morsure de l'Aspic, qui s'attacha au bras de Cleopatre, & priva les Romains d'un spectacle qu'ils désiroient ardemment.

L'Historien, si toutefois c'est ici une histoire selon la rigueur des termes, place le mariage de Properce avec Cynthie, peu après la conquête de l'Egypte & le Triomphe d'Auguste. Que ce soit dans ce tems ou dans un autre que Properce ait épousé Cynthie, ce ne sera jamais une époque qui intéresse beaucoup la Chronologie : il importeroit plus de sçavoir avec certitude, si ce mariage fut contracté selon les Loix Romaines. L'Elégie qu'on assure avoir été composée à cette occasion ne le prouve pas. Elle prouve plûtôt qu'il n'y eut jamais entre ces deux amans qu'un commerce

de galanterie & de libertinage. Convenoit-il à un Chevalier Romain, connu & estimé de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans Rome, & qui sçavoit sans doute toutes les bienséances, d'épouser une personne sans pudeur & qu'il avoit diffamée lui-même par ses vers ? On repondra que les Poëtes voluptueux se sont toujours maintenus dans la possession de s'affranchir à leur gré de la servitude des bienséances & des maximes de la raison : je me tais n'ayant rien à répliquer,

L'Auteur a traduit en vers François l'Elégie qu'il a produite en preuve du mariage de Properce, mais il a supprimé certains vers qui méritoient de l'être. Nous sommes persuadés que ce n'est pas qu'il désesperât de les rendre dans toute leur beauté, ce qui étoit d'une extrême difficulté ; ça été par un pur sentiment d'honnêteté, il est juste de le louer de cette réserve, il ne nous est pas permis de le louer

d'avoir traduit le reste. La guerre ayant été déclarée aux Parthes & aux Arméniens, notre Poëte ne crut pas pouvoir honnêtement rester à Rome, il prit donc la résolution de s'éloigner de Cynthie, qu'il aimoit toujours avec tant d'emportement qu'on ne s'imaginera jamais aujourd'hui que ce pût être sa femme: il se mit en chemin avec Ovide & Macer pour se rendre sur les bords de l'Euphrate. L'armée Romaine n'eut pas sans doute beaucoup de confiance dans la valeur ni dans l'expérience de ces trois favoris des Muses. Il est vraisemblable que dans le voyage ils se souvinrent plus d'une fois qu'on alloit combattre des ennemis qui fuyoient toujours & qui ne se laissoient point approcher; il en étoit d'autant plus aisé de se ménager. Properce, après une absence de trois ans, revint à Rome où il mourut; on ne sçait pas en quel tems. On n'est pas surpris de voir la vie d'un

grand Roi, d'un grand Capitaine, d'un grand Prélat remplir un volume entier. On n'a pas beſoin de récourir à des épiſodes étrangers, la matiere ne manque pas, mais la vie d'un Sçavant, d'un Poëte, d'un Orateur, qui n'ont pas eu de part au miniſtére ne doit pas avoir la même méſure. Ne ſeroit-il pas à propos que leur Hiſtoire n'excedât pas la longueur de ces éloges funebres qu'on lit dans les Mémoires de nos Académies? Pourvû qu'elle fut du même goût, de la même élégance, de la même exactitude & de la même ſincérité, le public demanderoit-il rien de plus? ne ſeroit-il pas pleinement ſatisfait?

Si l'Hiſtorien de Properce qui ne pouvoit groſſir honnêtement ſon volume par un recueil des maximes de ce Poëte, avoit donné une diſſertation critique ſur le caractere de ſa Poëſie, cette diſſertation eut été luë avec plaiſir. Nous ſuppoſons qu'on n'eut expoſé aux

yeux des lecteurs, que ce qu'il convient d'y expoſer.

ARTICLE CXII.

LA PRATIQUE UNIVERSELLE pour la rénovation des Terriers & des droits Seigneuriaux. Par Edme de la Poix de Freminville, Bailly des Ville & Marquiſat de la Paliſſe, Commiſſaire aux droits Seigneuriaux. Ce Livre ſe vend neuf livres relié in-4., à Paris chez Giſſey, rue de la Vieille-Bouclerie, à l'Arbre de Jeſſé, 1746, *p.* 600. *ſans la Table.*

IL étoit difficile de travailler ſur une matiere plus intéreſſante, & le Public ne ſçauroit marquer trop de reconnoiſſance à ces hommes zelés & laborieux, qui l'inſtruiſent de ce qu'il faut ſçavoir & faire pour conſerver par une ſage attention ce que l'on poſſede, ou pour recouvrer ce qu'on a perdu par ſa négligence, quelquefois auſſi par la

fraude de ses voisins. M. de la Poix de Fréminville, qui a solidemment étudié dès sa jeunesse, les droits Seigneuriaux, a mérité que plusieurs Seigneurs le choisissent pour la rénovation de leurs Titres & Terriers dans des Seigneuries, situées en différentes Provinces. Les difficultés sans nombre qu'il a rencontrées en s'efforçant de repondre dignement à la confiance qu'on avoit en lui, l'ont mis dans la nécessité de lire tous les Auteurs où il esperoit trouver d'utiles instructions & de consulter souvent les plus célébres Avocats. C'est ce qui a donné lieu à cet Ouvrage, où les Seigneurs tant Ecclesiastiques que Laïcs, apprendront facilement à connoître si les Commissaires qui travaillent pour eux, s'aquittent fidélement & habilement de leurs fonctions; ce que c'est que les titres, & si ceux sur quoi ils se fondent sont suffisans; à faire faire & à faire eux-mêmes la régie de leurs Titres, s'ils le ju-

gent à propos, ſans le ſecours de gens d'affaires; à ſe précautionner contre bien des fraudes & des abus. Quelque grands que ſoyent ces avantages, on peut douter qu'ils le ſoyent aſſez pour engager les perſonnes les plus qualifiées & les plus opulentes à lire un Livre où il entre néceſſairement beaucoup de termes d'une Langue qui leur fut toujours étrangere & qui, ſelon toutes les apparences, ne ſera jamais de leur goût.

Dans ces beaux ſiécles de la République Romaine, où elle ſe diſtingua ſi fort par la diſcipline militaire, & par la ſcience du gouvernement, l'étude des Terriers ne fut pas néceſſaire. Les Généraux d'Armée cultivoient leurs propres champs, tout particulier qui poſſedoit quelques quartiers de terre, y travailloit de ſes propres mains. Il n'étoit guerres à craindre alors qu'on fut tenté d'uſurper une partie des fonds d'autrui, chacun connoiſſoit trop bien l'étendue de

 ſon

ſon petit domaine, pour être dépouillé, ſans qu'il s'en apperçut, de ce qui lui appartenoit.

Les Romains devenus maîtres de l'Univers, poſſédérent de vaſtes domaines. Il y eut parmi eux des Sénateurs & des Chevaliers qui acquirent des fonds ſi étendus, que c'étoit comme des Etats dont il falloit garder ſoigneuſement les frontiéres : on peut aſſurer qu'ils ne manquerent ni de vigilance, ni de capacité pour y réuſſir. On élevoit alors la jeuneſſe dans la connoiſſance des Loix & des affaires, auſſi bien que dans les exercices Militaires, & il étoit ordinaire de voir le même homme faire de glorieuſes campagnes dans le Barreau, comme il en faiſoit dans les Armées. Ce n'eſt pas là notre uſage, cependant ce qui pouvoit ſuffire aux Romains dans les tems dont nous parlons, ne ſuffiroit pas aujourd'hui aux Seigneurs pour conſerver leurs droits & leurs fonds. Cette partie de la

Juriſprudence depuis l'érection des Fiefs & des arriére-Fiefs, &c. eſt tout autrement étendue qu'elle n'étoit auparavant. Il ſeroit donc à propos de l'étudier avec plus d'application : mais ceux qui ſont les plus intéreſſés à s'y appliquer, ſeront toujours ceux qui s'y appliqueront le moins. Quoiqu'ils puiſſent ſuppléer à ce qui leur manque par l'habilete & le travail d'autrui, il ſera toujours vrai de dire que ſous les yeux d'un maître éclairé, vigilant, & capable de juger du prix des ſervices qu'on lui rend ; les perſonnes qu'il honore de ſa confiance auroient encore plus d'ardeur & d'empreſſement pour le contenter.

Si ce Traité ne ſera d'aucune utilité aux grands Seigneurs, parce qu'ils croiroient peut-être manquer aux bienſéances de leur état en s'occupant de cette lecture ; du moins il ſera très-utile à leurs Intendans, à leurs Régiſſeurs, à leurs Fermiers, qui y apprendront à

dresser des cueilloirs, des liéves; à faire la recette d'une Terre, sans qu'aucune chose puisse leur échapper des revenus casuels ou annuels. Les Notaires Commissaires à Terriers, les Procureurs, les Vassaux, Censitaires, Emphitéotes y trouveront toutes les connoissances dont ils ont besoin. L'Auteur a rendu son Livre encore plus utile par les modéles qu'il y a insérés de toutes sortes d'Actes de Notaire sur les droits Seigneuriaux ainsi que des Exploits, Sommations, Assignations, Demandes & Saisies en matiéres Féodales. Ces sortes d'Actes ont toujours quelque chose de singulier, & il est très-avantageux d'en avoir des Formules toutes dressées: par ce moyen on pourra, quand on voudra, connoître facilement, si l'on est trompé ou si l'on est servi fidélement.

Il semble que si tous ceux à qui le Livre dont nous parlons seroit utile, vouloient en avoir chacun un Exemplaire, on seroit obligé

d'en multiplier les Editions, après ce que nous venons de dire. Si nous n'entrons pas dans un ample détail, on comprendra bien que c'eſt uniquement la ſécherеſſe du ſujet, plus utile qu'amuſant, qui nous en empêche. Le monde eſt plein de gens qui aiment mieux être amuſés qu'être inſtruits. Ils l'emportent infiniment par le nombre, & ils font la loi. Voici quelques traits qui ne déplairont peut-être pas.

Dans le Chapitre 2, Section première, Queſtion troiſiéme; on demande ſi tous les Commiſſaires qui ſe mêlent de la rénovation des droits Seigneuriaux en dreſſant un nouveau Terrier, ſont également propres & bons pour cet Ouvrage. On répond qu'*il s'en faut beaucoup*. Il y en a nombre *qui s'en mêlent, qui n'ont aucune des qualités requiſes, & qui ne ſont capables que d'erreurs, ſans pouvoir les réſoudre, ni même faire aucuns placements ſolides des Terriers; ne ſça-*

chant ni lever des plans, ni carter les Terriers, ce qui est la base & le fondement de la science d'un Commissaire. L'Auteur ne tiendroit pas ce langage, s'il n'étoit bien assuré de ce qu'il avance. On n'aime point à parler désavantageusement de plusieurs de ses Confréres : la bienséance ne le permet guéres. C'est donc la vérité & l'intérêt public qui ont exigé ce témoignage, d'où il est naturel de conclure, que les Seigneurs, & généralement tous les Particuliers qui ont des fonds considérables, sont bien à plaindre, d'être livrés à des hommes peu instruits de leur art.

On lit en détail dans la question quatriéme, les qualités nécessaires à un Commissaire à Terrier. Nous nous garderons bien d'omettre cet Article. Nous le transcrivons en entier, afin qu'on soit moins surpris que, parmi ceux qui ont embrassé une profession si difficile, il s'en trouve plusieurs qui n'ont pas toute la capacité requise pour

l'exercer dignement. Voici les qualités qu'on demande : *C'est d'être homme de bien & d'équité, plus ami de son devoir que de l'intérêt, ayant autant à cœur les droits du Seigneur qui les lui confie, que d'aversion pour l'injustice, sçavant & expérimenté dans la pratique des droits Seigneuriaux, sçachant lever des plans, carter les Terriers, & en faire les applications justes ; qu'il soit bon lecteur des anciens Titres, agissant, laborieux & très-fidéle. Voilà toutes les qualités d'un bon Commissaire à Terrier, sans lesquelles il n'est pas possible de faire une bonne rénovation.* Parmi ces qualités, il y en a qui ne manqueront guéres : la probité, l'équité, le désintéressement ; du moins nous le croyons volontiers. Mais il y en a d'autres, qui, selon toute apparence, ne seront jamais bien communes.

L'Auteur n'a point oublié la Déclaration du Roi à l'occasion de l'incendie d'une partie de la Chambre des Comptes le 27 Octobre

Octobre 1746.

1737. Plusieurs Registres où il y avoit beaucoup de Titres de la Couronne & des Seigneurs Particuliers y furent les uns brulés entiérement, les autres fort endommagés. Pour réparer cette perte, & prévenir celles qui pourroient être causées à l'avenir par divers accidens, soit dans les Chambres des Comptes, soit dans les Maisons particuliéres ; la Déclaration ordonne à tous les Seigneurs de représenter leurs Titres, dont l'enregistrement seroit fait aux frais du Roi. Les Arrêts rendus par la Chambre en exécution de la Déclaration, font voir avec quelle application & quelle habileté elle a prévenu toute fraude & tout inconvénient.

Si M. de Fréminville s'étoit contenté d'avertir que les Commissaires qui se chargent de la rénovation des Terriers ne sont pas tous capables de ce qu'ils entreprennent, & de marquer les qualités qui leur sont nécessaires,

il n'auroit pas satisfait pleinement ses Lecteurs, qui lui eussent dit : apprenez-nous donc à discerner ceux qui ont les qualités nécessaires, de ceux qui ne les ont pas, sans quoi votre avis n'est bon qu'à nous affliger. Il a prévû cette plainte ou ce reproche, & il l'a prévenu page cinquante deux dans l'article, *Observations importantes pour les Seigneurs*; voici en substance ce qu'il contient. Un Seigneur connoîtra infailliblement si les Commissaires dont il veut se servir sont habiles ou non, en ce que les Commissaires qui ont toute la capacité que leur art demande, se chargeront toujours de la rénovation, tant des anciens que des nouveaux Terriers, parce qu'ils appuient toutes leurs opérations sur les anciens, qui sont toujours mieux faits que ceux qu'on a dressés depuis cent ans. Les anciens Terriers embrassent plus de terrein, ont des tennemens plus considérables, des jonctions plus so-

lides, des rappels mieux faits que n'ont les Terriers dreſſés depuis un ſiécle, ſurtout ſur la fin du dernier ſiécle, au moins dans la Bourgogne, le Maconnois, le Lionnois, le Bourbonnois, & leur voiſinage.

La plûpart des Notaires qui s'érigent en Commiſſaires à Terrier ne veulent point ſe charger de la rénovation des anciens Terriers, & choiſiſſent toujours les plus modernes : *ils écartent avec ſoin tous les anciens Titres, parce qu'ils ne ſçauroient les lire .... faiſant entendre aux Seigneurs, que ces Titres ſont preſcrits & inutiles par leur obſcurité, parce qu'ils le ſont réellement pour ces nouveaux Commiſſaires.*

Un Commiſſaire qui connoîtroit bien ſon incapacité, mais qui n'auroit pas beaucoup de probité, ne pourroit-il pas, pour être mieux payé, affecter de conſulter les anciens Terriers, où cependant il n'entendroit rien ? C'eſt ce qui

ne ſera point à craindre, ſi dans le Traité que le Seigneur fera avec le Commiſſaire, on ſuit exactement le modéle qu'on trouve ici. Cet Acte commence par obliger le Commiſſaire à faire l'inventaire de tous les Titres, & à tranſcrire dans cet inventaire, *par ordre de dattes, toute l'eſſence, & ce que contient chaque Titre, ſoit en préambule, ſoit en contexte.* Tout Commiſſaire qui ne ſera pas en état de lire & d'entendre les Titres, n'oſera jamais ſigner une pareille obligation : ce ſeroit trop riſquer.

Tous ceux qui liront ce Traité des Terriers, ſeront bien convaincus de la vérité du proverbe, *qui Terre a, guerre a.* Ce ne ſont pas des guerres ſanglantes & meurtriéres. Cette méthode de dreſſer un Terrier eſt propre des Souverains, quand ils ne peuvent s'accorder par la voye des négociations, ſur quelque place que chacun prétend lui appartenir : mais ce ſont des guerres bien inquié-

tantes & quelquefois bien ruineuſes.

Il ne nous reſte plus qu'à dire que le Public eſt d'autant plus obligé à M. de Fréminville, que perſonne avant lui n'avoit écrit ſur cette matiére en particulier. Il a dédié ſon Ouvrage au Prince Conſtantin de Rohan, & il reconnoît dans l'Epître Dédicatoire, qu'il doit à ce Prince des lumiéres & des connoiſſances qu'il n'eut jamais trouvées dans ſon propre fonds. C'eſt un aveu que les Auteurs ne font qu'autant qu'ils en ſont preſſés par la vérité. Ils n'aiment pas devoir à ceux dont ils ont reçu. La dette eſt quelquefois connue de tout le monde, ſans qu'on puiſſe réſoudre le debiteur à en convenir. L'exemple d'un Prince ſi diſtingué feroit bien capable de perſuader aux plus grands Seigneurs, qu'on ne ſe dégrade pas pour être inſtruit du moins juſqu'à un point, de tout ce qui eſt néceſſaire pour la con-

servation de ses droits & de ses domaines.

ARTICLE CXIII.

EPISTOLARUM REGINALDI Poli S. R. E. Cardinalis & aliorum ad ipsum pars II. &c. Seconde partie des Lettres du Cardinal Polus. *Suite de l'Article CIII. au I. vol. du mois d'Oct.*

EN faisant l'Extrait de la longue Dissertation de M. le Cardinal Querini, sur les Lettres de Polus & des autres qui furent en commerce avec ce Prélat Anglois, nous abregeons les Lettres mêmes, parce que la Dissertation n'en est que l'analyse raisonnée & suivie. Notre Cardinal Editeur s'est mis d'abord au fait de tous les points énoncés dans ces Lettres ; il s'est développé à lui-même ces trésors ; il a cherché les raisons de tout, les rapports, les circonstances ; il nous les détaille ensuite : sembla-

ble à ces Antiquaires ſçavants, qui expliquent à des curieux toutes les raretés d'un Cabinet, quils ont étudié à loiſir.

Nous avons laiſſé le Cardinal Polus à la fin de ſa Légation de Flandre : ſon retour à Rome, & les Lettres qu'il y écrivit montrent toujours le zéle dont il étoit pénétré pour l'Egliſe. Durant ſon ſéjour à Liége, il avoit contracté une étroite amitié avec le Cardinal Erard de la Mark, qui en étoit Evêque ; il avoit extrêmement approuvé ſes vues pour la réformation du Clergé de ce canton. Rappellé auprès du Pape, il protégea fort les bonnes intentions du même Prélat ; il ſollicita pour lui des pouvoirs très-amples, afin de le mettre en état de ſurmonter les difficultés qu'une réforme entraîne toujours. C'eſt la matiére de quelques Lettres de notre Recueil. Malheureuſement Erard de la Mark ne ſurvécut pas long-tems au départ de ſon ami, & le re-

nouvellement de la bonne discipline n'alla pas aussi vîte dans le pays de Liége, que Polus l'avoit espéré.

Mais ce qui caractérise fort ce Cardinal Anglois, c'est l'attention qu'il témoigne partout pour inspirer au Cardinal de Liége des sentimens de douceur & de patience, dans la maniére de guérir les playes de son Clergé. On peut bien juger que notre illustre Editeur n'oublie pas de faire observer ces traits; ce sont autant de réponses aux objections de M. Schelhorn, & de quiconque penseroit comme lui sur le compte de Polus.

Les Lettres qui suivent sont adressées au célébre Pighius, le grand adversaire des Luthériens d'Allemagne. Ce Théologien avoit pour protecteurs & pour amis dans la Cour Romaine, le Cardinal Quignon & le Cardinal Polus; il trouve encore aujourd'hui un défenseur en la personne de M. le Cardinal Querini: car comme

plusieurs Protestans prétendent que, dans la matiére de la *justification & des bonnes œuvres*, Pighius étoit de leur sentiment; comme le Chancelier de Louvain, Ruard Tapper, avoue cela sans façon, & qu'il combat Pighius sur le même article, Monseigneur le Cardinal montre clairement que les uns & les autres se trompent, qu'ils n'ont point saisi le vrai sens de Pighius, que ce sens est très-orthodoxe, très-conforme à la doctrine de l'Eglise. En tout ceci notre Eminentissime Editeur paroît aussi Théologien que bon critique; il a raison sans doute, & son explication n'est point un subterfuge d'Ecole; un faux-fuyant de dialectique. Si ses raisons avoient besoin d'être appuyées, nous serions en état de lui fournir un témoignage non suspect; nous dirions que Baîle lui-même s'étonne de la conformité qu'on a cru trouver entre les sentimens de Pighius sur la *justification* & ceux des Pro-

teſtans; ce Docteur, dit-il, *employe toutes ſes forces à les réfuter..* Auſſi *Calvin & les Janſéniſtes l'accuſent t'ils d'être un vrai Pélagien.* On voit combien il en faut rabattre de cette accuſation de Pélagianiſme, mais cela prouve toujours qu'en matiére de *juſtification*, Pighius fut très-éloigné de penſer comme Calvin & ſes Sectateurs.

La ſuite des Lettres entraîne encore M. le Cardinal Querini dans une critique bien placée. Polus écrit au Chancelier de Granvelle & à Pierre Soto, Confeſſeur de Charles-Quint, pour leur recommander les affaires d'Angleterre; à cette occaſion M. le Cardinal expoſe les éclats auſquels le Roi Henri VIII. ſe laiſſoit emporter pour lors. Les Anglois eux-mêmes & les Proteſtants ont peint la conduite de ce Prince comme pleine de fureur & de cruautés. Burnet dit de lui: « Il commit » bien des actions indignes d'un » Roi; ſon eſprit chaud & empor-

» té le rendit févére & cruel. Il
» fit condamner à mort un bon
» nombre de ses sujets, pour avoir
» nié sa suprématie Ecclésiastique,
» entr'autres Fischer & Morus...
» Il usa d'une rigueur excessive
» envers la Maison de Polus, il
» traita cruellement Cromwel...
» Il donna l'exemple pernicieux
» de fouler aux pieds la justice, &
» d'opprimer l'innocence la plus
» manifeste, en faisant juger des
» personnes sans les entendre, &c.
De Larrey reconnoît de même qu'*il commit des cruautés qu'on ne sçauroit lui pardonner.*

Cependant, reprend Monseigneur Querini, un Historien qui se dit Catholique, un Magistrat François, M. de Thou, représente Henri VIII. comme *un Monarque accompli, si l'on en excepte un peu trop de penchant à l'incontinence.* Il ose dire que *François I. & Henri se ressembloient parfaitement, & qu'on ne peut trouver des rapports plus grands entre deux Princes,*

parcourût on pour cela une longue suite de siécles. Sur cela S. E. demande où est l'équité, l'impartialité, la décence ; & comment la conduite de François I, le plus humain & le plus aimable de tous les Princes, a pu paroître entiérement conforme à celle de Henri VIII, Prince sanguinaire & cruel, de l'aveu même des Anglois & des Protestants ? On ne peut nier que cet endroit de la Dissertation de M. le Cardinal ne soit triomphant contre notre Historien. Tout le jugement le plus favorable qu'on puisse porter de M. de Thou, c'est qu'il ne connut point assez ces deux Monarques, ou bien qu'il choisit les premiéres années de Henri VIII pour les comparer avec tout le régne & toute la vie de François I ; ce qui est au moins un défaut de Logique.

Autre controverse, autre victoire que remporte M. le Cardinal Q. Pour expliquer les Lettres LX. & LXI. de ce Recueil, il rap-

pelle le voyage que fit à Nice en Provence, le Pape Paul III., dans le dessein de ménager la paix entre l'Empereur Charles-Quint & le Roi François I. Le Cardinal Polus étoit du voyage, & il eut à Villefranche de longs entretiens avec l'Empereur. La paix ne se conclut point; mais ce qui attire ici les attentions de Monseigneur Querini, c'est la mauvaise foi du P. Courrayer, dernier traducteur de Frapaolo; car cet Historien satyrique ayant dit que Paul III. avoit eu *pour fin principale de son voyage, de faire tomber le Duché de Milan dans sa Maison;* le Traducteur Courrayer ajoute que Frapaolo citant des Auteurs garants de ce fait, il n'a pas eu tort de l'*avancer*, & que *l'argument négatif qu'y oppose Pallavicin ne suffit pas pour anéantir le poids de ces témoignages.* Qui ne croiroit, remarque sur cela M. le Cardinal, qu'en effet Pallavicin n'a réfuté la calomnie de Frapaolo que par

des preuves négatives, que par ces sortes de raisonnemens qui consistent à dire : ceci n'est pas prouvé par les Mémoires du tems, par les actes originaux & autentiques ? Or il est néanmoins très-certain que le Cardinal, Historien du Concile de Trente, reproche vivement à Frapaolo d'avoir supprimé le témoignage du Seigneur Nicolas de Thieupoli, Ambassadeur de Venise à l'entrevue de Nice ; par conséquent témoin oculaire de tout ce qui s'y passa.

Et que dit-il ce témoignage, que nous apprend-il des intentions de Paul III. & de la politique de son voyage ? Palavicin le marque encore : bien loin que ce Pape eut intention de faire entrer le Duché de Milan dans la Maison Farnese, l'Ambassadeur Thieupoli assure qu'il pressa l'Empereur d'accorder au Duc d'Orléans l'investiture de cette Principauté. Ne voilà-t-il donc pas le Traducteur de Frapaolo pris en

flagrant délit, en commerce évident de ſupercherie ? Il reproche à Pallavicin de n'employer contre ſon adverſaire que des preuves négatives, & il eſt démontré que Pallavicin cite la dépoſition de l'Ambaſſadeur Vénitien ; argument le plus poſitif & le plus direct qu'on puiſſe imaginer pour faire voir qu'il ne fut point queſtion dans l'idée du Pape Paul III. d'obtenir de Charles-Quint le Duché de Milan pour les Farneſes.

Les droites intentions du même Pontife par rapport à la paix entre les deux Monarques, ſont encore appuyées des témoignages de Sadolet, de Polus, de Contarini. M. le Cardinal Q. les raſſemble, & met tout ce point de critique dans un grand jour. Il reprend après cela les Lettres & les opérations du Cardinal Polus.

Au retour de Nice, ce Prélat s'arrêta quelque tems aux environs de Treviſe. C'etoit dans une maiſon de Campagne, appartenante à Louis Priolo, ſon ami & ſon

Commenſal. Il paſſoit là des jours tranquiles avec tous les hommes de Lettres du pays; il rendoit viſite de tems en tems au Cardinal Contarini, qui étoit alors dans ſon Evêché de Belluno; & ce dernier avoit auſſi dans ſa compagnie bien des gens de mérite qui faiſoient une Société charmante. Pierre Danez étoit du nombre, c'eſt celui qui fut depuis Evêque de Lavaur, & Ambaſſadeur de France au Concile de Trente. Quand on conſidére Polus & Contarini entourés l'un & l'autre de ce que le ſeiziéme ſiécle avoit de plus poli & de plus ſçavant, on eſt tenté de dire; c'eſt ainſi, il y a quelques années, que le Cardinal de Polignac ſe trouvoit l'ame de nos Sociétés Littéraires; & c'eſt encore ainſi qu'on va converſer avec M. le Cardinal Querini dans ſon Palais de Breſcia, ou bien dans la Bibliothéque Vaticane.

Au commencement de 1539 le Cardinal Polus partit pour ſa

Légation d'Eſpagne, il avoit alors toute ſorte de ſujets d'affliction. Henri VIII. rempliſſoit de ſang la Cour, la Ville & le Sanctuaire. La Maiſon *Polus*, quoique touchant de ſi près le Trône, étoit le principal objet de ſes fureurs. Le Cardinal, parent ſenſible & bon citoyen, eut beſoin de toute ſa vertu pour ſoutenir de ſi grandes épreuves. Mille traits de ſa conſtance ſont répandus dans ſes Lettres & dans celles de ſes amis, Sadolet, Bembe, Contarini, &c. Mais cela n'a pu empêcher Burnet de jetter des ſoupçons ſur la fermeté de ce grand homme. Il accuſe Sanderus de donner plus à l'éloquence qu'à la vérité, quand il peint le Cardinal Polus comme un ame intrépide. M. le Cardinal Querini reléve ces mépriſes ou ces partialités de l'Hiſtorien d'Angleterre, qui n'a point le talent de ſaiſir le point fixe des choſes, quand il eſt queſtion des Catholiques, encore moins quand il faut parler du Cardinal Polus,

La Légation d'Eſpagne confiée à ce Prélat ne réuſſit pas mieux que celle de Flandre. L'Empereur Charles-Quint gagné par les promeſſes de Henri VIII. ne parla plus du projet qu'il avoit formé avec le Roi François I. Le Cardinal Légat quitta promptement l'Eſpagne, repaſſa en France, & ſe fixa durant ſix mois à Carpentras. Le Cardinal Sadolet en étoit Evêque; quelle joye pour ces deux illuſtres amis de ſe trouver réunis! C'eſt à ce tems là que nous devons la plûpart des Lettres de Polus au Cardinal Contarini, & les anecdotes qu'elles contiennent font un plaiſir extrême au Lecteur.

Polus avoit pris ſon domicile chez les Obſervantins de Carpentras: c'étoit un lieu de retraite & d'édification. Il s'y occupoit avec Priolo & Beccatelli de l'interprétation des Pſeaumes. Il alloit viſiter ſouvent Sadolet, & toutes les ſemaines, ils paſſoient un jour entier enſemble. Le lieu ordinaire

de leurs entrevues étoient les jardins de l'Evêché, ils s'y entretenoient des intérêts de Dieu, des affaires de l'Eglise, des entreprises de Littérature ; & l'amitié répandoit sur tout cela des charmes, dont Sadolet faisoit confidence à Contarini. « Mes jardins, lui écri-
» voit-il, sont devenus un lieu
» enchanté, depuis que notre ami
» Polus daigne les visiter, & ré-
» pondre à l'empressement que
» j'avois depuis si long-tems de
» jouir de sa conversation. Il ne
» nous manque qu'une chose, mon
» cher Contarini, c'est de vous y
» voir aussi. Réunis tous trois dans
» un même lieu, nous appren-
» drions bientôt en quoi consiste
» le bonheur de la vie. »

Le Cardinal Polus étoit si charmé de sa retraite de Carpentras, qu'il ne vouloit point retourner à Rome, quoique le Pape souhaitât de le revoir. D'ailleurs tous les désastres de l'Angleterre, & le ravage de sa famille répandoient

dans son ame un dégoût total pour les affaires. Il apprit à Carpentras que sa mere avoit été condamnée à mort ; il sçavoit que lui-même étoit proscrit par les ordres de Henri VIII ; que sa tête avoit été mise à prix, & que le Roi d'Angleterre s'étoit vanté de le faire périr, fût-il au milieu de Rome. Tout cela lui faisoit souhaiter la prorogation de son séjour en France. Cependant il fallut obéir aux ordres du Pape, & repasser en Italie ; mais il n'alla pas d'abord à Rome, il s'arrêta près de deux mois à Verone chez le S. Evêque Gibert « dont la Maison, disoit le » Cardinal dans une de ses Lettres, » étoit réglée comme un Monastére, mais plutôt par le bon » exemple du Prélat que par ses » exhortations ou ses ordonnances. »

Le retour de Polus à Rome fut un événement pour la Cour Romaine, où il étoit dans une considération parfaite. Contarini y

prit plus de part que personne, & Bembe, créé Cardinal depuis quelques mois, fut charmé de revoir son ancien ami. Dès le jour même de son arrivée, il fallut que Polus répondit aux empressemens de ces deux illustres confreres. Contarini invita Polus à souper, & Bembe fut de la partie; durant tout le repas, Polus les entretint des amitiés qu'il avoit reçues de Sadolet, & des moments délicieux qu'il avoit passez avec lui. Le lendemain Bembe écrivit tout cela à Sadolet, & il lui disoit : « Nous soupions » hier, Monseigneur Polus & » moi, chez Monseigneur Conta» rini; vous ne pouvez imaginer » tout le bien que le premier nous » dit de vous. La fête eût été com» plette, si vous eussiez été du nom» bre des convives. »

Il régne, dans les mœurs de ces quatre Cardinaux, tant de douceur & de politesse, avec un si grand air de probité & de franchise, qu'on ne peut se lasser de les ad-

mirer, de les écouter, de recueillir les moindres paroles qui leur échappent. Nous pouvons bien ajouter que M. le Cardinal Querini s'est peint lui-même en nous retraçant tous ces grands hommes. Communément on choisit pour le plan de ses études des sujets qui compatissent avec les sentimens; & il est, ce semble, aisé de deviner le caractére d'un Auteur par l'Ouvrage qui sort de sa plume. Comment pourrions-nous donc nous défendre de comparer notre Cardinal Editeur avec les Cardd. immortels, de la Cour de Paul III; & seroit-il téméraire de penser que si Monseigneur Querini eut été du tems de Contarini, de Polus, de Bembe, & de Sadolet, c'eût été pour ces Prélats un cinquiéme ami, aussi bien qu'un collégue? Mais il falloit, pour les tems futurs, un observateur du mérite de Polus & des trois autres; il falloit un Editeur de leurs Ouvrages; sans compter qu'il étoit bien

à propos de montrer au dix-huitiéme siécle quelqu'un qui ressemblât aux grands hommes du seiziéme.

Nous conclurons cet Extrait en avertissant nos Lecteurs, que M. le Cardinal Querini prépare un troisiéme volume des Lettres de Polus. Nous devons dire aussi que S. E. nous a communiqué plusieurs Lettres Latines & Italiennes, où il se trouve un nombre de curiosités Littéraires que nous tâcherons de rassembler dans un Extrait. Enfin nous ajouterons qu'il nous est venu d'Italie une Estampe de Monseigneur le Cardinal. On y remarque qu'à son égard la nature fut aussi prodigue du côté de la physionomie & des qualités du corps, que du côté de l'ame & de l'esprit. Ce seroit une opération bien entendue de réduire cette Estampe, & de la mettre avec celle du Cardinal Polus à la tête de l'édition dont nous venons de rendre compte. L'Auteur & l'Edi-

teur intéressent également le Public.

ARTICLE CXIV.

HISTOIRE LITTERAIRE de la France, où l'on traite de l'origine & du progrès, de la décadence & du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois & parmi les François; du goût & du génie des uns & des autres pour les Lettres en chaque siecle; de leurs anciennes Ecoles; de l'établissement des Universités en France; des principaux Colléges, &c. Le tout justifié par les citations des Auteurs originaux. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. Tom. VII. qui comprend les soixante-huit premiéres années du onziéme siécle de l'Eglise. A Paris, Quai des Augustins, chez Chaubert, à la Renommée & à la Prudence: & Pierre Piget à S. Pierre: rue S. Jacques, chez Huart l'aîné, à Octobre 1745.

la Justice : Durand à S. Landry & au Griffon : la veuve Brocas, au chef S. Jean, & David fils aîné à la plume d'or. Volume in-4°. *Pages* 688, *sans l'Avertissement, qui en a* 84.

L'Avertissement, qui est à la tête de ce volume est divisé en trois Articles, dont les deux premiers contiennent une réponse à deux reproches, qu'on a faits aux Auteurs sur ce qu'ils avoient avancé 1°. Que le Latin a été une Langue Vulgaire parmi les Gaulois. 2°. Que la Langue Françoise, connue d'abord sous le nom de Roman, ou Romance, a été employée avant le milieu du douziéme siécle à écrire pour la postérité. Le troisiéme Article ou Paragraphe est destiné à quelques Additions légéres concernant ce septiéme volume.

Il s'agit donc dans ce premier Article de sçavoir, si les Doctes Bénédictins ont assûré sans preuves

que, depuis le commencement de la domination des Romains dans les Gaules jusqu'au dixiéme siécle, le Latin fut la Langue vulgaire des Gaulois, & que c'est de sa corruption, avec quelque mélange du Celtique, du Grec, & surtout du Tudesque, que s'est formé le Roman, ou la Langue Françoise. « Si le Latin, disent-» ils, a été la Langue naturelle » des Romains, il est devenu la » Langue vulgaire des Gaulois, » parce que les Gaulois sont de-» venus Romains eux-mêmes. » Nos Auteurs veulent ensuite qu'on observe que Marseille ayant communiqué à Rome la Langue Grecque, qui étoit celle de ses Fondateurs, Rome lui communiqua aussi la sienne, qui s'étendit bientôt dans toutes les autres Villes bâties par les Marseillois, & de là beaucoup plus avant : mais nous ne voyons pas ce qu'on peut conclure de cette observation. On parloit Latin à Marseille, comme

on parloit Grec à Rome ; le commerce réciproque de ces deux Villes, & surtout celui de Littérature, produisoit cet effet : mais la Langue Celtique cessa-t-elle d'être en usage dans la Provence, & cessa-t-on de parler Latin à Rome ?

Après que les Romains eurent conquis la Gaule Narbonnoise, qui comprenoit la Provence, le Languedoc & le Dauphiné, ils y envoyerent des Colonies, & la Langue vulgaire de ces Colonies étoit le Latin : mais devint-il la Langue vulgaire de tous les Habitans du pays ? Le Celtique n'y fut-il plus en usage ? On ne sçauroit penser autrement, selon nos Auteurs, si l'on considére que les Colonies Gauloises habituées dans cette partie de la Grece & de la Macedoine, qu'on nomma Gallo-grece, ou Galatie, y porterent leur Langue avec leurs mœurs, & qu'on y parloit encore cette Langue au quatriéme siécle de l'Eglise ; si on fait attention au progrès, que fit

dans les Gaules le Grec, que les Phocéens, fondateurs de Marſeille, y avoient apporté, & qui, de la Narbonnoiſe, ſe communiqua à la Celtique, à l'Aquitanique, & même plus loin. « Car ſeroit-il raiſonnable de douter que le Latin n'ait » eu le même ſort ? Que devient » donc la prétention ſinguliére de » notre ſçavant Critique, qui croit » que le Latin a toujours été une » Langue ſçavante, & n'a été en » aucun ſiécle la maternelle du » Peuple François, ni par conſéquent du Peuple Gaulois ? » Il reſte cependant encore à prouver que le progrès de la Langue Gauloiſe dans la Grece, & celui du Grec dans les Gaules ont été juſqu'au point de faire oublier tout à fait le Grec & le Celtique aux Habitans de ces Pays, enſorte que celle de leurs Vainqueurs fût déſormais leur Langue maternelle. Or c'eſt ce qu'on aura bien de la peine à perſuader.

Mais venons aux preuves direc-

tes, elles consistent d'abord en des conjectures, qui pour la plûpart nous ont paru bien fondées, & dans les témoignages de Valere Maxime & de S. Augustin. Le premier dit que la politique des Romains étoit de répandre & de mettre en honneur dans leurs Conquêtes la Langue qu'ils parloient. Le second assûre que Rome imposoit aux Peuples vaincus le joug de sa Langue avec celui de la servitude, & M. du Cange, après avoir cité ces deux Auteurs, ajoûte que cette entreprise des Romains fut si heureuse, que dans presque tous les pays, où ils établirent leur domination, elle fit perdre l'usage de la Langue naturelle, dont aujourd'hui on ne trouve plus de vestiges. Pasquier & Dupleix avoient dit la même chose avant ce Sçavant, qui dit encore que cela est arrivé, surtout dans les Gaules, parce qu'elles firent long-tems la plus excellente partie de l'Empire Romain, &

que divers Empereurs y fixérent leur Cour ; d'où il conclut en ces termes : *Nec mirandum si Lingua nativa in desuetudinem abiit, hodiè que qualis fuerit quaratur.*

Mais avec tout le respect, qui est dû à l'autorité de M. du Cange, ce grand homme n'a-t-il pas été un peu trop loin ? Que les Romains, pour faire sentir qu'ils étoient les Maîtres, & pour n'avoir pas la peine d'apprendre les Langues des Peuples subjugués ; ayent exigé qu'ils parlassent la leur, on le comprend aisément. Il n'est pas moins aisé de concevoir que les Gaulois, qui devinrent plus Romains qu'aucune autre Nation soumise, ont eu aussi moins de répugnance à se conformer en cela aux volontés de leurs Conquérants : d'autant plus qu'avant la Conquête même, les Marseillois s'étoient fait un plaisir d'apprendre le Latin, & que, selon nos Auteurs, c'étoit eux, qui les premiers en avoient fait connoître aux

Romains la nature & le prix, & leur avoient donné des régles pour le bien parler.

Mais si, dans les principales Villes des Gaules, parmi les personnes, qui vouloient se rendre agréables aux Romains, on s'accoûtuma à ne parler presque que Latin : si les femmes même y lisoient les Poësies & les autres Ouvrages, écrits en cette Langue, & en goûtoient toutes les beautés ; s'il est vrai, ce que dit S. Jérôme, que les Romains parloient le Latin avec plus de gravité que les Gaulois ; mais que ceux-ci le faisoient avec plus de fécondité & plus d'élégance que les Romains : n'est-il pas naturel de croire que le simple Peuple se contenta de l'apprendre autant qu'il étoit nécessaire pour l'entendre, & pouvoir s'exprimer dans le besoin, comme on fait encore aujourd'hui dans quelques Royaumes du Nord, sans préjudice de la Langue du Pays ?

Il y a plus ; lorsqu'au bout de

quelques siécles le Latin se corrompit, & que de sa corruption se forma le Roman; il ne faut pas croire que cette nouvelle Langue fut ainsi nommée à cause de la Romaine, dont elle prenoit la place: nos Auteurs nous apprennent que ce fut en conséquence de ce que nos Rois appelloient ainsi les Gaulois, qui la parloient, parce qu'ils suivoient les Loix Romaines, & pour les distinguer des Francs, leurs Sujets naturels. D'ailleurs d'où venoit cette corruption du Latin, sinon de son mélange avec le Grec, le Celtique & le Tudesque, qui étoit celle des Francs & des Bourguignons? Le Celtique subsistoit donc encore; & les Doctes Bénédictins conviennent que les Romains *ne l'avoient pas renversé*. Or s'il subsistoit, il étoit donc encore la Langue maternelle, & ce n'est point à l'obligation que les Romains avoient imposée aux Gaulois de parler Latin, comme le prétend M. du Can-

ge, qu'il faut attribuer sa chûte: si le Latin étoit devenu une Langue vulgaire dans les Gaules; elle y étoit, nous ne dirons pas avec l'Adversaire, que nos Auteurs combattent, une Langue sçavante, ils ont fort bien prouvé le contraire; mais une Langue de commerce, & d'un usage nécessaire pour traiter avec les Romains; une Langue vivante, sujette aux révolutions, dont les Langues sçavantes, les Langues mortes, sont exemptes. Ce qui a fait tomber la Langue Celtique, c'est qu'elle a été confonduë avec le Latin, qu'on parloit, & qui étoit devenu barbare; avec le Grec & le Tudesque: confusion, d'où est sortie la Langue Romance.

A la bonne heure que l'on fasse l'honneur au Latin, à cause de sa dignité de Langue des premiers Conquérants des Gaules, de l'appeller la mere de la Romance; il est bon cependant d'observer que cette nouvelle Langue a eu d'abord

ſes Dialectes, qui ſe ſont même pour la plûpart perpétués juſqu'à nous ; & que cette diverſité de jargons venoit du plus, ou du moins, qu'ils avoient emprunté des Langues, qui avoient contribué à leur formation. Le Provençal & le Languedocien, par exemple, ont beaucoup retenu du Latin, parce que cette Langue avoit fait beaucoup plus de progrès dans ces Provinces, que dans les autres. Mais le François d'aujourd'hui, qui n'eſt que le Roman épuré & perfectionné, ne nous paroît pas devoir être mis au nombre des Langues dérivées du Latin. Il lui doit à la vérité beaucoup de ſes mots, mais ſes tours, ſon génie, & ſes conſtructions y ont trop peu de rapport, pour pouvoir dire abſolument qu'il lui doit ſa naiſſance.

Non ſeulement les Peuples des Provinces Méridionnales des Gaules s'étoient plus accoûtumés que les autres à parler Latin, mais ils

le parlerent encore plus long-tems; parce que les Francs y pénétrérent en plus petit nombre & plus tard. Dans les autres Provinces ces Conquérants, qui ne furent d'abord qu'une poignée d'hommes, & qui se trouvoient dans la nécessité de parler Latin, pour se faire entendre des Gaulois, contribuérent beaucoup, aussi bien que les Bourguignons, à corrompre cette Langue, & à donner vogue au Roman, qui se formoit peu à peu sur ses ruines. Les François, disent nos Auteurs, cesserent d'entendre le Latin au treiziéme siécle, parce que le Roman, qui jusques-là avoit encore conservé quelque affinité & quelque analogie avec le Latin, perdit alors tout ce qu'il lui en restoit, à force de se polir. Mais pourquoi, en polissant le Roman, lui auroit-on ôté cette analogie & cette affinité avec le Latin, si dans sa naissance il n'avoit été qu'un Latin, qui se corrompoit, N'étoit-il pas plus naturel

de le rapprocher, en le perfectionnant, d'une Langue, qui avoit une possession de mille ans, & qui avoit bien d'autres avantages sur celles, dont elle étoit mélangée? Cela auroit été sans doute, si le Celtique n'avoit pas toujours conservé ses droits, malgré l'usage, qu'on faisoit du Latin.

Ce fut au cinquiéme siécle, que le Latin commença à perdre sa pureté, à la naissance du Roman. Donc le Roman vient de la corruption du Latin, « & l'on vit en » cela se vérifier l'axiôme fameux » dans les Ecoles de Philosophie, » que la corruption d'une chose » donne l'être à une autre. » Cela seroit fort bien conclu, si la corruption étoit seule un principe de génération. Mais parce que d'une Langue, qui se corrompoit, & des débris de trois autres s'est formé le Roman, peut-on dire absolument que ce nouveau langage s'est formé de la corruption du Latin? L'Adversaire ne nous paroît

pourtant pas plus fondé à imaginer un Roman, « qui est le Cel-
» tique, dans lequel se filtra in-
» sensiblement la Langue populai-
» re des Romains Vainqueurs...
» qui dès-lors devint la Langue
» maternelle & populaire des Gau-
» lois, & qu'on ne s'avisa cepen-
» dant de cultiver, que vers le
» milieu du douziéme siécle : un
» Roman qui dans son origine
» porta ce nom, & qui l'avoit pris
» du nom Romain. » Ce Critique n'a pas pris garde qu'en admettant cette étimologie du nom de Roman, il donnoit un grand avantage à ses Adversaires.

Article II. Il s'agit de prouver ici que la Langue Romance a été employée avant le milieu du douziéme siécle à écrire pour la postérité. Nos Auteurs commencent par observer que le *Patrius sermo* de Charlemagne étoit le Tudesque, qu'on appelloit aussi *Lingua Francica* : que le Roman se nommoit ordinairement *Lingua Roma-*

na, souvent *Rustica*, *Galiica*, & quelquefois *Vulgaris*, *Simplex*, *Ruralis*, *Usualis*, *Plebeia*: c'est donc la Langue des Anciens Francs, que Charlemagne s'appliqua beaucoup à décrasser, à orner, à polir, & nos Auteurs le prouvent fort bien. Ce fut, selon eux, dans le sixiéme siécle, que l'on commenca à distinguer le Latin corrompu, qu'on parloit, de celui qu'employoient les gens de Lettres; bientôt après on s'étudia à cultiver le premier, & « c'est en ce » mauvais Latin, le Pere de notre » Roman, que sont écrites les for» mules Angevines, & la Chro» nique de Fredegaire.

Le Roman, dès la fin du septiéme siécle, étoit la Langue des Gaulois, & on le distinguoit également du Latin & du Tudesque. On se picquoit dès-lors de le parler bien, & au commencement du huitiéme, plusieurs Conciles recommanderent aux Evêques de s'en servir pour instruire les Peu-

ples, & de faire traduire en cette Langue les Ecrits des Peres, qui contenoient les principaux points de la Réligion. Dans le dixiéme, le mauvais Latin cessa d'être le langage vulgaire des François, & les Evêques prêchoient & haranguoient dans les Conciles en Roman. Dans le siécle suivant, les Princes Normands le porterent en Italie, & S. Edouard en Angleterre : on le parloit à la Cour de ce Prince & de son Successeur : on l'employoit dans les actes publics ; & dès le neuviéme siécle, sous le régne d'Alfrede, les caractéres François avoient été substitués dans les mêmes actes aux caractéres Anglo-Saxons. Enfin sous Guillaume le Conquérant, l'ignorance du Roman étoit une raison pour exclure de l'Episcopat & en 1078 ce fut principalement pour ce sujet, que S. Vulstan, Evêque de Vorchestre, fut déposé. Tous ces faits sont constants.

Voilà donc la Langue Roman-

ce employée à écrire pour la postérité, bien avant le milieu du douziéme siécle. S'il ne reste rien des Traductions, dont nous avons parlé, c'est que le langage en étoit si grossier, qu'on ne s'est pas mis en peine de les conserver. Il n'est pas moins certain que dès le huitiéme siécle on commença de faire des chansons dans cette Langue, & que les Poësies Romanciéres n'étoient point rares dans l'onziéme. Petrarque nous apprend que les Normands avoient donné cours à la Poësie Françoise en Italie, & que c'est de là que la rime se communiqua à la Poësie Italienne. Nos Auteurs prétendent même que ce sont nos Vers rimés, qui ont introduit la rime dans les Vers Latins.

Les Romans écrits dans la même Langue n'ont guére commencé plus tard que les chansons, & il n'est pas possible de se refuser à l'évidence des preuves, que les sçavans Bénédictins apportent

pour convaincre leur Adverſaire, que quelques-uns des plus connus ſont antérieurs au douziéme ſiécle. Il avoit cru les trouver en défaut au ſujet du *Philomena*, un des plus célébres de ces Romans, dont la Traduction Latine eſt, ſelon Catel & M. de Marca, du dixiéme ſiécle; mais ils lui font voir que le Montauban, dont il y eſt parlé, n'eſt point la Ville de ce nom, fondée en 1144, qu'il s'y agit du Château de Montauban, dont on voit encore les ruines près du Pont de Cuſac, entre Bourg & Libourne en Guyenne.

L'Avertiſſement eſt ſuivi de l'état, où ſe trouvoient les Lettres en France, dans l'onziéme ſiécle, & nos Auteurs nous apprennent qu'il différoit peu de celui du dixiéme. L'ignorance continuoit d'être en honneur parmi la Nobleſſe; & les ſecours manquoient pour devenir ſçavant: car quoique dans les ſiécles précédents on eût commencé à renouveller les

Livres ; comme il n'y avoit guére que les Moines, qui s'occupaſſent de ce travail, ils ne copiérent d'abord que les Ouvrages, qu'ils jugeoient les plus néceſſaires, c'eſt-à-dire, la Bible, les Livres Liturgiques, les Ecrits des Peres, & les Recueils des Canons. Les Hiſtoriens, les Poëtes, les Orateurs ne vinrent que long-tems après. D'ailleurs les Guerres étrangéres & Civiles, les brigandages, qui déſoloient l'Etat, les déſordres de toute eſpéce, qui avoient gagné juſqu'au Clergé, & dont les Monaſtéres mêmes ſe reſſentoient n'étoient que trop ſuffiſants pour troubler la tranquillité, dont les Muſes ont beſoin ; & l'encouragement ſi néceſſaire aux progrès des Sciences & des Arts, manquoit preſque toujours dans un tems, où l'uſure & la ſimonie régnoient partout ; où l'on voyoit les Bénéfices devenus héréditaires, & les Evêques donner en dot à leurs Filles des Terres de leurs Evêchés,

& quelquefois leurs bénéfices mêmes. Les désordres, disent nos Auteurs, allerent si loin, qu'on crut être arrivé au terme de la Prophetie du 20 chap. de l'Apocalypse, qui dit, que Satan sera lâché après mille ans.

L'ignorance avoit été une des principales causes, & elle fut une suite nécessaire de ce débordement. Néanmoins en lisant la description, que nos Auteurs nous donnent des Ecoles Episcopales & Monastiques de ce siécle ; à la vue des Sciences & des Arts, qu'on y cultivoit, & du grand nombre de ceux qui s'y distinguoient, on auroit de la peine à se persuader qu'il s'agisse du même siécle, dont on nous avoit d'abord fait une peinture si affreuse. Il est vrai qu'on y convient que les fables y dégradoient souvent l'Histoire, sur-tout dans les Légendes, & dans les actes des SS. ; & que la critique manquoit presque toujours à la plûpart des Ecrivains. Il

eſt encore à obſerver que les plus ſçavans hommes de ce ſiécle n'ont paru qu'à la fin, & seront renvoyés au volume ſuivant. D'ailleurs la plûpart de ceux, dont il eſt ici queſtion, étoient des Moines, que rien ne troubloit dans leurs Solitudes, & que leur vertu, auſſi bien que leur érudition placerent ſouvent ſur les premiers ſiéges de l'Egliſe. Nous n'entrerons point dans ce détail, qui nous a paru fort inſtructif & fort intéreſſant, parce qu'il n'eſt pas poſſible de l'abreger, & parce que nous aurons occaſion, dans un ſecond Extrait, de faire connoître en particulier les fondateurs, & les plus célébres Docteurs de ces Ecoles.

Nos Auteurs n'y ont pas oublié celle de Paris, & ils lui rendent toute la juſtice qu'ils ont cru lui devoir. Ils avoient parlé fort avantageuſement des Etudes, qu'on y faiſoit au X. ſiécle: » En celui » ci, diſent-ils, elle ne diſconti-

» nua point d'avoir des Etudians, » même des Pays fort éloignés ; » ce qui marque l'éclat de sa réputation, & des maîtres qui enseignoient ces Etudiants. » & ils prétendent cependant contre M. du Boulay, M. Baillet & quelques autres, que les Facultés n'y étoient point encore distinguées, ni les dégrés d'honneur établis ; que Lanfranc, Beranger, Robert d'Arbrisselles, S. Bruno & Anselme de Laon n'y ont jamais professé publiquement. Le contraire, selon eux, » ne peut se soutenir, & si l'établissement de l'école publique de » Paris n'étoit pas mieux appuyé, » il n'auroit qu'un fondement ruineux. » Enfin il faut voir ici les preuves particulieres qu'ils apportent, pour confirmer ce qu'ils ont avancé dans la premiere partie de leur Avertissement ; que l'usage de la Langue Romaine fut commun parmi les Ecrivains de ce siécle : mais ils se plaignent qu'on ne travailla point à la polir autant,

à beaucoup près, qu'on faisoit le Tudesque, ce qui fut cause, disent ils, qu'elle a été si long-tems sans prendre un état de consistance & uniforme; & qu'il s'en forma presqu'autant de Dialectes ou de Jargons, qu'il y avoit de Provinces dans le Royaume.

ARTICLE CXV.

DISSERTATION OU L'ON examine de quel point les Israëlites prenoient le commencement de leurs jours, au tems de l'institution de la Pâque. Par M. l'Abbé du Mabaret, Curé de S. Michel de S. Leonard en Limosin.

JE ne présume pas assez de moi-même pour croire que je déciderai cette question, de façon à réunir tous les esprits. Je m'expliquerai cependant; peut-être donnerai-je occasion à quelqu'un, plus habile que moi, de la discuter à

fond ; & alors j'aurai atteint mon véritable but.

Les Ifraëlites, ainfi que tous les autres peuples, avoient deux fortes de jours ; le jour artificiel, qui comprend tout le tems que le Soleil refte fur l'horifon. Il commence au lever du Soleil & finit au coucher, & il eft inégal felon les lieux & les faifons, à caufe de l'obliquité de la Sphere. Dans les commencemens les Ifraëlites n'avoient point d'autres termes pour en exprimer la divifion, que le *Matin*, le *Midi* & le *Soir*. Dans la fuite ils le partagerent en quatre parties, qu'ils appellerent *Prime*, *Tierce*, *Sexte & None* ; & encore en douze heures, dont la premiere commençoit au lever du Soleil, & la derniere fe terminoit à fon coucher. Il n'eft point ici queftion de ce jour, fur le commencement duquel ni les Ifraëlites, ni aucune autre nation n'a jamais varié.

Il s'agit du jour naturel, qui eft une durée de 24 heures, tems que

le Soleil employe à faire le tour de la terre, ou la terre une révolution entiere sur son axe. Il comprend le jour artificiel & la nuit, & il est toujours égal. Son commencement est de pure phantaisie; on peut le prendre de telle heure qu'on voudra, de tel point de l'Equateur que ce soit, tout cela est indifférent. Aussi les anciens peuples lui ont-ils assigné des bornes différentes, mais en se renfermant néanmoins dans quatre points cardinaux. Les uns l'ont commencé du lever du Soleil, les autres à midi, d'autres le soir lorsque le Soleil passoit sous l'horison, d'autres enfin ont fixé son commencement à minuit. D'où les Israëlites le commençoient-ils au tems de l'institution de la Pâque, dès l'origine? Voilà le point de la question.

D'abord tout le monde convient qu'ils comptoient leurs jours de Fête d'un soir à l'autre soir, d'un coucher à l'autre; Dieu l'avoit ex-

pressement ordonné, *à vesperâ usque ad vesperam celebrabitis Sabbatha vestra.* (*a*) Et il est clair par toute la suite de l'Ecriture que la pratique des Israëlites fut toujours conforme à la Loi.

Reste à sçavoir si telle étoit la forme de tous leurs jours, ou s'ils avoient un jour civil de 24 heures pour le train ordinaire de la vie, qui eût un autre commencement & une autre fin. Bien des gens le prétendent, & ils assurent qu'ils s'étendoient d'un minuit à l'autre minuit, ainsi que parmi nous.

Plusieurs raisons m'empêchent d'entrer dans cette derniere opinion, je les déduirai tout simplement. 1°. Il n'y a rien dans tout le texte Sacré de l'Ancien Testament qui prouve que les Israëlites ayent pris le commencement de leur jour à minuit. 2°. L'usage de prendre le jour d'un minuit à l'autre minuit n'est pas d'une antiquité beaucoup réculée. 3°.

(*a*) Lev. XXIII. 32.

les plus anciens peuples & les plus voiſins des premiers tems comptoient leurs jours, non de minuit mais du lever ou du coucher du Soleil, & plus communement du coucher. Cela ſeul eſt frappant.

Mais voici quelque choſe de plus précis, & qui regarde directement le Peuple de Dieu. Moyſe nous apprend que Dieu mit ſix jours à créer le monde, & il marque diſtinctement les bornes de chacun de ces jours, ſon commencement & ſa fin, les prend-ils d'un minuit à l'autre minuit? Non. Il les compte d'un ſoir à l'autre ſoir, il les fait commencer par la *Vêpre*, le ſoir, le commencement des ténebres, l'entrée de la nuit, & il les termine par la fin du matin, c'eſt-à-dire, par la fin du jour artificiel. Du ſoir & du matin, dit-il réſulta le premier jour (*a*) : Comme s'il avoit dit, du tems que durerent les ténebres, & du tems que la lumiére éclaira la terre, il ſe fit le premier jour. *Et factum eſt Veſ-*

(*a*) Gen. I. 5. 8. &c.

pere & mane dies primus. Et factum est vespere & mane dies secundus. Et ainsi de tous les autres jusqu'au sixiéme. C'est le sens naturel de ces textes; tout autre est forcé & lui est étranger.

Peut-on porter un autre jugement de l'interprétation qu'en donnent le P. Mauduit & M. de Sacy? En nommant ces deux Sçavans, c'est comme si je nommois tous ceux qui sont d'un sentiment opposé au mien. *Du soir qui succeda au jour, & du matin qui succeda à la nuit, il se fit le premier jour.* Telle est l'explication du P. Mauduit (*a*), qu'il tourne encore ailleurs (*b*) de cette façon: *Le soir qui termina le jour artificiel, & le matin qui termina la nuit firent le premier jour naturel.* Pour M. de Sacy, il s'explique de la sorte (*c*): *Du jour artificiel qui finit au soir, & de la nuit suivante*

(*a*) Differt. XXXI. in Evan. § 28.
(*b*) *Ibid.* § 29.
(*c*) In v. 5. cap. 1. Gen.

jusqu'au matin se fit un jour naturel. De bonne foi, ce François se lit-il dans le Latin? Est-ce laisser aller l'Ecriture, où elle va naturellement, & non pas plûtôt la faire aller où l'on s'est proposé de la mener. Encore en admettant ces explications, s'ensuivroit-il, non que le peuple de Dieu comptoit ses jours naturels de minuit, mais plûtôt du commencement du jour artificiel.

Ces Messieurs supposent, comme l'on voit, que la lumiére avoit précedé, & que les ténébres n'étoient venues qu'après; il se sont trompés & ont voulu se tromper, car le texte Sacré, qu'ils avoient sous les yeux, dit au contraire en termes qui paroissent clairs, que les ténébres ou la nuit dévancerent, que la lumiére ne fut produite qu'après, & que de ces ténébres & de cette lumiére se fit le premier jour. *Au commencement*, dit Moyse, *Dieu créa le Ciel & la Terre. La Terre n'étoit qu'une masse*

& une matiere informe, les ténebres couvroient la face de l'abyme, & l'Esprit de Dieu étoit porté sur les eaux. Or Dieu dit que la lumiére soit faite & la lumiére se fit. Dieu vit que la lumiére étoit bonne, & il divisa la lumiére des ténebres, il donna à la lumiére le nom de jour, & aux ténebres le nom de nuit, & du soir & du matin se fit le premier jour. Le moyen de ne pas voir là les ténebres d'abord & avant la lumiére! Ces ténebres furent appellées *nuit*, & la lumiére *jour*. Le mot *soir* est un autre terme pour exprimer la nuit ou les ténebres, comme le mot *matin* une autre expression pour désigner le jour ou la lumiére. Les ténebres étoient donc avant la lumiére, & elles donnerent la premiére nuit : vint après la lumiére, qui donna le premier jour artificiel : & de l'un & de l'autre suivis immédiatement, mais la lumiére à la suite des ténebres, fut formé le premier jour naturel. *Et factum est vespere & mane dies unus.*

Ce jour naturel devoit être, ſelon les apparences, de 24 heures, d'où l'on conclut aſſez naturellement qu'il fut partagé en deux parties égales par les ténebres & la lumiére, douze heures pour les ténebres & douze pour la lumiére : vingt-quatre en tout. Si je ne parle pas plus affirmativement, c'eſt que je ſens fort bien qu'il a pu ſe faire que ce premier jour, comme les jours ſuivans juſqu'à la création du Soleil, n'ait pas eu la durée des notres, peut-être fut-il de moins de 24 heures.

Quelqu'un demandera ſans doute ſi, au moment du *fiat lux*, la lumiére éclaira tout le cahos matériel pendant 12 heures, ou ſi elle n'éclaira qu'un hemiſphere: c'eſt aſſurement l'un ou l'autre, mais on ne peut aſſurer lequel des deux. Je ſerois porté à croire que la lumiére ne parut que ſur l'horiſon, où devoit être placé Adam. Je n'admettrois pas même pour les trois premiers jours, une circulation

ſucceſſive de la lumiére, à la façon qu'elle ſe communique depuis la création du Soleil. Dieu après les douze heures de ténebres, aura imprimé à une portion de matiere le mouvement capable de produire la lumiére. Douze heures révolues, ce mouvement aura ceſſé, pour recommencer douze heures après. Au milieu du quatriéme jour, c'eſt-à-dire, au moment que finiſſoient les douze heures de ténebres ou de nuit, Dieu aura placé le Soleil à l'Orient, au point de l'Equinoxe, de l'Autonne ſi l'on veut, ou du Printems, ſi cette opinion plaît davantage. Voici donc le Soleil qui ſe leve, il arrive en ſix heures au Meridien, ſix heures après il paſſe ſous l'horiſon, & en ce moment finit le quatriéme jour. Suivent tous les autres dans le même ordre par une circulation perpétuelle de ténebres & de lumiére, dont le Soleil devient le principe.

Un Sçavant de nos jours en eſt

pour la premiére idée, (*a*) il veut qu'après les douze heures de ténebres, Dieu ait éclairé dans le même instant, l'espace de douze heures, toute la surface de la terre, & que cette lumiére ayant cessé, réparurent les ténebres, qui, douze heures après, firent place à la lumiére pendant douze autres heures. Cela pouroit suffire pour les trois premiers jours; mais au quatriéme, comment fera l'Auteur du sistême ? comment formera-t-il ce jour ? Supposons par exemple, qu'il fasse paroître le Soleil au commencement des ténebres, ou à la fin; on peut faire la même supposition de telle autre heure qu'on voudra. Si Dieu créa le Soleil lorsque les ténebres alloient recommencer, un des deux hémispheres aura eu 24 heures de lumiére, douze heures pour la lumiére précédente & douze autres produites

(*a*) Mém. de Trev. Mai 1743. art. 32.

par le Soleil. Si le Soleil n'eſt produit qu'au moment que les douze heures de ténebres finiſſoient, un des deux hémiſpheres aura été ténebreux 24 heures; car outre les douze heures de nuit qu'il vient d'éprouver, il reſtera encore douze heures dans les ténebres, pendant que le Soleil éclairera ſon antipode. Après tout, ſi c'eſt un inconvenient, il n'eſt pas grand.

On pourroit imaginer qu'après les douze premiéres heures de ténebres, Dieu produiſit la lumiére ſur la moitié de la ſurface de la terre, & qu'il la fit paſſer enſuite par une circulation ſucceſſive au côté oppoſé, d'Orient en Occident. Mais ſi cette explication ſauve le quatriéme jour de l'inconvenient que j'expliquois tout à l'heure; elle y engage le premier. Il faut en effet que, le premier jour de la création, l'hémiſphere non éclairé ait été 24 heures dans les ténebres. Pendant douze heures toute la ſurface de la terre aura été dans l'obſ-

curité : Dieu produit ensuite la lumiére pendant douze heures sur un hémisphere, il ne se peut pas que l'autre hemisphere ne reste encore tout ce tems-là dans les ténebres.

Il ne reste plus que je sçache, d'autre explication du *fiat lux*, que celle qu'en donne un Anonyme ingénieux, dans une dissertation inserée dans les Mémoires de Trevoux, (*a*) à laquelle il a donné depuis un supplement (*b*).

Ennemi déclaré des ténebres, qui ayent précedé la lumiére, dès le premier instant de la création du Ciel & de la terre, il place la lumiére sur un hémisphere, sur l'hémisphere où Adam devoit être créé, & il établit le centre de cette lumiére au Meridien du même Adam. De ce point, la lumiére mise en mouvement, dès qu'elle parut, coula dans l'espace de six heures sous l'horison Occidental, & at-

(*a*) Avril 1742. art. 24.
(*b*) Juillet 1744. art. 45.

teignit six heures après le Méridien opposé, l'Antipode, le point de minuit d'Adam. Ce déclin de lumiére, ou cette lumiére descendante du point de midi au couchant, & du couchant au point de minuit est, selon l'Anonyme, le *vespere* ou le soir de Moyse. Du point de minuit, ce centre lumineux remontant vers l'Orient, revint en douze heures au premier point de midi, pour circuler tout de nouveau. Et voilà, selon lui, le *mane*. C'est ainsi que *du soir & du matin se fit le premier jour*, regle & modelle de tous les jours suivants.

Cette explication paroît simple & Physique, elle n'est pas sujette aux 24 heures de ténebres ou de lumiére, dont il a été parlé; voilà ses avantages. Mais elle ne veut point de ténebres, qui ayent précedé le *fiat lux*; & l'Ecriture, loin de s'y accorder, me semble s'y réfuser absolument.

Au reste que ce sistême fut vrai, j'aurois toujours dans l'intention

de l'Auteur, ce que je prétens établir, que les Israëlites commençoient leurs jours au coucher du Soleil. L'Auteur l'explique lui même, & voici comment. Il s'autorise d'abord de l'usâge des Hebreux, qui commençoient leurs jours par le soir, puis il se fait cette objection : *Mais me dira t-on, c'est par le Soleil couchant que les Juifs commençoient leurs jours?* A quoi il répond : *Eh! qu'importe? C'étoit toujours par le soir. Cette moitié de jour naturel comprend douze heures; placez dans cette espace de tems le commencement du premier jour à telle heure qu'il vous plaira, vous ne serez pas contraire à Moyse. Si au lieu de placer le soir au moment de l'aprèsmidi, au premier déclin du Soleil, Moyse le plaça au coucher, il en usa ainsi pour la commodité du peuple, c'est-à dire, pour eviter l'inconvenient de faire quitter le travail le Vendredi à midi, pour le reprendre le Samedi à midi; il étoit bien plus convenable & plus commode*

e continuer le travail jusqu'au coucher du Soleil, & le repos du Samedi jusqu'au soir suivant.

L'usage des Juifs de distinguer deux vêpres le même jour, semble appuyer l'idée de l'Anonyme sur *le soir*. On voit cet usage établi dans S. Mathieu *ch. XIV*; si l'on se donne la peine de faire la comparaison des versets 15 & 23; & dans l'ancien Testament, où nous avons dans notre vulgate *vespere* ou *ad vesperam*, l'Hebreu porte souvent *inter duas vesperas* (*a*). Le premier soir commençoit vers les trois heures après-midi, & le second après le Soleil couché, & duroit pendant tout le crépuscule.

Néanmoins, quoiqu'en dise l'Anonyme, c'est un inconvenient pour son sistême que les Israëlites commençassent le jour par le coucher du Soleil. Ils le commençoient comme l'avoient commencé les Patriarches d'après le Délu-

(*a*) Exod. XII. 6, XVI., 12, XXIX. 37. 41, Lev. XXIII. 5. &c.

ge ; ceux-ci comme ils l'avoient vû commencer aux Patriarches antérieurs, ù remonter jusqu'à Adam, & Adam sans doute le commença dans la disposition & dans l'ordre de la création. Cela nous mene à la préexistance des ténebres à la lumiére, dans la formation primitive du jour. Ainsi ces deux choses se tiennent comme par la main, soit en descendant, soit en remontant : *Le premier jour commença par les ténebres & finit par la lumiére ; donc les Juifs commençoient le jour d'un coucher du Soleil à l'autre* : & *les Juifs commençoient leur jour par le coucher du Soleil ; donc dans l'origine, le jour commença par l'entrée de la nuit.*

Le jour, sélon le subtil Anonyme, ayant commencé par rapport à Adam au point de midi, Adam & ses enfans, & les enfans de ses enfans commencerent leurs jours de même jusqu'à l'origine des Israëlites. Si parmi ce peuple on voit le commencement du jour fixé,

non à midi, mais au coucher du Soleil, quand & par qui & pourquoi ſe fit ce changement? C'eſt Moyſe, dit-il, qui l'introduiſit par une raiſon de politique. A la bonne heure; au moins eſt-il certain que le jour, qui précéda ce nouveau reglement, fut ou de trente heures ou ſeulement de ſix. Car le jour finiſſant auparavant au point de midi, & Moyſe réculant ſon commencement juſqu'au coucher du Soleil, il faut ou que les ſix heures, depuis midi juſqu'au coucher du Soleil, ayent conſtitué un jour, & voilà un jour de ſix heures ſeulement, ou que ces ſix heures ayent été unies aux 24 heures précedentes, & voilà un jour de 30 heures.

Je puis encore moins lui paſſer que les Juifs, commençant le jour par le coucher du Soleil, ne s'éloignoient pas de l'inſtitution primitive. Qu'il diſe tant qu'il voudra que c'étoit toujours commencer le jour par le ſoir; que le ſoir avoit douze heures de latitude, & le

reste : il est toujours vrai de dire que le jour commençant dès l'origine au premier instant de l'après-midi, au premier déclin du Soleil, & que les Juifs ne le commençant que six heures après, au coucher du Soleil, ils l'auroient commencé à un point tout autre & à une heure fort différente. Ainsi, loin que dans cette supposition les Israëlites se fussent accordés avec leurs premiers peres, avec Adam, avec l'institution primitive, dans la maniere de prendre & de compter leurs jours, il seroit vrai que les uns & les autres seroient partis de divers points & qu'ils auroient pris diverses routes.

Ç'en est assez pour le *vespere & mane* du chapitre I. de la Genese.

Daniel ne complete pas autrement le jour naturel que Moyse; comme lui, il le fait commencer & finir par le soir & le matin. *Ad vesperam & mane* ; *& vespere & mane*, (*a*) ce qui signifie, au senti-

(*a*) Dan. VIII. 14 & 26.

ment des Interpretes, un jour naturel complet.

David nous dit qu'il publiera les miséricordes du Seigneur le soir, le matin, à midi, *vespere & mane & meridie narrabo & annuntiabo* (a). Il a voulu dire qu'il les publiera tout le long du jour, à commencer dès le soir, commencement du jour.

Et certes, les prieres chez les Hébreux commençoient toujours par le soir. Cette coutume nous indique que le jour commençoit alors; leur vue étoit en sanctifiant les prémices du jour, d'attirer les bénédictions du Ciel sur la suite du même jour.

Les jeûnes des Juifs me fournissent une nouvelle preuve. Ils commençoient avec le jour naturel, & ils finissoient au Soleil couché. *Jejunaverunt die illo usque ad vesperam* (b). *Fleverunt & jejunaverunt usque ad vesperam* (c).

(a) Psal. LIV. 18.
(b) Judic. XX. 26.
(c) II. Reg. I. 12.

Je prendrai encore droit d'un principe avoué. On tombe d'accord que les jours de Fête alloient d'un soir à l'autre, *à vesperâ ad vesperam*. C'est une présomption que les jours ordinaires n'avoient pas d'autre regle, & que tous leurs jours généralement commençoient & finissoient aux mêmes points. Il est naturel que les uns & les autres ayent eu la même forme, pourquoi en effet y reconnoître aucune diversité ?

Qu'on ne dise pas que, quoique nos jours se comptent d'un minuit à l'autre, nous ne laissons pas de commencer nos Fêtes dès les premieres Vêpres. Cette réflexion est de nulle conséquence. Il n'en étoit pas de même des Juifs, par rapport aux Fêtes, que de nous. Parmi nous il n'y a que l'office Ecclesiastique, qui commence le premier soir ; pour l'interdiction du travail & la vraye Fête, cela ne se prend que de minuit. C'étoit tout différent chez les Juifs : l'interdic-

 tion

tion du travail & la Fête commençoient dès le premier ſoir. Et ſi c'eſt d'eux que nous avons pris l'anticipation de notre Office, c'eſt des Romains que nous avons appris à commencer le jour, du point de minuit.

Je ne dois pas quitter ſitôt ce point. L'année Judaïque commençoit certainement à la Néoménie du premier mois : & il n'eſt pas moins conſtant que la Néoménie étant un jour de Fête, commençoit au premier ſoir. Commençant au premier ſoir, elle finiſſoit au ſoir ſuivant, 24 heures révolues, *à vesperâ uſque ad veſperam.* Ce ſecond ſoir fini, & les 24 heures révolues, commençoit néceſſairement le ſecond jour du mois, pour finir à l'autre ſoir ; & ainſi de tous les autres jours : autrement il faudroit donner 30 heures au jour de la Néoménie, ſçavoir 24 heures du premier ſoir au ſecond, & ſix heures depuis ce ſecond ſoir juſqu'à minuit.

Un événement qui se seroit passé après les 24 heures de la Néoménie, une heure, deux heures après le Soleil couché, à quel jour le faudroit-il assigner au calcul de nos Adversaires? Au premier jour du mois? A la Néoménie? Le Soleil couché, il n'y avoit plus de Néoménie, elle étoit totalement terminée, & c'étoit jour ouvrier. Au second jour du mois? Le second jour, selon eux, ne commençoit qu'à minuit.

C'est cependant cette même ordonnance de célébrer les Fêtes d'un coucher du Soleil à l'autre coucher, qui sert aux Adversaires de principe, pour établir leur idée. *Si chaque soir*, a-t-on dit, (*a*), *eût commencé un nouveau jour, qu'étoit-il besoin de faire un réglement, pour faire commencer les Fêtes dès le soir? La Loi auroit été entiérement inutile. Les Israëlites commençant déja leurs jours par le*

(*a*) Mauduit Diss. XXXI. in Evang. § 28. n. 1.

soir, n'auroient pas manqué de célébrer leurs Fêtes dès le premier soir. Qui ne voit donc que ce commandement, vous célébrerez vos Fêtes d'un soir à l'autre soir, *est une exception à la forme ordinaire de compter les jours, & qu'elle avertit les Israëlites de commencer leurs jours de Fête par le coucher du Soleil & de les finir de même, & non par le minuit, comme les jours ordinaires ?*

L'Anonime que j'ai cité pareroit ce coup aisément. Il diroit que depuis la création jusqu'à ce tems-là, les jours commençoient au point de l'après-midi : qu'alors se fit un nouveau réglement, qui recula le commencement du jour de l'après-midi au coucher du Soleil : qu'à la vérité le Texte ne parle que des jours de Fête, mais que la régle pour les jours de Fête entraîne la forme des jours communs, à peu près comme le principal entraîne l'accessoire.

Quoiqu'il en soit, le raisonnement du P. Mauduit ne conclut

rien pour le commencement du jour ordinaire à minuit ; on en concluroit tout aussi bien qu'il commençoit au lever du Soleil, à midi, & à tel autre point qu'on voudra.

En second lieu, les jours se comptant déja d'un soir à l'autre, Dieu a pu dire que les Fêtes se célébreroient d'un soir à l'autre soir, pour marquer qu'il n'y auroit en cela aucune différence, même pour les jours de Fête, & pour obliger les Israëlites, en cas qu'ils eussent dans la suite la fantaisie d'apporter quelque changement à leur calendrier, de prendre toujours les Fêtes d'un soir à l'autre. C'est comme quand l'Ecriture dit du mois de Nisan, qu'il seroit le premier de l'année, (*a*) cela ne signifie pas, au sentiment d'un grand nombre d'Interprêtes, (*b*) que le commencement de l'année se prit auparavant d'un autre mois, mais

(*a*) Exod. XII. 2.
(*b*) Ap. Sacy in hunc loc.

que l'année commençant déja au mois de Nisan, Dieu voulut ajouter une ordonnance nouvelle, en consacrant ce mois par la célébration de la Pâque & la Fête des Azimes.

Je le demande, quoique nos jours se comptent d'un minuit à l'autre minuit, l'Eglise n'auroit-elle pas pû dire, *les Fidelles jeûneront d'un minuit à l'autre?* L'Ecriture a pû dire pareillement, *vous célébrerez vos Fêtes d'un soir à l'autre*, en supposant que déja chaque soir commençoit un nouveau jour. Ainsi cette ordonnance, *vous célébrerez vos Fêtes d'un soir à l'autre*; n'est pas nécessairement une exception à la pratique ordinaire de compter les jours; mais elle peut s'entendre d'une régle prescrite aux Juifs de commencer leurs jours de Fête le soir, sans qu'il leur fût libre de s'en écarter dans la suite, sous quelque prétexte que ce fût.

Il faut donc que le P. Mauduit

& ses Associés cherchent ailleurs un fondement à leur opinion. Véritablement ils se sont donnés de grands mouvemens, ils ont épluché l'Ecriture, examiné tous les endroits où le mot *jour* se trouve employé, pour voir s'ils n'y trouveroient pas le commencement du jour naturel assigné au point de minuit. Mais à quoi ont abouti toutes leurs recherches? A produire trois endroits (*a*) dont le premier ne prouve absolument rien, & je ne comprens pas qu'on ait pû seulement le citer; le second & le troisiéme supposent dans ceux qui les alléguent, quelque chose de moins excusable que de l'inattention; ils les altérent & les corrompent tout à fait. Tels qu'ils sont dans le Texte, ils ne peuvent faire ni bien ni mal, & dans la fausse leçon qu'on suit, aussi bien que dans l'interprétation étrangére qu'on leur donne, ils prouve-

(*a*) Exod II. 12. & 14. Gen. XXII. 3. & 4. Exod. XIX. 16.

toient tous que les Israëlites commençoient leurs jours naturels au matin ; ce que ces Messieurs sont bien éloignés de croire. C'est ce que je montrerois à l'œil, si les bornes du Journal me le permettoient.

ARTICLE CXVI.

EXTRAIT D'UN MEMOIRE de M. de la Condamine, en réponse à quelques endroits de l'Article XXXIII. de nos Mémoires, (I. vol. d'Avril 1746.) *où l'on rend compte du voyage fait par le même Académicien sur la Riviére des Amazones.*

LA Relation d'un grand voyage est comme l'équipage d'un Vaisseau, où Plaute dit qu'il y a toujours quelque chose à faire. C'est à-dire, qu'un Voyageur exact & intelligent revient volontiers sur ses détails, qu'il aime à les justifier, à les venger même,

s'il arrive qu'on y donne atteinte. Nous en mettons l'exemple dans la Relation que M. de la Condamine a publiée de ſon *Voyage ſur la Riviére des Amazones.* Nos Mémoires en rendoient compte au premier volume d'Avril de cette année, & l'Extrait, quoiqu'agréé du ſçavant Académicien, lui a fait venir toutefois la penſée de s'expliquer, tant ſur ſon Ouvrage, que ſur la maniére dont nous en avons parlé.

Le Mémoire qu'il nous a communiqué à ce ſujet, comprend un aſſez grand nombre d'Articles que nous réduiſons à deux claſſes. La premiére répond à pluſieurs Obſervations répandues dans notre Extrait. La ſeconde contient des Notes ſur quelques endroits de la Relation, & ſur quelques termes employés dans cet Ouvrage, ou dans l'Article de nos Mémoires; & tout cela eſt traité par M. de la Condamine avec des attentions qui font diſparoître l'appareil de

la Controverſe. On voit bien qu'il n'a rien perdu de ſa politeſſe en deſcendant le Marañon avec des Américains. Ulyſſe après avoir vû les Cyclopes & les Lœſtrygons n'en étoit, dit-on, que plus humain & plus ſociable.

I.

Réponſes à pluſieurs Obſervations répandues dans notre Extrait (Art. XXXIII. de nos Mémoires, premier vol. d'Avril.)

Prem. Réponſe. Il eſt dit dans notre Extrait (*pag.* 612.) que de deux Riviéres égales qui ſe joignent, celle qui ne change point de direction, & qui fait changer la direction de l'autre, doit être cenſée recevoir celle-ci, & lui donner ſon nom. On ajoute que cette régle, dont il y a bien des exceptions, eſt toutefois obſervée à la rencontre de l'Ucayale & du Marañon, parce que quoique l'Ucayale repouſſe d'abord un peu le

Marañon & le détourne durant quelques lieues, le Marañon reprend bientôt après sa premiére direction.

M. de la Condamine convient de la bonté de la régle prise en général ; & il a raisonné dans cette supposition ; mais il doute que la régle soit exactement gardée par rapport à l'Ucayale & au Marañon. Il est bien certain que le premier de ces Fleuves perd son nom, & que le second conserve le sien. Cependant il n'est pas certain que l'Ucayale ne soit pas plus grand, plus profond, plus abondant que le Marañon ; & ce doute, très-bien fondé, entame déja la régle qui ne doit valoir que dans le cas de deux Fleuves égaux.

Ensuite l'Ucayale repoussant le Marañon, lui fait plus changer de direction qu'il n'en change lui-même ; ainsi pour que la régle fut observée, il faudroit qu'au point du détour, l'Ucayale donnât son nom au Marañon, ce qu'il ne fait

pourtant pas, puisqu'au contraire c'est le Marañon qui lui donne le sien. On avoue que ce dernier Fleuve reprend sa direction à l'Est au bout de quelques lieues, mais cela ne doit point infirmer le raisonnement qu'on vient de faire; car il n'en est pas moins vrai que cette direction à l'Est avoit été changée par l'Ucayale: or dans la matiére présente, tout dépend du premier changement, du premier détour; & non d'une cause particuliére, comme la pente du terrain ou quelqu'autre circonstance, qui peut ensuite rétablir le cours d'un Fleuve, tel qu'il étoit avant la jonction d'un autre qui vient le grossir.

Seconde Réponse. L'Article de nos Mémoires dit; (*Pag.* 6133.) que M. de la Condamine *n'a jamais perdu de vue la figure de la terre en descendant le Marañon.* L'Académicien n'adopte point cette Observation; il avoue bien que, durant tout le tems de sa naviga-

tion, il a été continuellement occupé à lever la Carte du Fleuve ; mais il ne s'est jamais imaginé que les mesures qu'il a prises en descendant le Marañon, dans le dessein de faire une Carte de son cours, eussent le dégré de précision nécessaire, pour déterminer par elles une question aussi délicate que celle de la figure de la terre. Il déclare même que depuis son départ de Cuenca, il a perdu entiérement de vue cette question, & qu'il ne s'en est ressouvenu qu'au Para, où la mesure du Pendule à secondes, comparée à celle du même Pendule en France, lui fournissoit un nouveau moyen de vérifier les conclusions que ses Collégues & lui avoient tirées (par rapport à la figure de la terre) dans la Province de Quito.

Troisiéme Réponse. Comme on paroissoit douter dans notre Extrait (*Pag*. 628) que la Langue des Peruviens fut aussi pauvre que l'avoit dit M. de la Condamine,

cet Académicien en donne de nouvelles preuves dans ſon Mémoire ; car il fait voir, 1°. Que tous les Créoles Eſpagnols qui ſçavent parfaitement cette Langue, & tous les Miſſionnaires qui l'apprennent avec ſoin, conviennent de ſa pauvreté. 2°. Que les Grammaires, les Syntaxes, les Dictionnaires qui regardent la même Langue, ne contiennent qu'un très-petit nombre de mots. 3°. Qu'on n'y remarque ni particule conjonctive, ni disjonctive, ni conditionelle, & que le pronom relatif ne s'y diſtingue point du démonſtratif. 4°. Que cette Langue encore n'a point de termes pour exprimer la *juſtice*, la *vertu*, le *vice*, la *méchanceté*, &c. & que cela ne peut s'énoncer que par des circonlocutions *être bon*, n'être *pas bon*, &c. Toute cette explication regarde la Langue du Pérou, qui eſt l'ancienne Langue des Incas, & c'eſt l'idiome le plus riche, le plus abondant qui ſoit connu & uſité dans ces

vaſtes contrées ; mais s'il eſt cependant ſi pauvre & ſi borné, que faut-il donc dire des autres Langues particuliéres qui ſe parlent ſur les bords de l'Amazone ? C'eſt la concluſion que tire M. de la Condamine.

Quatriéme Reponſe. On lit dans notre Extrait (*Pag*. 633.) que *la fameuſe Reſine Cahutchu*, dont on fait des bâlons, des bouteilles, des ſeringues, &c. *eſt fort commune à Cayenne*. Et M. de la Condamine aſſure au contraire qu'elle ne s'y trouve que quand on l'y apporte des bords du Marañon ; que cette matiére eſt par elle-même regardée comme étrangére à Cayenne ; qu'on peut la comparer dans ce pays-là, & par rapport à ce pays-là avec la porcelaine & le vernis que nous avons en France, & qui nous vient toutefois de la Chine. Notre Académicien appuye ſon témoignage de celui de M. Barrere, Médecin du Roi, lequel a demeuré long-tems à Cayenne,

& qui certifie que ce ſont les Indiens des bords du Marañon, qui mettent en œuvre cette réſine, pour en faire les petits meubles dont on vient de parler. Du reſte M. de la Condamine avoue que ces ſortes d'Ouvrages ne viennent guéres en France que par la voye de Cayenne.

Cinquiéme Réponſe. La Relation de M. de la Condamine (*Pag.* 80) dit un mot des prétentions que les Portugais s'attribuent ſur le domaine des deux bords de l'Amazone juſqu'au Napo; le Mémoire du même Académicien détaille bien des particularités de ces prétentions, & de la petite guerre que ſe ſont fait depuis un ſiécle les Eſpagnols & les Portugais. L'Auteur de l'Extrait, inſéré dans nos Mémoires, paroiſſoit douter que cette guerre fut telle que M. de la Condamine la repréſente, c'eſt-à-dire, ſans effuſion de ſang, & réduite purement à des invaſions, des ravages, des diſperſions d'habitans; & l'Académicien prou-

ve cette ſingularité par une multitude d'actes & de faits authentiques. L'Extrait du Journal (*Pag.* 633.) diſoit auſſi que les *Miſſions Eſpagnoles ont beaucoup ſouffert de ces diſputes, & que les Portugaiſes n'en ont point profité*. M. de la Condamine avoue bien les pertes qu'ont fait là les Miſſionnaires Eſpagnols, mais il montre que les Portugais ont établi d'autres Miſſions ſur les bords du Marañon, & qu'en ce ſens il ne ſeroit pas exact de dire que les Portugais *n'ont point profité* de ces diſſenſions.

Sixiéme Réponſe. Notre Extrait (*Pag.* 640 & 641.) paroît douter que la *ſource la plus éloignée de la Riviére de la Madéra, ſoit voiſine des Mines du Potoſi, & de l'origine du Pilcomayo, qui ſe jette dans Rio de la Plata.* De plus on remarque en ce même endroit que la Ville de *Chuquiſaca*, Capitale de la Province de *Charcas*, où eſt le Potoſi, eſt aſſez loin de la ſource du *Pilcomayo*.

Octobre 1746.

M. de la Condamine répond dans son Mémoire, 1°. Que les Portugais en 1641 ont remonté la *Madera* jusqu'à *Sancta Cruz de la Sierra*, Ville du haut Pérou : cela est déja marqué dans la Relation (*Pag.* 133.) 2°. Que la Riviére qui passe à *Sancta Cruz de la Sierra* sort des Montagnes voisines de *Chuquisaca.* 3°. Que des mêmes Montagnes sort la Riviére du *Pilcomayo*, entre les Villes de Chuquisaca & du Potosi. 4°. Que la distance de *Chuquisaca* au Potosi n'est que de 24 ou 25 lieues. 5°. Que la petite Riviére qui passe au Potosi se décharge dans le Pilcomayo. Or tout ceci donne les raisonnements suivants.

Si les Portugais ont remonté la *Madéra* jusqu'à *Sancta Cruz de la Sierra*, il faut que la Riviére qui passe à Sancta Cruz se décharge dans la Madéra. Si cette Riviére qui passe à Sancta Cruz sort des Montagnes voisines de *Chuquisaca*, & si des mêmes Montagnes sort le

Pilcomayo, il faut qu'une des Riviéres qui grossissent la Madéra, & qu'on peut appeller par cette raison, une des sources de la Madéra, ait son origine assez près de celle du Pilcomayo. Si la petite Riviére qui passe au Potosi tombe dans le Pilcomayo, & si une des sources de la Madéra est voisine du Pilcomayo, il faut aussi que cette source de la Madéra soit voisine du Potosi. Ajoutez pour confirmer cela, le peu de distance qu'on a remarqué entre *Chuquisaca* & le Potosi.

Sur la communication de la Madéra avec *Sancta Cruz de la Sierra*, il reste une difficulté qu'il est bon de résoudre. Une Carte du Paraguai appelle *Parapity* la Riviére qui passe à *Sancta Cruz de la Sierra*; & selon cette Carte, le même *Parapity* ne tombe point dans la Madéra. Mais s'il est démontré que les Portugais ont remonté la Madéra jusqu'à *Sancta Cruz de la Sierra*, la Riviére qui passe dans cette

Ville, ſoit qu'on l'appelle *Parapi-ty*, ſoit qu'on lui donne un autre nom, doit néceſſairement tomber dans la Madéra. C'eſt ce qui fait croire que la Carte dont on vient de parler n'eſt pas ſûre en ce point. Comme elle a pour objet principal le Paraguai, il ne ſeroit pas étonnant qu'à l'égard des pays plus éloignés, elle fut moins exacte.

M. de la Condamine oppoſe à cette Carte du Paraguai deux autres Cartes qui ne font aucune mention de la prétendue Riviére du *Parapity*. La premiére de ces Cartes eſt celle d'Amérique de M. de Liſle donnée en 1722. La ſeconde eſt Eſpagnole, & repréſente la Miſſion des Moxes; c'eſt ſans doute l'original ſur lequel a été copiée celle des Lettres édifiantes. Mais la copie n'eſt pas fidéle; M. de la Condamine le fait voir dans les Ecrits qu'il nous a communiqués. La Carte Eſpagnole & la Carte Françoiſe des Lettres édifiantes font mention d'une Riviére appel-

lée *Guapaix*, qui pourroit bien être le *Parapity* de la Carte du Paraguai.

Une autre obſervation de M. de la Condamine, & que toute perſonne peut faire, en voyant la Carte de M. de Liſle & celle de la Miſſion des Moxes, tant l'Eſpagnole que la Françoiſe; c'eſt qu'au lieu de dire qu'une des ſources de la Madéra eſt peu éloignée de celle du *Pilcomayo*, on pourroit aſſûrer en général & abſolument, ſur la foi de ces Cartes, que la ſource de la *Madéra* eſt fort voiſine du *Pilcomayo*.

I I.

Notes ſur quelques endroits de la Relation de M. de la Condamine, & ſur quelques termes employés dans cet Ouvrage, ou dans l'Article XXXIII. de nos Mémoires.

I. M. de la Condamine dit dans ſa Relation (*Pag.* 116.) Qu'*il fit voguer fortement contre le courant*

de l'eau pour sonder, en maintenant le batteau à la même place. Mais comme on pourroit lui objecter qu'il auroit mieux valu laisser aller le batteau au courant, & lui en faire prendre toute la vitesse, parce qu'alors le batteau seroit dans le même cas que s'il n'y avoit aucun courant; il observe, 1°. Qu'il n'est pas aisé de faire ensorte que le batteau, qui est ordinairement fort chargé, avance d'un mouvement égal avec le courant, & de le maintenir dans cette égalité de vitesse. 2°. Qu'en promenant ainsi la sonde dans toute la longueur du chemin parcouru par le batteau pendant l'opération, il est plus difficile de s'appercevoir quand le plomb rencontre le fond, qu'en restant à la même place. 3°. Qu'il faudroit pour pratiquer sûrement cette méthode, que le fond de la Riviére fut très-uni & horisontal, autrement la sonde coureroit risque d'être retardée, accrochée ou même rompue par

les inégalités du fond & par les corps étrangers, tels que les bancs de sable, rochers ou troncs d'arbres, &c.

Au contraire, M. de la Condamine ayant observé qu'il étoit possible, à force de rames, de soutenir le batteau contre le courant, il a sondé de cette maniére, tenant compte autant qu'il pourroit de l'inclinaison du cordeau pour juger de la profondeur du fleuve, quoiqu'il faille convenir qu'il reste toujours à cet égard quelque incertitude, le cordeau ne faisant pas un angle rectiligne à la surface de l'eau, mais une courbe à cause des vitesses différentes de l'eau aux différentes profondeurs.

II. M. de la Condamine dit dans sa Relation (*Pag.* 121.) Que M. *Bouguer avoit vû à Carthagène d'Amérique l'Auteur de l'Orinoque illustré, & que celui-ci étoit désabusé au sujet de la communication de l'Orinoque avec le Marañon qu'il avoit niée dans son Livre.* « Cette

» communication, reprend notre
» Académicien, eſt certaine ; il eſt
» certain auſſi que le Miſſionnaire
» s'eſt rendu aux preuves éviden-
» tes de ce fait dont il a été in-
» formé à Carthagène, à ſon re-
» tour de Madrid. M. Bouguer a
» ſçu tout cela très-exactement en
» 1743 & en 1744 de pluſieurs
» confreres de ce Miſſionnaire qui
» l'avoient vû à Carthagène ; mais
» je me ſuis trompé en diſant que
» M. Bouguer l'y avoit vû lui-
» même ; ce Pere étoit parti de
» Carthagène avant l'arrivée de
» M. Bouguer. »

Autre aveu de M. de la Condamine. Dans ſa Relation (*Pag.* 204.) La latitude de Cayenne eſt marquée 5 d. 56'. il faut lire 4 d. 56'. conformément à la Carte & à la Relation même, (*Pag.* 192.)

III. M. de la Condamine dit communément *le Para*, en parlant de la Ville Portugaiſe juſqu'où il a deſcendu le Marañon ; c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non *Para* qui lui

eſt échappé quelquefois. Il dit toujours *Cuenca*, parce qu'on parle ainſi au Pérou & même en Eſpagne. Pour ôter à cet égard tout ſujet de conteſtation ; il nous a communiqué le certificat authentique du Sécrétaire de M. l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. On y voit que les deux Villes de ce nom, ſçavoir celle qui eſt en Eſpagne, & celle du Pérou s'appellent inconteſtablement *Cuenca* ſans cedille.

IV. Le même Académicien dit *Orinoque*, & non *Orenoque*, parce que les Eſpagnols ſe ſervent du terme *Orinoco*. Il dit *Tupinambas*, qui eſt le vrai nom de cette Nation, & non *Topinambous*, qui eſt une corruption admiſe dans l'uſage vulgaire, &c.

V. Il reléve quelques fautes d'impreſſion répandues dans l'Article de nos Mémoires, ſurtout par rapport aux noms propres. Ainſi, au lieu de *Luxa*, il faut *Loxa* ; au lieu de *Caxaruma*, il faut *Caxanuma* ; au lieu de *Punçu*, il faut *Pun-*

eu ; au lieu de *Caquera*, il faut *Caqueta* ; au lieu de *Calimoës*, il faut *Solimoës*, &c.

Tout ce détail, diſons mieux, tout cet Extrait du Mémoire de M. de la Condamine montre la grande exactitude de cet Académicien, ſa fidélité, ſes égards pour le Public. Nous ſupprimons quelques autres particularités moins importantes, & qui allongeroient trop cet Article ; ceci ſuffira pour faire voir auſſi que nous avons eu à cœur de bien parler de la Relation, puiſque nous ne faiſons aucune difficulté de rectifier ce qui nous ſeroit échappé ſur cela de moins juſte, de moins relatif aux idées de l'Auteur. En toute affaire le concert eſt louable ; en Littérature, il eſt néceſſaire ; mais en Littérature périodique, en matiére de Journaux, il eſt charmant, parce qu'il a occaſion de ſe montrer au moins douze fois dans une année.

ARTICLE CXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

Voici une nouvelle Littéraire dont il faut expliquer le ſujet, la qualité & l'uſage. M. l'Abbé Saas, de l'Académie des Sciences & des belles Lettres de Rouen, a donné au Public une brochure intitulée : Notice des Manuſcrits de la Bibliothéque de l'Egliſe Métropolitaine de Rouen. *Nous en rendions compte dans notre volume du mois d'Août dernier. Or dans cette brochure on trouve* (page 92.) *des remarques critiques ſur le Catalogue de la Bibliothéque du Roi. Elles ſont placées là comme indirectement, & parce*

qu'un Auteur qui parle d'une Bibliothéque, est tenté de parler d'une autre. Ces remarques ont paru judicieuses en quelques endroits & défectueuses en d'autres. En un mot voici le Mémoire qu'on nous a communiqué à ce sujet. On y rapporte les remarques, telles qu'elles sont exprimées dans la Notice, & l'on répond à chacune en particulier.

Premiére Remarque. *On répete tout au long les Titres des mêmes Ouvrages sans nécessité.*

Cette répétition est néceſſaire : avant que de s'y déterminer on a consulté différentes perſonnes, & la pluralité l'a emporté.

Le Catalogue de la Bibliothéque du Roi a deux objets. Le premier est le ſervice journalier de la Bibliothéque ; & le ſecond est de donner au Public la connoiſſance des richeſſes qu'elle contient.

Dans la premiére vue, on a été obligé de dépouiller les volumes qui renferment pluſieurs ſortes d'Ouvrages, & de rapporter, ſous

le titre du premier, ceux des autres Ouvrages, soit qu'ils fussent relatifs ou non à la matiére sous laquelle le premier Ouvrage étoit rangé; par là on constate le contenu du volume pour la sureté de la Bibliothéque. Il a donc fallu nécessairement mettre les titres entiers, afin de pouvoir connoître en même tems & l'Ouvrage & son Edition.

Mais comme ces seconds Ouvrages se trouvent là souvent hors de place; pour satisfaire à la seconde vue, il a été nécessaire d'en reporter les titres à la place & dans la matiére qui leur convient, & de répéter par conséquent ces titres de la même maniére qu'ils ont été énoncés dans la premiére place, avec d'autant plus de raison, que les Ouvrages se trouvent ici dans leur place naturelle; on y rassemble leurs différentes éditions dont il est bon de connoître les variétés, ce que l'on n'auroit pû faire aisément, si l'on s'étoit con-

tenté de les rapporter par de simples renvois.

Ainsi, suivant ces principes, le petit Commentaire de Louis de Leon sur le Pseaume XXVI. dont on a trois éditions, la premiére de 1580, & les autres de 1582 & de 1604, a dû être répété six fois, comme de fait aussi il l'a été: sçavoir, trois fois par dépouillement, imprimé en petit caractére aux N°. 1559, 1561, & 1562, hors de leur place, à la suite du premier Ouvrage des volumes où ils sont reliés en second; & trois fois par étoile, ou renvoi imprimé en gros caractére, dans la place qui lui convient après le N°. 1469.

Il en est de même des autres articles rapportés dans cette premiére remarque. C'est avoir une idée peu juste de la Bibliothéque du Roi, qui est le Recueil le plus riche de l'Europe, de penser qu'il entre la moindre ostentation dans aucun détail de son Catalogue.

Les titres sont quelquefois assez mal rendus.

Cela ſe peut par hazard, mais ceux que l'on cité pour exemple Num. A. 450, 488, & B. 221. ne ſont pas dans le cas, on vient de les revoir pour s'en aſſurer.

2°. *Beaucoup de Livres ne ſont point placés à leur rang.*

Cette obſervation eſt trop vague, & les exemples que l'on cite la rendent inintelligible ; parce qu'avant que de décider ſi la place d'un Livre eſt ou n'eſt pas convenable, il faudroit marquer quel eſt l'eſprit de l'arrangement ſur lequel on en juge, rien n'étant quelquefois plus arbitraire que le plan d'un arrangement.

Quant au Traité de M. de Sanrey intitulé *Paracletus*, on ne l'avoit pas lors de l'impreſſion du premier volume du Catalogue, on l'a eu depuis; il en eſt de même de l'Ouvrage de Barbeyrac que combat le P. Ceillier, & l'on n'a point encore le Traité de M. de Thiers *De Retinenda in Eccleſiaſticis Libris*, &c. ainſi on n'a pû les

placer dans ce premier volume, on ne les verra que dans un Supplément.

3°. *On attribue à des Auteurs plusieurs Ouvrages ausquels ils n'ont aucune part.*

Cela peut être; il n'est rien de si aisé que de se tromper en cela.

4°. *On s'écarte souvent du plan qu'on paroît s'être proposé de découvrir les Auteurs anonimes & pseudonymes.*

On ne s'est point engagé à ce travail; mais quand on l'a pu faire commodément, on l'a fait.

5°. *On a eu raison, en matiére de Théologie, de marquer la Religion des Auteurs non Catholiques; mais il falloit toujours la marquer, ou point du tout.*

Le Critique donne ici aux Auteurs du Catalogue une louange qu'ils n'ont pas songé à mériter dans ce premier volume; comme la Religion des Auteurs n'influoit en rien sur le plan qu'on y devoit suivre, on a négligé de la spécifier,

peut-être auroit-on mieux fait de le faire ; quoiqu'il en soit, si cela est arrivé quelquefois, c'est que les Auteurs avoient déclaré leur parti à la tête de leurs Ouvrages, car on ne leur a donné que les qualités qu'ils ont prises eux-mêmes dans les titres de leurs Livres : on compte avoir bien fait.

6°. *Il y a dans l'article de l'Ecriture Sainte un très-grand nombre d'Ouvrages qui n'y ont point de rapport.*

Cette remarque est trop vague, & on ne peut y répondre, à moins qu'on n'en cite des exemples.

7°. *On met Cassiodore dans le septiéme siécle ; Marius Mercator avant S. Augustin.*

A l'égard de Cassiodore, la remarque est fausse, il n'est pas vrai qu'on l'ait mis dans le septiéme siécle, on l'a placé dans le sixiéme, & il est là à sa place, puisqu'il est mort en 575.

Quant à Marius Mercator, comme on ne sçait pas au juste

l'année de sa mort, & que depuis l'an 430 il n'a point donné de signe de vie, on a pu croire qu'il étoit mort avant S. Augustin, qui vivoit encore en 433, & en ce cas, quoique son Disciple, on l'a pû placer avant lui.

8°. *La Table seroit utile, si elle étoit bien faite, mais on renvoye dans cette Table à des articles du corps de l'Ouvrage qui ne se trouvent pas au lieu indiqué. Pour Mercérus in Genesim, on renvoye á la lettre A. Num.* 1241. *on l'y cherche en vain.*

Il est vrai qu'il y a ici une faute d'impression, & que l'article de *Mercerus in Genesim* ne se trouve point à la lettre A. Num. 1241. où il est renvoyé par la Table, & qu'il ne se trouve qu'au N°. 1242, mais cette faute est bien légére, pour être relevée par un reproche si général.

Il y a des articles du corps du Livre omis dans la Table.

Ceux qui sont rapportés pour

exemple ne ſont pas dans le cas, & le Critique ſe trompe, Le N°. A. 342 ſe trouve porté dans la Table à *du Hamel*, & 594 à *Anzoles*, noms de leurs Auteurs.

Cette Table eſt fautive en beaucoup d'endroits. Article Toinard, on lit : Animadverſiones in Tertull. Librum de mortibus perſecutorum. On a voulu mettre Lactantii.

Cela eſt vrai, c'eſt une faute ou du Copiſte ou de l'Imprimeur, puiſqu'elle n'eſt point faite dans le corps du Catalogue, ainſi cette faute ne peut induire en aucune erreur.

On fait un article de Sebaſtianus Barrabas (on a voulu mettre Barradas.)

Oui, l'article qui eſt dans le corps du Livre en fait foi, & c'eſt ici une faute de Copiſte qui a pû occaſionner celle qu'on reléve enſuite en ces termes :

Puis on donne encore un article de Sebaſtianus Barradius, comme ſi ce n'étoit pas le même.

Octobre 1746.

En effet c'eſt une véritable faute d'avoir fait deux articles de Bartadas & de Barradius, & il eſt viſible que c'eſt le changement fait par le Copiſte du D. en B qui en eſt la cauſe.

Il y a dans cette Table des traits d'érudition mal placés. Les Auteurs ſçavent que Sixte-Quint s'appelloit Félix Peretti avant ſon exaltation ; de l'article de Sixtus V. on renvoye à Félix Perettus : c'eſt ſous ce dernier nom qu'on place la Bible de Sixte-Quint. Ces Meſſieurs ſçavent encore que Clément VIII. s'appelloit Hippolite Aldobrandin, nouveau renvoi du nom de Clément VIII. au nom Hippolitus Aldobrandinus ; c'eſt auſſi ſous ce nom qu'on met la Bible de Clément VIII. Ceux qui veulent conſulter ces Bibles à la Bibliothéque du Roi, doivent y demander les Bibles de Felix Peretti & d'Hippolite Aldobrandin. Quel langage !

Ce n'eſt pas un ridicule, que, dans une Table alphabétique de noms d'Auteurs, on ait choiſi de

porter les Ouvrages de Sixte V. & de Clément VIII. ſous leurs véritables noms, plutôt que ſous leur nom de Pape, puiſque leur nom de Pape eſt porté dans cette même Table, & qu'on y renvoye de l'un à l'autre. Dans le corps de l'Ouvrage on conſerve les dénominations reçues.

9°. *Il y a dans cet Ouvrage beaucoup de fautes d'impreſſion.*

Y a-t-il un Ouvrage qui en ſoit exempt, ſurtout quand il eſt de la nature d'un Catalogue auſſi étendu que celui de la Bibliothéque du Roi? Mais ces fautes ne méritent d'être relevées qu'autant qu'elles ſont d'une certaine conſéquence; & celles des N°. cités ne paroiſſent pas dignes d'attention.

En effet aux N°. A. 534 & 1444, ces fautes ne ſe trouvent que dans le nom de Baptême du Libraire. Au N°. B. 467, on a mis par abreviation Ill. pour Cels. C'eſt à-dire, *Illuſtriſſimi* pour *Cel-*

fiſſimi Archiepiſcopi. On eſt encore à trouver après une exacte révifion celle qu'on a voulu indiquer au N°. A. 1247, & il eſt à croire que c'eſt par mépriſe qu'on a cité ce N°.

Quant au N°. A. 1134, où l'on trouve *Chuonradi* & *Æditionem*, & au N°. C. 47, où l'on trouve *Gottifredo*, le Critique a pû prendre l'orthographe extraordinaire de ces mots pour une faute; mais on aſſure que ce n'en eſt point une, & qu'on a conſervé à deſſein cette orthographe, pour repréſenter avec plus de fidélité le frontiſpice de ces Ouvrages. Si le Critique compte ces ſortes d'orthographes pour des fautes d'impreſſion, il n'eſt pas étonnant qu'il en trouve tant dans le Catalogue en queſtion; il en fourmille de cette eſpéce, mais on n'eſt pas du goût de les corriger.

On avoue qu'au N°. C. 47, il ſe trouve une virgule qui ſépare *Vindelinus* de ſon nom de Baptême *Gottifredus*, mais cela eſt rectifié par la Table.

On a relû le N°. B. 701, sans pouvoir découvrir la raison qui l'a fait citer comme fautif. On n'ignore pas que *Maguntina* se dit aussi bien que *Moguntina*; on ne voit que ce mot là qui ait pû faire ombrage dans cet article.

Les noms des Auteurs sont assez souvent estropiés ; on lit Victorinus pour Victorius ; Florentius, pour Florentinus.

Cela peut être arrivé quelquefois, nous sommes sujets à nous tromper; en effet au N°. A. 534. on a imprimé *Florentius de Laune* pour *Florentinus* ; & au N°. A. 1444. *Victorin. Baldius*, pour *Victorius.*

De Marette, pour *des Marettes ; Justinus*, pour *Justus.*

Comme on ne cite point les articles, où ces noms sont manqués, on n'a pû vérifier si la remarque est juste ou non.

Avitus Erynachus, pour *Paulus Erynachus.*

Le Critique ne connoît point

apparemment le Livre, on a vérifié la citation ; & l'Auteur, dans le frontiſpice de l'Ouvrage, eſt nommé *Avitus Erynachus*, & non pas *Paulus*.

Leonicerus, pour *Lonicerus*.

C'eſt une faute dont on convient.

On eſt obligé au Critique des remarques juſtes qu'il a faites, on ſouhaiteroit ſeulement qu'il les eut plus détaillées, on s'en ſeroit ſervi pour rectifier ce qui peut être de mal ; quant aux autres, il peut faire réfléxion que s'il a fait des fautes lui-même en ſix pages & demie d'un petit *in*-12. il n'eſt pas ſurprenant qu'il s'en gliſſe pluſieurs dans un Ouvrage d'une auſſi vaſte étendue que le Catalogue de la Bibliothéque du Roi.

A l'occaſion des Tableaux qu'on a expoſés cette année, ſelon la coutume, dans le Salon du Louvre ; un Connoiſſeur nous a communiqué le Mémoire ſuivant.

Le génie de M. Coypel paroît dans les Tableaux qu'il vient de communiquer au Public. L'idée de son *Annonciation de la Vierge* & celle de son *Sacrifice d'Abraham* sont des pensées neuves. Les Tableaux de Démocrite & d'Héraclite font voir combien ce Peintre s'attache aux expressions, combien ses caractéres de têtes sont propres à démasquer les plus sécrétes pensées du cœur. Il joint d'ailleurs à la partie du génie celles du coloris & du pinceau.

Les Tableaux de M. Carlo-Vanloo représentent plusieurs sujets de la sainte Vierge. Son caractére de dessein, son effet & la fermeté de son pinceau soutiennent de plus en plus la réputation qu'il s'acquiert tous les jours. Quelle émulation ne doit-on pas donner à un Peintre qui posséde toutes ces grandes parties; l'*effet* surtout dont le cararactére propre est de saisir le spectateur, & d'enlever son admiration!

Octobre 1746.

Le Tableau de M. Jeaurat, repréſentant S. Pierre guériſſant un boiteux à la porte du Temple, exprime admirablement ces paroles: *ſurge & ambula.* On voit dans le caractére de la tête de cet infirme ſa foi & ſa confiance. L'ordonnance de ce Tableau eſt grande & bien conçue. L'effet en eſt picquant; le clair obſcur ſoutenu par de bonnes oppoſitions.

M. Boucher ſe diſtingue par la fécondité de ſon génie. Les deux Tableaux qu'il a expoſés repréſentent, l'un l'Eloquence, & l'autre l'Aſtronomie; tous deux font voir la grande facilité de l'Auteur, ſa belle touche de pinceau & ſa couleur agréable.

M. Natoire conſerve toujours dans ſes Tableaux la fineſſe de ſon deſſein, & le gracieux de ſes compoſitions. Son Tableau de la ſainte Vierge a été goûté de tous les Connoiſſeurs.

On voit dans le Salon deux grands Tableaux de M. Parrocel;

l'un & l'autre repréſentant la marche de l'Ambaſſadeur Turc au Pont-tournant des Thuilleries. Cet Artiſte, chargé de peindre les Conquêtes du Roi, a le plus beau champ du monde pour exercer ſon génie.

Dans les Tableaux de M. Reſtout, nous avons reconnu avec plaiſir le ſucceſſeur du grand Jouvenet.

M. Collin de Vermont a expoſé un beau Tableau de Cléopatre aux pieds d'Auguſte.

L'infatigable M. Oudry a préſenté pluſieurs Tableaux d'animaux différents, qui ſont fort applaudis du Public. Il joint à cette partie de la peinture, celle du payſage, qu'il va étudier ſouvent dans les forêts & dans les lieux champêtres, où la ſimple nature enſeigne ce qu'il convient d'imiter.

On eſpére beaucoup de M. Pierre, jeune Artiſte, qui paroît avoir de grandes diſpoſitions pour l'Hiſtoire; ſon Tableau d'Hérode puni de Dieu a été eſtimé.

M. Chardin continue de mériter les suffrages du Public par son Tableau du *Benedicite* qui a paru dans les Salons précédents ; & auquel il a fait une augmentation ingénieuse. On voit encore de lui un petit Tableau représentant les amusements de la vie privée, ainsi que deux portraits.

On a loué MM. de Tourniére, Tocquet, de la Tour, Nattier & Nonnotte. Leurs Portraits sont vivants.

M. Bouchardon, célébre Sculpteur, a exposé le modéle d'une figure qu'il doit faire en marbre ; c'est un Cupidon qui se fait un arc de la massue d'Hercule. Ce morceau paroît réunir le goût de l'antique & les graces du Correge.

Le modéle du S. Grégoire que M. le Moine doit exécuter en marbre pour les Invalides, a été trouvé d'une belle expression & d'une grande maniére.

M. Adam l'aîné a exposé quatre beaux bustes de marbre.

MM. Falconet & Hutin méritent

des éloges, par les modéles qu'ils ont fait voir, & qu'ils doivent exécuter en marbre, pour leur réception à l'Académie.

On voit aussi dans le Salon plusieurs beaux morceaux de gravûre.

M. l'Epicier en a exposé deux représentant le jeu d'échecs d'après C. Moor; & le jeu de picquet d'après Nestcher. On trouve dans ces deux belles Estampes une grande justesse pour les expressions, & beaucoup d'intelligence dans la façon de traiter les étoffes.

M. le Bas n'est pas moins estimable dans les Estampes qu'il nous fait voir d'après Teniers, dont il rend l'esprit & le bel effet.

MM. Surugue pere & fils ont aussi exposé de très belles Estampes.

L'Auteur du Mémoire s'arrête ici, & marque sa peine de ne pouvoir parler de tous les chef-d'œuvres qu'on a mis sous les yeux du Public, *ils méritent tous*, dit-il, *des éloges dans les différens genres qui y sont traités*; le même Connois-

ſeur accompagne cela de quelques traits à la louange de l'Ecole Françoiſe, qui ne dégénére point ſous le régne de Louis XV. Il fait ſentir que l'émulation eſt le grand mobile de ces Arts de goût, & il marque que, ſous la direction de M. de Tournehem, qui préſide actuellement aux Arts, on ſe promet tout en faveur de l'émulation.

Sermons de M. l'Abbé Clément, Prédicateur ordinaire du Roi, ſeconde édition. Chez Robuſtel, rue de la Calendre, près le Palais, à l'Image S. Jean; & Grand'Salle du Palais au S. Eſprit. M.DCC.XLVI.

On a ici deux Sermons: le premier eſt ſur la Conſécration de l'Egliſe Paroiſſiale de S. Sulpice, prononcé le jour même de cette Conſécration, (30 Juin 1745) en préſence de l'Aſſemblée du Clergé. Le ſecond eſt ſur la Politique, prononcé devant le Roi le Jeudi Saint (15 Avril 1745.)

M. le Duc de Richelieu, cité dans la Diſſertation des Vampires de D. Calmet, & dans notre Extrait (I. vol. d'Octob.) a ſouhaité qu'on avertit le Public, que jamais la Cour ne lui a donné d'ordres pour informer ſur les Vampires; que jamais il n'a rien écrit à la Cour ſur cela; qu'il n'a point fait de recherches à cet égard; qu'en un mot il n'a donné aucune occaſion à ce qu'on lui fait penſer, dire ou écrire ſur cette matiére.

TABLE DES ARTICLES du II. Vol. d'Octobre 1746.

ART. CVIII. *Diſcours de M. l'Evêque d'Agen, pour l'ouverture des Séances de l'Académie Royale de Bordeaux.* 2129

ART. CIX. *Lettre à M. L. D. F.* ou *réponſe à la Critique que fait M. Burlon, du ſentiment de M. F. ſur la formation de la voix, Octobre* 1746.

des Sciences & des beaux Arts. 2315
&c. par M. Montagnat. 2156
ART. CX. *La Henriade Travestie.* 2171
ART. CXI. *La Vie de Properce*, par M. Gillet de Moivre. 2181
ART. CXII. *La Pratique Universelle pour la rénovation des Terriers*, par M. de la Poix de Fréminville. 2194
ART. CXIII. *Epistolarum Reginaldi Poli Pars altera*, &c. Suite de l'Article CIII. au premier vol. d'Octobre. 2208
ART. CXIV. *Histoire Littéraire de la France*, &c. T. VII. 2226
ART. CXV. *Dissertation où l'on examine de quel point les Israelites prenoient le commencement de leurs jours*, &c. Par M. l'Abbé du Mabaret, &c. 2248
ART. CXVI. *Extrait d'un Mémoire de M. de la Condamine sur la Relation de son voyage.* 2275
ART. CXVII. Nouvelles Littéraires. 2294

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de Robustel, rue de la Calendre près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1746.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dediés à Son Altesse Serenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

Novembre 1746.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1724.	12.	v.
1702.	12.	v.	1725.	12.	v.
1703.	12.	v.	1726.	13.	v.
1704.	12.	v.	17 7.	12.	v.
1705.	12.	v.	1728.	12.	v.
1706.	12.	v.	1729.	12.	v.
1707.	12.	v.	1730.	12.	v.
1708.	12.	v.	1731.	12.	v.
1709.	12.	v.	1732.	12.	v.
1710.	12.	v.	1733.	12.	v.
1711.	12.	v.	1734.	12.	v.
1712.	12.	v.	1735.	14.	v.
1713.	12.	v.	1736.	15.	v.
1714.	12.	v.	1737.	13.	v.
1715.	12.	v.	1738.	13.	v.
1716.	12.	v.	1739.	14.	v.
1717.	12.	v.	1740.	13.	v.
1718.	12.	v.	1741.	12.	v.
1719.	12.	v.	1742.	12.	v.
1720.	5.	v.	1743.	12.	v.
1721.	12.	v.	1744.	12.	v.
1722.	12.	v.	1745.	12.	v.
1723.	12.	v.	1746.	13.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1746.

ARTICLE CXVIII.

NOUVEL ABREGE' Chronologique de l'Histoire de France, &c. Seconde édition, revue, corrigée, augmentée, & ornée de vignettes & fleurons en taille-douce. A Paris, chez Prault pere, Quai de Gêvres. M. DCC. XLVI. Pag. 488, *sans l'Avertissement.*

CEt Ouvrage, qui parut il y a environ deux ans, en eſt déja à ſa ſeconde édition; mais édition augmentée en plus de cent endroits; nous pouvons l'aſſurer après avoir vérifié la choſe très-exactement. Ces additions, fruits de la bonne critique, du travail & de la ſcience, peuvent ſe rapporter à cinq chefs différens. Car ce ſont, ou des explications plus détaillées des mêmes faits; ou des éclairciſſements ſur quelques Familles diſtinguées; ou des remarques ſur certains établiſſemens d'éclat; ou des anecdotes nouvelles, ſoit énoncées en forme de ſentences, ſoit préſentées comme de purs faits hiſtoriques; ou enfin des caractéres travaillés avec ſoin, & placés comme des ornemens pour embellir l'Hiſtoire: donnons des exemples de ces cinq maniéres d'augmenter, d'enrichir un Livre, ſans en changer la forme, le plan ni l'exécution.

I.

Explication plus détaillée des mêmes faits.

(*Pag.* 48.) L'Auteur parlant de la pénitence publique de Louis le Debonnaire, ajoute: « Il crut devoir » donner cette marque de repentir » au mécontentement des Evêques, » dont l'opinion pouvoit tout sur » l'esprit des Peuples. Nous som- » mes surpris aujourd'hui de voir » une si grande autorité aux Evê- » ques, mais c'est faute de se sou- » venir que c'étoit cette même au- » torité qui fut si favorable à nos » Rois dans l'origine. »

On entre de là dans un morceau, tiré de l'Ouvrage de M. l'Abbé du Bos, qui fait voir comment les Evêques furent favorables aux premiéres entreprises de Clovis; ce qui, joint à la dignité de leur caractére, leur attira une très-grande considération de la part de ce Prince & de ses successeurs.

En rendant * compte de la premiére édition du nouvel abregé de M. le Président Hénaut, nous développions ce qu'il appelle *la reconnoissance* de Clovis à l'égard des Evêques. Un écrit que nous avons vû du même Auteur, détermine encore plus particuliérement sa pensée. Il est très-persuadé qu'avant Clovis les Evêques étoient en possession de gouverner les Peuples en tout ce qui concerne la conscience; qu'ils jouissoient même d'une faveur très-distinguée auprès des Princes qui aimoient la Religion; mais il croit aussi que l'Arianisme répandu dans les Gaules au cinquiéme siécle avoit entamé l'autorité Episcopale en bien des points; que Clovis devenu Chrétien & Catholique, releva beaucoup les Prélats; qu'il les fit remonter à ce haut dégré de puissance d'où l'Hérésie avoit tâché de les renverser : ainsi tout peut se concilier aisément. Les Evê-

* Journal de Janvier 1745. Art, III. *Novembre* 1746.

ques se servirent du crédit qu'ils conservoient sur les orthodoxes, pour autoriser les démarches de Clovis, & ce Prince, en réprimant l'Arianisme, rétablit les Evêques dans tout l'éclat de leur dignité.

(*Pag.* 58.) La premiére édition ne faisoit qu'indiquer le Schisme des Grecs, & la seconde en expose briévement les causes, la suite, les effets. Cette malheureuse division vint de l'ambition des Patriarches de Constantinople. M. le Président Hénaut dit que ces Patriarches prétendirent la supériorité sur le Siége de Rome. Ce qui est vrai en prenant à la rigueur le titre de *Patriarche Œcuménique*, dont ils se paroient. Mais au fond ces Prélats ne visoient d'abord qu'au second rang dans l'Eglise; c'est-à-dire, à précéder tous les grands Patriarches inférieurs au souverain Pontife. Telle avoit été la disposition du Concile de Constantinople sous Théodose: disposition si long-tems, & si vivement

contredite par les Papes. Photius fit un pas plus avant, & voulut se soustraire totalement à l'obéissance du S. Siége. C'est pour cela qu'il rompit avec Rome, & c'est ce qui forma le schisme des Grecs.

(*Pag.* 106.) Sous le régne de Louis VII. M. le Président H. discute la conduite que tint Alexis Comnene à l'égard des Latins croisés pour la Terre Sainte. » A juger, dit-il, de cette seconde » Croisade par la premiére, & à » s'en rapporter à la Princesse Anne Comnene, fille de l'Empereur de Constantinople, qui a » écrit l'Histoire de ces tems malheureux, son pere Alexis ne fit » que ce que tout Prince sage » auroit fait à sa place. Son pays » étoit inondé par plus de 700000 » Latins qui exigeoient des vivres » comme on exige des contributions, & qui au défaut du possible dévastoient son pays, &c. » Le détail continue & finit à l'avantage de la politique des Empereurs.

Grecs, moins bien traités par nos autres Historiens. Le P. Daniel (ſous Philippe I.) avoit auſſi reconnu qu'Alexis en particulier avoit eu ſujet d'être allarmé de ces grandes armées de Croiſés, qui venoient inonder ſa Capitale & ſes Provinces.

On trouve de même (ſous Philippe le Bel) le démêlé de Boniface VIII, plus développé que dans la premiére édition ; (ſous Louis XI,) une eſquiſſe de la mauvaiſe politique de ce Prince, qui manqua le mariage de Marie de Bourgogne, & celui de Jeanne, fille de Ferdinand & d'Iſabelle pour le Dauphin ; (ſous Henri III,) l'Hiſtoire abregée des malheurs de Marie Stuart. « Princeſſe, ajoute » l'Auteur, à qui on a voulu enlever juſqu'aux regrets de la » poſtérité ſur une fin ſi tragique, » par les couleurs affreuſes dont » on a peint toutes les actions de » ſa vie. »

I I.

Eclairciſſements ſur quelques Familles diſtinguées.

(*Pag.* 136.) Excellentes Notes ſur l'origine de la Maiſon d'Habſbourg, depuis *Maiſon d'Autriche.* On fait voir qu'elle eſt ſortie de la Bourgogne Transjurane au Canton de la Suiſſe, nommé *Argoia*; que là ſe trouvent les Domaines en titre de Comté, qui appartenoient à la Maiſon d'Habſbourg, avant qu'elle eut pris ce nom; qu'elle ne commence à être connue ſous cette dénomination que dans le douziéme ſiécle, où les Seigneurs commencerent à s'approprier celle de leurs Seigneuries.

(*Pag.* 148.) Sur Enguerrand de Marigni, la nouvelle édition obſerve qu'il étoit d'une bonne nobleſſe de Normandie; que ſon grand-pere de la Maiſon du Portier ayant épouſé l'héritiére de la Maiſon de Marigni, en fit porter le nom à ſes deſcendans.

III.

Remarques sur certains établissemens d'éclat.

Cet article est très-considérable dans le nouvel Abregé. L'Auteur y a rassemblé une infinité de traits sur l'origine des fiefs, sur le commencement des Pairies, sur les annoblissemens, sur les appanages, sur l'érection des Parlemens, des terres en Duchés, &c. A la tête de tout, nous devons mettre ses réflexions sur l'établissement même de la Monarchie. Il compare les principaux sentimens, c'est à dire, ceux de M. de Boullainvilliers, du P. Daniel & de M. l'Abbé du Bos ; après quoi il conclut ainsi. » Nous » croyons avec ce dernier que » Clovis a possedé des charges » dans l'Empire Romain ; qu'il a » profité contre les Romains mê- » mes de l'autorité qu'elles lui » donnoient ; que les Evêques & » la Religion ont beaucoup con-

» tribué à ses succès, mais nous ne
» croyons pas que les peuples des
» Gaules ayent été au devant de
» ses Loix, & l ayent appellé pour
» les gouverner. Nous croyons
» qu'il s'est servi des circonstances
» des tems, des dispositions des
» esprits, des charges qu'il exer-
» çoit, de la haine des peuples
» contre les Tirans, de la crainte
» qu'ils pouvoient avoir des autres
» Princes leurs voisins, & qu'il a
» employé tous ces moyens, soit
» pour les réduire, soit pour les
» maintenir sous son autorité,
» quand une fois il les y a eu ré-
» duits. Qu'ainsi il n'y a aucune
» portion des terres des Gaules
» qu'il n'ait conquise, & dont les
» armes ne l'ayent rendu maître.
» En un mot, si j'ose dire ma pen-
» sée, je crois Clovis plus con-
» quérant encore que politique,
» & l'Abbé du Bos en fait un po-
» litique plus qu'un Conquérant.

I V.

Anecdotes Nouvelles.

Nous appellons ainſi les traits hiſtoriques ou ſententieux que l'Auteur ajoute à ſa ſeconde édition. Voici quelques exemples.

A la fin de la ſeconde Race, M. le Preſ. H. remarque que la coutume barbare de ſe faire juſtice par ſoi-même par la force, étoit paſſée de la Germanie dans les Gaules, & qu'elle s'y conſerva pendant plus de 600 ans, malgré les remontrances des Evêques & les défenſes de nos Rois.... Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que, ſi dans une famille offenſée, quelqu'un trouvoit la pourſuite & la vengeance des torts trop dangereuſe, en ce cas la Loi Salique lui permettoit de ſe déſiſter publiquement de cette réparation d'injures, mais auſſi la même Loi le privoit du droit de ſucceſſion, comme étant dévenu étranger dans ſa

propre famille, & en punition de son peu de courage. » Loi étrange » & cruelle, continue M. le Pre- » sident H. qui entretenoit la féro- » cité d'une Nation, ou plûtôt qui » en étoit une suite. »

(p. 154.) » On voit par des Let- » tres données en 1317, un usage » qui paroît bien singulier. On don- » noit alors le voile de Religion à » des filles de l'âge de huit ans & » peut-être plûtôt. » L'Auteur re- marque fort à propos cet usage qui a duré long-tems. Nous trouvons sous le Regne de Charles VI. que ce Prince & la Reine son épouse firent donner le voile à une de leurs filles dès l'âge de 5 ans. C'étoit à Poissi : la Princesse s'y consacra depuis par des vœux très-libres & très-méritoires.

(p. 186.) » Commencement » des disputes entre les Jacobins & » les Franciscains au sujet de l'Im- » maculée Conception attaquée » par les premiers. » C'est effecti- vement là l'époque des grandes

controverses sur cette matiere. Mais les adversaires des Dominicains furent l'Evêque de Paris, & l'Université en corps. Il est vrai que les FF. Mineurs signalerent leur zéle pour l'opinion la plus favorable à la gloire de la Sainte Vierge.

» Le Concile de Bâle, continue » notre Auteur, décida dans sa 26 » session que l'opinion de l'Immaculée Conception devoit-être » approuvée & embrassée par tout » les Catholiques. Le Concile de » Trente n'a pas prononcé sur cette matiere. Paul V. défendit en » 1617, d'enseigner rien de con- » traire à cette croyance. Ce qui fut » confirmé par Gregoire XV, & » par Alexandre VII. » Tout cela est exactement vrai, & montre la capacité de l'Historien, même dans les matieres de controverse Ecclesiastique.

Parlant encore ailleurs (*p.* 198) du Concile de Bâle, il dit: » On » prétend à Rome & dans les Pays

„ où l'on en ſuit les principes, que „ le Concile de Bâle n'a été Œcu- „ menique que juſqu'à la ſeſſion „ XXVI „ Ce ſentiment n'eſt pas abſolument particulier à ceux que nous appellons Ultramontains. Le P. Alexandre, par exemple, tient la même choſe, quand il dit que *depuis la XXV. ſeſſion ce Concile, partagé en deux factions, ne paroît pas avoir repréſenté ſuffiſamment l'Egliſe Univerſelle. Voy. Nat. Alex. Diſſert. VIII. ad Hiſt. Ecl. Sœc. XV. Art. III. n. LXI.*

(*p.* 213.) L'Auteur fait mention du ſcrupule, que ſe faiſoit Louis XI de jurer ſur la Croix de S. Lo „Son prétexte étoit que c'eût „ été manquer de reſpect pour „ l'Inſtrument de notre Salut, mais „ un de ſes Hiſtoriens nous apprend „ que ſa répugnance ne venoit que „ d'une vieille croyance de ſon „ tems; car on croyoit alors que „ ceux qui ſe parjuroient en jurant „ ſur cette Relique mouroient mi- „ ſérablement dans l'année, &

» Louis XI. étoit un peu plus atta-
» ché à la vie qu'à ſa parole.

(*P.* 237) Beau mot du Marquis de Villane, lorſque Charles V. voulut l'engager à prêter ſon Hôtel au Connetable de Bourbon. » Je ne puis rien réfuſer à V. M. » dit Villane, mais je lui déclare » que ſi le Duc de Bourbon loge » dans ma maiſon, je la brulerai » dès qu'il en ſera ſorti, comme » un lieu infecté de la perfidie & » par conſéquent indigne d'être » habité par des gens d'honneur. »

Nous rapporterons auſſi ce mot du feu Roi Louis XIV. (*p.* 486). L'Ambaſſadeur d'Angleterre ſe plaignant, dans une Audience particuliere, des travaux que le Roi faiſoit faire au port de Mardik, S. M. ne l'interrompit point, mais lorſqu'il eut achevé, elle lui dit, » M. l'Ambaſſadeur, j'ai toujours » été maître chez moi, quelque » fois chez les autres, ne m'en faites pas ſouvenir. »

Notre Auteur parcourant les

divers événemens du Regne de Louis XIV. ne manque point non plus l'occasion de rappeller les grandes actions du Monarque qui nous gouverne aujourd'hui. Ainsi à l'année 1672, l'abregé dit : » en » peu de mois les Armées du Roi » prirent plus de 40 Villes forti- » fiées. Cette Campagne qui fit » l'admiration de toute l'Europe, » obtiendroit à peine croyance au- » jourd'hui, si la Campagne de » 1745 ne nous avoit fait voir que » rien n'est impossible aux Fran- » çois, quand ils ont leur Maître à » leur tête. »

A l'année 1708 tems de nos malheurs, & de la reddition de Tournay, on rappelle que, sous les murs de la même Ville 36 ans après, » Louis XV. en personne » ayant avec lui M. le Dauphin, » & sous ses Ordres M. le Maré- » chal de Saxe devoit remporter » (à Fontenoi le 11 de Mai 1745) » une victoire signalée contre le » Duc de Cumberland, qui vou-

» loit en faire lever le siége. &c.

V.

Caracteres de quelques personnages.

M. le Président Henaut sçait peindre les hommes. La seconde Edition de son Abrégé le fait voir presque à toutes les pages. Citons d'abord le caractere de S. Bernard. (*p.* 104) » Il avoit été donné à » cet homme extraordinaire de » dominer les esprits ; on le voyoit » d'un moment à l'autre passer du » fond de son désert au milieu des » Cours, jamais déplacé, sans ti- » tre, sans caractere, jouissant de » cette considération personnelle » qui est au dessus de l'autorité. Sim- » ple Moine de Clairvaux, plus » puissant que l'Abbé Suger, pre- » mier Ministre de France, & con- » servant sur le Pape Eugene III » qui avoit été son Disciple, un » ascendant qui les honoroit éga- » lement l'un & l'autre &c.

Le portrait du Cardinal de Retz

préſente un tout autre homme, mais il eſt également bien tiré. (*p.* 424). » On a de la peine à com- » prendre, comment un homme » qui paſſa ſa vie à cabaler, n'eut » jamais de véritable objet. Il ai- » moit l'intrigue pour intriguer : » eſprit hardi, délié, vaſte & un » peu Romaneſque, ſçachant ti- » rer parti de l'autorité que ſon » état lui donnoit ſur le peuple, » & faiſant ſervir la Religion à ſa » politique : cherchant quelque- » fois à ſe faire un mérite de ce » qu'il ne devoit qu'au hazard, & » ajuſtant ſouvent après coup les » moyens aux événemens. Il fit la » guerre au Roi, mais le perſon- » nage de rebelle étoit ce qui le » flattoit le plus dans ſa rébellion : » magnifique, bel eſprit, turbu- » lent, ayant plus de ſaillies que » de ſuite, plus de chimeres que » de vues, déplacé dans une Mo- » narchie, & n'ayant pas ce qu'il » falloit pour être Républicain, » parce qu'il n'étoit ni ſujet fidele

„ ni bon Citoyen : auſſi vain, „ plus hardi, & moins honnête „ homme que Ciceron : plus d'eſ- „ prit, moins grand & moins mé- „ chant que Catilina. Ses mémoi- „ res ſont très-agréables à lire ; „ mais conçoit-on qu'un homme „ ait le courage ou plûtôt la folie „ de dire de lui-même plus de mal „ que n'en eut pû dire ſon plus „ grand ennemi ? Ce qui eſt éton- „ nant, c'eſt que ce même hom- „ me, ſur la fin de ſa vie, n'étoit „ plus rien de tout cela ; & qu'il „ devint doux, paiſible, ſans in- „ trigue, & l'amour de tous les „ honnêtes gens de ſon tems : com- „ me ſi toute ſon ambition d'autre- „ fois n'avoit été qu'une débauche „ d'eſprit & des tours de jeuneſſe, „ dont on ſe corrige avec l'âge : ce „ qui prouve bien qu'en effet, il „ n'y avoit en lui aucune paſſion „ réelle. „

Nous croyons que ces traits ſuf-fiſent pour faire connoître & eſti-mer cette ſeconde Edition. Nous

avons inſinué que l'Auteur avoit fait un écrit à l'occaſion de notre Extrait de la premiére, & cet écrit contenoit quelques éclairciſſemens, ou ſi l'on veut quelques réponſes aux réflexions répandues dans le Journal. Par exemple, il ne nous paroiſſoit pas que *les vrais principes du droit de Regale* fuſſent bien viſibles dans le VII Canon du Concile d'Orléans; c'étoit d'après pluſieurs Canoniſtes, d'après le P. Alexandre en particulier, que nous parlions ainſi. Cependant, comme en cette matiere il eſt libre d'embraſſer des opinions différentes, l'Auteur déclare qu'il a ſuivi ſur cela le ſentiment de M. Audoulx, dont tout l'objet dans ſon Traité de la régale eſt de prouver que ce droit eſt fondé ſur le Canon VII. du Concile d'Orleans; c'eſt-à-dire, que notre Hiſtorien a trouvé bonnes & déciſives les raiſons de ce Juriſconſulte; en quoi certainement on ne peut méconnoître un grand avantage pour ce
 droit

droit si favorable à nos Rois. Car il arrive de là que son origine remonte jusqu'aux premiers tems de la Monarchie.

Sur l'éxil de Dagobert II. le Journal avoit rémarqué que le lieu étoit *l'Hibernie* & non *l'Ecosse*. M. le Président Henaut reconnoît la méprise, qui est commune au P. Daniel & à plusieurs autres.

On avoit dit aussi un mot sur le terme *Fideles* employé par Charles le Chauve, & l'on s'étoit crû autorisé par-là à juger que les fiefs avoient pris naissance au commencement de la seconde Race. Notre Auteur est persuadé au contraire que le mot *Fideles* ne désignoit pas, au tems de Charles le Chauve, des *Vassaux*, des *Féaux*, mais simplement des Francs à qui le Roi accordoit des *Bénéfices militaires*. Cette explication est sçavante, & il pouroit se faire que le Journaliste auroit confondu avec le Jurisconsulte du Moulin les *Fiefs* & les *Bénéfices* militaires; qu'il au-

roit cru mal-à-propos avec M. du Cange, que le terme *Fideles* signifioit, dans les Capitulaires de Charlemagne, ce que nous appellons des *Vassaux* en François ; qu'il se seroit trompé avec Mezerai, en faisant remonter la concession des *Fiefs* à la noblesse jusqu'au tems de Charles Martel.

Dans l'annonce de cette seconde Edition, inserée parmi les nouvelles Litteraires de notre Journal d'Août, nous étions fort laconiques, parce qu'il devoit y avoir dans la suite un article entier de nos Mémoires, pour rendre compte des additions faites par M. le Président H. Cependant il s'étoit glissé dans cette annonce une sorte de critique sur un fait dont la discussion pouvoit être reservée à l'Extrait même de tout l'ouvrage. Il étoit question de la mort de Bertrand du Guesclin devant la Citadelle de Châteauneuf de Rendan. Nos meilleurs Historiens disent que ce Héros mourut avant que la place fut rendue, & qu'on vint

en apporter les clefs, lorſque le Corps étoit ſur un lit de parade, entouré de toutes les marques de la dignité de Connétable. L'Auteur du nouvel abrégé a ſuivi cette rélation, & au fond il a pour lui la pluralité des témoignages. Cependant, comme deux Manuſcrits du tems même de du Gueſclin aſſurent que cette reddition de la place fut faite avant la mort de Bertrand; il ſemble qu'on doit examiner ſi ces monumens ne l'emportent point ſur les autres Ecrivains plus modernes & peut-être moins inſtruits : voilà tout le ſujet de la queſtion, & tout le fond de notre critique, peu développée dans l'annonce, ſi l'on veut même, moins bien placée qu'ici. Ces deux manuſcrits au reſte ſe trouvent à Paris, l'un à S. Germain des Près & l'autre au College des Jeſuites. Le P. le Long parle de ce dernier, & D. Vaiſſette rapporte les termes mêmes du premier, dans ſon Hiſtoire de Languedoc. T. IV. p. 372.

Pour finir cet Article, nous repetons volontiers que le nouvel Abregé qu'on nous présente est un Livre précieux à la Nation. L'Auteur dit au commencement de sa Préface, qu'il n'y a pas grand mérite à l'avoir fait. Personne ne suivra ce jugement que la modestie rend trop partial. Il y auroit déja beaucoup de mérite à bien sçavoir cet Ouvrage; que sera-ce donc de l'avoir mis dans le bel ordre où nous le voyons ?

ARTICLE CXIX.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, ann. 1742, avec les Mémoires de Mathematique & de Physique pour la même année, tirés des Registres de cette Académie, à Paris de l'Imprimerie Royale 1745. Suite de l'Art. XCVI. du I. vol. d'Oct.

BOTANIQUE.

MEmoire *sur la culture des Forêts, par M. de Buffon.* Les Forêts passant pour être le pur ouvrage de la nature, & la nature laissant peu de chose à faire à l'art dans leur culture, cet art est effectivement peu connu & fort imparfait. Il n'y a qu'un Amateur d'Agriculture qui joignant l'intelligence & le goût de la Physique à l'amour de la nature, comme M. de Buffon, puisse perfectionner cet art, ou le faire éclore même & en devenir l'Inventeur ou le Fondateur.

Un des grands obstacles à la perfection, à l'invention même de la culture des Forêts, est qu'elles ne veulent pas même trop de culture. Pour le bled, pour la vigne, pour la plûpart des fruits de la terre, on ne sçauroit trop préparer un terrain, le sarcler, le labourer, le dépouiller de tout ce qui n'est point l'herbe, l'arbre, la plante, le fruit dont on veut l'enrichir; & Aristote n'a pas si mal dit qu'un des premiers principes de toutes choses à faire, étoit la privation. Les buissons, les bruyeres, les épines doivent sur-tout disparoître d'un terrain qu'on destine à devenir un champ, une prairie, une vigne, un verger.

Les Forêts au contraire veulent avoir pour matrice ou pour berceau, un terrain en friche & hérissé de toutes ces mauvaises plantes qui étoufent celles dont la culture nous intéresse de plus-près. Ces plantes légeres & d'un tissu délicat veulent un terrain leger, que

l'air pénetre d'avance, que l'eau puisse aisément pénetrer & que sa chaleur du Soleil puisse féconder & vivifier d'année en année & de saisons en saisons. Les plantes fortes comme le Chêne & les autres pepinieres des Forêts veulent des terrains forts, fortifiés même, & que les vens & les hyvers puissent difficilement pénétrer.

Leur bois même étant leur principal fruit, destiné pour des usages solides & pour des ouvrages qui doivent durer, la durée & la lenteur de leur naissance & de leur accroissement doivent préparer celles de leur utilité. La nature est proportionnée & mésurée en toutes choses. C'est ce qui résulte de toutes les expériences & observations de M. de Buffon sur la culture des Forêts, & lui fait dire *qu'un terrain couvert ou plûtôt à demi couvert de génievres, de Bruyeres, est un bois à moitié fait, & qui peut être a dix ans d'avance sur un terrain net & cultivé.*

M. Bernard de Jussieu a fait une obſervation nouvelle & curieuſe ſur les fleurs d'une eſpece de Plantin, nommée par M. de Tournefort dans ſes élémens de Botanique. *Plantago paluſtris gramineo folio monanthos Pariſienſis.*

Algebre.

M. Fontaine prépare un nouveau Traité ſur le calcul intégral, dont l'objet eſt de donner des principes ou regles générales pour la ſéparation des changeantes dans les équations différentielles qui ſans cela ne ſçauroient être intégrées. Ce que M. Fontaine a lu à l'Académie où qu'il a communiqué ſur cela aux Commiſſaires nommés pour examiner cet ouvrage, leur a paru tout nouveau & fort exact. *C'eſt beaucoup*, dit M. de Mairan, *que d'avancer dans cette route obſcure & tortueuſe où il a été juſqu'à préſent ſi difficile de faire de nouveaux pas.*

Geometrie.

Ouvrages de Géometrie présentés à l'Académie. 1°. *Sur la courbe d'égale pression dans un milieu resistant.* Ce problême proposé à M. le M. de l'Hôpital, par M. Bernoulli Professeur à Basle, fut résolu par M. Varignon. M. Parent le résolut aussi, mais d'une maniere qui changeoit le Problême & la courbe de nature; on étoit pour-tant d'accord jusques-là à supposer ce mouvement exécuté dans un milieu non résistant. M. d'Arcy jeune Irlandois a communiqué à l'Académie qui lui a applaudi une résolution du Problême, dans la supposition d'un milieu résistant selon les quarrés des vîtesses. *Il est à souhaiter*, dit l'Historien de l'Académie, *que les suffrages de la Compagnie inspirent de plus en plus à M. d'Arcy le désir de lui consacrer ses talens.*

2°. *Divers Traités de Géometrie.* M. Duhamel à présenté à la

Compagnie plusieurs ouvrages de M. Robillard fils. Ces ouvrages au nombre de 5, sont une *Stereotomie* ou coupe des solides, un Traité des *lignes des Foyers*, un du *developement des solides*, un *de maximis* & le dernier sous le titre *d'Hidraulique*, M. de Mairan dit que *la lecture de tous ces ouvrages ne peut que faire naître une idée avantageuse de la justesse & de la netteté d'esprit de l'Auteur, aussi bien que de l'étendue de ses connoissances en Géometrie.*

Astronomie.

Projet d'un nouveau catalogue des Etoiles fixes, par M. l'Abbé de la Caille. C'est-là un grand projet digne de l'Académie & du Sçavant Académicien qui le propose. Aristylie & Timocharis environ 290 ans avant l'ére Chrétiene, sont les premiers que nous connoissions parmi les Grecs qui l'ayent ébauché. 200 ans après, Hipparque donna un catalogue de 1000 Etoiles seu-

sement : du tems de Pline on en comptoit 1600 en 72 constellations. Ptolomée venu 40 ans après Pline, n'en compta pourtant que 1022 en 48 constellations. Albategnius au 9e. siécle ne fit que perfectionner Ptolomée : au treiziéme siécle, Alphonse Roi de Castille n'alla pas beaucoup plus loin à cet égard : Guillaume IV. Landgrave de Hesse fit ajouter 400 étoiles : Tycobrahé & après lui Hevelius allerent plus loin. Enfin le fameux Flamsteedt donna son catalogue Britannique, qui contient 3000 étoiles, & *qui fera éternellement honneur à son Auteur & à sa Nation.*

M. de Mairan rend en Astronome intelligent, raison des grandes difficultés que doit trouver M. de la Caille à renfermer dans l'exécution de son projet, peut-être plus de 6000 étoiles, & donne idée en même tems de la maniere sçavante & exacte dont cet Académicien prétend s'en acquiter, il donne même une xemple du dé-

tail de l'exécution, & il fait espérer qu'un ouvrage si immense poura être achevé en 10 ou 12 ans.

Sur les Réfractions Astronomiques en tant que variables par les différentes temperatures de l'air, par M. Cassini de Thury. On avoit d'abord cru que les différentes temperatures de l'air en différentes saisons, & en divers tems de l'année, influoient une variété dans les réfractions des Astres. On crut ensuite avoir des raisons pour croire que les différences du chaud & du froid n'y faisoient rien, & M. Cassini ayant commencé par le premier sentiment finit par le dernier. M. de la Hire confirma cette opinion, M. Cassini fils & M. de Thury petit fils, reviennent au sentiment ancien. La combinaison des différens dégrés d'humidité & de sécheresse avec les différens dégrés de froid & de chaud ont pû fonder ces especes de variations, qui ne sont que l'expression naïve des divers Phénomenes que ces

grands Aſtronomes avoient devant les yeux.

Sur une Méthode pour trouver le lieu de l'apogée du Soleil, par M. l'Abbé de la Caille. La difficulté de déterminer exactement l'apogée & le périgée, vient de ce que ſa diſtance à la terre eſt comme ſtationnaire & la même avant & après pendant un certain tems. M. Caſſini dans ſes élemens d'Aſtronomie rapporte juſqu'à neuf Méthodes de déterminer l'apogée du Soleil, M. de la Caille en propoſe une nouvelle, qui mérite d'être lue dans ſon Mémoire.

Sur la Comete qui a paru cette année, obſervée en divers lieux par divers Aſtronomes. M. de Mairan remarque que „ les Cometes ne ſont „ plus l'objet d'une vaine terreur, „ ni un amas fortuit de vapeurs „ légeres ou de corpuſcules ſulfureux & ignées, ni une eſpece de „ météores qui s'élevent dans l'air. „ Que ce ſont de vraies planetes „ auſſi anciennes que le monde, &c.

Il pense aussi avec Newton qu'elles se meuvent dans des orbites fort allongées qui les tiennent dans la plus grande partie de leur Cours, fort éloignées du Soleil & de la terre, & ne nous les rendent visibles que pendant l'espace de tems assez court de 2, 3 ou 4 mois, pris sur une révolution qu'on conjecture ou qu'on devine être de 75, de 100 & de 500 ans.

Pour ce qui est de la barbe & de la queuë des Cometes, M. de Mairan les regarde comme *des circonstances accidentelles & variables*, plusieurs Cometes ayant paru depuis l'établissement de l'Académie sans ce cortege bizare, mais non sans celui d'une *Atmosphere assez épaisse*, qu'on nomme *chevelure* lorsqu'elle environne la Comete uniformément de toutes parts, & qui est le *caractere distinctif du globe des Cometes.*

Ce qui rend les Cometes moins éffrayantes, c'est qu'il en paroît plus souvent, c'est-à-dire, qu'on les

observe mieux que dans l'antiquité, où on ne daignoit observer que celles dont le cortege avoit quelque chose d'éffrayant ou de singulier, celles que le peuple observoit. Il a paru 11 Cometes depuis le commencement de ce siécle, & depuis que le Ciel est *un peu soigneusement observé*, on peut compter une Comete de 5 en 5 ou 6 ans.

Mais nulle n'a été plus observée par l'Académie ou par ses Correspondans que celle de 1742, dont il s'agit ici. M. Cassini, Maraldi, le Monnier & de la Caille en ont donné des observations très détaillées, qu'on trouve dans les Mémoires de cette année. M. de Lisle en a envoyé de S. Petersbourg; Mrs. Cramer & Calandrin de Géneve; M. Zanotti de Bologne; le P. Beraud Jesuite de Lyon; M. de Cheseaux de Basle; M. Musschenbroek de Leyde; M. Sterhusius le fils du même endroit; M. Spigelius de Brandebourg; M. le Cat de Rouen, &c. *Ainsi l'Académie*

rassemble par elle-même ou par ses Correspondans, la plus grande partie des observations qui ont été faites en Europe sur la Comete de 1742.

Elle fut apperçue à Paris le 2 de Mars par M. Grant Irlandois qui travaille à l'Observatoire avec M. Cassini, elle paroissoit à la vue simple plus grande, mais moins vive qu'aucune Etoile, & avec une queuë de 4 ou 5 dégrés de longueur. Cette queuë augmenta jusqu'à 9 dégrès, ayant l'apparence de plus d'une toise & demie: son orbe a paru perpendiculaire à l'écliptique, & son mouvement dirigé du Sud au Nord, où elle s'avança jusqu'à près de 5 dégrés du Pôle.

M. Sanchés sçavant Médecin Portugais a aussi communiqué à M. de Mairan des observations sur la même Comete, faites à Peking par le P. Pereyra Jesuite.

Sur la figure de la terre, par M. Clairaut. Avant que de parler de cet Ouvrage, M. de Mairan donne *l'Histoire de ce qui a été fait dans*

l'Académie sur cette importante question, qui intéresse aujourd'hui la curiosité de tous les Sçavans de l'Europe. Cette maniere de M. de Mairan de rappeller & de mettre sous un point de vue tout ce qui concerne une question, est extrêmement utile, historique & digne d'être imitée par ses Successeurs, dans la noble fonction de Sécretaire de l'Académie. Elle rend completes toutes les questions, en épargnant aux Lecteurs le soin de les completer.

» On ne peut refuser, dit M. de » Mairan, aux François & à l'Aca» démie des Sciences la gloire d'a» voir jetté les premiers fonde» mens des recherches & des obser» vations qui ont servi à établir cet» te fameuse question, & d'en » avoir porté la connoissance au » point où nous la voyons aujour» d'hui.

M. de Mairan ne croit pas que les anciens ayent eu de grandes connoissances par rapport à la

question présente de la figure de la terre, par rapport même à sa sphericité. Et il est vrai que quelques uns en avoient d'étranges idées. La premiére idée attentive & un peu réfléchie, vint à l'occasion de l'accourcissement qu'il avoit falu donner au Pendule sous l'équateur, dans le voyage que M. Richer avec quelques autres Académiciens fit en 1671 à Cayenne.

On soupçona dès lors que la pesanteur des corps étoit moindre sous l'équateur, & que le globe de la terre devoit y être moins enfoncé vers le centre; une colonne de corps moins pésans devant être plus longue pour faire équilibre avec une colonne de corps plus pésans; de même qu'une plus petite colonne de Mercure fait équilibre avec une plus longue colone d'eau dans des tuyaux communiquans.

Tout de suite, on conjectura que cette inégalité de pésanteur à l'équateur & hors de l'équateur pouvoit venir de l'effort centrifuge

caufé dans les parties de la terre, par fon mouvement de révolution, d'autant plus efficace pour contrarier la péfanteur & en fufpendre les effets qu'il lui eft plus directement oppofé. Ce fut M. Huguens qui tira la plûpart de ces conféquences, qui l'intéreffoient plus particulierement à caufe du Traité fur la pefanteur qu'il venoit de donner.

Les mefures du célebre M. Caffini parurent, en 1700 & 1701, renverfer tout ce fyftême dela terre aplatie aux Pôles, & même établir le fyftême contraire du Spheroïde-oblong d'un Pôle à l'autre, un peu applati à l'équateur. M. Eifenfchmid Sçavant Aftronome de Strasbourg avoit prévenu cette nouvelle idée en l'adoptant avant les obfervations de M. Caffini. Les opérations de M. Caffini fils du précédent, faites en 1718, confirmerent les inductions de fon pere & les conjectures de M. Eifenfchmid en faveur de la terre allongée & rélevée aux Pôles.

Ce fut alors que la queſtion commença de devenir intéreſſante, en devenant controverſée & litigieuſe. On dit pour & contre tout ce qui pouvoit ſe dire, & l'on ne manqua pas ſur-tout d'attribuer à l'inégalité des climats & au chaud de la Zone-Torride, l'allongement naturel du Pendule & le beſoin de l'accourcir. Une ligne & demie d'accourciſſement néceſſaire pouvoit bien être attribuée à des cauſes de hazard, quand celle là auroit manqué.

M. de Mairan entra dans la diſpute en 1720 pour la terminer en conciliant les opinions & les preuves, & faiſant voir que les faits qu'on alleguoit de part & d'autre *n'étoient pas contradictoires.* Et » pour partir d'abord des obſerva» tions qui donnent une diminu» tion continuelle aux dégrés de » latitude, en allant de l'équateur » vers les Pôles, je démontrai en » rigueur, dit M. de Mairan, ce » qui avoit paru douteux à quel-

» ques personnes, que de quel-
» que genre que soit la courbe
» qu'on prend pour le Méridien
» terrestre, si les dégrés de latitude
» diminuent en allant vers les Pô-
» les, la terre est un Spheroïde al-
» longé sur son axe, que cette fi-
» gure & les causes qui ont pû la
» produire étant supposées, l'effort
» centrifuge, toujours plus grand
» sous l'équateur que sous aucun
» autre parallele, doit y balancer
» nécessairement une partie de l'ac-
» tion de la pésanteur, &c. Si l'on
» considere la terre comme primi-
» tivement spherique.... En vertu
» de la rotation, elle se sera ensui-
» te élevée un peu vers son équa-
» teur, & abaissée d'autant vers
» ses Pôles, ce qui donne le Sphe-
» roïde applati : Mais si les direc-
» tions des tendances qui ont pri-
» mitivement assemblé la matiere
» terrestre autour d'un axe, ont pû
» faire de la terre un Spheroïde
» oblong, la rotation survenue en
» aura pu faire une Sphere parfaite

„ dans un cas qui eſt unique, ou un
„ Spheroïde moins oblong, &c.

En un mot ne pouvant ici ſuivre tout le détail du ſçavant Mémoire de M. de Mairan, il nous paroît que le moyen de conciliation qu'il offre, conſiſte à conformer par des loix primitives de péſanteur, la terre en Spheroïde oblong, pour ſatisfaire aux obſervations de M. Caſſini, & de reconnoître dans le tourbillonement toujours ſubſiſtant, une force centrifuge ou axifuge tendante à accourcir ce Spheroïde & à le tourner en Spheroïde applati aux Pôles, d'où réſulteroit auſſi l'accourciſſement du Pendule ſous l'équateur. Il n'y a qu'à diſtinguer la forme que la terre a par voye de fait, de celle qu'elle veut ou doit avoir par voye de droit. Il y a dans la nature mille choſes qui tendent à être ce qu'elles ne ſont pas. La terre nommément a mille élévations & mille enfoncemens, ſans ceſſer de tendre partout au plus parfait ni-

veau. De-là les Montagnes & les Vallées, les Fontaines, les Rivieres & les Mers d'où dépend tout le méchanisme de la nature sur la terre & dans son intérieur.

Pour terminer plus efficacement ces sçavantes disputes, l'Académie sous les auspices d'un ministere zélé pour les Sciences & les Arts, envoya en 1735 & 36 des Académiciens jusques sous le Pôle & sous l'Equateur pour mésurer & observer la Terre & le Ciel dans leurs divers aspects, rélativement à cette grande question.

En conséquence des observations faites vers le Pôle, M. de Mairan ne balance pas à regarder la terre comme un Spheroïde aplati aux Pôles, par la raison que ces observations ont été faites avec un grand soin, & avec un instrument fort exact. Ce qui donne droit de conclure » que l'Académie des » Sciences, protegée par de grands » Rois, secondée par d'habiles Mi» nistres, & toujours réservée dans

» ses jugemens, a fait sur cette fa-
» meuse question, à mésure que les
» tems ont amené de nouvelles
» connoissances & fait naître de
» nouveaux moyens, tout ce que
» l'on pouvoit esperer d'une com-
» pagnie véritablement sçavante.

Après ce préliminaire dont il faut voir la plénitude dans l'Histoire même de l'Académie, M. de Mairan vient *à M. Clairaut qui lui fournit un grand exemple de ce qu'il vouloit prouver.* Son Livre a pour titre *Théorie de la figure de la terre, tirée des principes d'hidrostatique.*

Rien n'est plus sçavant que ce Livre : l'Auteur ne s'y borne à aucune hipothese de pésanteur, il les embrasse toutes, » d'où l'on voit
» que la question de la figure de la
» terre, présentée, pour ainsi dire,
» à toutes ces différentes supposi-
» tions, devient un problême des
» plus difficiles & des plus compli-
» qués sur lesquels l'esprit humain
» puisse s'exercer. C'est sous cet

 aspect

» aſpect que M. Clairaut l'a trai-
» tée, & auſſi n'y a-t-il pas épar-
» gné la Géométrie & la Mécha-
» nique les plus tranſcendantes. »

Projet d'Expériences ſur la réciprocation du pendule, ou ſur un nouveau mouvement de la terre. Un Gentilhomme de Provence, nommé Alexandre Calignon de Peyrins, ayant ſuſpendu un poids à un fil de 30 pieds de long, crut appercevoir dans ce pendule un mouvement alternatif du Sud au Nord, & du Nord au Sud, & que la durée de chaque oſcillation étoit de ſix heures. Le fameux Gaſſendi, à qui cette obſervation fut communiquée, la communiqua au Public avec toute ſorte de ſageſſe & de réſerve, en rendant cependant témoignage à l'habileté & à la probité de Peyrins.

Jean Caramuel, celui dont on a dit qu'il avoit de l'eſprit comme quatre, de l'imagination comme dix, mais du jugement comme point, ayant refait l'expérience,

mais trop en petit, révoqua en doute la bonne foi de Gassendi, & l'habileté de Peyrins : il en vouloit surtout à la mobilité de la terre, à laquelle il crut que ce mouvement du pendule pouvoit tenir. Jean-Baptiste Morin concluoit au contraire, de la vérité de cette expérience, trop imparfaitement répétée, & trop légérement réputée vraye, que la terre étoit immobile. Le P. Mersenne crut trouver l'expérience fausse.

C'est cette expérience même que M. de Mairan juge digne d'être tentée de nouveau, mais tout à fait en grand & avec les plus industrieuses précautions. Elle nous paroît, comme à lui, le mériter tout à fait. Il la croit relative au mouvement de la terre ; si nous osions n'être pas de son avis, nous la croirions toute relative au mouvement des Mers, ce que la réciprocation de six en six heures paroît uniquement indiquer. Tout dans la terre doit suivre son mou-

vement, s'il eſt réel; mais s'il eſt réel, il eſt uni, continu, & tout d'une piéce, ſans autre réciprocation, que celle d'un tropique à l'autre : au lieu que le flux & reflux qui ne doit pas moins entraîner toutes les parties du globe, devroit, ce ſemble, par des alternatives plus promptes, ſe manifeſter dans les corps ſuſpendus au milieu de l'air avec quelque liberté.

Obſervation du ſolſtice d'hyver, par M. Caſſini. Rien n'eſt plus néceſſaire dans l'Aſtronomie, que de pareilles obſervations des ſolſtices, tant pour la détermination de la durée de l'année, & pour les uſages civils, que par rapport aux inductions Aſtronomiques, dont ces obſervations font la baſe. C'eſt en 1741 que celle-ci a été faite avec toute la capacité que nous annonce le nom de l'Obſervateur.

GÉOGRAPHIE.

De la différence des Méridiens entre l'Obſervatoire Royal de Paris,

l'Isle de Fer & autres lieux, par M. Maraldi. Deux choses étonnent dans ces sortes de Mémoires Géographico-Astronomiques ; la lenteur avec laquelle la Géographie se perfectionne entre les mains de si habiles Géographes & Astronomes ; & l'activité, l'âpreté infatigable avec laquelle ils ne cessent de la perfectionner. Les autres parties de nos Sciences ne sont présumées plus parfaites, que par la difficulté qu'il y a de les convaincre précisément de leurs imperfections. *Le seul Cap de bonne Espérance le plus célébre de tous, & à la longitude duquel il y a vraisemblablement plus de quatre dégrés d'erreur sur nos meilleures Cartes,* fait voir la vérité de ce que nous disons.

Elémens de Géographie, par M. de Maupertuis. Ces élémens avoient déja paru sans nom d'Auteur, & sans l'attache de l'Académie, qui n'attendoit que ce nom, pour lui donner les applaudissemens qu'elle

des Sciences & des beaux Arts 2369
avoit déja donnés à l'Ouvrage.

Observations Géographiques. C'est M. *Kerbiquet Lunven*, Officier des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui a présenté à l'Académie un Mémoire, qui contient le détail d'un grand nombre d'Observations de latitudes, &c. En applaudissant au travail de M. Kerbiquet, l'Académie l'exhorte à faire plus de cas des Cartes de Marine Angloises, que de celles de Pieter Goos, ausquelles il avoit donné peut-être trop de préférence.

MUSIQUE.

Nouveau systême de Musique sur les intervalles des tons, & sur la proportion des accords, où l'on examine les systêmes de divers Auteurs. C'est M. de Monvallon, Conseiller au Parlement de Provence, déja connu de l'Académie, & estimé des amateurs des Arts & des Sciences, qui a présenté à l'Académie un Mémoire sur cette par-

tie de la Musique pratique qu'on appelle le *tempéramment* de l'Orgue, du Clavecin, & de tous les instrumens qui ont leurs touches déterminées & bornées par conséquent.

Pour bien entrer dans l'esprit du Mémoire de M. de Monvallon, M. de Mairan rappelle bien des choses qu'on trouve éparses dans les volumes précédens de l'Histoire de l'Académie. Il donne les proportions des tons & intervalles de l'octave, & fait sentir comment de leur trop grande régularité résulteroit dans des instrumens aussi irréguliers, ou plutôt aussi imparfaits que le clavecin, une vraye ou trop grande irrégularité. De sorte que pour éviter cette irrégularité, on est obligé de la prévenir & de l'admettre d'avance, en tempérant la trop grande régularité de la nature.

Ce tempérament est arbitraire] & difficile par conséquent à déterminer. Tout consiste à s'écarter

de toute extrémité, & à tenir un juste milieu, en répandant l'irrégularité sur tous les tons, de maniére qu'aucun, ou presqu'aucun n'étant juste, ils le soient tous à peu près. La difficulté tombe surtout sur les dièses & les bemols, l'un n'étant point l'autre dans le vrai, mais l'un devant servir de l'autre dans le jeu. Il semble que tout devroit se réduire à prendre un milieu.

» M. de Monvallon démontre » que les dièses doivent être accordés un peu plus bas que le » demi-ton, & les bemols un peu » plus haut. Ce qui conserve à » la Musique le brillant des tons » chargés de dièses, & le sombre » de ceux qui sont chargés de bemols. Il donne ensuite la régle » qui doit servir à l'accord des » Orgues & des Clavecins, & qui » est extrêmement simple. Accordez les quintes d'*ut*, ton fondamental à *sol*, de *sol* à *re*, de *re* à » *la*, le plus juste que vous pour-

» rez. Et comme *la* commence à
» entrer dans les ſuites chargées
» de dièſes, on le baiſſera juſqu'à
» ce qu'il faſſe la tierce mineure
» juſte avec *ut*, qui eſt au deſſus.
» On accordera enſuite de quin-
» te en quinte avec ce *la* ainſi
» tempéré, *mi*, *ſi*, *fa dièſe*, *ut diè-*
» *ſe*, *ſol dièſe*, qui raméne à *re diè-*
» *ſe*, ou *mi bemol*.. On le hauſ-
» ſera un peu ce *mi bemol*, juſqu'à
» ce qu'il faſſe avec *ut*, qui eſt au
» deſſous une tierce mineure juſte.
» &c. M. de Fouchy. ayant ac-
» cordé un clavecin ſuivant ces
» régles, en a trouvé l'harmonie
» excellente. »

Juſqu'ici comme on ne trouvoit le clavecin en défaut qu'à *mi* quinte de *la*, ce *mi* étant plus haut que le *mi* tierce naturelle de *ut*, c'eſt là ſeulement qu'on commencoit de tempérer, & on n'avoit plus aſſez d'eſpace pour repartir l'irrégularité de ce tempérament ſur un aſſez grand nombre de ſons. On faiſoit pis, on pouſſoit ce premier

tempérament jufqu'au bout, & à ce bout on fentoit toute l'irrégularité accumulée fur divers tons. M. de Monvallon commence le tempérament dès le *la*; ce qui eft heureux étant conforme à la pratique de tous les joueurs d'inftrumens, qui s'accordent toujours fur *la mi la*. Il fait mieux : outre le *la*, il tempére encore immédiatement le *re diefe*, ce qui eft très-fage, deux petites erreurs valant mieux qu'une erreur foute nue & en quelque forte accumulée, entaffée fur elle-même. Nous nous trompons, ou c'eft là le nœud double nœud ou double dénoument de ce point délicat, dont aucun ancien ni moderne n'avoit pu fe démêler.

MECHANIQUE.

Divers problêmes de Dinamique réfolus par M. Clairaut. Ils ont été propofés la plûpart à ce fçavant Géométre par Meffieurs Bernoulli & Euler. Pour les réfoudre M.

Clairaut a été obligé de se servir de plusieurs principes qui sont, *ou entiérement nouveaux, ou du moins perfectionnés & étendus*, & qui *peuvent être employés très-utilement dans la plûpart des problêmes de dynamique.*

» Le principe dont il a fait le » plus souvent usage, s'applique » avec une grande facilité à tous » les problêmes où il s'agit de » trouver ce qui arrive à un sistê» me quelconque de corps animés » de la gravité ou d'autres forces » accélératrices, lorsque ce systê» me attaché par quelqu'une de » ses parties à un plan, vient à être » emporté avec ce plan d'un mou» vement curviligne & variable à » volonté.

Ses trois autres principes ont la même généralité de problêmes, & tous sont résolus de la maniére la plus sçavante, & en même tems la plus simple & la plus élégante. La démonstration de la conservation des forces vives, y mérite surtout beaucoup d'attention.

Réflexions & expériences sur la force des bois, par M. du Hamel.
» La résistance qu'une piéce de bois
» d'une grosseur & d'une longueur
» déterminées, & chargée d'un
» poids connu, apporte à être
» rompue, matiére des plus im-
» portantes à la construction des
» Edifices, des Navires & des Ma-
» chines, déja traitée par Galilée,
» Mariotte, Leibnitz, Varignon,
» & plus récemment par Messieurs
» Bernoulli, Muschenbroek & de
» Buffon, est examinée ici par M.
» du Hamel avec beaucoup d'at-
» tention & de sagacité.

Memoires & Ouvrages de Méchanique présentés à l'Académie. 1°. *Sur les souflets de certaines Forges, produits par la chûte de l'eau.* C'est M. Barthés de Narbone chargé de lever la Carte du Languedoc, qui a communiqué à l'Académie des recherches fort sçavantes sur la maniére d'exécuter & de perfectionner ces souflets.

2°. *Manœuvres & Machines*

pour retirer un Vaiſſeau coulé à fonds. La maniére dont M. Goubert, ancien de Marine, a retiré du fond de la Mer un Navire Eſpagnol, eſt expliquée ici avec beaucoup de netteté. C'eſt dommage que la charge du Navire n'ait pas répondu aux frais d'une ſi grande & ſi ingénieuſe opération.

3°. *Canons de fer forgé.* Qu'eſt-ce que les Arts ne tentent pas pour la gloire d'un ſiécle, auquel on ne rend pas aſſez de juſtice lorſqu'on s'amuſe à le dégrader par la prétendue décadence du gout qu'on lui reproche au ſujet de la Proſe ou de la Poëſie? Des Canons de fer forgé épargneroient des ſommes immenſes au Roi & à l'Etat. On ne ſçauroit trop encourager le ſieur Ladoireau & quelques autres, qui ont déja porté cette tentative utile aſſez loin. Mais ce qui décourage, c'eſt que d'un inventeur on exige tout ou rien, & qu'en réuſſiſſant au mieux, encore n'eſt-on pas ſûr de n'avoir travail-

lé que pour la postérité ou pour l'étranger.

Machines & inventions approuvées par l'Académie. 1°. Un *Odometre*, ou machine pour compter ses pas & mesurer un chemin. Il est de M. l'Abbé *Outhier*.

2°. *Une nouvelle espéce de Clavecin.* C'est le clavecin à archets du sieur *le Voir*. C'est toujours du neuf & de l'ingénieux, si ce n'est du parfait, ouvrage du tems.

3°. *Compas à tracer des spirales.* Il est de M. de Tiliere, & est bien imaginé.

4°. *Bandages.* Ils sont de la façon de M. *Abeille*, Ingénieur du Roi, connu par d'autres Ouvrages de génie.

5°. *Lit pour les Malades*, de la façon du sieur *Hannot* qui l'a perfectionné, aidé de M. *Guerin*, fameux Chirurgien de Paris.

6°. *Fusil à deux coups.* C'est une nouvelle perfection que le sieur *Reiniers*, Arquebusier du Roi a donnée à cette arme.

7°. *Machine à battre les pilotis.* Le sieur *Martin* en est l'ingénieux auteur.

8°. *Serpenteaux.* Le sieur *Pas-de-Loup* a trouvé une façon simple & commode pour charger plusieurs serpenteaux à la fois.

HORLOGERIE.

1°. *Nouveaux échapemens de Montre.* Deux fameux Horlogers de Paris, Messieurs *Pierre le Roi* & *Gourdain*, ont présenté en même tems de nouveaux échapemens, que l'Académie a approuvés.

2°. *Montre & Horloge portative du même M. Gourdain.*

3°. *Autre échapement de M. Volet, Horloger.*

4°. *Montre d'équation, par M. du Tartre fils.*

5°. *Echapement à rouleaux pour les Pendules à secondes, par M. Galonde, Horloger.*

ELOGES.

Premier Eloge, de M. Boulduc. Novembre 1746.

Il naquit en 1675, fit les études ordinaires avec distinction, devint grand Physicien, & un des premiers Chymistes de Paris. Il mérita la place de premier Apoticaire du Roi, avec une place à l'Académie, qu'il remplit dignement par un grand nombre d'excellentes analyses de sels & d'eaux minérales, qui lui valurent la grande confiance & l'estime générale du Public.

Second Eloge, de M. Halley. C'est le fameux M. Halley Anglois, qui a eu une si grande réputation dans toute l'Europe. Il étoit né à Londres en 1656, il avoit beaucoup de génie, & un esprit vif & étendu. Sa jeunesse se passa à apprendre les Humanités, Latin, Grec, Hébreu. Et il étoit tout jeune encore, qu'il excelloit déja dans la Géométrie & dans l'Astronomie, où il est devenu dans la suite si consommé. La partie Hidrographique de la Géographie lui doit beaucoup, ayant connu bien des

Mers, & paſſé la ligne juſqu'à quatre fois. Il fut de la Société Royale de Londres, en devint le Sécrétaire, & eut une place d'Aſſocié dans celle de Paris. Il ſuccéda au célébre Flamſteed dans la place d'Aſtronome Royal à l'Obſervatoire de Greenvick. *Son génie le portoit à des ſyſtêmes hardis*; mais quoiqu'inventif, ſon bon caractére le rendoit ami de ceux qui pouvoient l'être plus que lui. Il l'étoit de tous les grands hommes de ſon ſiécle, & ſurtout du célébre Newton dont il ſe fit comme l'éléve, pouvant prétendre à une ſorte d'égalité avec lui.

Troiſiéme Eloge, de M. de Bremond. Cet Académicien, mort dans la fleur de ſon âge, étoit né en 1713, de parens diſtingués dans les profeſſions d'Avocats, de Médecins, de Capitaines même de Vaiſſeaux. Il avoit été élevé lui-même dans la Philoſophie, le Droit, la Médecine, les Langues Orientales. L'amour de la Phyſi-

que prit le dessus dans son esprit. Par où il est le plus connu, c'est par sa Traduction des Transactions Philosophiques de la Société Royale de Londres. Il en a donné quatre volumes *in*-4°. qui font regretter qu'il n'en ait pas donné toute la suite. M. de Mairan annonce au Public, qu'on a pris des mesures pour qu'un si bel ouvrage soit traduit jusqu'au bout.

Quatriéme Eloge, de M. l'Abbé de Molieres. Il étoit né en 1677 d'une noble famille de Provence, & avoit sacrifié son droit d'ainesse à l'amour des Mathématiques, & d'une vie paisible & retirée. Il se retira en effet dans la Congrégation des Peres de l'Oratoire. Mais bientôt il en sortit, on n'en devineroit pas le motif, qui est pourtant tout naturel. C'étoit pour vivre de plus près avec le célébre Malebranche, dont il se fit le Disciple assidu, & il devint à la fin comme Malebranche, un des plus célébres Commentateurs de Descartes.

A l'occasion des Ouvrages de M. l'Abbé de Moliéres, & pour en rendre un compte plus profond, M. de Mairan traite en passant, mais assez pleinement, les questions des tourbillons & du plein, de l'attraction & du vuide, & insiste surtout sur l'objection tirée contre le plein, du prétendu passage des cométes par le tourbillon du Soleil. Il paroît convenir que l'applatissement de ce tourbillon en forme de lentille tout à fait resserrée, sauveroit bien des difficultés. S'il est vrai (chose dont on peut tout à fait douter) que les cométes se rapprochent du Soleil de plus près que Mars, que Jupiter & Saturne même, il faut admettre, ou ce resserrement du tourbillon en une zone telle que le Zodiaque, ou le vuide de Newton.

M. l'Abbé de Moliéres voulut concilier Newton avec Descartes, & presque le vuide avec le plein. Sectateur de Malebranche sur la

Physique seule, & presque sur l'article seul des petits tourbillons, il fit beaucoup d'ouvrages, où il en poussa le systême plus loin peut-être qu'il ne pouvoit aller. La célébrité qu'il leur donna, prouve la force de son génie & de son travail. Du reste l'Abbé de Moliéres étoit un Philosophe fort religieux, qui est mort fort chrétiennement, après une vie occupée & innocente devant Dieu & devant les hommes.

Cinquiéme Eloge, de M. Hunaud. Né en 1701, de parens la plûpart Médecins de pere en fils, il avoit des talens & une capacité qui l'ont fait beaucoup regretter dans un âge où il auroit pû élever bien haut cette même capacité & ces talens. L'Ostéologie est le point de l'Anatomie où il s'étoit rendu le plus profond, & sur lequel il a fait ses principaux Ouvrages.

ARTICLE CXX.

HISTOIRE LITTERAIRE de la France, &c. Tome VII. Suite de l'Article CXIV. au second vol. d'Octobre.

IL falloit que la barbarie & le mauvais goût par rapport aux Sciences, eussent jetté des racines bien profondes dans les esprits au siécle, dont nous parlons, pour avoir résisté à tous les efforts, que l'on y fit pour rétablir la Littérature dans son ancienne splendeur. On n'y manquoit assûrément, ni d'application, ni de génie, & il ne faut, pour en être convaincu, que parcourir l'Histoire de ceux, qui pendant ce siécle firent de l'Etude leur principale occupation; que faire attention au crédit, que donnoit dans le monde la réputation d'être Sçavant; aux récompenses, qui y étoient attachées; & aux exemples, que leur donnoient des

Souverains, & ceux qui faisoient la plus grande figure dans le monde. Si les grands modéles des Anciens étoient devenus rares, ils subsistoient encore : les grandes Ecoles en étoient suffisamment pourvûës, & on ne peut attribuer qu'à un goût entiérement dépravé le peu d'usage, qu'on en faisoit pour apprendre à bien écrire en Vers & en Prose. Venons aux preuves.

S. Abbon étoit assûrément un habile homme, & un homme de beaucoup d'esprit. Fulbert, Evêque de Chartres, le qualifie de Philosophe très-sçavant, & de Maître de toute la France : un Concile de Limoges s'exprime encore d'une maniére plus forte : *Abbo*, dit-il, *Florentissimus Philosophus, & omni divinâ & seculari autoritate totius Franciæ Magister famosissimus.* Si nous en croyons Ademar de Chabanois, les Sçavans de son siécle, qui étoient en grand nombre, s'en tenoient à ses déci-

ſions, comme à l'oracle de la France, de l'Allemagne & de l'Angleterre; il étoit la lumiére & l'organe des Conciles, l'ornement de l'Egliſe entiére. La figure qu'il fit dans le monde, eſt une preuve qu'on penſoit généralement ainſi dans l'onziéme ſiécle. Il fut appellé en Angleterre pour y rétablir les Etudes, & il eut aſſez de crédit ſur l'eſprit du Roi Robert, pour l'engager à renvoyer Berte, qui ne pouvoit pas être ſon épouſe légitime. Cependant, quoiqu'il ait beaucoup écrit; & en Vers & en Proſe, il n'a pu s'élever dans ſon ſtyle au deſſus de la barbarie de ſon ſiécle.

La plûpart de ſes Ouvrages, ou ont été perdus, ou ſont demeurés Manuſcrits. Celles de ſes Lettres, qu'on a données au Public, ne ſont point réunies: on en a ſeulement fait un Recueil de quatorze, la plûpart aſſez longues, encore la treiziéme ne paroît pas à nos Auteurs être de lui. Dans la ſixié-

me, adressée au Roi Robert, & dans quelques autres, » il fait re» vivre la qualité de Serviteur des » Serviteurs de Dieu, que pre» noient autrefois les Abbés, & » même de simples Moines. » La dixiéme qui porte en titre : *Episcopo, amatorum Christi amator Abbas*; n'est point écrite à un Evêque, mais à quelqu'un, qui se nommoit *Episcopus*. Le S. Abbé, disent nos Auteurs, y parleroit avec plus de respect, s'il parloit à un Prélat, & ne le traiteroit point de Frere. La quatorziéme est un véritable Traité, où le Saint a recueilli un grand nombre de passages, tirés des Conciles, & des Ouvrages des Peres, pour fournir aux Moines de quoi soûtenir leurs exemptions, & se défendre contre les usurpateurs de leurs biens.

Une autre Lettre d'Abbon, qui n'est pas dans ce Recueil, & que M. Baluze a publiée le premier, paroît à nos Auteurs avoir été écrite à Leon, Abbé de S. Boniface

& de S. Alexis, & donne aux François un nouveau titre contre les Italiens pour la translation du corps de S. Benoît en France; car Leon lui ayant demandé quelque Relique de ce S. Patriarche, il lui mande qu'il lui en envoie, & qu'il le prie de lui en envoyer de S. Boniface. L'Apologetique d'Abbon, qui est à la tête du Recueil, dont nous venons de parler, est peut-être ce qu'il y a de plus curieux dans ce qui nous reste des Ecrits du S. Abbé. Son zéle à soûtenir les priviléges & les intérêts de l'Ordre Monastique avoit occasionné au Concile de S. Denys en 995 une émeute, où la populace insulta les Evêques, qui vouloient se faire rendre les dixmes, que possedoient les Moines & les Laïcs: quelques-uns mêmes furent blessés, & on s'en prit surtout à l'Abbé de Fleuri, qui s'étoit plus fortement opposé que les autres à la prétention des Prélats. Il fut donc obligé de se justifier auprès de

Hugues Capet & de Robert, & il le fit assez bien ; cependant, non seulement il sortit un peu des bornes de son sujet, mais en distinguant les hommes en trois états, les Laïcs, les Clercs, & les Moines, « pensant plus à relever les » Moines, qu'à leur inspirer la » modestie, qui leur convient, il » les met autant au dessus des » Clercs, que ceux-ci au dessus » des Laïcs. » Or ce qu'il entend par les Clercs, ce sont les Evêques, les Prêtres & les Diacres ; les Ordres inférieurs, selon lui, laissant la liberté de se marier.

Il y a parmi les Manuscrits de la Reine Christine dans la Bibliothéque du Vatican une Vie de S. Edouard le Martyr, qui pourroit bien, selon nos Auteurs, être de S. Abbon. Elle a, disent-ils, tout l'air d'être la production d'une plume Françoise, & on ne connoît point d'Ecrivain dans le tems, où remonte l'Antiquité du Manuscrit, à qui il convienne mieux qu'à cet

Abbé. Ils auroient pu fortifier leur conjecture, en faisant remarquer que la plûpart des Manuscrits de la Reine de Suede avoient été enlevés par des Allemands de l'Abbaye de Fleury. L'esprit d'équité, qui paroît dans le jugement, que portent les Sçavants Bénédictins de certaines démarches, & des Ouvrages de ce grand Homme, les suit partout. Après avoir dit qu'à la tête d'un des Ouvrages de Gerard, Moine de Fleury, lequel est parmi les Manuscrits de la Bibliothéque Royale, on trouve ce Religieux décoré du nom de Saint, ils avouent que cette Inscription paroît être d'un Auteur récent, & que Gerard n'est nullement reconnu pour Saint dans son propre Monastére. Parlant ensuite d'un Poëme Elégiaque, qu'il a fait sur la Translation du corps de S. Benoît en France, ils conviennent que sa versification n'a rien de remarquable, que sa rudesse & sa platitude.

Novembre 1746.

Les geſtes des Evêques de Tongres, de Maſtricht & de Liége, qui, ſuivant l'opinion commune, n'ont fait ſucceſſivement qu'une ſeule & même Egliſe, ne ſont pas l'Ouvrage du ſeul Heriger, Abbé de Laubes, dont ils portent le nom : on y voit bien des choſes, qui ſont certainement de Notger, Evêque de Liége. Bollandus, & quelques-uns de ſes Continuateurs en ont conclu, que l'Evêque & l'Abbé, qui étoient amis, ont travaillé en commun à cet Ouvrage, & nos Auteurs croyent que le premier en ayant recueilli les matériaux, a laiſſé à Heriger le ſoin de les mettre en ordre. Heriger de ſon côté, ajoutent-ils, voulant rendre juſtice au travail de Notger, aura mis à la tête l'Ecrit, où cet Evêque marque la part, qu'il y a eu. Ces geſtes commencent à S. Materne, premier Evêque de Tongres, & finiſſent à S. Remacle, qui en fut le vingt-ſeptiéme. Pourquoi donc n'a-t-il pas pouſ-

ſé juſqu'à Notger, qui dit expreſſément, qu'il avoit amaſſé les Monumens juſqu'à ſon Epiſcopat ? Bollandus répond, que la ſuite de l'Ouvrage, qui comprenoit les Actes de dix-huit Evêques, fut compoſée par le Docte Abbé, mais qu'il ne l'a point donnée au Public. Il a auſſi compoſé en Vers héroïques une Vie de S. Urſmar, Evêque & Abbé de Laubes, & Sigebert en parle aſſez bien ; mais cet Ecrivain, ſelon nos Auteurs, n'étoit pas bon juge en matiére de Poëſie, & ils paroiſſent plus pancher pour le ſentiment de Oudin, qui parle de cet Ouvrage avec un ſouverain mépris.

Un troiſiéme Ouvrage de Herigér eſt un Dialogue entre lui & Adelbolde, lequel eſt mort Evêque d'Utrecht, & qui eſt intitulé : *De diſſonantiâ Eccleſiæ de adventu Domini* : M. du Pin a traduit ainſi ce Titre : « De la diſcorde de l'Egli» ſe, & de l'avénement du Sei-

» gneur. » Il nous paroît que nos Auteurs ne se récrient pas assez sur l'infidélité de cette Traduction. Elle prouve du moins que le Docteur n'avoit pas lû l'Ouvrage, où il ne s'agit que de la diversité, qui étoit alors dans l'Eglise, touchant l'Avent, que les uns commençoient plutôt, les autres plus tard. Heriger prouve assez bien, qu'il étoit contre l'institut des Peres, d'admettre plus de quatre Dimanches dans l'Avent, lors même que Noël tombe un Lundi.

Aucun des Historiens de la Vie de Notger, Evêque de Liége, ne fait mention de sa profession Monastique; mais d'autres Auteurs, qui meritent d'être crus, attestent qu'il a été Moine à S. Gal, d'où Odilon, Abbé de Stavelo, le fit venir, pour lui confier la direction des Etudes de sa Maison. Il a si fort orné & fortifié la Ville de Liége, qu'au sentiment de ses Contemporains, il méritoit plutôt d'en être appellé le Fondateur, que le

Reſtaurateur. Nos Auteurs n'approuvent pourtant pas la maniére dont il la délivra des inſultes & des brigandages de la Garniſon d'une Fortereſſe voiſine. Il s'en rendit le Maître, diſent-ils, par un ſtratageme, qui ne mérite pas les louanges, qu'on lui a données. Au reſte il ne faut point confondre ce Prélat, comme a fait Tritheme, avec le B. Notker le Begue, qui fleuriſſoit à la fin du neuviéme ſiécle ; ni lui attribuer comme Surius, deux Livres des Miracles de S. Remacle, ni la Vie de S. Lambert : mais nous avons pluſieurs productions de ſa plume, dont on verra ici le détail avec plaiſir.

Nos Auteurs ont fort bien diſtingué dans leur cinquiéme volume deux Ecrivains, qui portoient le nom d'Aimoin. Il s'agit ici du ſecond, qui fut Moine à Fleuri, & Diſciple de S. Abbon, il fit honneur à ce grand Maître ; c'eſt l'Hiſtorien de ce ſiécle, qui ait écrit

avec plus de pureté & de politeſſe ; ſes Ouvrages reſpirent une piété auſſi tendre qu'éclairée ; & on y voit de grands traits d'une rare modeſtie. Baronius ne l'a traité d'iconomaque, que pour avoir cru qu'il étoit Auteur d'un Appendice de ſon Hiſtoire de France ; lequel n'eſt point de lui. Il étoit préſent lorſque S. Abbon fut tué à la Reole, & il a écrit l'Hiſtoire de ce tragique événement. Soit qu'il n'ait pas achevé ſon Hiſtoire de France, ſoit que nous ne l'ayons pas toute entiére, elle finit à Clovis II. Paſquier, qui met toutes les fautes des interpolateurs de cette Hiſtoire ſur le compte de ſon Auteur, le P le Cointe, & Pierre Pithou l'ont fort critiqué, & M. le Bœuf ne l'a point ménagé ſur la Géographie. Nos Auteurs paroiſſent d'autant plus croyables ſur le bien, qu'ils en diſent, qu'ils le jugent d'ailleurs fort ſévérement.

L'Edition la plus correcte de cette Hiſtoire eſt celle, que Fran-

çois du Chêne en a donnée au troisiéme volume de la Collection des Historiens de France : elle représente le Texte dégagé des interpolations, & des additions étrangéres : mais celle que Dom Bouquet nous a donnée au troisiéme volume de son grand Recueil, a cet avantage sur la précédente, que le Sçavant Editeur y a porté l'attention jusqu'à marquer aux marges les endroits, qu'Aimoin a empruntés d'ailleurs. Le Titre, que porte ordinairement l'Ouvrage, est, *Historia*, ou *de gestis Francorum.* Mais M. du Cange en a vû un Manuscrit intitulé, *de Abbreviatione Historiarum*, & nos Auteurs conviennent que ce n'est en effet qu'une compilation abregée de plusieurs autres Histoires.

Les du Chêne ont aussi fait imprimer dans leur Recueil, une partie assez considérable de la continuation de l'Histoire des Miracles de S. Benoît par Aimoin, qui, pour la rendre plus intéressante,

y avoit fait entrer plusieurs traits de l'Histoire publique: il y a bien de l'apparence que ce morceau étant du nombre des piéces, qui constatent la vérité des Reliques de S. Benoît, on l'avoit enfermé, selon l'usage, dans la Châsse, où on les conserve, & c'est sans doute ce qui a excité la bile de Dom Matthieu Lauret, Auteur de la Chronique du Mont-Cassin, & de Dom Angelo de Nuce, qui ont reproché aux Moines de Fleuri d'avoir porté la vénération pour les écrits d'Aimoin, jusqu'à les enfermer avec les os de S. Benoît. La mauvaise humeur du premier l'a même porté à faire valoir de son mieux la Note d'Hérésie, dont Baronius a chargé la mémoire de cet Historien. Après tout, le meilleur Ouvrage d'Aimoin est la vie de son Maître S. Abbon. Du Chêne en a donné au Public la plus grande partie. Le P. du Bois l'a publiée toute entiére dans sa Bibliothéque de Fleuri. Mais la plus

correcte édition, que nous en ayons, est celle du P. Mabillon, qui l'a fort enrichie de Notes, & d'Observations sçavantes.

Nos Auteurs trouvent dans S. Israël, Grand Chantre de l'Eglise Collégiale de Dorat, mort en 1014; une nouvelle preuve que la Langue Romance étoit employée avant le milieu du douziéme siécle à écrire pour la postérité. Car ce Saint, dont le P. Labbe a publié une Vie écrite par un Chanoine de Dorat, & M. Collin, Docteur de Sorbonne une plus étendue, avoit mis en Vers Romances l'Histoire de J. C. M. Blondel, qui a donné une troisiéme Vie du Saint, prétend même qu'il avoit mis en Cantiques en Langue Vulgaire l'Histoire Sainte, depuis la création du Monde jusqu'à l'Ascension de J. C. L'Histoire des Normands, écrite par Dudon, Doyen de S. Quentin, ne prouve pas moins bien, selon eux, que le génie Romancier a commencé

dès le dixiéme ſiécle à ſaiſir quelques-uns de nos Ecrivains. En effet Pithou, Voſſius, & tous les bons Critiques conviennent que Dudon a fait plutôt un Roman, qu'une Hiſtoire. « D'ailleurs, rien de plus
» déplacé, diſent nos Auteurs, rien
» de plus bizarre, rien de plus
» obſcur, que les Poëſies, ſouvent
» mêlées d'expreſſions Grecques,
» & de termes Latins, fabriqués
» exprès en faveur de la meſure,
» dont il a rempli ſon Ouvrage.

Aganon, Chanoine de Chatillon ſur Seine, eſt le premier Ecrivain de la nouvelle Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne, par M. Papillon, qui parle de lui d'une maniére auſſi peu avantageuſe, que peu exacte, ſurtout d'un diſcours prononcé le jour de la Fête de S. Vorle, Patron de la Collégiale de Chatillon. M. l'Abbé Papillon, diſent nos Auteurs, qui avoit beaucoup de lumiére & de juſteſſe d'eſprit, ne s'étoit pas apparemment donné le loiſir de le

lire, lorsqu'il a décidé que c'étoit une piéce fort plate. Les Continuateurs de Bollandus ont inséré au 17 de Juin ce Discours enrichi de Notes Historiques & Critiques ; mais avec quelques Lacunes, & sans nom d'Auteur. D. Mabillon est le premier, qui l'ait publié sous le nom d'Aganon.

Fulbert, Evêque de Chartres, ne fut jamais, selon nos Auteurs, Chancelier du Roi Robert, ni Moine de S. Pere en Vallée, quoiqu'en dise Baronius, ni Abbé de Ferriere, comme l'ont cru Cave, Baillet, & le P. le Long. Il fut toujours très-affectionné à l'Ordre Monastique, mais il ne l'embrassa jamais. L'Eglise ne lui a décerné aucun culte, mais Bucelin le nomme Bienheureux, plusieurs autres Ecrivains lui donnent indifféremment le même titre, ou celui de Saint ; & M. de la Rochepoſay, Evêque de Piotiers, l'a fait entrer dans les Litanies des Saints pour son Diocèse. « Enfin les Auteurs

» de son siécle & des suivants sont
» pleins des éloges, qu'ils donnent
» également à la sainteté de sa Vie
» & à sa Doctrine lumineuse, à son
» éminente vertu, & à sa grande
» érudition. »

Ce qui nous reste des Ouvrages de Fulbert, & ceux, qui ne sont pas certainement de lui, sont ici discutés avec une critique saine & éclairée. Quant à sa maniére d'écrire, tous les Connoisseurs conviennent qu'elle est beaucoup au dessus de la plûpart des Ecrivains de son tems. M. du Pin ne juge pas avantageusement de ses Poësies, & il a raison pour le plus grand nombre, mais il y en a quelques-unes, où l'on trouve de grandes beautés. Telle est son Hymne sur S Martin en Vers iambiques, à laquelle on a mal à propos donné le nom de Prose. Telle est encore celle du S. Esprit en Vers saphiques.

Il ne tint pas à Guillaume V, Comte de Poitiers & Duc d'Aqui-

taine, que la Noblesse de France ne cultivât les Lettres. Il lui en donnoit lui-même un exemple, que personne ne devoit rougir d'imiter, & qui étoit bien capable de faire revenir les plus entêtés du faux honneur, qu'ils tiroient de leur ignorance. Mais quoique tous les monumens de son siécle nous apprennent que ce Prince sçavoit aussi bien manier la plume, que l'épée ; nous n'avons de lui que six Lettres, qui sont placées sans ordre parmi celles de Fulbert de Chartres. Elles y sont même très-peu correctes ; mais les Duchêne & Besly ont remédié à ce dernier défaut en les imprimant, les uns dans leur Recueil des Historiens François, & l'autre parmi les preuves de l'Histoire des Comtes de Poitiers. Au reste il est d'autant moins étonnant que la Noblesse Françoise ait tenu bon pour l'ignorance, contre l'exemple de ce Prince, que celui de son Roi même n'a pu lui inspirer du goût pour les Lettres.

Robert, avant que Hugues Capet fut monté sur le Trône de France, avoit été élevé dans l'Ecole de Reims, où il eut le fameux Gerbert pour Maître, & Fulbert de Chartres pour Condisciple. La piété & la douceur, qui étoient nées avec lui, ne pouvoient manquer de lui donner cette docilité si nécessaire pour faire de grands progrès dans ses Etudes, & Tritheme ne craint point d'assûrer, qu'il étoit *vir pietate egregius & egregie eruditus.* Plusieurs autres Ecrivains, même des pays Etrangers, ont donné de grands éloges au sçavoir de ce Prince. Nous n'avons cependant de lui que des Hymnes, & autres piéces semblables, dont il a enrichi les Offices de l'Eglise, & qui lui firent donner le titre de *Theosophus* dans une Chartre de Guillaume V, Comte de Poitiers. Duranti, Tritheme, le Cardinal Bona, & quelques-autres lui ont attribué la séquence *Veni Sancte Spiritus*, & *emitte*

cœlitus, &c. Mais, ſelon nos Auteurs, on la croit communément du Pape Innocent III. Du reſte ce Prince n'épargna rien pour donner du crédit aux Lettres, & pour animer les Etudes.

Le P. Mabillon. & M. l'Abbé Fleuri, ſur l'autorité de ce ſçavant ſe ſont étrangement trompés au ſujet d'Oliban, Comte de Beſalu & de Cerdagne, en diſant qu'après avoir été Moine au Mont Caſſin, il fut Evêque d'Alzone, qui n'eſt plus qu'un Village entre Carcaſſone & S. Papoul; puiſqu'il eſt certain qu'Alzone ne fut jamais Evêché. Peut-être, diſent nos Auteurs, ont-ils confondu Oliban avec Oliba, ſon fils, qui d'Abbé de Cuſan fut promu à l'Evêché de Vic, & mourut en grande réputation de ſcience & de vertu, mais qui n'a preſque rien laiſſé des productions de ſa plume.

S. Odilon, ſi célébre par ſa ſainteté, par l'éclat qu'il a donné à ſon Abbaye de Cluni, par la fon-

dation & la réforme d'un grand nombre de Monaftéres, & par le refus conftant de l'Archevêché de Lyon, ne l'eft pas moins par le foin qu'il eut de faire fleurir les Etudes, & nous avons dans les Ouvrages, qu'il a donnés au Public, de grandes preuves qu'il ne fe contentoit pas de veiller fur les Etudes de fes Moines, & qu'il les encourageoit par fon exemple. Nos Auteurs prouvent très-bien contre Bafnage, qu'il eft Auteur de la Vie de Sainte Adelaïde, femme de l'Empereur Othon I. Le ftyle, felon nos Auteurs, « en eft » clair, concis, agréable, & ref» pire un air de piété, quoiqu'il » ait un peu fuivi le goût du tems, » qui étoit pour les confonances, » & les Vers intercalés dans la » Profe. » L'Auteur de la perpétuité de la Foi a trouvé dans cette Vie l'ufage établi dès-lors de l'adoration de l'Euchariftie, & l'a produit contre le Miniftre Claude, qui prétendoit que cet ufage n'a-

voit été introduit que depuis Bérenger.

Le S. Abbé a aussi composé ; mais en Panégyriste, plutôt qu'en Historien, la Vie de S. Majeul, qui lui avoit donné l'habit Monastique à Cluni ; & se l'étoit associé fort jeune au gouvernement de son Monastére ; & dans la Bibliothéque des Peres de l'Edition de Cologne, il y a quatorze de ses Sermons, où l'on découvre „ tous les principes „ de la bonne Théologie, & de la „ saine morale ; il est peu de Ser- „ mons de ce tems-là plus lumi- „ neux, plus solides, plus instruc- „ tifs. „ Les Editeurs de S. Augustin ont observé à la fin du volume XI, que le 171ᵉ. Sermon entre ceux de l'Appendice, appartient à S. Odilon ; & nos Auteurs conjecturent que le 56ᵉ. entre ceux de S. Pierre Damien, est aussi l'Ouvrage du S. Abbé de Cluni. On a perdu la plûpart de ses Lettres. Il y a de lui quelques Poësies, qui n'ont rien au dessus des autres de

son tems, il est encore Auteur du Cartulaire de Cluni & du Statut ou Décret pour l'institution de la Commémoraison des Fidéles Trépassés.

Gerard, Evêque de Cambrai & d'Arras, fut un des grands Prélats de son tems. Nos Auteurs trouvent dans les Actes du Synode, qu'il tint à Arras en 1025, un Traité méthodique de controverse précis, & abregé à la vérité, mais solide, à la portée de tout le monde, & bien écrit à tous égards. L'Extrait, qu'ils nous en donnent, justifient le jugement, qu'ils en portent, ils en usent de même à l'égard de quelques-unes de ses Lettres, qui ont échapé à l'injure du tems. Ils ne nous donnent pas une idée aussi avantageuse de Hugues, Evêque de Laon. Aussi ont-ils soin d'avertir que c'est sans preuves, que tous les Modernes le supposent Moine de Cluni. Rien n'est plus affreux, que la peinture, qu'il nous font de sa conduite dans

l'Epiſcopat, mais ſa pénitence ne fut pas moins éclatante, que ſa vie avoit été ſcandaleuſe. On a de lui un petit Traité en forme de Lettre, adreſſé à Berenger, dont il entreprend de réfuter les erreurs ſur l'Eucharistie, & de la maniére, dont il expoſe la doctrine de ce Sectaire, il paroît qu'elle étoit la même, que ſoutinrent les Freres de Boheme au commencement du ſeizième ſiécle.

Le S. Pape Leon IX. nous apprend lui-même qu'il a été Moine; & il ne peut avoir embraſſé cet état, que dans ſa jeuneſſe. Mais comment concilier cela avec ce qui eſt certain, qu'à l'âge de 23 ans, étant déja Diacre, il ſuivit l'Empereur Conrad le Salique, ſon proche parent en Lombardie, & commandoit les Troupes de l'Evêché de Toul? Quoiqu'il en ſoit, il y avoit 22 ans, qu'il étoit Evêque de cette Ville, lorſqu'il fut élû Pape. Il étoit très-ſçavant, mais il ne nous reſte de lui, que

quelques Lettres dogmatiques & familieres, de petits Traités, ou Discours, des Décrets de Conciles, & grand nombre de Bulles. On nous apprend aussi qu'il composa plusieurs piéces de Musique, & qu'il surpassa en ce genre plusieurs des Anciens.

Frideric, fils de Gozilon, Duc de Lorraine, & frere de Godefroi, qui joignit la Toscane à l'héritage de ses Peres, fut successivement Chanoine & Archidiacre de Liége, Cardinal Diacre, Bibliothéquaire, & Chancelier de l'Eglise Romaine, Légat à Constantinople, Moine & Abbé du Mont Cassin, Cardinal Prêtre, & Pape sous le nom d'Etienne IX. On n'a proprement de lui, que deux Lettres, mais nos Auteurs croyent qu'on en a perdu plusieurs, qui étoient beaucoup plus intéressantes. On lui a attribué deux Traités contre ceux, qui usoient de pain levé pour consacrer; mais il est plus naturel d'en faire hon-

neur au Cardinal Humbert, Chef de la Légation de Constantinople.

Nos sçavants Bénédictins sont surpris que Gervais, Archevêque de Reims, écrivant à Nicolas II. qui étoit né en Savoye, le fasse souvenir qu'il étoit François; comme si tous les pays, où l'on n'a jamais parlé d'autre Langue, que la Françoise, ne faisoient point partie de la France, quoique possédés par d'autres Souverains, que le Roi Très-Chrétien. Nicolas II en deux ans & demi, qu'il régna, fit de grandes choses pour le bien de l'Eglise. Nous avons neuf Lettres de lui, diverses Bulles, plusieurs Décrets, dont les plus connus sont ceux, qui furent faits au Concile de Latran, & qu'il rédigea en treize Articles, ou Canons: & un Recueil de Réglemens pour la France en particulier. On le juge du moins ainsi, parce que les années du régne de Philippe I, y sont marqués en tête.

Humbert est le premier Fran-

çois bien connu, qui ait été Cardinal. Il étoit Bourguignon ; ceux, qui l'ont cru Lorrain, ont pris le lieu de son éducation pour celui de sa naissance. Il avoit été envoyé par ses parens à Moienmoutier pour y faire ses Etudes, & il y embrassa la vie Monastique. Il s'y étoit fait estimer de Brunon, Evêque de Toul, qui étant devenu Pape sous le nom de Leon IX, voulut l'avoir auprès de sa personne, en quoi il rendit un grand service à l'Eglise, dit Baronius ; mais ce grand Cardinal s'est trompé, quand il a dit qu'il l'avoit fait Abbé de Sublac. Il est plus vrai que Leon l'ordonna Archevêque de toute la Sicile pour prêcher l'Evangile aux Sarrasins, qui en étoient les Maîtres. Ughelli prétend qu'il y passa en effet ; mais un Auteur plus ancien nous apprend, qu'il n'y put pénétrer à cause des incursions des Normands, qui tenoient la Pouille & la Calabre, & que le Pape le créa Cardinal

Evêque de Blanche Selve, ou de Sainte Rufine.

Quelque tems après, il lui tomba entre les mains une Lettre de Michel Cerularius, Patriarche de Constantinople, & de Leon Evêque d'Acride, Metropolitain de Bulgarie, toute remplie de reproches contre l'Eglise Latine, il la traduisit en Latin, & la montra au Pape, qui se détermina à le nommer Chef d'une Légation, qu'il envoya à Constantinople. Les Légats furent bien reçûs de l'Empereur Constantin Monomaque, auquel ils présenterent la réponse du Pape à la Lettre, dont nous venons de parler. Humbert, après quelques entretiens avec les Auteurs de cette Lettre, en fit une seconde, mais ni l'une ni l'autre n'eut aucun succès. Les Légats furent plus heureux auprès de Nicetas Pectorat, Moine de Stude, qui avoit écrit sur le même ton que le Patriarche & le Métropolitain. Humbert lui répondit, & il abjura

ſes erreurs. Le Patriarche fut excommunié, & les Légats retournerent vers le Pape, comblés d'honneur & de préſens de la part de l'Empereur. On voit dans le Cabinet du Roi à Verſailles une belle Agathe, qui a été long-tems dans le Tréſor de l'Abbaye de S. Evre à Toul. On crut d'abord y voir un S. Jean l'Evangeliſte enlevé par un Aigle & couronné par un Ange : mais on a reconnu depuis que c'eſt une apothéoſe, & peut-être celle de Germanicus. Or la Tradition du Monaſtere, d'où elle a été tirée, eſt qu'elle faiſoit partie des préſents, que Conſtantin Monomaque fit au Cardinal Humbert & à ſes Collégues.

Quoiqu'il en ſoit, nos Auteurs ſe ſont d'autant plus appliqués à nous faire connoître le Cardinal Humbert, que juſqu'ici perſonne ne l'avoit bien fait. Poſſevin même, qui parle d'un Humbert Moine de Toul & Cardinal, paroît

le distinguer de celui dont il est ici question. M. l'Abbé Fleuri au Livre 60e, de son Histoire Ecclésiastique, a fait l'Extrait de la réponse du Cardinal Humbert au Patriarche de Constantinople. On trouve, disent nos Auteurs, dans celle qu'il fit à Nicetas, bien des choses qui nous instruisent des Rits Latins de ce tems-là, surtout au sujet de la Messe & du Jeûne; & de fortes preuves de la présence réelle de J. C. au Sacrement de l'Autel. L'Ouvrage le plus étendu d'Humbert est un Traité contre les Simoniaques en réponse à l'Ecrit d'un certain Spinosule, qui prétendoit que les Ordinations faites par Simonie, ou par des Simoniaques étoient, non seulement valides, mais même licites. Cependant nos Auteurs remarquent fort bien que le Docte Cardinal confondoit ici la grace & l'essence de l'Ordination. Il n'étoit pourtant pas le seul, qui regardât comme nulles les Ordinations si-

moniaques. Nos Auteurs en citent des preuves que nous ne pouvons détailler ici.

ARTICLE CXXI.

HISTOIRE DU THEATRE François, depuis son origine jusqu'à présent ; avec la vie des plus celébres Poëtes dramatiques, un Catalogue exact de leurs Piéces & des Notes Historiques & Critiques. Tome troisiéme. A Paris, chez P. G. le Mercier, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, au Livre d'Or ; & Saillant, Libraire, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége. M. DCC. XLV. Avec Approbation & Privilege du Roi.

CEtte Histoire est déja connue par les Amateurs de la Littérature, le premier volume parut en 1734. Nous en donnâmes l'Extrait dans nos Mémoires de Février 1735. Nous rendîmes

compte du ſecond, imprimé en 1735 dans le premier Article du mois de Mars 1736; nous eſpérions qu'un Ouvrage ſi bien commencé ne demeureroit pas ébauché, les Auteurs en promettoient un volume tous les trois mois, on ne s'eſt pas prété à leur entrepriſe avec le zéle qu'ils attendoient; il n'eſt pas aiſé de lever des contributions ſur le Parnaſſe, il s'y trouve quelques Citoyens polis qui répandent libéralement leurs richeſſes, mais il en eſt d'avares qui les reſſerrent & les enfouiſſent pour toujours; il en eſt d'intéreſſés qui n'aiment pas à défricher des terres incultes, & à en laiſſer recueillir le fruit à d'autres.

Forcés de ſuſpendre leur travail, nos Auteurs ont mis à profit dix années d'intervalle pour perfectionner leur Ouvrage, ils ont redoublé leurs recherches, augmenté leur tréſor, & ils ſont en état de remplir leur engagement. Trois volumes nouveaux qu'ils viennent

de publier, nous assûrent qu'ils en feront réguliérement paroître la suite.

Ils travaillent toujours sur le même plan, la méthode qu'ils suivent est la même, même exactitude, même sagesse, même décence dans leurs Extraits; on a supprimé les détails licentieux & superflus, le Lecteur le plus délicat & le plus scrupuleux ne doit craindre ni l'ennui, ni la profanation, & il peut satisfaire son goût sans interesser son innocence.

On ne parle point des Poëmes Dramatiques purement traduits des Poëtes Grecs, Latins & Italiens; on s'est encore interdit avec plus de sévérité, les Piéces composées par des Auteurs Calvinistes, où sous le voile de sujets tirés de l'Ecriture Sainte, on séme le poison de l'hérésie; telles sont les Tragédies de *des Mazures*, de *Messere Philone*, de *Beze*, & les prétendues Comédies du *Mar-*

chand converti; & du *Pape malade*. Les Piéces satiriques, comme *la Guisiade*, & autres qui parurent sous les régnes de Charles IX & de Henri III; les Poësies injurieuses qui ne furent composées que pour ternir la réputation des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, & de plusieurs autres personnes distinguées par leur naissance, restent plongées dans l'oubli qu'elles méritent. On ne produit sur la scene que des Auteurs qui eurent pour objet l'amusement, ou l'édification du Public; nous allons suivre nos Auteurs dans leur travail, & expédier le plus briévement que nous pourrons l'Histoire du Théatre François jusqu'au commencement du dix-septiéme siécle.

Ce troisiéme volume contient 1°. La suite du Catalogue & des Extraits *des Mystéres* depuis 1520 jusqu'en 1558 qu'ils furent supprimés. 2°. Celle *des Moralités*. 3°. L'époque & les extraits des

farces de la façon des Bazochiens. 4°. Un Catalogue Chronologique des *sotties* jusqu'à leur suppression. 5°. L'Histoire du Théatre de l'Hôtel de Bourgogne. 6°. L'ordre Chronologique & Historique des Poëtes & des Piéces du Théatre François depuis *Jodelle* jusqu'à *Garnier*, & de celui-ci jusqu'à *Hardi*. Faisons passer en revue tous ces Articles selon leur ordre.

Le premier *Mystère* que l'on trouve ici, est celui de *S. Christofle*, il est divisé en quatre *journees*, l'Auteur de cette piéce se nommoit *Antoine Chevalet*, Gentilhomme du Dauphiné, son Ouvrage contient environ vingt mille Vers. Sa versification est foible & peu correcte, il ne manque pas d'épisodes, d'invention : son sujet étoit très-peu connu, il a réparé ce vuide par la fécondité de son imagination, il emprunte quelquefois le langage de l'*argot*, il le place assez bien dans la bouche de deux insignes frippons, ce sont

des agrémens qui ne plairoient pas aujourd'hui ; nos Hiſtoriens dans l'Extrait de ce Myſtére rapportent une ſcene entiére écrite en ce jargon, où l'on voit toutes les graces de l'original. Ils remarquent que *Diocletien* paroît dans cette piéce avec une ſuite telle qu'en pouvoit alors avoir un Roi de France, c'eſt un défaut des Poëtes de ce tems-là, qui confondoient les perſonnages, & ignoroient les convenances. Il n'y a pas juſqu'à l'*Artillerie* qu'ils mettent à la mode dès le ſiécle de *Diocletien*, ils chargeoient encore trop leurs peintures, & ne maſquoient pas aſſez les vices qu'ils dépeignoient. Ils n'en uſoient de la ſorte, que pour en inſpirer plus d'horreur, c'eſt ce que ſignifie le Quatrain ſuivant qui ſe trouve dans la troiſiéme journée.

Ici finit la tierce journée,
Nouvellement à Grenoble imprimée,
Laquelle apprend que chacun ait la cure,
De ſe garder du vice de luxure.

Ce Mystére finit par la conversion de *Danus*, Roi de Lycie ; le sang de *S. Christofle*, dont il se frotte les yeux, lui fait recouvrer, non seulement la lumiére du corps, mais encore celle de l'ame, & après avoir dit *fy* de ses Dieux, il déclare qu'il veut mourir Chrétien, la Reine, les Seigneurs, & les Dames de la Cour suivent son exemple. Les Chrétiens taillent en piéce l'Armée de *Diocletien* ; outré de sa defaite il entre en fureur, & las du titre d'Empereur Romain, il veut être Capitaine des Enfers ; il vomit mille imprécations, les Diables accourent à ses blasphemes, Lucifer l'emporte, & *Barraguin* se poignarde.

Les Chrétiens bénissant leur heureuse avanture,
Courrent à leurs Martyrs donner la sépulture,
Baiser leurs corps sacrés, les mettre en digne lieu,
Et faire retentir par tout le nom de Dieu.

C'eſt par ces Vers que le grand Corneille finit la Tragédie de *Polieucte*, & le dénouement de ſa piéce eſt le même que celui du Myſtére de S. *Chriſtofle* ; *Danus*, ſon perſécuteur pouvoit bien dire :

Ce Martyr en mourant m'a laiſſé ſes lumiéres.
Son ſang dont ſes Bourreaux viennent de me couvrir.
M'a deſſillé les yeux & me les vient ouvrir.

On trouve enſuite le Myſtére de S. *André*, l'Extrait eſt fort court, on n'en rapporte que les endroits les plus ſinguliers, on ne connoît point l'Auteur de ce Myſtere : les *Grebans*, Compoſiteurs du Myſtére des *Actes des Apôtres*, ont été plus exacts & ont mieux ſuivi la Tradition vulgaire. L'Auteur du Myſtére de S. André ne ſuit, ni l'Hiſtoire, ni les régles de ſon art ; ſon Héros paſſe, tantôt

d'un endroit à un autre, il eſt tantôt à Nicomédie, & tantôt à Theſſalonique; le cadran des 24 heures étoit encore inconnu; nos Anciens conſervoient la vraiſemblance des jeux de Théatre, mais ils ne ſe piquoient pas d'entendre la Poëtique d'Ariſtote; dans le Myſtére des *Actes des Apôtres*, les Diables traitent *Herode* en grand Seigneur & le conduiſent dans un Chariot; dans le Myſtére de S. André, ils emmenent *Egeas*, Prevôt d'Achaïe, en brouette; on voit par-là qu'ils ſçavoient du moins le cérémonial. Ils ne faiſoient pas tant de façon, quand il falloit enlever un grand nombre d'ames, ils ſe ſervoient d'une charette.

Le Myſtére qui ſuit eſt d'une eſpéce ſinguliére, c'eſt un *chant Natal*, *Paſtoral*, *&* *Royal* ſur la Nativité de notre Seigneur, il eſt de la compoſition de Barthelemy *Aneau*, fameux diſciple de Melchior *Volmar*, il ſe fit Luthérien comme ſon maître, & fut maſſa-

cié à Lyon pour venger une insulte que l'on fit au S. Sacrement, & dont on crut qu'il étoit l'auteur ou le complice. Ce Mystére contient environ 300 Vers. Nos Auteurs remarquent qu'étant tout en chansons & sur des airs du tems, il se trouve le modéle de cette espéce de Poëme dramatique, à qui l'on n'auroit peut-être pas donné une telle antiquité; si cette conjecture est vraie, nos *Opéra* doivent leur origine à des commencemens bien foibles, & l'on doit être surpris que de si petites choses en ayent produit de si magnifiques.

La rareté du *joyeux Mystére des trois Rois* en fait le principal mérite. Il est de la façon de *Jean d'Abondance*, Bazochien, il n'a point été imprimé, il est tiré d'un Manuscrit presque indéchifrable, qu'on a trouvé dans le Cabinet curieux de M. le Marquis de C. il n'a nulle division d'Actes, mais seulement des *pauses* qui annon-

cent l'arrivée de quelque nouvel Acteur. Le Farceur de la piéce, (c'étoit le génie de ce tems-là) est un Païsan à qui l'Auteur fait toujours parler un mauvais patois Languedocien, qui donne lieu à beaucoup d'équivoques, & à quantité de mauvaises pointes.

Les Misteres Dramatiques de *Marguerite de Valois* sœur de François premier & Reine de Navarre, sont assez connus. La versification de cette Princesse est gracieuse & coulante pour le siécle où elle vivoit; ses idées sont toujours nobles & ses images spirituelles. Elle aimoit fort les Allégories, & elle en met partout, on croit qu'elle avoit ses raisons pour affecter un stile que tout le monde n'entendît pas.

Nous passons le *mystere de l'Apocalipse* dont Louis *Chocquet* est Auteur, c'étoit un assez mauvais Poëte. M. *Bayle* met aussi sur le compte de Chocquet le mystere des *Actes des Apôtres*, il est étonnant que ce fameux Déterreur d'Anec-

dotes, n'ait pas entendu parler des *Grebans*, & qu'il leur dérobe cet Ouvrage pour le donner à *Chocquet*.

Nos Hiſtoriens paſſent à la Généalogie des *Moralités*. Il ne faut pas les confondre avec les Myſtéres. Pluſieurs Ecrivains s'y ſont trompés, le fameux *du Chat* n'a pas évité cette mépriſe. C'eſt une erreur auſſi groſſiere de confondre les *myſteres*, les *moralités*, les *farces*, & les *ſotties*, que de ne ſçavoir pas diſtinguer une Tragédie, d'une Comédie ou d'une Paſtorale.

Le Catalogue des moralités & leurs Extraits méritent d'être lus. On y voit des perſonnages allegoriques, des contraſtes de vertus & de vices, d'Anges & de Diables qui forment un jeu de Théatre le plus groteſque du monde. Au reſte le ſujet de ces piéces eſt tout moral, & la Religion y eſt toujours reſpectée. Nous ne nous arrêterons qu'à la *moralité* de Maître Eloi

Darmernal, intitulée *la Montre* ou *le Livre de la Deablerie.*

C'eſt un Spectacle ou l'on fait paroître les Diables qui doivent un jour tourmenter éternellement les pécheurs endurcis. Ces ſortes de Scenes faiſoient tant de plaiſir au peuple que l'on s'étouffoit pour en voir la répréſentation, c'eſt ce qui engagea *Darmernal* à compoſer un Poëme ou il n'introduit que des perſonnages de cette eſpece, il déclare lui-même le but de ſon Ouvrage. Un jour, dit il, qu'il étoit couché ſeul dans ſa chambre, il s'imagina qu'on le tranſportoit aux Portes des Enfers, & qu'il entendoit *Satan* qui racontoit à *Lucifer* toutes les ruſes qu'il mettoit en œuvre pour *tirer les mondains à damnation.* Le Diable croyoit n'être entendu de perſonne, cependant *Darmernal* écoutoit & mettoit tout à profit. C'eſt cette converſation qu'il tient de Lucifer, qu'il mit ſur le papier, & qu'il nous rend. *Afin*, dit-il, *que les*

Chretiens instruits des tours & des souplesses de Satan, puissent les prevenir & les éviter.

Nos Auteurs nous donnent ensuite une notice abregée *des Farces*, quelque habiles qu'ils soyent, ils n'ont pû trouver l'époque précise de ces sortes de jeux. Il est certain qu'ils parurent peu de tems après l'établissement des *Confreres de la Passion*, on trouve les Bazochiens en possession des *Farces* dès l'année que le Parlement fut obligé d'interposer son autorité, pour réprimer la licence qui regnoit dans leurs piéces. Ils ne jouoient ordinairement que trois fois l'année, à moins qu'il ne se fit quelque rejouissance publique à Paris: alors la troupe des *Clercs* prenoit part à ces Fêtes & regaloit le peuple de son Spectacle bouffon & satirique. Les Bazochiens étoient Auteurs & Acteurs. Ils valoient beaucoup mieux que les *Confreres* & mettoient plus d'art & de convenance dans leurs jeux de Théatre. Leurs pié-

ces étoient pleines de défauts, mais elles n'étoient pas ſans mérite, on y ridiculiſoit d'une façon vive & plaiſante des vices qui ne ſont que trop répandus dans le monde; mais ce fond excellent qui caractériſe la bonne Comédie, étoit gâté par un Tabarinage groſſier, *Moliere* ſentit ces défauts, il ne les admira pas, il les rectifia. Il racheta ces plaiſanteries par un comique fin & délicat, & ſi trop ami du peuple, il fit quelquefois grimacer ſes figures, comme *Deſpreaux* le lui reproche, c'eſt qu'il voulut être *Plaute* & *Terence* tout à la fois.

Il y avoit des farces de différent genre, il y en avoit de *joyeuſes*, d'*hiſtrioniques*, de *fabuleuſes*, d'*enfarinées*, de *morales*, de *récréatives*, de *facecieuſes* & de *badines*. Le cri public les annonçoit, elles n'étoient jamais que d'un Acte, les plus courtes étoient les meilleures, & elles ne devoient avoir que 500 vers tout au plus,

on donne le Catalogue & quelques Extraits de celles qui parurent avant 1548. La plus fameuse de toutes est celle de *Pathelin* dont on ignore l'Auteur. Nos vieux Ecrivains ont donné de grandes louanges à cette piéce. Ils la mettoient au même rang que Virgile & la comparoient à toutes les Comédies Grecques & Latines.

Quem tantis salibus, facetiisque,
Græcis objiciat probè & Latinis.

Sa réputation pénétra jusques chez les Etrangers, & plusieurs de ses expressions passerent en proverbes : le mot même de *Pathelin*, est devenu un mot de notre Langue, & *Pateliner* vient encore de la même source : il paroît par cette piéce, qu'en ce tems-là l'on juroit beaucoup, même sans adoucissement. Nos Auteurs en font ici l'Extrait ; ils auroient pû nous donner une connoissance précise de vieux mots qu'on n'a jamais bien expliqués. On y trouve des

traits dignes du siécle de Moliere.

Les piéces qui suivent sont d'un autre goût & d'une date plus récente, elles eurent pour Auteurs *les enfans sans souci*, on a fait connoître cette troupe dans le Tome 2 de cette Histoire. C'étoient des Philosophes enjoués qui firent naître l'idée badine, mais morale, d'une *Principauté*, établie sur les défauts du genre humain, que ces jeunes gens nommoient *sotties* & dont l'un d'eux portoit la qualité de *Prince des Sots*. Cette plaisanterie passa de la Ville à la Cour, & y fit fortune, les Poëmes Dramatiques portoient le nom *de sottises*, & on y peignoit en effet les sotises d'autrui, on en peut juger par *la sotise à huit personnages*. C'étoit une censure bien vive des désordres qui s'étoient introduits sous les Regnes précedens, & Louis XII. n'étoit pas faché qu'on chargeât le tableau. Nos Auteurs ont raison de dire que c'est une des plus comiques & des plus fines sa-

tirés qui ayent peut-être jamais paru sur le Théatre François. *La sotise du nouveau monde* fut composée & représentée par ordre exprès de Louis XII, pour faire sentir des abus que la prudence de ses Successeurs a sçu prévenir. *La sotise de Gringore* est dans le même gout. La licence outrée & les traits hardis de ces Poëmes en causerent la suppression.

L'Histoire du Théatre de l'Hôtel de Bourgogne jusqu'à présent fort embrouillée, se trouve ici parfaitement bien éclaircie. Les Amateurs du Théatre sçauront gré à nos Auteurs de n'avoir pas négligé cet article dans leurs recherches. L'acquisition de ce Théatre par les *Confreres*, les Lettres Patentes de nos Rois, les Arrêts du Parlement, tantôt pour leur permettre, tantôt pour leur défendre leurs jeux, leurs privileges, leurs franchises & libertés, leurs Procès, leurs défenses, toutes les transmigrations des Comédiens & leurs révolutions

ſont ici rapportées avec ordre, & avec exactitude. Nos Auteurs ſont ſcrupuleux ſur les dattes, & alertes à rélever *du Verdier & la Croix du Maine*, qui bronchent ſouvent.

Enfin notre Théatre après avoir long tems rampé commence à s'élever un peu, les Grecs & Latins ſortent, pour ainſi dire, de leurs tombeaux, & reviennent nous donner des leçons. *Les Confreres de la paſſion* ſe cachent ſous leurs tréteaux, & n'oſent plus paroître, la groſſiereté ſe diſſipe, le gout des belles lettres rénait, & la Scéne Françoiſe ſe renouvelle. On nous trace ici le caractere des Poëtes & des piéces du Théatre François depuis 1552 juſqu'en 1600.

Les Tragédies les plus célébres ſont celles de *Jodelle*, de *Grevin*, & de *Garnier*; ſans en faire l'analyſe, nous allons en faire connoître le ſuccès, le mérite & la verſification, & nous terminerons l'Extrait de ce troiſiéme Tome par quelques traits qui donneront une

connoiſſance légere de quelques autres Poëtes dont il y eſt parlé.

Jodelle parut d'abord avec éclat. Le Roi même (Henri II.) honora ſes piéces de ſa préſence, lui donna 500 écus de ſon épargne, dit Paſquier, *& lui fit tout plein d'autres graces, d'autant que c'étoit choſe nouvelle & très-belle & très-rare.* Tous les Poëtes lui applaudirent, *Ronſard* s'écria ſur ſon ton ordinaire.

Jodelle le premier d'une plainte hardie,
Françoiſement chanta la Grecque Tragédie,
Puis en changeant de ton, chanta devant nos Rois
La jeune Comédie en langage François,
Et ſi bien les ſonna, que Sophocle & Menandre,
Tant fuſſent-ils ſçavans, y euſſent pû apprendre.

Il y a de l'excès dans cet éloge: nos Auteurs rendent juſtice aux piéces de *Jodelle*, ils en penſent

plus favorablement que le Cardinal *du Perron* qui avoit coutume de dire, que cet Auteur ne faisoit rien qui vaille. C'étoit un peu trop le dégrader, ils ne lui donnent pas non plus les louanges que ses contemporains lui ont prodiguées. Ils lui trouvent de grands défauts & peu de beautés. Mais il est le premier réformateur de notre Théatre, il est un des prédécesseurs du grand *Corneille*, & c'est un grand mérite pour lui.

Nous avons deux Tragédies de sa façon, *Cleopatre* & *Didon;* & une Comédie, intitulée *Eugene* ou *la Rencontre*. Cet Auteur n'observe point l'ordre de la rime masculine & féminine, c'est un défaut de ses prédecesseurs qu'il ne reforma point : sa Tragédie de *Cleopatre* est mal conduite & la versification foible, nulle noblesse dans ses idées, nulle grandeur dans le stile, nulle harmonie dans la structure de ses vers, taillés à la Grecque & dans le gout de Ronsard. Voici comme

il s'exprime dans le Prologue de *Cleopatre*, on y voit le plan de la piéce.

. . . . . . C'eſt une Tragédie
Qui d'une voix & plaintive & hardie,
Vous répréſente un Romain Marc-Antoine,
Et Cleopatre Egyptienne Royne
Laquelle après qu'Antoine ſon ami,
Etant déja vaincu par l'ennemi,
Se fut tué, ja ſe ſentant captive,
Et qu'on vouloit la porter toute vive,
En un triomphe avecque ſes deux femmes
S'occit, &c. . . . .

La Tragédie de *Didon* & la Comédie d'*Eugene*, ou *de la Rencontre* ne méritent ni extrait, ni critique. *Jodelle* travailloit trop facilement & éxécutoit mal; il ne mit à compoſer & à écrire cette Tragédie que dix matinées, elle eſt entierement croquée. Sa Comédie fut faite en 4 jours; *Paſquier* s'eſt ici trompé; de cette piéce, il en

 fait

fait deux. Nos Historiens sont plus exacts, ils ont lû les Ouvrages, & ce n'est pas d'après des catalogues qu'ils nous les font connoître.

Le genre Dramatique se perfectionne un peu. *Grevin* au jugement de nos Auteurs eût plus de génie que *Jode le*, & il eut moins de défauts ; il se piquoit de travailler dans le goût d'Aristophane, de Plaute & de Terence ; il se flatoit un peu, mais on peut dire, sans en dire trop, qu'il effaça les Auteurs qui l'avoient précédé, il mourut fort jeune & trop tôt pour la gloire du Théatre François, que huit ou dix piéces de sa façon auroient mis sur un pied assez passable. On ne nous parle ici que d'une Tragédie intitulée, *la mort de Cesar*, & de deux Comédies, *les Ebahis* & la *Trésoriere*. On jugera de sa versification par ce fragment. *Brutus* se propose de rendre la liberté à sa patrie, en lui sacrifiant *Cesar*.

Quand on dira, Ceſar fut maître de l'Empire ,
Qu'on diſe quant & quant , Brute le ſçut occire ,
Quand on dira Céſar fut premier Empereur ,
Qu'on diſe quant & quant , Brute en fut le vengeur.

Il ne faut pas oublier une remarque de nos Auteurs , c'eſt que la *Tréſoriere* reſſemble ſi fort à la *Maubertine* , qu'ils ſont tentés de croire que c'eſt la même piéce ſous deux titres différens. *Grevin* avoit fait *la Maubertine* qu'il perdit , il rappella ſes idées & la refit , cette Comédie lui parut toute neuve, & il la remit au Théatre ſur ce pied là. Cette fineſſe , dit-on, a depuis été renouvellée par bien des Auteurs.

Garnier paroît enfin ſur la ſcene & releve le Cothurne Tragique , *Ronſard* lui donne la palme ſur tous ſes prédeceſſeurs ; il ne balance pas même à le préferer à *Eſ-*

chyle & trouve le lierre trop bas pour couronner son front, il dit dans un Sonnet.

Par toi, Garnier, la Scene des François,
Se change en or, qui n'étoit que de bois.

Il ne faut pas le peindre si fort en beau, son portrait ne lui ressembleroit pas. Mais il mérite quelque éloge, on trouve dans ses piéces une marche de Théatre assez méthodique, des plans assez bien conduits, des caracteres soutenus, & une versification passablement coulante, mais il n'eut pas le tems d'étudier les regles de son art, il n'observe aucune des trois unités, chez lui la scene est toujours ambulatoire, il passe de Rome à Paris, un même personnage vieillit de quarante ans en 24 heures, & ses cheveux blanchissent dans l'intervalle de deux Actes.

Mais il est le premier qui ait scrupuleusement observé, la cou-

pe des rimes masculines & féminines. Ne lui deut on que cet usage, qui depuis n'a jamais varié, ce seul mérite le distingue parmi ceux qui l'on suivi dans la même carriere. On lui doit encore d'avoir banni de notre Poësie l'enflure & le faste pedantesque des mots Grecs & Latins, que Ronsard avoit *francisés*. Il nous a laissé huit Tragédies dont nos Auteurs donnent le catalogue, la date & quelques morceaux de vers détachés. *Porcie* fut son coup d'essai, *Hippolite*, *Cornelie* & *Marc-Antoine* sont ses trois meilleures piéces : il y triompha de ses foibles émules : nous allons récueillir quelques Anecdotes qui méritent l'attention du lecteur.

Quand M. *Racine* travailloit pour le Théatre, on débita sourdement que *l'Hippolyte* de *Garnier* lui avoit été d'un grand secours dans la composition de sa belle Tragédie de *Phedre*. On le disoit tout bas en ce tems-là, nous pou-

vons dire aujourd'hui tout haut, que jamais différence ne fut plus ſenſible, c'eſt comparer de l'or à du plomb, & celui qui s'y méprendroit, ne mérite pas qu'on le déſabuſe.

Garnier, dans ſon *Marc-Antoine*, & M. de *la Chapelle* dans ſa *Cleopatre* vont le même chemin, mais ils ne ſe rencontrent pas ſur la route, ce ſont deux Peintres qui ont fait le même tableau, l'un a le pinceau plus dur, & l'autre plus délicat. On eſt tout étonné de voir le fameux *Fronton du Duc*, placé dans l'Hiſtoire du Théatre François, on trouve ici une Tragédie de ſa façon, qu'il fit apparemment dans ſa jeuneſſe, & dans le cours de ſa Regence; c'eſt l'Hiſtoire tragique de la *Pucelle d'Orleans*, L'Editeur *Barnet* la fit imprimer ſans en connoître l'Auteur. Nos Hiſtoriens en ont fait un petit Extrait, nous n'oſerions, pour l'honneur du ſçavant *Fronton du Duc*, en citer un ſeul vers François, il auroit

mieux réussi, s'il avoit écrit dans la Langue de *Sophocle*, ou dans celle de *Seneque.* Cependant on nous apprend que *Charles* 3 Duc de Lorraine fut si satisfait de la piéce, qu'il fit compter à l'Auteur cent écus d'or, pour lui acheter un habit neuf, dont il avoit, dit-on, grand besoin.

Ici se présente une foule de vieux Dramatiques. Les *Beaubreuils*, les *Boussys*, les *Brissets*, les *Montreux*, les *Godards*, les *Poulets*, les *Behours*, Auteurs de même force. Jamais on ne vit tant de Poëtes tragiques, & moins de bonnes Tragédies. Ce genre de composition vint à la mode, c'étoit le ton du siécle, le bel air du tems, on composa, on fit jouer ses piéces, on en fit présent au public. Car du côté de l'intérêt, dit-on, on n'y pensoit pas. Ce nouveau moyen d'acquerir étoit alors inconnu, & le parterre n'avoit pas encore acheté le droit de siffler un Auteur. On ennuya *gratis*, le

Théatre dormit pendant vingt ans & ce ne fut que vers le commencement du 17 siécle qu'il se réveilla.

Ce 3 Volume finit par la liste des Acteurs, qui parurent sur la fin du 16e. siécle. Nos Historiens demandent grace pour la sécheresse de cet article. Ils n'ont pas épargné leurs recherches, mais *les renseignemens* leur ont manqué.

ARTICLE CXXII.

INSTITUTIONS ASTRONOMIQUES, ou Leçons Elementaires d'Astronomie, pour servir d'introduction à la Physique Céleste & à la Science des Longitudes; avec de nouvelles Tables d'équation, corrigées, & particulierement les Tables du Soleil, de la Lune & des Satellites; précedées d'un Essai sur l'Histoire de l'Astronomie moderne. A Paris, chez les freres Guerin M. DCC. XLVI. 4°. pag. 655. sans la Preface.

NOus annonçons un Livre qui est bien autant l'Ouvrage du zéle que de la Doctrine. M. le Monnier qui nous le donne est bon Astronome & bon Citoyen, il est touché des beautés de son art, & il veut les rendre sensibles aux autres: tâchons de lui en témoigner une reconnoissance publique; peut-être quelqu'un dans la suite, en parcourant nos Mémoires, sera-

t il aussi content de rencontrer cet éloge Littéraire que Ciceron le fut d'avoir trouvé à Syracuse un marbre tronqué qu'on disoit être la tombe d'Archimede.

Le fond de cet Ouvrage est du Docteur *Keill* Philosophe Anglois, grand Newtonien & Mathématicien d'Oxfort. C'étoit un homme concentré dans sa profession, il disoit beaucoup de choses en peu de mots, il instruisoit par démonstrations, il parloit à l'esprit & presque point à l'imagination. On a encore de lui une *Introduction à la vraye Physique*, avec quelques traités de *Trigonometrie*, de *Logarithmes*, de *principes sur l'attraction*.

M. le Monnier se borne aux *Leçons Astronomiques* de cet Anglois, & il nous les donne en notre Langue avec des additions considérables, dont nous parlerons bien-tôt en détail. Cela est précédé d'une Préface, concernant *l'Histoire & les progrès de l'Astrono-*

mie, & à la tête de tout, on voit une dédicace en ſtile lapidaire à M. le Curé de S. Sulpice; car ce Paſteur zélé & intelligent, mérite auſſi les éloges de l'Aſtronomie, depuis qu'il l'a aſſociée aux autres Arts qui décorent à l'envi le Temple que nous admirons. On va voir aujourd'hui le Gnomon de S. Sulpice, comme on alloit autrefois conſulter les tables Paſcales dans l'Egliſe d'Alexandrie. Ce Gnomon toutefois n'eſt pas ſimplement deſtiné à regler le comput Eccleſiaſtiques, M. le Monnier l'a mis en état d'indiquer les variations qui arriveront dans les hauteurs Solſtiales. On poura s'en ſervir de même dans la ſuite pour terminer la queſtion célébre de l'obliquité de l'Ecliptique; tout cela au moyen d'un verre objectif de 80 pieds de foyer, lequel eſt placé au deſſus de la porte collaterale oppoſée au Gnomon, & qui tranſmet, au ſolſtice d'été, les rayons du Soleil, ſur une ſurface de marbre ſce-

lée dans le pavé de l'Eglise. C'est ce que notre Auteur explique distinctement dans sa Préface & les Amateurs peuvent s'instruire, en considérant sur le lieu même tout cet appareil Astronomique.

Le Docteur *Keill* commence aussi son Ouvrage par un discours sur l'Astronomie. Il en célébre les usages & les progrès ; il loue les grands génies qui y ont excellé, & Newton plus que les autres. M. le Monnier ne traduit point ce morceau, il travaille plus en grand pour la gloire de l'Astronomie & des Astronomes ; voici comment il y procede.

L'Astronomie a eu trois tems, le premier sous Philolaüs & les Caldéens, qui reconnurent le mouvement de la terre autour du Soleil. Le second sous Ptolomée & ses Sectateurs, qui ont défendu si long-tems l'opinion de l'immobilité de la terre. Le troisiéme enfin depuis Copernic, qui a rétabli l'ancien systême de la terre mobile &

du Soleil au centre. Ce dernier ſentiment domine aujourd'hui. Kepler l'a prouvé par l'analogie des autres Planetes qui tournent autour du Soleil, ſuivant une certaine regle conſtante & invariable, dont nous aurons occaſion de parler. On prouve encore la même opinion par l'aiſance ſinguliere qu'elle donne, pour expliquer tous les Phénomenes céleſtes, en particulier la préceſſion des Equinoxes? car on rend raiſon de cette préceſſion par le mouvement de l'axe terreſtre contre l'ordre des ſignes. Ici notre Auteur pénétre juſques dans la cauſe phyſique de ce mouvement qu'il appelle *nutation*. Il l'attribue, en zélé Newtonien, au principe général de la gravitation; & cette gravitation quadre parfaitement, ſelon lui, avec la figure de la terre qu'on a reconnu, depuis peu, être un Spheroïde applati vers les pôles.

Les grands avantages du ſyſtême Copernicien durent être con-

nus, en tout ou en partie, des anciens partiſans de la mobilité de la terre. Dans le moyen âge, tout cela diſparut pour faire place à l'opinion de Ptolomée. Cet Aſtronome publia ſon Almageſte ſous l'Empereur Antonin, environ un ſiécle & demi après J. C. & ce Livre, juſqu'au tems de Copernic, fut cité comme l'oracle de l'Aſtronomie. On y remarque quelques obſervations, mais en trop petit nombre, pour avancer beaucoup la connoiſſance exacte & préciſe des mouvemens céleſtes.

Les Arabes contemplerent auſſi les Aſtres, & raſſemblerent des obſervations durant nos ſiécles d'ignorance; mais il faut reconnoître que depuis près de 300 ans, l'Aſtronomie a pris une forme bien meilleure; qu'on y a fait une infinité de découvertes; qu'on a compoſé en ce genre une infinité d'excellents Livres. M. le Monnier indique les principaux d'entre ceux qu'on appelle Elé-

mentaires. Il insiste sur celui de *Keill*, qui est en effet un des plus propres pour les commençants, il nous donne une idée des additions qu'il insére dans cet Ouvrage.

Mais, comme dans l'Histoire de l'Astronomie, ainsi que dans celle des autres Arts, il y a certains points de conséquence qui attirent toute l'attention d'un Historien, notre Auteur se livre dans le reste de sa Préface à l'examen très-sérieux & très-profond de quelques controverses Astronomiques.

La question de l'obliquité de l'écliptique occupe depuis longtems les Observateurs. On sçait qu'en 1719. M. le Chevalier de Louville prétendit prouver que l'écliptique se rapproche peu à peu de l'équateur, qu'il détermina même ce rapprochement à raison d'une minute en 100 ans. Il est évident que, pour la vérification de ce sentiment, il faudroit être sûr des observations anciennes,

c'eſt-à-dire, de celles qui furent faites par Ptolomée, par les Arabes, & par les autres Aſtronomes juſqu'au ſeiziéme ſiécle; or il n'y a rien de moins conſtant que ces opérations comparées entr'elles; rien même de ſi contraire à l'opinion de M. de Louville. Par exemple, Ptolomée dans ſon Almageſte donne à l'obliquité de l'écliptique 23 d. 51′, & Albagtenius qui eſt venu 750 ans plus tard, trouva cette obliquité plus petite de 16′, c'eſt à-dire, qu'il la trouva de 23 d. 35′; on voit que ſelon l'hypothèſe de M. de Louville, une diminution de 16′ n'auroit pu ſe faire qu'en 1600 ans, & la voilà faite en moins de 800; ce qui détruit abſolument cette hypothèſe.

Autre raiſon également preſſante. Depuis plus de deux ſiécles que les obſervations ont été faites avec tant de ſoin & par tant de perſonnes, on a trouvé l'obliquité de l'écliptique à peu près la même; il faudroit cependant pour

ſatisfaire M. de Louville, que la diminution eut été au moins de deux minutes; mais, à compter même depuis que cet Aſtronome a fait ſes obſervations juſqu'au tems préſent, il faudroit que l'obliquité eut diminué au moins de 25″; & c'eſt ce qui ne ſe trouve point conforme aux expériences; d'où M. le Monnier conclut abſolument, & ſans reſtriction que l'hypothèſe de la diminution de l'obliquité de l'écliptique, à raiſon d'une minute en 100 ans, doit être rejettée.

En traitant ce point Aſtronomique, notre Auteur fait des remarques utiles ſur l'uſage des quarts de cercle garnis de lunettes; ſur les défauts des gnomons & la maniére de les rectifier; ſur l'attention qu'on doit apporter aux réfractions quand on obſerve au Solſtice d'hyver; ſur les variations obſervées dans les hauteurs du ſolſtice d'été depuis plus de 60 ans, &c.

Novembre 1746.

Cette longue & ſçavante Préface finit par un détail ſur le moyen mouvement de Saturne ; matiére difficile, peu maniée juſqu'ici, & toutefois néceſſaire pour déterminer les longitudes de cette planette ; pour corriger les Tables qu'on en a dreſſées. Tout ce morceau doit être lû & médité : voici ce que nous y remarquons de plus à la portée du commun de nos Lecteurs.

La découverte principale qu'on a faite ſur le moyen mouvement de Saturne, c'eſt que cette planette acheve ſa révolution moins vîte qu'il n'eſt marqué ſur les Tables de Kepler & de Street appellées Tables *Rudolphines* & *Carolines*.

Car 1°. En obſervant Saturne dans ſes moyennes diſtances & en oppoſition avec le Soleil & avec Jupiter, on a trouvé qu'en 59 ans & un jour cette planette avoit parcouru deux fois ſon orbite, & outre cela 1 d. 44′ 50″ par ſon moyen mouvement ; au lieu que,

ſelon les Tables que nous venons de citer, elle devroit avoir parcouru 1 d. 52′ 20″. Par conſéquent le mouvement de Saturne, ſelon les Tables, ſeroit plus rapide de 7′ ½ que ſelon les obſervations.

2°. En obſervant la même planette dans ſes moyennes diſtances, & au tems de ſon oppoſition avec le Soleil, mais non avec Jupiter, on a trouvé qu'en 59 ans & un jour, Saturne avoit parcouru deux fois ſon orbite, & 1 d. 39′ 2″ ½ au lieu de 1 d. 44′ 50″ qu'on a trouvé ci-deſſus, c'eſt-à-dire, environ 15′ * de moins que ſelon les Tables, & preſque le double du réſultat précédent.

On voit, par ces deux obſervations, que les Tables donnent au moyen mouvement de Saturne une viteſſe qui ne s'accorde point avec l'expérience : mais on découvre en même tems une autre vérité qui

* Par le calcul on trouve 14′ & près de 17″.

n'eſt pas moins importante, c'eſt que les inégalités du moyen mouvement de Saturne dépendent des divers rapports de ſituation, qui ſont entre cette planette & Jupiter ; ainſi lorſque Jupiter eſt en oppoſition avec Saturne ; le moyen mouvement de Saturne augmente de viteſſe ; & quand Saturne eſt moins éloigné de Jupiter, cette viteſſe diminue ; quoique dans ces deux cas elle ſoit toujours moins grande que dans les Tables.

Autre obſervation qui conſtate le même fait. En conſidérant Saturne dans pluſieurs poſitions de ſon orbite, où cette planette conſervoit le même aſpect, la même configuration avec Jupiter, on a trouvé ſon moyen mouvement, non plus anomale & irrégulier, mais uniforme ou proportionel. Et cela ſans doute, parce que Jupiter gardoit à l'égard de cette planette la même maniére d'être, la même action.

Car telle eſt la concluſion que

doit tirer tout bon Newtonien. Il faut que Jupiter agiſſe ſur Saturne, » & cette action, dit M. le Monnier, a été enfin reconnue, enſorte que la théorie de ces planettes eſt devenue auſſi difficile » que celle de la Lune & ſe trouve bien moins avancée . . . Car » on n'a point encore conſtruit » pour Saturne & pour Jupiter, » comme on a fait pour la Lune, » les différentes Tables où ſe trouvent les équations qui dépendent de la théorie de la gravitation. »

Ces recherches ſur le moyen mouvement de Saturne, mettent notre ſçavant Aſtronome en voye de rectifier les Tables de cette planette; elles touchent auſſi, comme on voit, toute la conſtitution phyſique de cet Univers. Ce ne ſeroit pas la premiére fois, ni même la centiéme, que les obſervations céleſtes auroient dévoilé l'intérieur de la Nature, & les cauſes primitives des phénoménes; mais

il eſt tems d'entrer dans le corps même de nos *Inſtitutions Aſtronomiques.*

L'Ouvrage de *Keill* a déja près d'un demi ſiécle, mais comme il prend un air tout nouveau entre les mains de M. le Monnier, nous en donnerons l'Extrait de ſuite, & nous obſerverons les divers embeliſſemens qu'y ajoute notre Académicien. En général, il eſt plus développé que le Docteur Anglois; il explique mieux certaines définitions, il rend plus ſenſibles quelques pratiques d'Aſtronomie.

Les deux premiers Chapitres ne contiennent qu'une théorie ſur le mouvement apparent. On répand à cette occaſion quelques notions d'Optique, de Géométrie, de Sphere; tout cela dans la vue de préparer l'explication de ce qu'on appelle le *ſyſtême du monde.* L'Auteur & le Traducteur, comme pour ſe dégager des objets terreſtres, citent ces Vers du *quinziéme*

Livre des Métamorphoses d'Ovide.

. . . . Juvat ire per alta ,
Astra : Juvat terris & inerti sede relictis
Nube vehi , validique humeris insistere
Atlantis . . . .

On commence l'exposition de l'hypothèse de Copernic que nos Auteurs , *Keill* & M. le Monnier , soutiennent être l'ancien & le vrai systême du monde , enseigné par Pythagore & par ses Disciples. Il n'y a rien de plus élémentaire que cette exposition. Toutes les planettes y sont rangées par ordre avec leurs Satellittes. Le Soleil est au centre, les Etoiles fixes s'éloignent dans des espaces dont personne ne peut estimer l'étendue ni la distance.

Il n'y a qu'un moment que nous indiquions deux bonnes preuves de ce systême ; mais il faut voir aussi comment *Keill* raisonne sur la même question.

Premiérement, toutes les planettes tournent autour du Soleil ;

Mercure & Venus ne renferment point la terre dans leur orbite; Mars la renferme; mais en certains tems, cette planette eſt ſept fois plus près de la terre qu'en d'autres tems; Jupiter & Saturne ſont auſſi quelquefois plus près de nous & quelquefois plus éloignés; toutes ces planettes nous paroiſſent tantôt directes, tantôt ſtationnaires, & tantôt rétrogrades; or tout cela ne peut s'expliquer qu'en ſuppoſant que le Soleil occupe le centre, & que la terre tourne dans une orbite placée entre Mars & Vénus: le phénoméne ſurtout des ſtations & des rétrogradations eſt inſoluble dans toute autre hypothèſe, comme on le fait voir ici par les régles de l'optique, & par des figures qui rendent cela ſenſible aux yeux.

Secondement, Kepler obſervant les mouvemens des planettes, a trouvé que *les quarrés de leurs révolutions ſont entr'eux comme les cubes de leur diſtance au centre de*

leur mouvement, soit le Soleil, soit quelque planette principale ; & cette régle est constamment observée par toutes les planettes & tous les satellites ; mais si l'on mettoit le Soleil dans une orbite ayant la terre pour centre, cette loi de Kepler n'auroit point lieu par rapport au Soleil ; car comme la Lune tourne autour de la terre en 27 jours, & que le Soleil seroit supposé tourner autour de ce même centre en 365 ; comme d'ailleurs nous sçavons que la Lune est éloignée de nous d'environ 60 demi-diamétres terrestres ; on auroit, en supposant la régle de Kepler, cette proportion : le quarré de la révolution de la Lune est au quarré de la révolution du Soleil, comme le cube de la distance de la Lune à la terre, est à un quatriéme terme qui seroit le cube de la distance du Soleil à la terre ; c'est-à-dire, 729 quarré de 27 est à 133225 quarré de 365 : comme 216000 cube de 60 est à 39460356, qua-
 triéme

triéme terme, qui exprimeroit le cube de la diſtance du Soleil à la terre dont la racine cubique 340 répondroit à cette diſtance en demi-diamétres terreſtres : ainſi le Soleil ne ſeroit éloigné de la terre que de 340 demi-diamétres ; ce qui eſt entiérement contraire aux obſervations, qui montrent que la diſtance du Soleil à la terre eſt 30* fois plus grande. Il faut donc reconnoître qu'on ne pourroit admettre le mouvement du Soleil autour de la terre, ſans aller contre une loi qui s'obſerve généralement dans toutes les planettes. Et pourroit-on montrer qu'il y a une excêption particuliére de cette loi pour un ſeul des corps céleſtes, c'eſt-à-dire, pour le Soleil ? La ſimplicité & l'analogie ne demandent-elles pas que la loi ſoit univerſelle ? Or elle le ſera, ſi le Soleil eſt placé au centre, & ſi la terre eſt ſuppoſée tourner autour

* Il ſemble qu'on devroit mettre 60 fois.

de ce centre, dans une orbite entre Mars & Vénus. On aura par-là & la régle de Kepler, & la vraye distance du Soleil à la terre, c'est ce qu'on peut aisément justifier par de simples opérations arithmétiques.

Nous terminons ici cet Extrait, qui ne crayonne encore que les premiéres Leçons de ces *Institutions Astronomiques*. Un autre Article de nos Mémoires renfermera plus de matiére, & développera davantage les additions particuliéres faites par M. le Monnier.

ARTICLE CXXIII.

HISTOIRE GENERALE de Languedoc, Tome V. Suite de l'Article LXXXIX. au mois de Septembre 1746.

LE Régne de Henri II. fournit peu de faits intéreſſants pour la Province de Languedoc. Ce Prince commença par rappeller le Connétable de Montmorency, diſgracié ſous le régne précédent; il le rétablit dans toutes ſes dignités, & en particulier dans le gouvernement de Languedoc; il ôta la Lieutenance de la Province au Seigneur de Burie, & la donna à Honorat de Savoye, Comte de Villars, beau-frere du Connétable.

Malgré les meſures que prenoient les Etats & le Parleme t de Toulouſe, pour arrêter le p... grès des nouvelles Héréſies dans la Province, elles ne laiſſoient pas

de s'y établir de plus en plus. Le Parlement entr'autres n'épargna pas ses propres membres. Antoine de Lautrec-saint-Germier, Conseiller, ayant embrassé les nouvelles opinions, & s'étant retiré à Geneve, fut condamné par contumace à être brûlé vif.

Pour les Etats, ils crurent arrêter le cours du mal en recommandant la célébration des Synodes Provinciaux, & la résidence des Evêques dans leur Diocèse; mais ces ordonnances souvent réitérées, ne produisirent pas l'effet qu'on espéroit, comme il paroît par le Concile de Narbonne, tenu l'an 1551, où il n'assista aucun Evêque en personne. Après tout, parmi les Evêques de la Province, il y en avoit dont la résidence eut fait plus de mal que de bien. Quelques-uns d'eux, que l'Auteur nomme, apostasiérent publiquement, & en particulier le Cardinal de Châtillon, Archevêque de Toulouse.

Novembre 1746.

A l'occasion de ce Cardinal Huguenot, Dom Vaissete reléve des fautes échappées à quelques Ecrivains, & entr'autres au continuateur de M. Fleury. Celui-ci prétend que le Pape nomma Antoine Sanguin, Cardinal de Meudon, pendant son séjour à Rome, à l'Archevêché de Toulouse, *vacant*, ajoute-t-il, *par l'apostasie du Cardinal de Châtillon, qui s'étoit retiré en Angleterre.* On démontre que le Cardinal Odet de Châtillon, nommé en 1534 à l'Archevêché de Toulouse, le permuta en 1550 avec le Cardinal de Meudon, & qu'il lui céda aussi l'Abbaye de Vau-Luisant pour l'Abbaye de Fleury, ou S. Benoît sur Loire, avec la clause de regrès, en cas de *prédécès* de la part de ce dernier; que le Cardinal de Meudon étant mort effectivement en 1559, le Cardinal de Châtillon reprit l'Archevêché de Toulouse & l'Abbaye de Vau-Luisant.

Mais comme Jules III, dans la

Bulle accordée à ce Cardinal avoit ordonné que, si dans le tems du regrès, il se trouvoit revêtu de plusieurs Prélatures, il en résigneroit une dans six mois, il permuta avec le Cardinal d'Armagnac l'Archevêché de Toulouse, contre les Abbayes de *Conche* & de *Belle-Perche*. Le Roi consentit à cette permutation, & le Pape, sur la nomination du Roi, pourvut, le 31 Août 1562 le Cardinal d'Armagnac, de l'Archevêché de Toulouse. Enfin ce ne fut qu'en 1563 que le Pape Pie IV. priva le Cardinal de Châtillon de la pourpre & de tous ses Bénéfices : ce qui acheve de mettre en évidence la méprise du Continuateur de M. Fleury.

Sous les régnes de François II. & de Charles IX, le Calvinisme devint en quelque sorte la Religion dominante en Languedoc. Ce n'est pas que le Parlement de Toulouse n'usât d'une grande sévérité contre les Séctaires, quoi-

que plusieurs de ses membres fussent infectés ou violemment soupçonnés de la nouvelle Hérésie. Ce n'est pas non plus que les Etats ne fissent paroître dans toutes leurs Assemblées un grand zéle pour le maintien de la Religion Catholique : ce qui peut paroître surprenant, vû le grand nombre de gens de toutes conditions livrés aux nouvelles erreurs, mais c'est ce grand nombre qui rendoit inutile ; & la sévérité du Parlement, & le zéle des Etats.

La multitude animée par ses Ministres, & soutenue par la plus grande partie de la noblesse, se livra à des excès qu'on ne peut lire sans horreur. Toulouse étoit à deux doigts de sa perte, sans le prompt secours qu'elle reçut du zéle actif de Mont-Luc, qui commandoit en Guyenne, & qui fut averti à tems des desseins des Huguenots sur cette Capitale; tout cela est exposé par Dom Vaissete dans un grand détail sur les Re-

lations d'Auteurs contemporains, dont plusieurs même sont Religionaires; il en prend occasion de relever diverses méprises échappées à quelques-uns de nos Historiens, sans en excepter M. de Thou, qui adopte quelquefois de fausses Relations comme des vérités, & des bruits publics comme des témoignages incontestables.

L'Historien du Languedoc ne dissimule pas non plus ce que l'ardeur de la vengeance ou un zéle peu mesuré firent exercer de cruautés aux Catholiques contre les Huguenots : mais il s'en faut beaucoup que les écarts des Catholiques en ce genre égalent la moindre partie des horribles & sanglantes scénes, que donna dans la Province la fureur fanatique des Sectaires.

Ils en vinrent jusqu'à se choisir un Chef indépendant de l'autorité Royale ; ce fut sur le Comte de Crussol que tomba ce choix. Les différens Edits de pacification

donnés ſous ce régne ne rétablirent jamais un calme parfait. Il reſtoit toujours entre les Catholiques & les Proteſtants, un levain de défiance qui les mettoit ſouvent aux priſes, durant l'intervalle même des guerres civiles.

Ce fut dans un de ces intervalles, après l'Edit de pacification de 1563, que le Connétable de Montmorency s'étant démis du Gouvernement de Languedoc, le Roi nomma en ſa place Henry de Montmorency, Seigneur de Damville, ſon ſecond fils, âgé pour lors de 29 ans, créé peu de tems après Maréchal de France, & enfin Connétable ſous Henry IV. L'adminiſtration de ce Seigneur offre au Lecteur un contraſte des plus intéreſſans. Damville parut d'abord zélé pour le maintien de la Religion Catholique & de l'autorité Royale; les diſgraces de ſa Famille, ſurtout de ſon frere le Maréchal de Montmorency, arrêté ſur la fin du régne de Charles

IX, comme complice de la conſpiration du Duc d'Alençon, le rendirent plus mol dans l'exécution des ordres de la Cour par rapport aux Proteſtants. Devenu par-là ſuſpect au Prince qui le deſtitua de ſon Gouvernement, il ſe livra aux Proteſtants, dont il devint le Chef ſans ceſſer d'être Catholique. Alors on le vit armé contre ſon Prince Souverain, recherché par lui plus d'une fois, traitant avec ſon Maître preſque d'égal à égal, & le forçant après une longue révolte de lui rendre ſes bonnes graces & toute l'autorité dont il avoit été dépouillé. Enfin, par les ſervices importans qu'il rendit au légitime héritier de la Couronne en lui conſervant la Province, malgré les efforts de la Ligue, il mérita d'être élevé à la même dignité dont avoient été revêtus ſon pere, & quelques-uns de ſes ancêtres.

Les nouvelles de la journée de S. Barthelemy cauſerent de grands

mouvemens parmi les Religionaires du Languedoc, qui se mirent en garde contre ce qu'ils avoient à craindre de semblable. Il est vrai que les Gouverneurs, & surtout le Vicomte de Joyeuse, Lieutenant de Roi dans la Province, ne crurent pas devoir exécuter les ordres qu'ils avoient reçus de la Cour, de faire main-basse sur les Huguenots : il n'y eut qu'à Toulouse & dans quelques autres Villes en petit nombre que ces ordres furent exécutés à la rigueur : deux à trois cens Huguenots furent massacrés à Toulouse d'une maniére très-cruelle au bas des dégrés du Palais ; & de ce nombre étoient trois Conseillers du Parlement, accusés d'avoir été les auteurs de l'émotion arrivée dans cette Ville en 1562, & d'avoir fait faire dans leur Maison l'exercice de la Religion Prétendue Réformée, au mépris des Edits du Roi & des Arrêts du Parlement.

Le Gouverneur n'étoit pas alors

dans la Province : il y arriva quelque tems après, & par sa conduite, tantôt ferme, & tantôt molle à l'égard des Religionaires, leur faisant la guerre assez vivement, puis concluant avec eux diverses tréves, il commença à se rendre suspect aux Catholiques, & surtout à la Cour, qui en vint à vouloir le faire arrêter, & donna toute autorité dans le Languedoc au Duc d'Usès sous François de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, que le Roi nomma pour commander dans le Languedoc, la Provence, & le Dauphiné, en qualité de son Lieutenant Général au dessus de tous les autres.

Catherine de Médicis, Régente du Royaume après la mort de Charles IX. jusqu'à l'arrivée de Henry III, confirma ce qu'avoit fait son fils : elle nomma seulement le Comte de Villars Gouverneur à la place de Damville : mais Villars ayant refusé d'accepter ce Gouvernement, & ne vou-

lant pas en dépouiller son neveu, elle nomma derechef le Prince Dauphin d'Auvergne pour Gouverneur & Lieutenant Général en chef du Languedoc, avec défense au Parlement d'en reconnoître d'autre : à quoi le Parlement se conforma sans nulle difficulté.

Ce fut sous Charles IX. que la Vicomté d'Usès fut érigée en Duché, en faveur d'Antoine, Comte de Crussol & de Tonnerre, Vicomte d'Usès, avec la clause de reversion à la Couronne, par défaut d'hoirs mâles de lui & de ses freres. Le Duché fut érigé en Pairie quelques années après, en faveur du même Antoine, & cette érection occasionna une contestation aux Etats de 1574, pour la préséance entre l'envoyé du Vicomte de Polignac & celui du Duc d'Usès; les Etats jugerent en faveur du dernier, à cause de la dignité Ducale.

Le Maréchal de Damville n'espérant pas être mieux traité par

Henri III, qu'il l'avoit été par Charles IX, crut devoir s'appuyer des Religionaires ausquels il s'unit publiquement. Cette union se fit dans l'Assemblée générale des Eglises de la réforme, tenue à Milhaud en Rouergue en 1574. L'Assemblée reconnut Damville pour Gouverneur de Languedoc, sous l'autorité du Roi Henri III. Damville ne laissa pas d'aller trouver le Roi à Turin suivant ses ordres: il en fut assez bien reçu d'abord; le Duc & la Duchesse de Savoye s'intéresserent pour lui auprès du Monarque: mais ayant été averti que les dispositions du Roi étoient changées, & que l'on pensoit même à l'arrêter, il s'évada sécrétement, & s'étant embarqué à Nice, il se rendit dans la Province, où il entreprit de se soutenir contre tout ce qu'on pourroit tenter à son préjudice.

En effet le Roi n'ayant pû lui faire rompre son union avec les Religionaires, y ayant employé

inutilement les ſollicitations de la Reine ſa mere, ſe détermina à lui faire la guerre, il caſſa la convocation des Etats faite par le Maréchal, & ſe réſolut à les tenir lui-même à Villeneuve d'Avignon. L'ouverture s'en fit dans le Réfectoire des Chartreux. L'Auteur donne le détail de tout ce qui ſe paſſa dans cette Séance, & de l'ordre que l'on y obſerva. Les autres Séances ſe tinrent à Avignon chez les Auguſtins. Il s'y éleva une diſpute pour la préſidence entre le Cardinal d'Armagnac, Archevêque de Toulouſe, & l'Archevêque de Narbonne : celui-ci ſe fondoit ſur la prééminence de ſon Siége, l'autre ſur ſa dignité de Cardinal, & de Collégat d'Avignon. Les Etats décidérent en faveur du Cardinal, ſans préjudice des droits de l'Archevêque de Narbonne, qui prit la ſeconde place, non ſans avoir proteſté contre la déciſion des Etats, & s'être réſervé d'avoir recours au Roi & à ſon Conſeil;

il y eut recours en effet, & obtint un Arrêt qui le confirmoit dans la prééminence attribuée à son Eglise pour la présidence, Arrêt qu'il fit enregistrer par les Etats le jour de leur clôture.

Comme le Maréchal de Damville ne cessa pas d'être Catholique, malgré son union avec les Protestants, & qu'il y avoit grand nombre de Catholiques qui s'attacherent à lui, on donna à ce parti le nom de Politiques, à cause des ménagemens qu'il gardoit avec les Huguenots. On vit dans cette guerre quelques singularités observées par l'Auteur; un Catholique à la tête des Protestants, & à la tête des Catholiques un Huguenot, le Duc d'Usès, qui étoit ce même Jacques de Crussol, qu'on avoit vû en 1568 à la tête de l'Armée Huguenotte, portant dans sa cornette une figure d'Hydre composée de plusieurs têtes de Cardinaux & de Moines qu'Hercule abbattoit de sa massue, avec

cette Inſcription : *Qui caſſo crudeles* : c'étoit l'anagramme de ſon nom, *Jacques de Cruſſol*, mais les intérêts de paſſion & de parti l'emporterent en cette occaſion ſur ceux de Religion. Le Duc d'Usès étoit animé d'une haine furieuſe contre Damville, & les Montmorency ; comme ceux-ci ne l'étoient pas moins contre le Duc de Guiſe & ſa Maiſon, qui étoit à la tête des Catholiques zélés.

Une autre ſingularité de cette guerre, fut d'y voir d'un côté Jean de S. Chaumont, Seigneur de S. Romain, qui après avoir été Archevêque d'Aix pendant dix ans, & avoir abjuré la foi Catholique, commandoit les Religionaires du bas Languedoc ; & de l'autre Guillaume, Vicomte de Joyeuſe, qui après avoir poſſedé l'Evêché d'Aleth auſſi durant dix années, mais ſans avoir reçu les Ordres ſacrés, & après avoir renoncé à l'Epiſcopat pour ſe marier, commandoit les Troupes Catholiques du haut Languedoc.

Il y eut cependant un Edit de pacification en 1576, par lequel le Maréchal de Damville fut rétabli dans son Gouvernement. Cet Edit occasionna la Ligue, qui fut d'abord formée à Perrone, mais dont le Languedoc, & surtout la Ville de Toulouse avoit donné l'exemple dès l'an 1562. Car dans une Assemblée à laquelle assisterent les Cardinaux d'Armagnac & Strozzy, Mont-Luc, le premier Président du Parlement, plusieurs Seigneurs & Magistrats avec les Capitouls, on dressa le 2 de Mars une Ligue ou Association, qui devoit être observée entre le Clergé, la Noblesse & le tiers Etat dans les Villes & les Diocèses du ressort du Parlement de Toulouse, tant en Languedoc qu'en Guyennne, par laquelle on s'engageoit de se mettre en armes pour la défense de la Religion Catholique, quand on en seroit requis : Association qui fut approuvée par le Parlement le 20 de Mars par provision, sans

conséquence, & sous le bon plaisir du Roi.

Mais ce qui se passa en 1568 au mois de Septembre fut plus solemnel. Les Catholiques de Toulouse formerent une association sous le nom de Croisade, & prirent pour devise, *eamus nos, moriamur pro Christo.* Le Parlement autorisa aussi cette Croisade, & ordonna que tous les Catholiques de Toulouse porteroient une Croix blanche sur leurs habits, pour les distinguer des Religionaires. Le Pape Pie V. avoit approuvé d'avance cette Croisade par une Bulle dattée du 15 Mars de la même année 1568, ce qui prouve, observe l'Auteur, que le projet en avoit été formé plusieurs mois avant son exécution. Cette Bulle fut enregistrée au Parlement de Toulouse le 4 de Mai 1586, dans le tems que cette Ville étoit le plus livrée aux fureurs de la Ligue.

Le reste dans un autre Extrait.

ARTICLE CXXIV.

MÉMOIRE SUR L'ÉLECTRICITÉ. A Paris, chez la veuve David, au nom de Jesus 1746.

L'Electricité est un nouveau monde, où chacun veut faire des découvertes : cette louable émulation ne peut qu'être utile à la Physique. L'Auteur de ce Mémoire n'adopte pas les conjectures de M. Nollet sur les phénoménes de l'électricité, & il en propose de nouvelles. M. Nollet les lui pardonnera, & le Public y gagnera : les plus belles connoissances & les plus grandes vérités ne sont sorties que de la collision des esprits.

L'Auteur promet plusieurs Mémoires sur les principaux phénoménes de l'électricité, la propagation, la répulsion & la communication. Dans celui-ci, il commence par faire avec beaucoup de net-

tcté l'Hiſtoire abregée des phénoménes de l'électricité, & il en fait monter l'origine juſqu'à Thalès. Les nouveaux phénoménes auroient-ils beſoin, comme les hommes nouveaux, qu'il fallût, pour les illuſtrer, chercher leur origine dans les tems les plus reculés ? Plus ces phénoménes ſont récents, plus ils font d'honneur à notre ſiécle, & plus ils méritent notre attention.

Tout le monde ſçait que, ſi on ſuſpend la rotation du globe de verre, & qu'on en approche des corps légers, ces corps ſont attirés. Pour expliquer ce phénoméne, M. Dufay a ſuppoſé autour du globe électrique *un tourbillon, qui entraîne ces corps légers compris dans ſa ſphere d'activité* : mais notre Auteur ſoutient que, ſi ce tourbillon avoit aſſez de force pour élever ces corps, il en auroit aſſez pour les obliger à ſuivre ſa détermination circulaire. M. Nollet conjecture que ces corps légers

échappent à des rayons divergens, qui viennent du corps electrique, & sont portés vers ce corps par une matiére affluente. Mais, reprend notre Auteur, *comment ces corps légers échappent-ils toujours aux rayons divergens? Supposé que ces rayons ayent une vertu repulsive; de sept à huit brins de paille qui sont attirés, deux ou trois au moins devroient être repoussés.*

Après avoir rejetté l'explication des deux célébres Académiciens, notre Auteur en propose une autre : il commence par prouver que la rotation du globe de verre doit écarter les parties les plus grossiéres de l'air; & il le prouve par les loix du mouvement & par une expérience simple: *Approchez une bougie du globe, tandis qu'il tourne; vous verrez la flamme s'en écarter* : cette direction ne peut être causée que par la répulsion des parties grossiéres. Or ces parties grossiéres ne peuvent être écartées, sans que les parties les

plus déliées, à raiſon de la tendance des fluides vers l'équilibre, ne réfluent vers le globe : ces parties les plus déliées, ſoit qu'elles ſoient air, feu, ou lumiére, pénétrent par les pores du verre à l'aide du frottement, & augmentent le volume de l'air intérieur.

De ces principes, ſuit naturellement l'explication des jets de feu qui brillent, dès que la rotation ceſſe, & l'attraction des petits corps qu'on préſente. Les jets de feu ſont les parties déliées, que le reſſort de l'air intérieur chaſſe par les pores du verre : l'attraction des petits corps eſt opérée par le reſſort de l'air extérieur, qui, à raiſon de ſa tendence à l'équilibre, doit réfluer vers le globe; & ce méchaniſme ne peut s'exécuter, ſans que les corps légers s'élévent & ſe portent ſur la ſurface du globe.

Cette explication eſt d'autant plus heureuſe, qu'elle s'ajuſte avec les autres phénoménes de l'électricité : elle explique aiſément

pourquoi l'électricité se perd en peu d'instans, pourquoi l'humidité lui est nuisible, pourquoi, plus ce globe a de diamétre, plus il est susceptible d'électricité, pourquoi plus on applique de doigts, plus le globe devient électrique? Mais quelque satisfaisantes que soient ces explications, il reste une foule de difficultés à résoudre : il n'est pas juste d'exiger que l'Auteur y réponde dans ce Mémoire. Il ne fait qu'entrer dans la carriére; dans les Mémoires qui suivront celui-ci, il applanira peut-être ces difficultés. Il procéde avec ordre, il suit les loix de la méchanique, il écrit avec netteté, & il a tout ce qu'il faut pour faire des découvertes dans ce nouveau monde.

ARTICLE CXXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PORTUGAL.

De Lisbonne.

IL a paru depuis quelque tems en cette Ville une multitude d'écrits, les uns dogmatiques, les autres critiques, contre un uſage pernicieux qui commençoit à s'établir dans l'adminiſtration du Sacrement de Pénitence. Voici le fait en peu de mots.

Quelques Réguliers, zélés pour le rétabliſſement de l'ancienne diſcipline, avoient imaginé, il y a pluſieurs années, de faire dénoncer aux Supérieurs les péchés de leurs Confreres, dont la connoiſſance leur étoit venue (à eux Con-

fesseurs) par le Tribunal de la confession ; c'est-à-dire, en confessant les complices de ces péchés. Ils étendirent ensuite leur faux zéle aux personnes du dehors. Ils firent déférer aux Magistrats ou aux Supérieurs Ecclésiastiques les crimes des particuliers, qui se trouvoient impliqués dans les confessions que ces prétendus zélateurs du bon ordre entendoient.

On vit donc bientôt des procédures judiciaires, des emprisonnemens, des bannissements, &c. Car la puissance coactive, le for contentieux ne pût pénétrer d'abord d'où partoient les délations ; mais la cause n'en fut pas long-tems cachée : on découvrit la source, & sur le champ quelques corps Religieux (on nomme les Dominicains, les Franciscains de l'Observance & les Jésuites) se déclarerent hautement contre cette pratique détestable. Le grand Inquisiteur, Monseigneur d'Acuña & le Patriarche de Lisbonne entrepri-

rent de la combattre par la voye de l'autorité ; & le Pape leur en témoigna sa pleine satisfaction par un Bref du 7 de Juillet 1745.

Cependant les promoteurs de ce scandale étoient soutenus puissamment ; ils oserent dénoncer à leur tour l'Inquisiteur & le Patriarche, comme gens de mauvaise foi, comme perturbateurs de l'Ordre Ecclésiastique, & ce fut alors qu'on vit paroître un grand nombre d'écrits en faveur de l'Inquisiteur & du Patriarche ; les grands du Royaume se rangerent du même parti ; ils offrirent leur crédit, leurs biens, & leur vie même pour la conservation de l'ancienne discipline, pour l'extinction de la nouvelle pratique. Enfin le Tribunal de l'Inquisition étoit sur le point de députer à Rome un de ses principaux membres, lorsqu'on reçut une Bulle de sa Sainteté en datte du 2 de Juin 1746, par laquelle l'usage dont on a parlé, est proscrit comme scandaleux,

comme tendant à rompre le ſceau de la confeſſion : & telle à été la fin de cette controverſe, que toutes les circonſtances rendoient extrémement délicate.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES.

Nouvelle Traduction de la Bible ſuivant la Vulgate, avec des Notes & Diſſertations, &c. 2. vol. in-4°. *Chez Eugene-Henry Frick, &c.* M. DCC. XLV. & M. DCC.XLVI.

Cet Ouvrage, dont nous n'avons encore que la Genèſe, l'Exode & le Lévitique eſt fort différent de celui dont on a parlé quelquefois dans les Mémoires de Trévoux, & qui eſt imprimé à la Haye, chez Paupie ; ce dernier contient la Traduction Françoiſe de M. David Martin, avec un Commentaire tiré communément des Auteurs Anglois ; au lieu que les deux volumes qu'on annonce au-

jourd'hui présentent une Traduction nouvelle suivant la Vulgate, avec des Notes & des Dissertations qui sont toutes d'un Prélat François (M. de S. Aignan, ancien Evêque de Beauvais.)

Ceci est une très-grande entreprise Littéraire; la Genèse seule comprend un volume in-4°. de plus de 600 pages. A la tête, on trouve un discours sur l'étude de l'Ecriture Sainte, avec plusieurs Dissertations; la premiére sur les différentes éditions & versions de la Bible; la seconde sur l'Ouvrage des six jours; la troisiéme sur le Paradis terrestre; la quatriéme sur l'Arche de Noé; la cinquiéme sur le déluge; la sixiéme sur la Tour de Babel; vient ensuite la Traduction Françoise, & à la fin de chaque Chapitre, on trouve des Notes qui y ont rapport Tout cela est rempli d'érudition, de critique & de recherches curieuses.

FRANCE.

De Paris.

Quinti Horatii Flacci Carmina nitori suo restituta, Accurante Steph. Andr. Philippe. *Sumptibus Ant. Urb. Coustelier. M. DCC. XLVI. in-*12. M. Philippe ne pouvoit manquer de joindre aux éditions qu'il nous a déja données, celle d'Horace, le pere des graces, & le maître du bon goût. Nous disions quelque part que ces sortes d'Editions se faisoient simplement sur les imprimés ; mais on nous assûre que les Manuscrits sont aussi consultés ; ainsi tout ce qui peut réparer & décorer les Auteurs anciens, se trouvera réuni dans la belle suite que nous donne M. Philippe. Disons un mot de son Horace.

Outre l'élégance & l'exactitude de l'édition, nous remarquons ici la Vie d'Horace, composée d'après

ses propres Ouvrages, & sur les témoignages de ceux qui ont le mieux parlé de ce grand Poëte. C'est l'Ouvrage de notre Editeur; il a écrit ce morceau en homme de goût, il a peint Horace en connoisseur. On en jugera par cette esquisse : *Fuit Horatius brevis & obesus corpore, ingens & subtilis ingenio, miles imbellis, vates animosus : dictus* Olor Venusinus, *à patriâ & cantûs suavitate : utinam & oloris munditiem referret in omnibus, nec se impurissimo cæno aliquando fœdissimè inquinaret! Latinorum primus & unus forsitan carmina fidibus modulatus est, magno spiritu, dulci sono, felici audaciâ : idem vitia insectatus satyris, virtutes Epistolis commendavit : in illis acrior, in his amænior, in utrisque tersus, elegans, sermone purus, sed numeris durus interdum & ordine verborum inverso subobscurus : dignus qui Mæcenatibus & Augustis placuerit, qui viris aulicis Litterarum studiosis nunc etiam placeat.* On conviendra

que ceci eſt bien raſſemblé, bien exprimé; cette *dureté* dont on dit un mot doit être excuſée, ce ſemble, dans les Epîtres & les Satyres d'Horace; car il dit lui-même, que c'eſt *ſermo pedeſtris*, qu'il n'eſt point Poëte dans ces piéces, qu'il ne fait que diſcourir, raconter, cenſurer, comme on fait tout cela dans les converſations ordinaires.

Au reſte M. Philippe, à qui nous devons toutes ces belles éditions, eſt auſſi très-verſé dans la Géographie & dans l'Hiſtoire. Il donne des leçons dans ces deux genres, & il mérite d'avoir des Mécénes comme Horace eut les ſiens.

Cet Editeur demeure rue S. Etienne des Grès, à la ſeconde maiſon au deſſus du Collége de Liſieux.

Hiſtoire Univerſelle depuis le commencement du monde juſqu'à préſent, traduite de l'Anglois d'une ſociété de gens de Lettres &c. Tome VII. M. DCC. XLVI. *à Amſterdam & à Leipſik, & ſe vend*

des Sciences & des beaux Arts. 2493

à Paris chez Montalant, Quai des Augustins.

En annonçant le VII. vol. de cet Ouvrage, nous sommes fâchés que les Tomes précédents, ne soient point parvenus jusqu'à nous dans le tems qu'ils ont paru; nous leur aurions fait l'accueil litteraire que mérite un si grand projet. Ce VII. Tome contient trois Histoires. 1o. Celle des Juifs depuis le retour de la Captivité, jusqu'à leur dispersion. 2°. Celle des Parthes depuis Arsace jusqu'au tems où ce Royaume fut recouvré par les Perses. 3°. Celle des Perses, depuis qu'ils eurent recouvré l'Empire des Parthes, jusqu'au tems où ils furent subjugués par les Arabes. Par-tout on trouve au bas des pages des notes très étendues & très sçavantes. Le corps de l'Histoire est écrit d'un stile assez naturel, quelquefois un peu diffus. Il faut se souvenir que c'est une traduction, Ouvrage toujours gênant pour ceux qui l'entrepre-

nent. Du reste on conçoit que le fond a dû l'emporter ici sur la maniere, & l'érudition sur les agrémens, quoiqu'on y en remarque assez pour attacher des Lecteurs attentifs.

De Bure l'aîné, Quai *des Augustins*, a reçu de Venise, *la Girusalemme liberata di Torquato Tasso, con le Figure di Giambatista Piazzetta ; Stampata di Giambatista Albrizzi Q. Girol.* M. DCC. XLV.

Nous n'avons jamais vû le Tasse si paré, si magnifique ! quand il auroit voulu décorer lui même son Ouvrage, il n'auroit pû le faire plus beau. C'est un *in-fol.* très grand papier, une impression des plus brillantes & des plus correctes, une multitude d'ornemens qu'il faut expliquer.

D'abord, comme l'Edition est dediée à la Reine de Hongrie, on trouve en grand l'Estampe de cette Princesse, avec une Epître dé-

dicatoire, qui la félicite d'entendre les langues de tous les peuples qui vivent ſous ſa domination ; c'eſt-à-dire l'Allemand, le Hongrois, l'Italien, &c. On remarque enſuite à la tête de chaque Chant de la *Jeruſalem delivrée* une Eſtampe auſſi en grand, qui repréſente quelque action principale exprimée dans ce Chant, & voici un détail où nous ſommes entrés ; en comparant le texte du Poëte Italien avec les Eſtampes.

Premiére Eſtampe. Godefroi de Bouillon tient Conſeil avec les Chefs de l'Armée Chretienne, après l'apparition de l'Ange Gabriel.

Seconde. Sophronie paroît devant le Sultan Aladin.

Troiſiéme. Tancrede & Clorinde.

Quatriéme. Armide ſe préſente à Godefroi de Bouillon.

Cinquiéme. Elle emmene dix Guerriers de l'Armée Chrétienne.

Sixiéme. Combat de Tancrede & d'Argant. Cette Eſtampe eſt une des plus belles.

Septiéme. Rencontre d'Herminie & du Vieillard entouré de ſes Enfans, au milieu de ſes Troupeaux.

Il y a dans ce morceau beaucoup de naturel & en même tems une grande expreſſion.

Huitiéme. Un Officier Danois raconte la mort de *Suenon*.

Neuviéme. Il y a ici deux actions : dans l'air, S. Michel chaſſe les Demons, & au bas, Argilan tue le Page de Soliman.

Dixiéme. Soliman enlevé dans le Char d'Iſmene.

Onziéme. Godefroi bleſſé à la jambe : ceci nous a paru extrêmement bien.

Douziéme. Tancrede puiſe de l'eau pour baptiſer Clorinde prête d'expirer.

Treiziéme. Tancrede au milieu de la Forêt enchantée.

Quatorziéme. Grotte de l'Enchanteur, où ſont conduits Charles & Ubalde qui cherchent Renaud.

Quinziéme. Arrivée des mêmes dans l'Iſle fortunée.

Seiziéme. Armide, Renaud, Charles & Ubalde.

Dixſeptiéme. Entrevue d'Armide avec le Soudan.

Dix-huitiéme. Entrevue de Godefroi & de Renaud.

Dix-neuviéme. Herminie rencontre, d'un côté Argant étendu mort ſur l'arene, de l'autre Tancrede bleſſé & ſans mouvement : cela fait des ſituations frappantes, elles ſont ici bien exprimées.

Vingtiéme. Altamor préſente ſon épée à Godefroi de Bouillon, c'eſt la derniere Eſtampe & la derniere action du Poëme.

Toutes ces Eſtampes ont chacune leur Mécene, c'eſt-à-dire que chacune eſt dédiée à un Seigneur : par exemple, la premiére à M. le Cardinal Querini ; la ſeconde au Cardinal Archevêqne de Milan ; la troiſiéme à M. Serbelloni, Nonce du Pape en Pologne, Les autres préſentent les noms de pluſieurs Grands, Italiens ou Allemands. Pour finir ce qui regar-

de ces Estampes préliminaires, nous dirons, sans vouloir porter un jugement, que quelques unes nous ont paru tirées sur des planches un peu usées. Ce n'est pas, ce semble, la même chose dans les autres ornemens dont nous allons parler.

Car il y a encore ici 1°. Une Vignette au frontispice de chaque Chant, 2°. une Lettre grise pour le premier vers, 3°. une Vignete ou cul de lampe à la fin de chaque Chant, & cela est tantôt en grand, tantôt en petit, suivant l'espace qui reste dans la Page. Toutes ces gravures sont communement des morceaux d'imagination : C'est une Chasse, une Pêche, un Concert, une Bataille, un Divertissement Champêtre, un Berger qui tond ses Brebis, des Enfans qui s'occupent des petits jeux de leur âge &c. Nous croyons cependant remarquer dans les Vignettes en frontispice des allusions au Poëme, par exemple celle du XII.

Chant, représente apparemment Tancrede auprès de Clorinde qui expire.

Les Vignettes (ou culs de Lampe) à la fin des Chants sont la plûpart d'une grande beauté, on y souhaiteroit en quelques endroits plus de draperies, plus de modestie. En général ce Livre n'en seroit que plus estimable, si les décences à cet égard étoient observées par-tout, les honnêtes gens l'acquereroient plus volontiers, & c'est aux honnêtes gens que les Artistes doivent sur-tout s'empresser de plaire.

Le prix n'est marqué qu'en Italien & dans une petite Vignette qui est à la fin de tout le volume. On y voit la Muse du Tasse, qui débite le volume; des Marchands de toutes Nations viennent l'acheter, & sur une espece de ballot, on lit ces mots, *Il suo prezzo è di zecchini otto*; ce qui doit s'entendre apparemment par rapport à tout acquéreur Marchand; car

on nous assure qu'en France le prix est de 90 liv. en feuilles.

Discours prononcé dans l'Académie Françoise, le Jeudi 15 *Septembre* 1746, par M. l'Abbé de la Ville, chez Jean-Baptiste Coignard, Imprimeur de l'Académie.

Après un juste éloge de M. l'Evêque de Bazas son Prédecesseur, M. l'Abbé de la Ville remarque que l'art sublime de penser & de s'exprimer, qui fait le caractere de la véritable éloquence, n'est pas moins nécessaire au Négociateur qu'à l'Orateur, & que les Romains employoient le même terme pour signifier l'une & l'autre de ces fonctions. La remarque est heureuse, & l'allusion aisée à suivre. Dans la bonne latinité, l'Envoyé, le Ministre d'un Prince auprès des Puissances Etrangeres est appellé *Orator*, le Jurisconsulte qui plaide dans la Tribune est appellé de même. Par consequent éga-

le nécessité de part & d'autre d'étudier les bons modéles, de puiser à la source de l'Eloquence, d'être associé aux maîtres de la parole. Ainsi dès les premiers jours de l'Académie Françoise, on vit M. de Servien prendre place à côté de Patru, & l'on voit aujourd'hui M. de la Ville succeder à M. Mongin.

Cependant le Discours du nouvel Académicien montre qu'il peut déja donner des Leçons d'Eloquence aux autres. Le portrait du Cardinal de Richelieu est achevé, la gloire de ce grand Ministre croît en quelque sorte à mésure qu'il entre des hommes d'Etat, des Négociateurs dans l'Académie Françoise : car c'est à eux qu'il est particulierement reservé de sçavoir apprécier le mérite de Gouvernement & la science des affaires: Talens qui firent du Cardinal de Richelieu un des hommes les plus singuliers qu'ait eu la Monarchie. » Quelles qualités, dit M. l'Abbé » de la Ville, ne réunissoit-il pas

„ en lui seul ! Discernement sûr, „ Eloquence naturelle, application au travail, facilité à s'expliquer avec précision, grace & „ sentiment, esprit de détail & „ de combinaison, fidélité dans les „ correspondances, sagacité dans „ les conjectures, décence dans la „ représentation, noblesse dans les „ procedés, élévation dans le génie, prudence dans les délibérations, activité dans les entreprises, perseverance dans l'exécution, secret sans dissimulation, „ & dignité sans fausse gloire, connoissance des hommes pour leur „ parler à propos, & des affaires, „ pour les traiter avec avantage : „ en un mot, Messieurs, votre „ Fondateur possedoit cet assemblage précieux de talens, de lumiere & de, force qui le rendirent toujours superieur aux évenemens, aux dignités & à la jalousie. „

M. de la Ville termine son discours par l'éloge du Roi. Au mi-

lieu des triomphes de ce Prince, il s'arrête pour faire admirer ses vertus pacifiques : c'est la partie du Héros dont un Ministre, un Négociateur sent mieux les rapports, & le prix. » Rappellés vous, » Messieurs, ce moment si flateur » où quatre Nations liguées con- » tre lui venoient enfin, après un » combat * opiniâtre, de succom- » ber sous l'éffort de ses armes. » Quel sentiment prévalut alors » dans le cœur de ce Prince ma- » gnanime ? Il s'attendrit sur le sort » des vaincus, prêt à arrêter le » cours de ses Victoires, puisque » leur sang devoit en être le prix. » Je fus moi-même chargé de leur » porter des paroles de paix, lors- » qu'ils étoient encore agités des » premiers mouvemens de leur » consternation, & j'eus la conso- » lation de voir dans cette conjon- » ture si critique, ce que j'avois » toujours remarqué en d'autres » occasions, que si la France a des

* de Fontenoi.

» ennemis & des envieux, son Roi
» trouve parmi les envieux même,
» & les ennemis de sa puissance,
» des admirateurs & des Panegy-
» ristes. » &c.

L'Académicien continue de présenter le Tableau du Monarque Vainqueur & Pacifique, soumettant des Provinces entieres, & gagnant tous les cœurs de ses nouveaux sujets.

Ce discours qui fut fort applaudi, quand l'Orateur le prononça, a eu la même approbation des Lecteurs. Le stile en est noble sans enflure, & poli sans affectation.

Ode à M. l'Archevêque de Paris.

Les Muses Latines & Françoises eurent à peine le tems de monter leur lyre, pour célébrer l'installation de M. de Bellefond dans l'Archevêché de Paris. Le ton lugubre prit bien-tôt la place des chants d'allégresse. M. l'Abbé de Renal, Auteur de l'Ode que nous indiquons, a prévenu l'arrivée de M.

de Beaumont, aujourd'hui notre Archevêque. Cette piéce a été inspirée par le zéle, & elle ne présente que des vérités. Le Poëte exprime ainsi les changements arrivés depuis neuf mois dans l'Archevêché de Paris.

Quels jours de triomphe & de fêtes
Succédent à ces jours d'horreur,
Où sur les plus illustres têtes,
La mort signaloit sa fureur !
Vintimille expiroit à peine,
Qu'on a vû la faux inhumaine
Levée encore sur l'Autel.
Arrête monstre sanguinaire ! . . . .
Bellefond entre au Sanctuaire,
Il y reçoit le coup mortel.

Il célébre noblement le triple refus de M. de Beaumont:

Qu'entens-je ! De ce rang sublime,
Bien loin que l'éclat t'ait charmé,
De ta réponse magnanime,
Trois fois Paris est allarmé.

Novembre 1746.

Mais plus il craint, plus il t'admire;
Beaumont, céde enfin à l'empire
Du Dieu qui régne dans ton cœur:
Telle eſt ſa volonté ſuprême,
Et par la voix de ton Roi même,
De tes refus il eſt vainqueur.

Une fin de ſtrophe peint fort bien les bons exemples qu'on doit attendre du nouveau Prélat.

Il ſçait que l'erreur & les crimes,
Par les plus auguſtes maximes,
Seroient foiblement combattus,
Et qu'un vrai Miniſtre du Temple,
Corrige les mœurs par l'exemple,
Et les vices par les vertus.

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre 1746.

ART. CXVIII. *Nouvel abregé Chronologique de l'Hiſtoire de France.* Seconde édition, &c. 2322
ART. CXIX. *Hiſtoire de l'Acadé-*
Novembre 1746.

mie des Sciences, &c. Suite de l'Article XCVI. au premier volume d'Octobre. 2345
ART. CXX. *Histoire Littéraire de la France.* Tome VII. Suite de l'Article CXIV. au second volume d Octobre. 2384
ART. CXXI. *Histoire du Théatre François*, &c. Tome III. 2415
ART. CXXII. *Instutions Astronomiques*, ou *Leçons Elementaires d'Astronomie*, &c. 2434
ART. CXXIII. *Histoire de Languedoc.* Tome V. Suite de l'Article LXXXIX. au mois de Septembre. 2463
ART. CXXIV. *Mémoire sur l'Electricité.* 2480
ART. CXXV. Nouvelles Littéraires. 2485

Errata pour le second vol. d'Octobre 1746.

PAge 2182, ligne 24, Pro pece, *lisez*, Properce.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4643